

# LES FOUILLES DE LA PLACE ST-LAMBERT A LIEGE 3



ERAUL 44

# I. PREFACE

ERAUL 44  
Etudes et Recherches Archéologiques  
de l'Université de Liège

## LES FOUILLES DE LA PLACE SAINT-LAMBERT A LIEGE

3

### La villa gallo-romaine

Travaux réalisés par le Centre de  
Recherches Archéologiques de l'Université de Liège  
Sous la direction de Marcel OTTE

Avec la collaboration de Jean-Marie DEGBOMONT, Jean KEFER,  
Daniel MARCOLUNGO, Aloys SCHOMMERS, Catherine TILKIN-PETERS

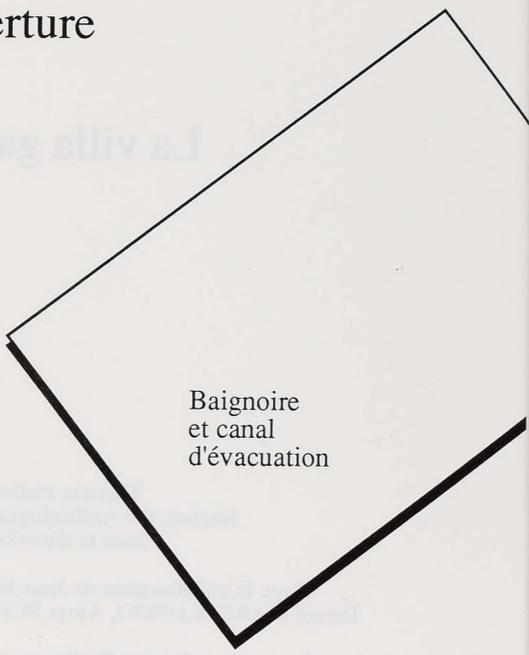
Avec l'appui de la Région Wallonne, Ministère de l'Aménagement du Territoire,  
de la Recherche, des Technologies et des Relations extérieures

LIEGE 1990

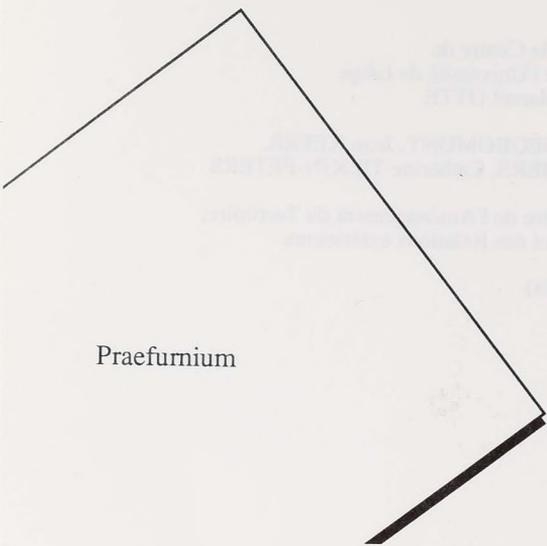
## En couverture



Élévation  
du mur 42  
avec enduit  
peint



Baignoire  
et canal  
d'évacuation



Praefurnium

Dépôt légal: D/1990/0480/17

# 1. PREFACE

Voici le quatrième volume consacré aux apports des fouilles pratiquées sur la place Saint-Lambert à Liège depuis 1977. Nous l'avons voulu à la fois être une source d'informations archéologiques (destinées aux "initiés") et fournir une perspective large, de nature historique. Les moyens mis à la disposition des fouilleurs par les pouvoirs publics impliquent en effet une restitution légitime à l'intention de chacun, technicien ou profane. Notre approche concerne donc des attrait et des intérêts variés mais non divergents qu'il est encourageant de voir aidés et heureux de voir aboutir. Trop de travaux publics provoquent la destruction des sites mais trop de fouilles restent inédites. Les deux attitudes sont tout autant injustifiables socialement. Il nous a ainsi paru impérieux de placer la diffusion des acquis historiques liégeois à la première place de nos priorités. Nous fûmes soutenus et entendus dans ce projet par le Ministre Albert Liénard et par son conseiller A. Van Reybroeck auxquels s'adresse notre vive reconnaissance.

Dans la même série, 3 volumes sont déjà parus, poursuivant ces objectifs. Les deux premiers furent consacrés à une des zones de ce vaste chantier (ERAUL n°18 et n°23), le troisième au système de chauffage domestique romain, qui y fut mis au jour (ERAUL n°17). Dans la "zone orientale", nous avons présenté les phases d'aménagement du chœur de la cathédrale de Notger puis d'époque gothique (collaboration avec le Service des Fouilles). Les découvertes du village néolithique (6ème millénaire avant le Christ) y furent aussi incluses. Dans "Le Vieux Marché" (ERAUL n°23) situé au nord de l'église, il s'agissait surtout de retracer l'évolution de ce quartier depuis les dépendances gallo-romaines jusqu'aux bâtiments mérovingiens, carolingiens et ottoniens adjacents aux édifices religieux de ces différentes époques. Une ville médiévale se voyait ainsi sortir de l'ombre où la déficience des archives l'avait laissée. On y retrouvait les modes de passage de l'agglomération rurale romaine à la cité commerçante. A la lumière de ces acquis, une fouille dite de sauvetage ou de prévention se mue en opération à caractère purement scientifique au titre de "recherche fondamentale". Des questions thématiques sur l'histoire ou les processus évolutifs peuvent ainsi être abordées, voire résolues: modes de vie des premiers agriculteurs en nos régions, actions humaines sur l'environnement au cours de la protohistoire, évolution d'une cité durant le Moyen Age. Afin

d'approcher pertinemment ces problèmes une intégration des différentes disciplines et spécialités est inévitable. Les aspects personnels, subjectifs ou d'appartenance institutionnelle sont évidemment à réduire, à maîtriser, à esquiver devant l'intérêt de l'enjeu et la confiance accordée aux archéologues.

Ce volume, dévolu à l'occupation romaine au centre de Liège, fut conçu dans la même perspective. Il contient à la fois les "comptes rendus" de fouilles répartis par secteurs topographiques (austères mais nécessaires) et des rubriques d'analyses ou de synthèse où se trouvent intégrés ces différents aspects: mobilier, architecture, économie. Les plans et les schémas montrent l'extension des bâtiments et leur organisation interne possible. On observe une installation sur un replat bordant la Meuse à sa confluence avec la Légia. Son activité s'étend de la fin du 1er siècle au 3ème siècle, avec un "soubresaut" au 4ème siècle. Diverses phases d'aménagement successives témoignent des vicissitudes dues sans doute aux raids "barbares" germaniques, bientôt fondateurs des royaumes médiévaux. Peu d'arguments justifient la présence d'une aussi vaste installation en fond de vallée. Les terrains cultivables y sont en effet très limités. La richesse dont témoigne cette villa sous la forme par exemple des produits d'échange, oriente la réflexion vers la mise en réseau de diverses occupations dispersées le long du fleuve et dont elles tirent peut-être leur justification (Herstal, Jupille).

Les fouilles archéologiques à Liège sont loin d'être terminées. Elles furent une belle aventure pour ceux qui les vécurent. Il est naturel et souhaitable que nous en fassions profiter aussi le lecteur. Qu'il soit bien convaincu, à l'issue de ces pages, de la fragilité des sources, de l'imminence de leur destruction, de l'importance de les interpréter, ainsi les auteurs en seront-ils comblés.

Marcel OTTE

Professeur à l'Université de Liège  
Directeur des fouilles de la place Saint-Lambert

## 2.

# COMPTES RENDUS DE FOUILLES

Jean-Marie DEGBOMONT  
Daniel MARCOLUNGO  
Catherine TILKIN-PETERS



Fig. 1. Plan architectural.

Le plan architectural de la chambre avec plateforme est présenté sur la figure 1. On y voit les dimensions des diverses pièces de la chambre et de la plateforme. Les murs sont représentés par des lignes pleines, les ouvertures par des lignes pointillées. Les dimensions sont indiquées en mètres.

### 3. LA CHAMBRE DE CHAUFFAGE AVEC PEAU-FURNON

Cette chambre chauffée par peau-furon est située à l'ouest de la chambre principale. Elle est constituée d'une pièce unique de forme rectangulaire, mesurant 3,50 m de long sur 2,50 m de large. Elle est divisée en deux parties par une muraille transversale.

Dans la partie orientale de la chambre, on a découvert une structure en briques qui constitue le fourneau de chauffage. Ce fourneau est construit en briques crues et mesure 1,50 m de long sur 0,80 m de large. Il est ouvert vers le sud. Les briques sont posées en assises régulières. On a également découvert des fragments de briques et des débris de maçonnerie dans la partie occidentale de la chambre.

Les fouilles ont permis de constater que cette chambre a été construite sur un sol naturel. Les murs sont constitués de briques crues posées en assises régulières. On a également découvert des fragments de briques et des débris de maçonnerie dans la partie occidentale de la chambre.

### 4. SITUATION GÉNÉRALE (Fig. 2)

Ce plan général indique la situation de la chambre avec plateforme par rapport aux autres pièces de la maison. On y voit également la position des autres pièces de la maison et des structures extérieures.

Le plan général de la maison est présenté sur la figure 2. On y voit la position de la chambre avec plateforme par rapport aux autres pièces de la maison. On y voit également la position des autres pièces de la maison et des structures extérieures. Les dimensions des diverses pièces sont indiquées en mètres.

Les dimensions des diverses pièces de la maison sont indiquées en mètres. On y voit également la position des autres pièces de la maison et des structures extérieures. Les dimensions des diverses pièces sont indiquées en mètres.

Dans la partie orientale de la chambre, on a découvert une structure en briques qui constitue le fourneau de chauffage. Ce fourneau est construit en briques crues et mesure 1,50 m de long sur 0,80 m de large. Il est ouvert vers le sud. Les briques sont posées en assises régulières. On a également découvert des fragments de briques et des débris de maçonnerie dans la partie occidentale de la chambre.

# 1. Secteur B

Catherine TILKIN-PETERS  
et Jean-Marie DEGBOMONT

En préliminaire, précisons que tous les niveaux cités dans le texte ou notés sur les plans et coupes se réfèrent à un même point zéro choisi au début de la fouille, à l'extérieur du chantier et situé à une altitude de 68,874m au-dessus du niveau moyen des mers (référence I.G.N.).

## 1. SITUATION GÉNÉRALE (fig. 1 et 2)

Ce secteur est localisé dans le bras nord du transept de la cathédrale et dans les deux espaces rectangulaires épargnés lors de la construction de la "tour de sable" nord.

L'espace compris entre les murs n°2, 41, 98 et 140, (fondations du transept) fut dégagé et mis en valeur en 1907 par l'Institut Archéologique Liégeois lors de l'installation d'un important réseau de canalisations par la Ville (1). Le sol fut aménagé, un plafond fut construit, ainsi qu'un escalier d'accès, de telle sorte qu'on pouvait, jusqu'en 1981, visiter un local souterrain où était conservée une partie des vestiges de la villa. Celui-ci constituait une annexe du musée Curtius, musée archéologique de la Ville. Début 1982, une partie de ces vestiges fut enlevée afin d'être entreposée et replacée dans le contexte du futur aménagement de la place (voir chapitre 5).

Les structures anciennement dégagées se composent d'une série de murs orientés nord-ouest/sud-est (M104, M102, M112, M105) et d'autres perpendiculaires, (M108, M109, M110, M100) dont les axes sont en léger décalage par rapport aux axes d'orientation des édifices religieux postérieurs à la villa. Ils forment un couloir allongé vers le sud et une pièce presque carrée avec les restes d'un hypocauste et son foyer dans le mur nord. La pièce principale avait été détruite en son centre par une construction du haut moyen âge de direction est/ouest (prolongement du mur 9).

Depuis 1977, les restes d'un praefurnium (n°11) et d'une baignoire (n°12) ont été mis au jour, à l'ouest du bras du transept, entre les fondations du mur 2, celles de la tour gothique, très massives (M1, 3, 4, 5) et celles de la crypte romane (M17, 18). Aux structures romaines s'étaient déjà superposées, en les détruisant partiellement, des structures pré-ottoniennes (M10, M9 et M11).

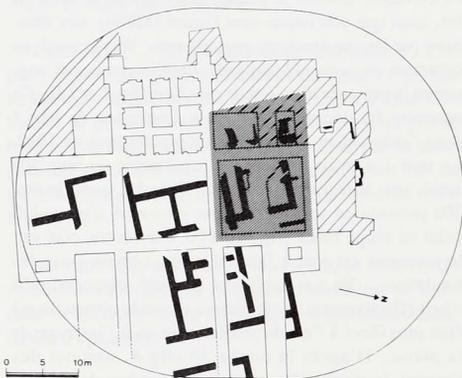


Fig. 1 - Plan de situation du secteur B

Une datation du foyer du praefurnium par analyse archéomagnétique fut tentée par le Centre de Physique du Globe à Dourbes, mais les échantillons ne purent être prélevés que sur les bords de la structure afin de permettre sa conservation ce qui explique le peu de fiabilité des résultats (2).

## 2. LA CHAMBRE DE CHAUFFE AVEC PRAEFURNIUM (fig.3)

Dans l'espace rectangulaire épargné par les murs 1, 2, 3 et 4 se situent des structures romaines suffisamment conservées pour être interprétées comme les restes d'une chambre de chauffe avec praefurnium.

Deux murs de direction nord-ouest/sud-est (M28 et M30) encadrent une structure rectangulaire adossée à un mur perpendiculaire (M30b), très abîmé. Le mur 28, très étroit (0,36m sans le ressaut de fondation) est composé de blocs de grès rectangulaires, allongés et de faible hauteur, formant une série d'assises horizontales séparées par d'épais couches de mortier gris. Ceci est visible sur la face est du mur (fig. 12). Une ouverture rectangulaire de 0,35m de largeur, un canal, le traverse de part en part, en oblique sur une hauteur de 0,30m au moins (fig. 14). La face est, moins bien appareillée, montre un ressaut de fondation fait de matériaux de réemploi (débris

de pierres et de briques noyés dans le mortier) au-dessus du niveau du canal dont l'embouchure, de ce côté, devait être enterrée (fig. 11). Au-dessus de celle-ci, une dalle de grès plate ressort particulièrement et constituait peut-être le début du dallage de couverture d'un caniveau d'évacuation (fig. 3, 2bis). Le mur a été détruit au nord et au sud.

Le mur 30a, plus épais, environ 1m au niveau des fondations conservées, devait avoir une épaisseur de 0,9m en élévation, comme la plupart des murs de la villa. Il fut, ainsi que son retour vers l'ouest (M30b), très détérioré par les constructions postérieures. Vers le nord, au contraire, un parement perpendiculaire est conservé suggérant la présence d'un retour vers l'est (fig. 2, n°13). Ce parement fut découvert lors de la destruction du mur 1 pour l'enlèvement des vestiges du praefurnium en 1982. Le mur 1 n'avait fait que se superposer au mur 30a arasé, sans le détruire totalement. Du côté ouest, le mur 30a présente un appareil régulier recouvert d'un enduit peint en rouge foncé (fig. 3, n°11). Par contre, côté est, le parement est tout à fait irrégulier, comme pour des fondations. Vu son épaisseur, on peut supposer qu'il s'agit effectivement de fondations et que le niveau du sol était plus élevé à l'est du praefurnium qu'à l'intérieur de la pièce. D'après la coupe 39 (fig. 4, sommet des limons), le niveau du sol dans la chambre de chauffe devait se situer à une altitude de -5,37m.

Dans l'espace compris entre ces trois murs furent dégagées plusieurs couches successives de cendres et d'argile rubéfiée et charbonneuse, alternées avec de fines couches d'argile claire, puis une structure rectangulaire formée d'une surface de briques minces placées sur chant en alignements parallèles réguliers, séparées par du mortier rose (fig. 3, 5). Il s'agit de la sole du praefurnium. De part et d'autre de cette surface, arasées à -5,00m environ, s'élevaient deux maçonneries légères, des murets sans fondation, construits essentiellement en tuiles et dalles carrées de terre cuite posées à plat et prises dans du mortier rose. Les deux parements extérieurs de ces maçonneries étaient recouverts d'un enduit rose et lissé dont certains fragments brûlés et effondrés furent découverts lors de la fouille (fig. 4, n°10), parmi les couches brûlées correspondant sans doute à l'occupation du praefurnium (fig. 13).

La coupe 39 (fig. 4) nous montre, outre les profils des murs médiévaux (n°1,4) encadrant les murs romains (n°2 et 3), une zone de limons vierges, surmontée d'une succession de fines strates dessinées par des couches de béton rose brûlé : sols ou enduits muraux effondrés, des zones charbonneuses et cendreuses, et des couches d'argile brûlée qui semblent être des sols. De la base de ces couches part une petite fosse (n°18) remplie de terre meuble et charbonneuse, creusée dans les limons (simple trou ou profil de canal?).

Au-dessus du niveau de la sole du foyer (réservé dans la zone 17), une couche limoneuse contient également de fines strates de charbon de bois, de cendres ainsi que des fragments de pierres et de tuiles. Sur le mur 28 arasé (n°2), la coupe montre une épaisse zone de mortier rose.

### 3. LA BAIGNOIRE

Dans l'espace rectangulaire compris entre les murs 18, 4, 5 et 2 sont partiellement conservées quelques maçonneries d'époque romaine en partie dissimulées par une construction médiévale, restes des fondations de la première église (M10 et M9).

Deux lambeaux du mur 34, de direction nord-sud, se situent à peu près dans le prolongement du mur 30a. Deux retours vers l'ouest leur sont liés : M12, caché par le M9, et M13 sur lequel se superposait une maçonnerie médiévale informe (M11).

Le mur 13 (fig. 5), droit au départ puis amorçant une courbe, est constitué de petites pierres de grès informes noyées dans un mortier gris clair et maintenues par deux parements différents au nord et au sud. Le parement nord se compose d'un appareil de blocs de grès bien équarris, allongés (environ 25-30cm sur 10cm de haut), tandis que du côté sud, la face interne du mur est constituée de dalles de terre cuite rouge posées à plat et de tuiles de réemploi.

L'angle sud-ouest des murs 34 et 13 avait déjà été dégagé en 1907, ainsi que les bétons de sol : "... le pavement est double, celui-ci se compose de deux tiers de carreaux de briques concassées et d'un tiers de chaux sur 0,20m d'épaisseur et 0,10m de petits moellons; ce pavement repose sur un autre du même béton avec un enrochement de 0,75m mal fait et dépourvu de mortier, absolument comme les fondements. L'ensemble mesure 1,25m" (3). Cette superposition de deux sols se voit sur la coupe 41 (fig. 6). Le béton inférieur repose en effet sur une fondation très épaisse de blocs de grès parfois très gros, informes, jetés sur le limon vierge sans mortier. A la base du béton supérieur, une mince couche d'argile supporte un simple lit de petites pierres. Ces sols sont limités vers le nord par le mur 13 qui amorce une forme absidiale.

Une plaquette de marbre subsiste encore sur le sol supérieur qui en était sans doute entièrement revêtu. Sur le plan (fig. 5) et la coupe 41 (fig. 6), on peut voir que le béton supérieur présente un bourrelet vers l'est, parallèle au parement du mur 34. Or, Paul LOHEST signale que le revêtement des murs "est lui-même recouvert d'un mur de 0,25m d'épaisseur en carreaux rouges; la pièce primitive a donc été diminuée comme niveau et comme dimension" (4). On peut donc supposer que le bourrelet est dû à la présence de cet épaissement du mur décou-

vert en 1907 et disparu par la suite. Il devait s'agir d'une banquette, probablement elle aussi recouverte de marbre. La partie ouest de ce qui semble bien être une baignoire n'avait pas été dégagée à cette époque. Là, la paroi concave du mur, préparée avec un enduit épais, blanc, et initialement parée de marbre, a reçu un second revêtement d'enduit, dissimulant le marbre dont quelques fragments subsistent, pris entre l'épaisseur du second sol bétonné et le premier enduit mural (fig. 5, n°6, fig. 17). A la limite de l'arasement du mur vers l'ouest apparaît en creux dans le sol bétonné, un canal d'évacuation formé par l'impression dans le béton d'une tuile courbe ou d'un tuyau de bois ou de plomb, disparu. A cet endroit, à l'intérieur de la baignoire, le béton de sol est usé et forme une cuvette. Ce canal traverse l'épaisseur du mur, en légère pente vers l'extérieur de l'"abside". Il s'agit donc d'un canal d'évacuation. D'après l'inclinaison de la pente, le canal partait du niveau du deuxième sol bétonné (-5,00m) et aboutissait au niveau du sol extérieur à l'abside (-5,20m), lui aussi bétonné.

La face nord du mur (fig. 16) porte également un revêtement d'enduit partiellement conservé, moins épais, lissé et peint en rouge. A la base de cet enduit subsistent dans le même béton rose deux ressauts correspondant à deux aménagements de sols successifs. Le sol a donc été restauré et surélevé comme dans l'abside. Il suit la courbe extérieure du mur et laisse supposer l'existence d'une pièce rectangulaire dans laquelle était tenue une baignoire en demi-cercle adossée au mur est. Le niveau du sol avant la réfection était à peu près identique à l'intérieur (-5,30m) et à l'extérieur (-5,33m) de la baignoire. Après remaniement, le niveau de la baignoire avait été surélevé de 20 cm par rapport au niveau extérieur (-5,20m).

Sous le mur 9, médiéval, n'est conservée qu'une très petite partie de l'élévation du mur 12. Construit en grès, ses blocs sont liés par un mortier très clair avec petits graviers. Son parement sud n'est pas visible mais devait être enduit comme le minuscule morceau du parement ouest du mur 34, visible dans la coupe 27. Par contre, son parement nord ne porte aucune trace de revêtement. L'espace compris entre le mur 12 et le *praefurnium* étant entièrement comblé par un mur de fondation gothique, il ne nous est pas possible de constater l'existence d'un lien entre la chambre de chauffe et la baignoire, si ce n'est leur orientation et un très fugace ressaut sur la face nord du M34 indiquant un retour probable du mur.

#### 4. L'HYPOCAUSTE

A l'intérieur des murs de fondation du bras nord du transept occidental de la cathédrale, quelques vestiges romains avaient été mis au jour en 1907. Voici la description faite par Paul LOHEST lors du Congrès de la

Fédération archéologique et historique de Belgique à Liège en 1909:

"La découverte la plus intéressante a été celle des restes d'un hypocauste qui se trouve en oblique dans un rectangle de 12,20m sur 10,50m formé par les fondements de la cathédrale de 1185.

"La salle des colonnettes mesure 5,85m d'un côté et 5,37m de l'autre; une tranchée faite probablement en 1185 l'a coupée en son milieu.

"Cette salle (...) est entourée de deux couloirs (...), de pièces ou locaux peu déterminés et du foyer (...). Elle se compose d'une aire de béton de 0,12m d'épaisseur formée de pierres concassées, de cailloux et d'un peu de briquillons dans un tiers de chaux soutenue par un enrochement de 0,30m en moyenne; ce dernier est fait de moellons jetés sans ordre dans de l'argile avec de nombreux vides.

"Sur cette aire, qui est à 2,20m du sol, se trouvent 24 colonnettes formées de disques ou rondelles de terre cuite de 0,20m à 0,22m de diamètre et généralement de 0,04m d'épaisseur.

"Le nombre de rondelles retrouvées sur place, varie de un à dix par colonnette; elles sont reliées entre elles par un mortier d'argile non brûlé (...). La distance d'axe en axe des colonnettes est de 0,42m à 0,52m; elles ne sont donc pas en ligne droite; une d'elles est composée de six carreaux de 0,22m de côté et de deux rondelles; une autre d'une grande rondelle et d'un carreau.

"Ces restes accusent un travail peu soigné. Les murailles sont couvertes d'un crépi rouge foncé, qui a été décrit, mais il ne reste aucune trace de l'appartement supérieur; une empreinte laissée dans le crépi de la muraille par les rondelles permet d'en compter treize, ce qui donne une hauteur de 0,60m.

"Le foyer de l'hypocauste se compose d'une muraille en briques ou carreaux avec un canal oblique pour l'entrée des flammes et de deux petites murailles perpendiculaires à la première et distantes l'une de l'autre de 2,20m (...).

"L'assise de la première muraille est à 3,15m du sol, avec un fondement de 0,40m sur lequel se trouvent trois rangées de moellons rejointoyés en rouge; ces moellons supportent la muraille en briques ou carreaux de 0,20 à 0,40m de côté et sont liés par un béton gris-blanc et d'un beau travail. L'appareil en briques ne se trouve que près du canal; il est régulièrement construit dans les assises inférieures, mais dans la partie supérieure les briques sont inclinées et liées par un mortier d'argile.

"L'ouverture primitive du canal était de 0,70m; elle a

été ramenée à 0,45m et exhaussée de 0,20m. A son extrémité, dans la pièce des colonnettes, se trouve un petit mur trapézoïdal en carreaux rouges.

“Les murailles du foyer portent de nombreuses traces de suie; dans le canal on a trouvé du charbon de bois, de la houille et du coke, produit d’une combustion incomplète.

“L’hypocauste, qui constitue pour notre cité un précieux certificat d’origine, est resté conservé sur place, grâce à l’appui bienveillant de notre administration communale; on a édifié par dessus un caveau couvert d’un plafond de béton armé reposant sur les fondements de 1185. Il pourra être visité par ceux qu’il intéresse particulièrement (voir plan n°4).”(fig.8)

Il est frappant de constater en observant les deux plans (fig. 2 et fig. 8) que le nombre de colonnettes a augmenté depuis la découverte de l’hypocauste. Il est fort possible que certaines pilettes trouvées dans les remblais aient été replacées par la suite.

Voici la description que nous pouvons ajouter à celle de Paul Lohest après l’observation attentive des vestiges de l’hypocauste.

Le foyer de l’hypocauste est creusé en oblique dans l’épaisseur du mur 100, les murets (parois du foyer) et probablement la voûte, sont constitués de briques plates (matériau réfractaire), le tout encastré dans un appareil très régulier en moellons de grès (fig. 9). Le mur 100 est donc constitué à sa base de trois assises de moellons soigneusement rejointoyées au mortier rouge. Sur ces trois assises se trouvait le foyer primitif, constitué de briques, de 0,20m à 0,40m de longueur. L’ouverture du foyer était de 0,70m. Les briques des murets de ce premier foyer sont déposées très régulièrement et avec grand soin. La

largeur a été réduite, lors d’une phase de réaménagement, de 0,70m à 0,45m, et sa sole rehaussée de 0,20m. Les murets de ce second foyer sont appareillés avec des briques également, mais disposées d’une façon peu soignée et liées à l’argile, le tout exprimant un travail grossier et hâtif. Au deuxième foyer correspond le canal de chauffe, qui n’est, curieusement, formé que d’un seul muret trapézoïdal, M101 (0,90 x 0,60 x 0,30 x 1m) (fig. 21). De la chambre de chauffe probable, il ne reste qu’un mur à l’est du foyer, de 0,30m d’épaisseur (M102) (fig. 22), il peut être mis en relation avec le premier foyer car son ressaut de fondation est nettement supérieur à celui du mur 100. Paul Lohest signale l’existence d’un deuxième mur semblable au mur 102 et symétrique à celui-ci par rapport à l’ouverture du foyer. Il devait également s’appuyer sur le mur 100 mais ils ont tous deux disparu à cet endroit.

La face est du mur 102 porte un crépi lissé et peint en rouge.

Un petit mur (M105), de direction nord-sud, parallèle au mur 104 à l’est de celui-ci et distant d’environ 2m présente le même appareil que le mur 102, fait de blocs de grès allongés. Sa face est présente deux phases de recouvrement de crépi lissé et peint en rouge.

La face interne des murs 109, 104, 100 et 112 porte également un crépi rose, rugueux, non peint.

#### Notes

- (1) LOHEST, p.411-428.
- (2) J.J. HUS et R. GEERAERTS, *Etude archéomagnétique*, dans OTTE, 1988, p. 233.
- (3) LOHEST, p.419.
- (4) LOHEST, p.424.

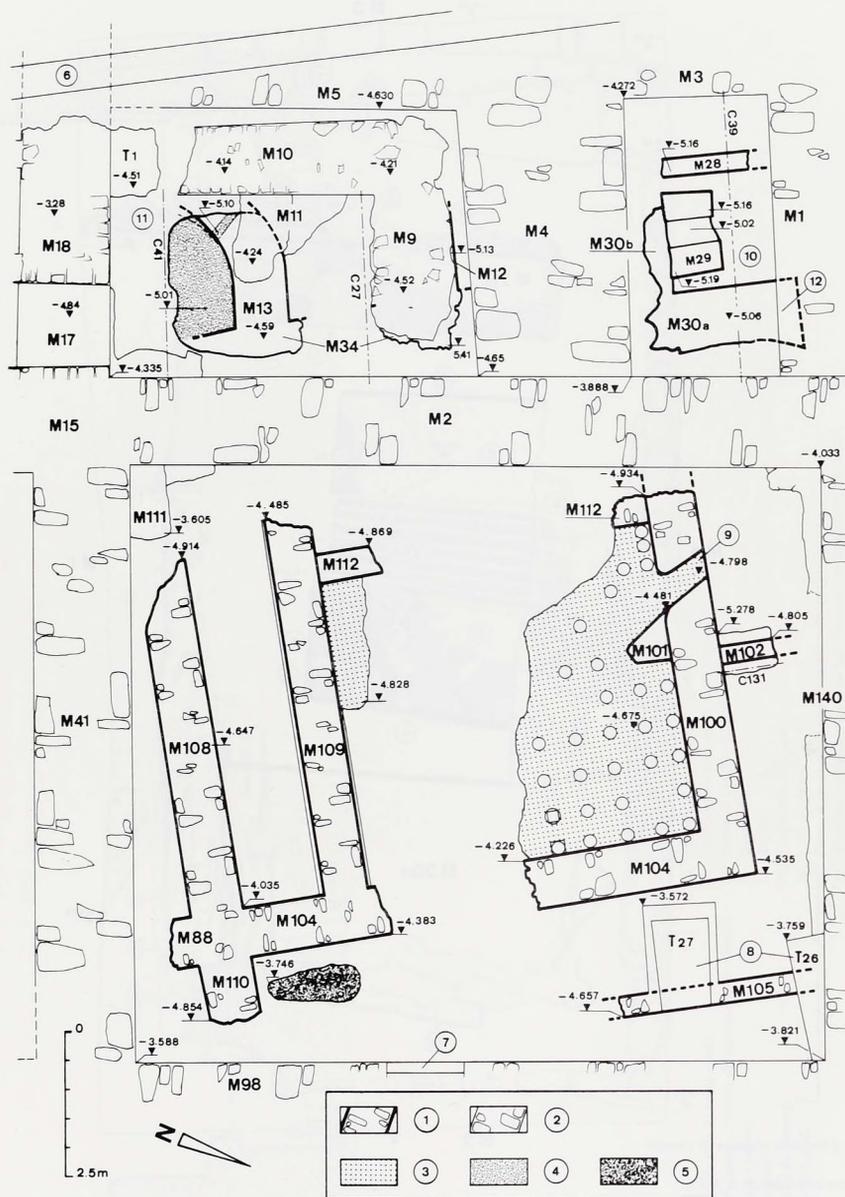


Fig. 2. Plan général du secteur B

1. Murs romains.
2. Murs médiévaux.
3. Béton de l'hypocauste.
4. Béton du bain.
5. Berme épargnée en 1907 présentant un sol bétonné médiéval à son sommet.

6. Conduite moderne.
7. Escalier creusé en 1907.
8. Sarcophages du haut moyen âge.
9. Emplacement du foyer de l'hypocauste.
10. Praefurnium : voir plan de détail (fig. 3).
11. Bain : voir plan de détail (fig. 5).
12. Parment nord du mur 30a caché par le M1.

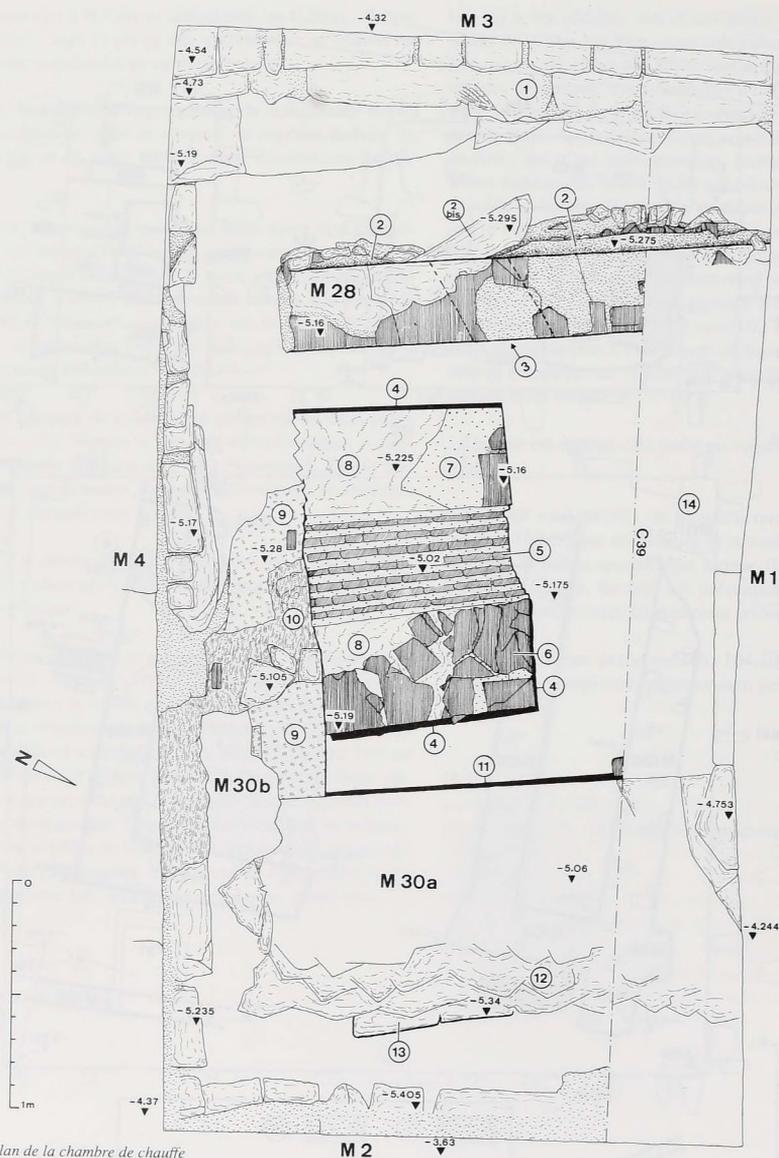


Fig. 3. Plan de la chambre de chauffe

1. Assises de fondation de M3.
2. Ressaut de fondation de M28, formée d'une maçonnerie mélangée de débris de pierres et de briques à du mortier.
- 2b. Dalle de grès située au-dessus de la sortie du canal.
3. Passage du canal de vidange, traversant M28 en diagonale.
4. Placage d'enduit rose couvrant les faces ouest et est du foyer.
5. Sole du foyer, constituée de briques sur chant prises dans le mortier rose. Elle est logée entre deux murs construits en matériaux de rempli (briques plates, tuiles, pierres).
6. Dalles de terre cuite et tuiles, utilisées en rempli dans la construction des murs du foyer et de M28.
7. Mortier rose.
8. Arasement des murs du foyer.
9. Maçonnerie de mortier blanc et de pierres, passant sous 10; il s'agit des vestiges du mur sud de la chambre de chauffe (M30b).
10. Amas de mortier rose et de pierres de grès.
11. Placage d'enduit rose, couvrant la face ouest de M30 (mur est de la chambre de chauffe).
12. Arrachement de M30, formé de blocs de grès.
13. Pierres extérieures de la fondation de M30.
14. Berme témoin laissée en place.

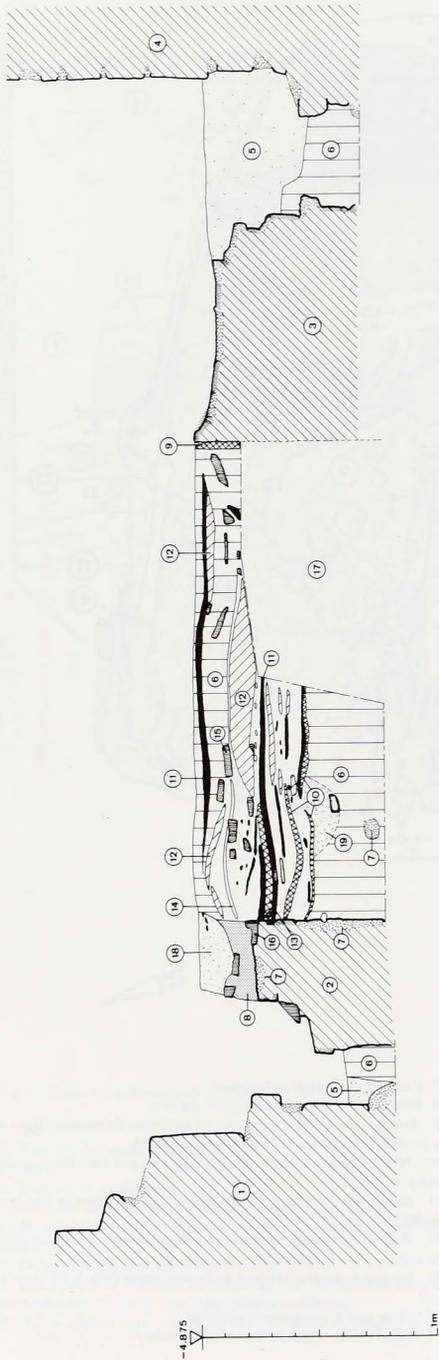


Fig. 4. Coupe 39

1. M3 (radier de fondation de la tour de sable nord).
2. M28, mur ouest du praefurnium constitué de matériaux de rempli (taïles, blocs de pierres, briques plates).
3. M30a, mur est du praefurnium.
4. M2 (mur ouest du bras nord du transept)
5. Remblais de fondation de M3 et M2.
6. Limons vierges.
7. Mortier blanc.
8. Mortier rose.
9. Enduit peint cuit en place sur la face ouest de M30.

10. Plaques d'enduit peint, effondré et cuit.
11. Charbons de bois épars et en strates.
12. Zones de cendres blanches.
13. Terre cuite.
14. Argile.
15. Fragments de briques.
16. Tuile à rebord.
17. Zone réservée pour prélèvements paléomagnétiques.
18. Remblai recouvrant les couches romaines et contenant des matériaux romains.
19. Petite fosse contenant de la terre meuble, charbonneuse (canal?).

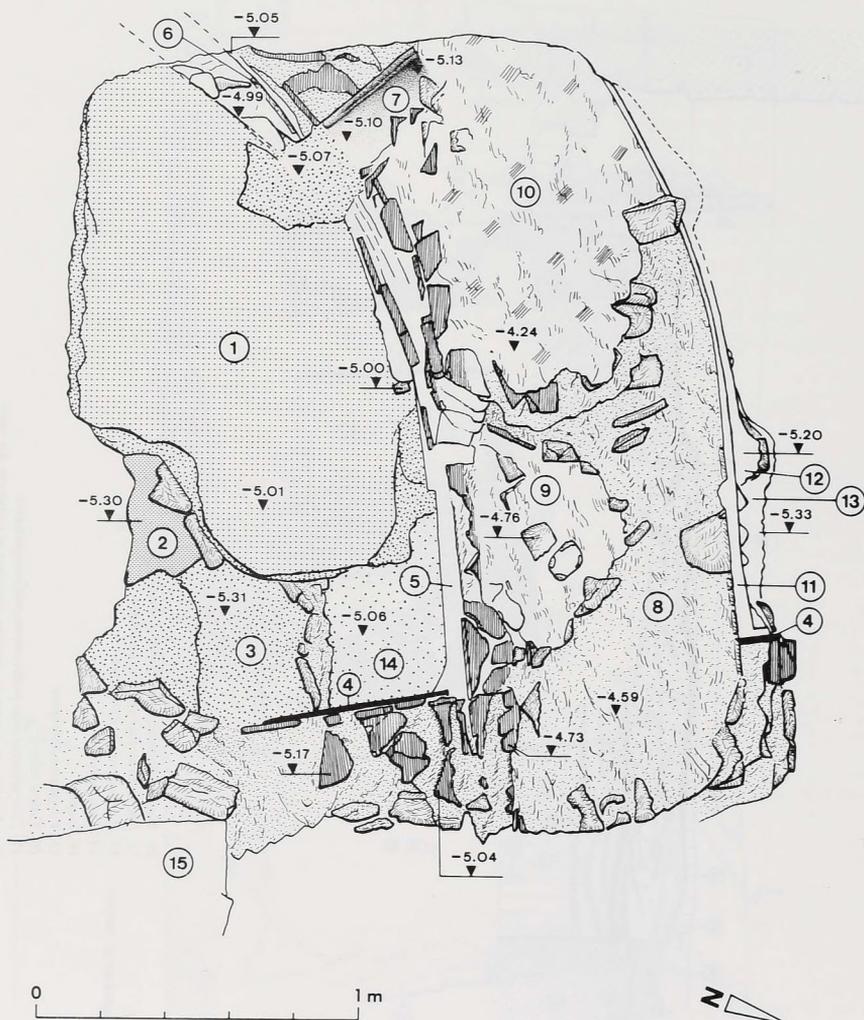


Fig. 5. Plan de détail du bain romain

1. Béton supérieur de la pièce en abside, posé sur un radier de blocs de grès. Il était sans doute revêtu d'un parement de marbre, dont un fragment a été conservé en place.
2. Béton inférieur dont l'empierrement repose directement sur le limon en place.
3. Zones d'arrachement du béton.
4. Enduit mural, épais de 1,5 cm, en place sur la face ouest du mur perpendiculaire à M13.
5. Enduit mural, épais de 4 cm, en place sur la face sud de M13. Ce crépi revêtu d'un stucage blanc, présente plusieurs traces de remaniements. Il était sans doute revêtu de plaques de marbre dont un fragment est conservé en place.
6. Fragment de marbre recouvrant la face sud de M13.

7. Canal de vidange de la baignoire.
8. Mortier blanc contenant des petits graviers.
9. Arrachement de M13, construit en matériaux de remplissage (blocs de grès, assises horizontales de briques et de tuiles).
10. Mortier blanc contenant des morceaux de grès (surcharge médiévale).
11. Enduit peint en rouge, soigneusement lissé, couvrant la face nord de M13.
12. Ressaut horizontal supérieur de l'enduit mural (niveau supérieur du sol).
13. Ressaut horizontal inférieur de l'enduit mural (niveau inférieur du sol).
14. Lit de pose d'une structure disparue.
15. Assise du mur ouest du bras nord du transept.

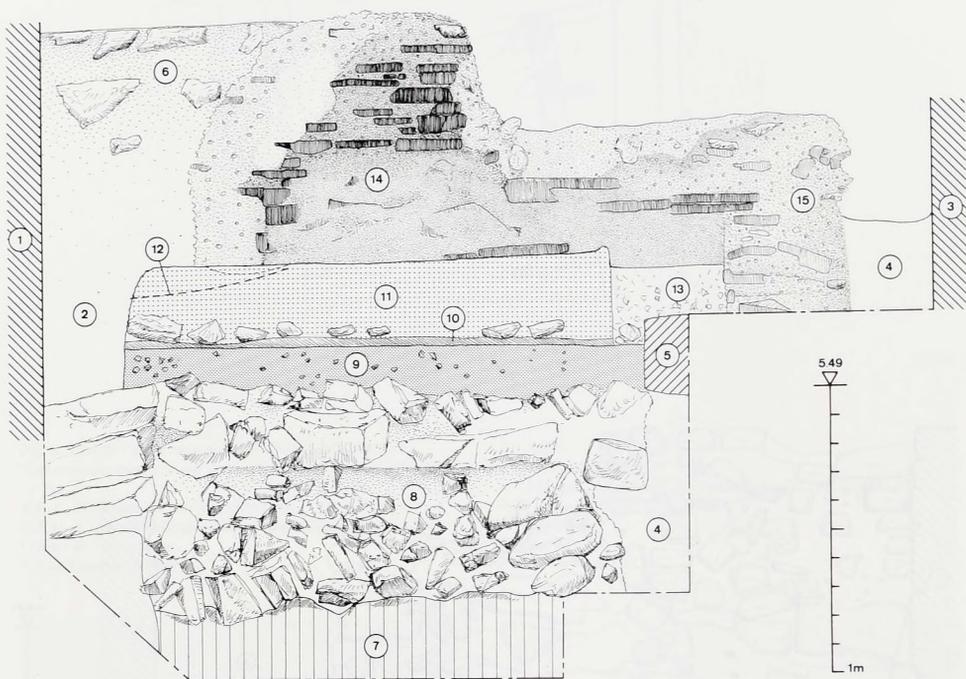


Fig. 6. Coupe 41 et élévation de la face sud de M13

1. Mur 10.
2. Tranchée de fondation du mur 10.
3. Mur 2.
4. Tranchée de fondation du mur 2.
5. Pierre du massif de renforcement de l'angle des murs 2 et 17.
6. Massif maçonné (M11) d'époque médiévale surchargeant partiellement le mur 13.
7. Limon en place, noirci au sommet.
8. Epais massif de fondation des bétons de bain, constitué de blocs de grès informes. Un fin lit de mortier traverse ce blocage.
9. Béton romain rose, contenant des fragments de briques et des

cailloutis (premier sol du bain).

10. Fine strate d'argile, surmontée d'une mince couche de pierres, fondation du béton supérieur.

11. Béton romain fait de mortier rose, de chaux et de briques concassées (niveau supérieur).

12. Profil du canal d'évacuation traversant l'épaisseur du mur 13.

13. Fondation d'une structure disparue.

14. Face sud du mur 13. Le parement est constitué de briques et de tuiles posées à plat tandis que le blocage interne du mur est formé de petites pierres de grès, de cailloux roulés pris dans un mortier gris clair. Le parement est encore recouvert en partie d'un enduit rose lissé.

15. Arrachement du mur 34, perpendiculaire au mur 13.

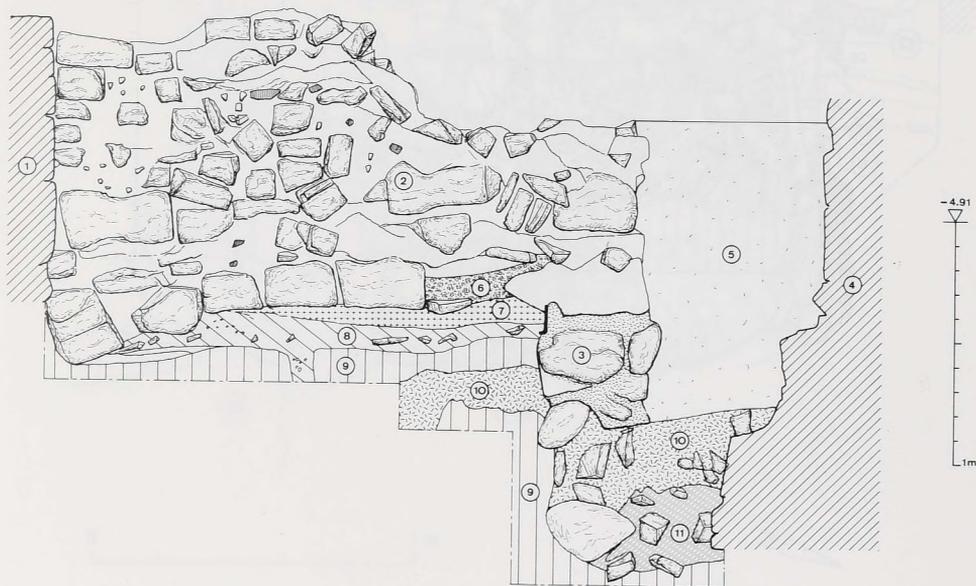


Fig. 7. Coupe 27

1. M10 (mur nord-sud de l'église pré-ottonienne).
2. Vue en élévation de M9 (mur est-ouest de l'église pré-ottonienne), constitué de gros blocs de pierre pris dans un blocage de mortier mêlé de graviers et de quelques fragments de tuiles romaines.
3. M34. Mur romain de direction sud-nord constitué de gros blocs de pierre inclus dans un mortier mêlé d'argile et de cailloutis. Sa face ouest porte encore un crépi rose présentant un retour horizontal.
4. M2, mur occidental du bras nord du transept romain.
5. Tranchée de fondation de M2.

6. Couche de fine terre noire contenant des débris de construction (gravier et mortier).
7. Strate d'argile parsemée de rares déchets de construction.
8. Couche de débris romains, contenant du gravier, du mortier, des fragments de marbres et de crépis. Dans la partie ouest de la coupe, apparaissent des strates de mortier rose et blanc.
9. Argile traversée de précipitations ferriques.
10. Couche d'argile mêlée de déchets de mortier et de grès et de cailloutis.
11. Mélange de grosses pierres et de limon, sans déchets romains.

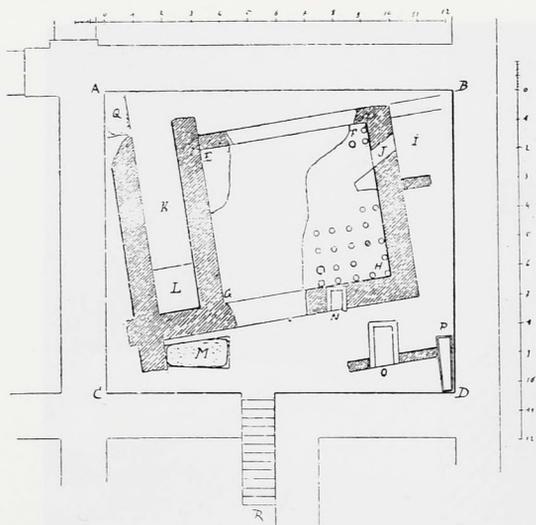


Fig. 8. Plan de l'hypocauste publié en 1909 par P. LOHEST :  
"Les murailles marquées par des hachures appartiennent à la villa.

A, B, C, D : fondements de l'église de 1185.

E, F, G, H : chambre chauffée qui contient 24 colonnettes.

I : foyer de l'hypocauste.

J : canal pour les flammes.

K : couloir.

L : niveau du néolithique.

M : fragment du pavement de l'église de Notger consacrée en 1015.

N, O : caveaux.

P : sarcophage.

Q : bloc de pierre.

R : escalier moderne".

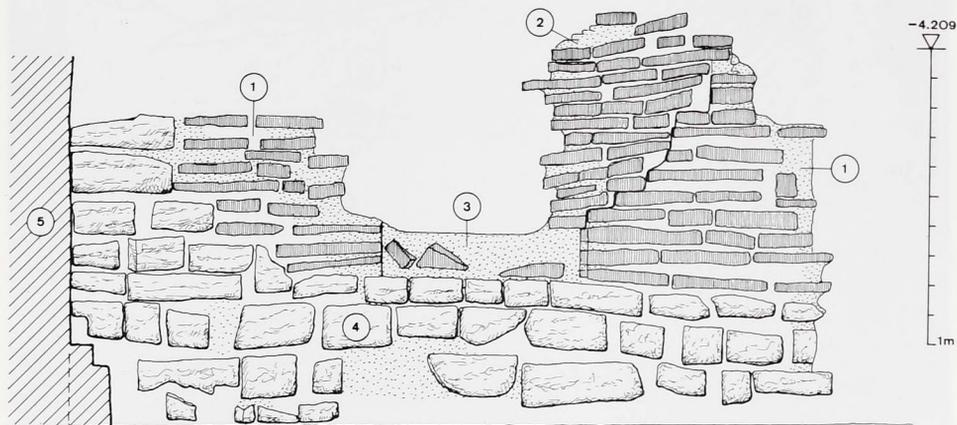


Fig. 9. Elévation du mur 100

1. Partie construite en briques posées à plat.

2. Partie refaçonée de la précédente.

3. Zone de terre brûlée où se trouvait le foyer.

4. Partie construite en pierre.

5. Profil du mur 102.

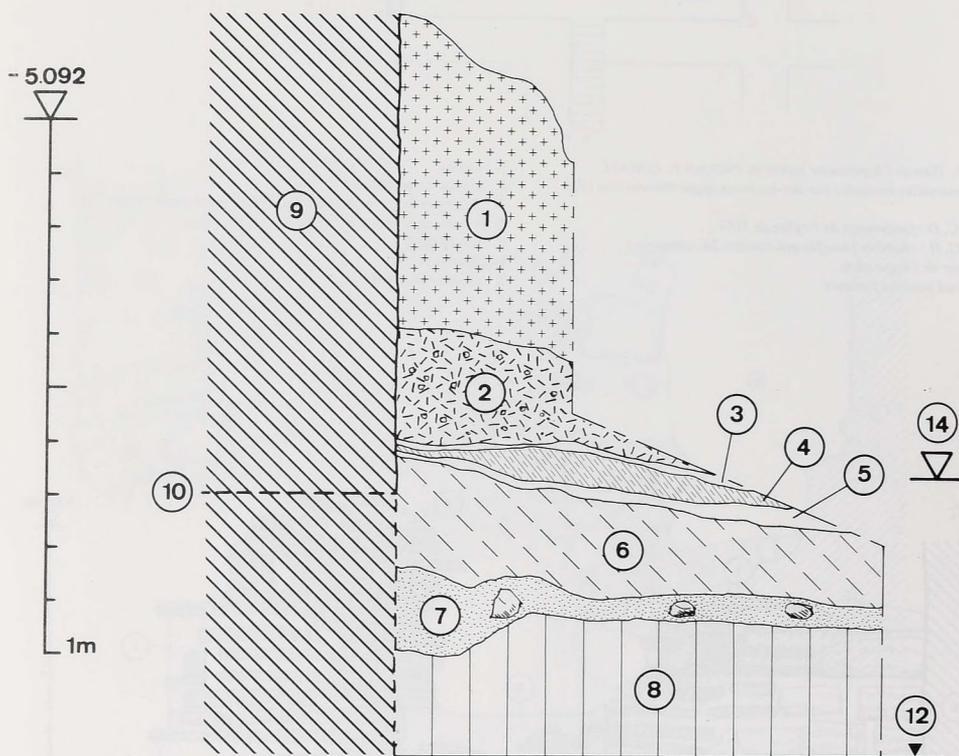


Fig. 10. Coupe 13

1. Remblai de mortier friable contenant des galets.
2. Couche de démolition constituée de limon, de charbons de bois, de déchets de mortier et de fragments de tuiles (couche postérieure à la construction de M102).
3. Sol de béton blanc (sol supérieur).
4. Strate de mortier rouge.
5. Sol de béton blanc (sol inférieur).
6. Couche rapportée de limon, mêlée de déchets de construction.
7. Couche de construction de M100 formée de pierres et de débris de mortier.
8. Limon pur.
9. M100 (mur nord de l'hypocauste).
10. Sommet des fondations de M100.
11. Niveau du sommet des fondations de M102.
12. Niveau du sol posé en 1907.



Fig. 11. Vue générale (côté ouest) de la chambre de chauffe avec praefurnium.



Fig. 12. Vue générale (côté est) de la chambre de chauffe avec praefurnium.



Fig. 13. Sole et murs du praefurnium.



Fig. 14. Canal traversant le mur 28.



Fig. 15. Intérieur de la baignoire avec canal de vidange.



Fig. 16. Face externe, enduite, du mur de la baignoire. Deux ressauts de l'enduit marquent le niveau des sols.

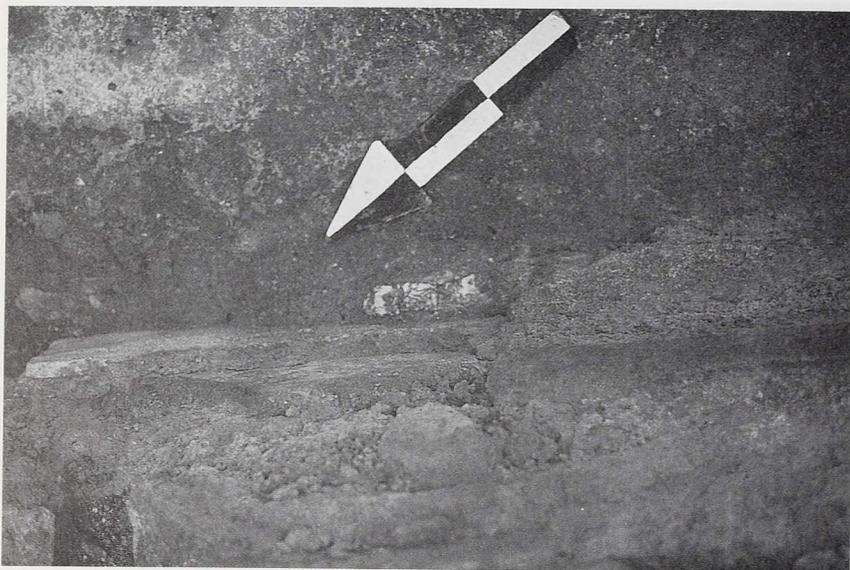


Fig. 17. Détail des enduits muraux de la baignoire avec morceau de marbre.



Fig. 18. Vue générale du système d'hypocauste. Les colonnettes supportaient un sol dallé et bétonné.

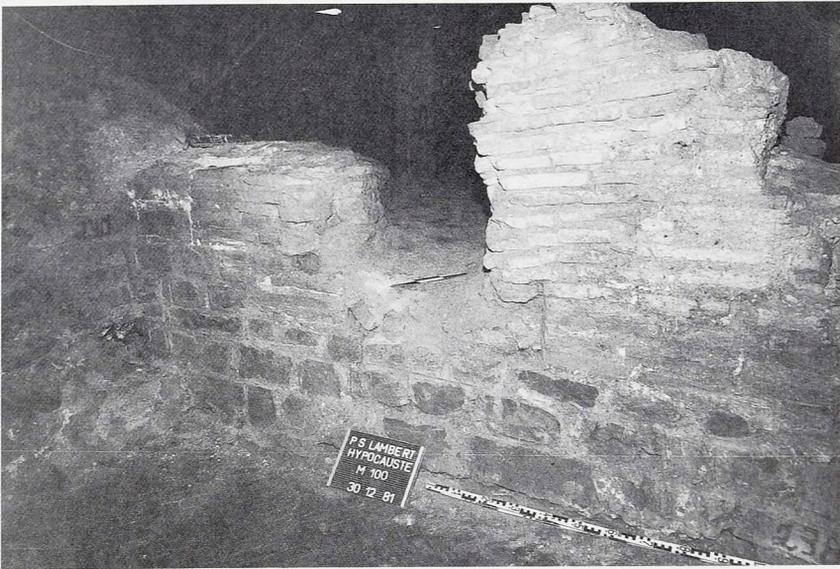


Fig. 19. Face nord du mur 100 avec l'entrée du canal de chauffe.



Fig. 20. Face intérieure du mur 100 avec muret du canal de chauffe.

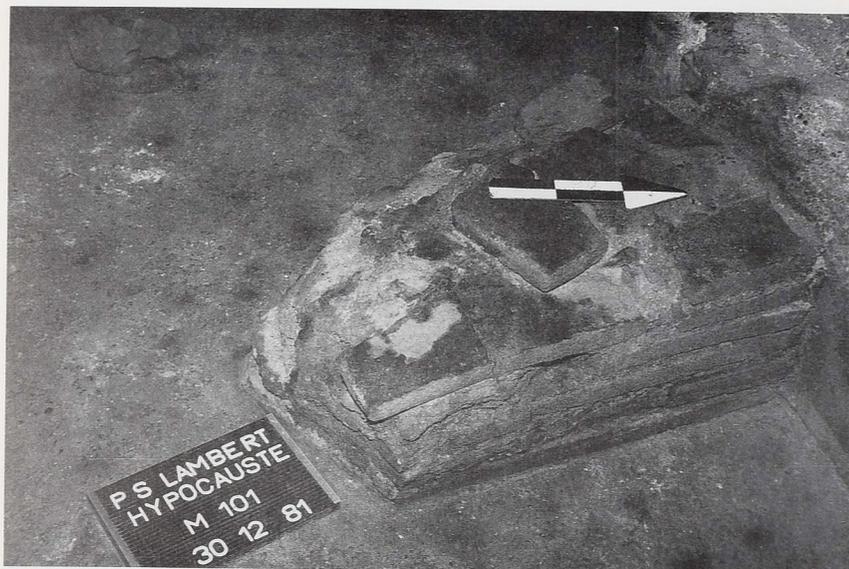


Fig. 21. Muret du canal de chauffe.



Fig. 22. Mur 102, appliqué contre le mur 100, délimitant la chambre de chauffe vers l'est.

## 2. Secteur C

Daniel MARCOLUNGO

Ce secteur, situé dans la partie la plus occidentale de la zone de fouilles, a subi au cours des siècles de multiples et profonds bouleversements, résultant de plusieurs phases de constructions. Outre l'aménagement de diverses sépultures dès l'époque notgérienne, c'est surtout l'installation à l'époque gothique d'un énorme radier de deux mètres d'épaisseur, servant d'assise aux "tours de sable" de la cathédrale, qui a fait disparaître complètement les éventuelles structures d'époque romaine présentes en cet endroit. Seuls quelques déchets de construction (mortier, tuiles, marbres) et de rares tessons (du bas Empire pour la plupart) purent être recueillis dans les couches de remblais et les tranchées de fondation des murs médiévaux.

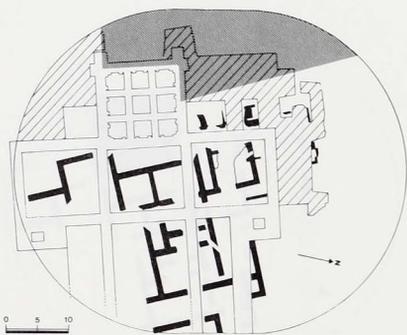


Fig. 23 : Plan de situation du secteur C.

### 3. Secteur D

Daniel MARCOLUNGO

Ce secteur est tout entier compris dans les limites formées par les murs du chœur occidental de l'église ottonienne, bâtie par Notger à la fin du Xe siècle. Les importants travaux de reconstruction et d'aménagement du chœur et de la crypte, à l'emplacement même de l'abside courbe du sanctuaire de saint Hubert, ont totalement détruit les substructions de la villa romaine. C'est notamment le cas de la baignoire froide (secteur B), recoupée par le mur nord du chœur (M18 et M17).

Seuls quelques lambeaux de la couche romaine sous-jacente ont été préservés sous les sols notgériens entre les chaînages orthogonaux divisant la crypte en trois nefs de trois travées. Cette strate, épaisse d'un mètre en certains endroits, était composée d'argile hétérogène et peu tassée, contenant en mélange des déchets de mortier, des fragments de tuiles, des blocs de grès équarris (provenant sans doute de la destruction d'un mur), du charbon d'os, de bois et de terre, quelques ossements, ainsi que des morceaux de "marbres" de construction. Quelques tessons furent également récoltés dans ce niveau et dans les déblais de toute la zone, ainsi qu'une monnaie d'Antonin le Pieux et une pince à épiler en bronze (sans doute du bas Empire).

Dans le croisillon centre-est de la crypte, au sommet de l'argile (limon compact, contenant quelques silex taillés), furent observées les faibles traces d'un empiérement mis au jour dans le sondage 7 sous la croisée du transept (secteur E) et interprété comme soubassement d'un sol romain détruit.

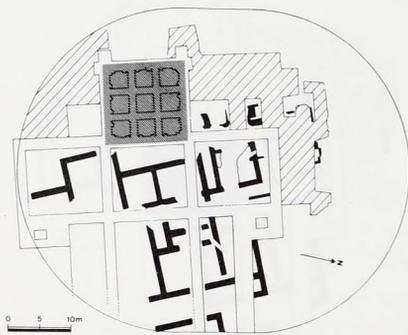


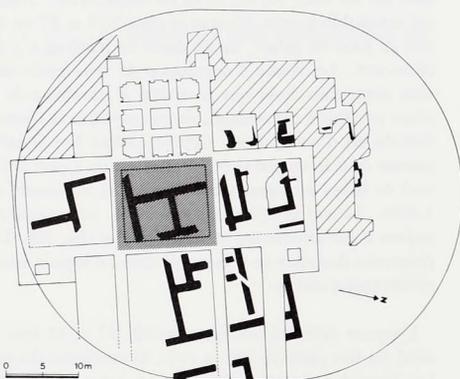
Fig. 24 - Plan de situation du secteur D.

## 4. Secteur E

Catherine TILKIN-PETERS

### 1. SITUATION GÉNÉRALE (fig. 25)

Localisé à la croisée du transept, le secteur E se trouve bien délimité par quatre murs de fondation notgériens : M15, 41, 89 et 86. Il comprend une série de murs romains suivant une orientation identique à celle des autres murs de la villa dégagés dans les différents secteurs, légèrement obliques par rapport à l'axe des constructions postérieures. Ils furent recoupés successivement par les quatre murs précités, par d'autres fondations plus légères venues s'appuyer sur ceux-ci (M39 et 40) et par la pose de plusieurs canalisations récentes.



### 2. PLANIMÉTRIE, ALTIMÉTRIE ET APPAREIL (fig. 26)

Le rectangle formé par la croisée du transept de la cathédrale contient trois murs orientés nord-est/sud-ouest (M81, 91 et 87) et deux autres orientés nord-ouest/sud-est (M42 et 88), apparemment liés les uns aux autres, délimitant des espaces carrés ou rectangulaires dont la fonction reste inconnue. Certains angles furent entièrement ou partiellement détruits comme ceux que formaient peut-être les murs 91 et 88 et les murs 87 et 42. Leur élévation est conservée parfois jusqu'à 2m de hauteur mais aucune ouverture n'apparaît, indiquant l'existence d'un passage ou d'une porte. Seule l'extrémité nord du mur 42, malheureusement en partie détruite par la construction de M41 et M40, présente un pan coupé dont le parement oblique est construit en briques. Il s'agissait peut-être de l'ouverture d'un soupirail (fig. 33).

Epais de 0,90m en moyenne, les murs possèdent une semelle de fondation formée de 3 ou 4 assises de pierres placées le plus souvent en oblique dans l'argile, sans mortier et parfois en léger ressaut par rapport à l'aplomb du mur : le sommet du ressaut de M87, construit là où le parement est déjà bien appareillé, est à l'altitude moyenne de - 4,77m (fig. 34). En élévation, ces structures se composent de deux parements de petits blocs de grès bien équarris et disposés en assises régulières et, entre eux, d'un blocage de petites pierres informes noyées dans le mortier.

Fig. 25 : Plan de situation du secteur E

Les parements ouest de M42 et nord de M81, dont l'angle est conservé sur plus de 2m de hauteur, présentent un revêtement soigné (fig. 35 et 36). Les murs, préalablement enduits d'un mortier rose et dont les joints furent soulignés par une pointe, furent ensuite, dans la même phase ou lors d'une phase ultérieure, revêtus d'une deuxième couche d'enduit rose, lissé et peint en rouge sombre. Le premier enduit était peut-être une préparation au second. L'angle des deux murs étant assez bien conservé, ainsi que son enduit, il fut découpé en 1981 et conservé avec les autres vestiges enlevés dans les bains et l'hypocauste ainsi qu'une partie des fondations de la crypte notgérienne (voir chapitre 5). Des fragments de cet enduit mural furent mis au jour lors de la fouille du sondage 7.

Les traces d'un sol préparé d'époque romaine n'ont été relevées qu'à l'intérieur de cet angle nord-ouest des murs 81 et 42. A la base de ceux-ci, l'enduit mural présentait une préparation de mortier blanc et formait deux bourrelets successifs suggérant le départ de deux sols superposés respectivement à des altitudes de -5,29m et -5,42m. La fouille a révélé la présence d'une couche de blocailles de grès en dessous de ces niveaux au pied des murs et dans tout le sondage 7 (fig. 37), ainsi que dans le

croisillon centre-est de la crypte. Il s'agissait peut-être d'une préparation de sol. Au-dessus de cet empièchement irrégulier se trouvait un important dépôt de matériel romain, tandis qu'en dessous, le limon ne contenait plus que des matériaux de construction épars et des silex taillés. Cet empièchement se situe à une altitude moyenne de -5,75m.

Plusieurs sondages furent pratiqués dans l'espace délimité par les murs 91, 42, 87 et 88 (S8-S9-S10). Aucun sol semblable à ceux découverts dans S19 et S7 ne fut mis au jour; de même, aucun dépôt de matériel n'y fut découvert. Le niveau d'occupation de cette pièce était sans doute plus élevé que le niveau d'arasement de la place (-4,00m à cet endroit), ce qui explique la disparition du sol d'occupation. Celui-ci devait être installé, comme dans le secteur G (voir infra) sur un apport artificiel de loess atteignant une épaisseur minimale de 1,50m. Le sol primitif, sous le loess, se situe à cet endroit à une altitude moyenne de -5,45m (fig. 30). Les parements des murs ne présentent dans cet espace aucun revêtement d'enduit.

L'espace délimité par les murs 88, 87 et 42 vers le nord fut fort perturbé par la pose de conduites de gaz. Les faces des murs de cette pièce ne présentent aucune préparation d'enduit et le sol d'occupation contemporain de ces constructions ne fut pas mis au jour. Peut-être y eut-il là également un dépôt de loess qui surélevait le sol à l'époque romaine, ce qui expliquerait l'absence totale de matériel.

Seule une petite zone d'occupation fut dégagée dans la partie nord-ouest du sondage 2. Un foyer (fig. 26,5), posé directement sur l'argile, a cuit celle-ci sur une petite surface rectangulaire comprise entre deux constructions fort mal conservées, doublant le parement du mur 42 et maintenant un blocage informe et de l'argile entre eux. Vers le nord, seule sa trace subsiste sous forme de plaques de mortier incrustées dans l'argile. D'autre part, le mur 54, encore plus abîmé, limite le foyer vers l'est. Il n'en subsiste que quelques pierres du parement est et une trace de mortier dans l'argile vers l'ouest. Le tout fut recoupé par la tranchée de fondation du mur 41. La coupe 49 montre que la surface brûlée est à la fois superposée au limon en place et à une couche d'argile claire (loess) vraisemblablement rapportée mais beaucoup moins importante que dans les autres pièces où son épaisseur pouvait atteindre 1,50m.

Aucun dépôt romain en général et aucun matériel lié au foyer en particulier ne fut découvert dans cette pièce et, vu la faible épaisseur de la couche brûlée, les résultats de l'analyse archéomagnétique du Centre de Physique du Globe de l'I.R.M. à Dourbes doivent être considérés avec une grande prudence (1), la datation paraissant la plus probable étant le Ve siècle. Les murs 49 et 54 sont soit contemporains, soit légèrement postérieurs au mur

romain 42, qu'ils aient été construits à l'époque romaine, dans une éventuelle seconde phase d'occupation, ou au tout début du haut moyen-âge, avant la construction de la première église. Le foyer est situé à une altitude de -5,52m.

Les murs romains 42, 81 et 91 portent en certains points de leur arasement des restes de deux bétons de sols encore en place, superposés et dont l'inférieur, rose, présente des traces d'incendie. Semblables à ceux découverts dans le secteur G et situés au même niveau, ils furent identifiés par leur stratigraphie comme ayant appartenu à l'édifice pré-notgérien : ici, ils sont recoupés par le mur 86, notgérien.

### 3. STRATIGRAPHIE

Les séquences stratigraphiques sont très différentes suivant qu'on se trouve à l'ouest ou à l'est de M42 ou au sud ou au nord de M87.

Seule la zone fouillée à l'ouest de M42 (fig. 27) présente en coupe un dépôt de matériel romain (coupe 16, n°5) superposé à un niveau de sol détruit (coupe 16, n°6) et à l'empièchement, peut-être préparation du sol (coupe 16 n°8). L'argile du niveau de sol contenait de nombreux fragments de crépi peint comme celui qui recouvrait encore partiellement la face ouest du M42 à cet endroit et des fragments de tuiles. Au-dessus de ces niveaux, une épaisse couche d'argile foncée (coupe 15 n°4) contenait à sa base un grand nombre de tuiles effondrées et du mortier de joints d'*imbrices* ainsi qu'une forte concentration de charbon de bois. Il s'agit vraisemblablement de la couche de destruction du bâtiment.

Le dépôt romain, entamé par une perturbation récente, apparaît également dans la coupe 23 (fig. 28, n°4), superposé à un empièchement (n°5), lui-même surmontant une argile presque stérile, qui ne contient plus de matériel romain. Cet empièchement se trouve juste au-dessus du niveau du ressaut de fondation du mur 42.

La coupe 13 (fig. 28) montre une séquence stratigraphique complète des niveaux supérieurs au sol romain bétonné situé à l'ouest de M42 : le mur 86 (n°13), notgérien, recoupe les deux niveaux de sol bétonnés pré-notgériens (n°3,4), superposés à l'arasement du mur romain (n°12). Le niveau de sol romain (n°9) est marqué par un bourrelet à la base du revêtement mural rose, au-dessus d'un crépi mural blanc (n°10) placé là vraisemblablement comme préparation sous le niveau du sol bétonné.

La coupe 15 montre la différence entre la zone ouest de M42 où le sol contemporain du mur apparaît sous un dépôt de céramique et sous forme de bourrelets de béton à la base des crépis des murs (n°8), et la zone est où, malgré de nombreuses perturbations postérieures, on

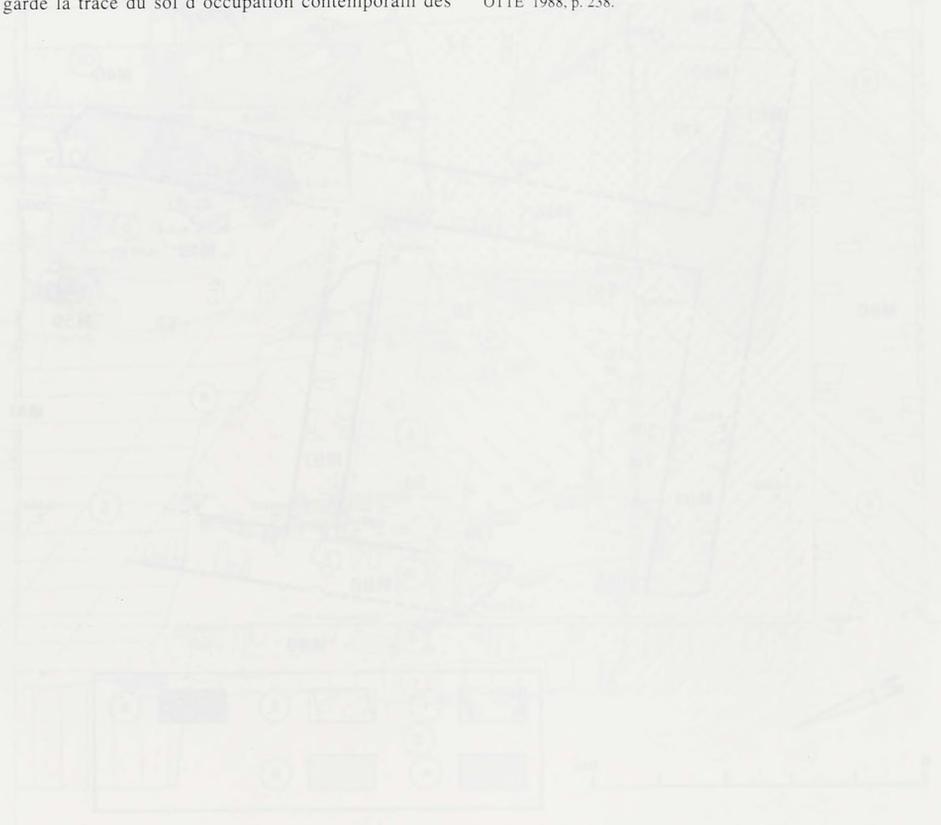
peut voir, superposé au limon colluvié naturel, un épais dépôt artificiel de loess totalement pur (n°2) qui devait, comme dans le secteur G, porter un sol bétonné romain, mais qui a été entamé trop profondément pour en garder la trace.

Par contre, comme le montrent les coupes 49, 50 (fig. 31, n°3) et 17 (fig. 32, n°7), relevées au nord du mur 87, la couche de loess rapporté au-dessus de l'argile en place est ici beaucoup moins épaisse. Malheureusement, la zone est une nouvelle fois trop perturbée pour avoir gardé la trace du sol d'occupation contemporain des

murs 87, 88 et 42. Seul est conservé le niveau d'un foyer (coupe 49, n°4) contemporain du mur 49 (coupe 17, n°10). Le niveau correspondant au foyer, dans la coupe 17 (sommets 6) est superposé à une couche d'argile foncée contenant des fragments de tuiles romaines, elle-même superposée à un loess rapporté. Sous ce loess se trouve le limon en place contenant quelques silex épars mais aucun matériel romain.

Note

(1) J.J. HUS et R. GEERAERTS. *Etude archéomagnétique*, dans OTTE 1988, p. 238.



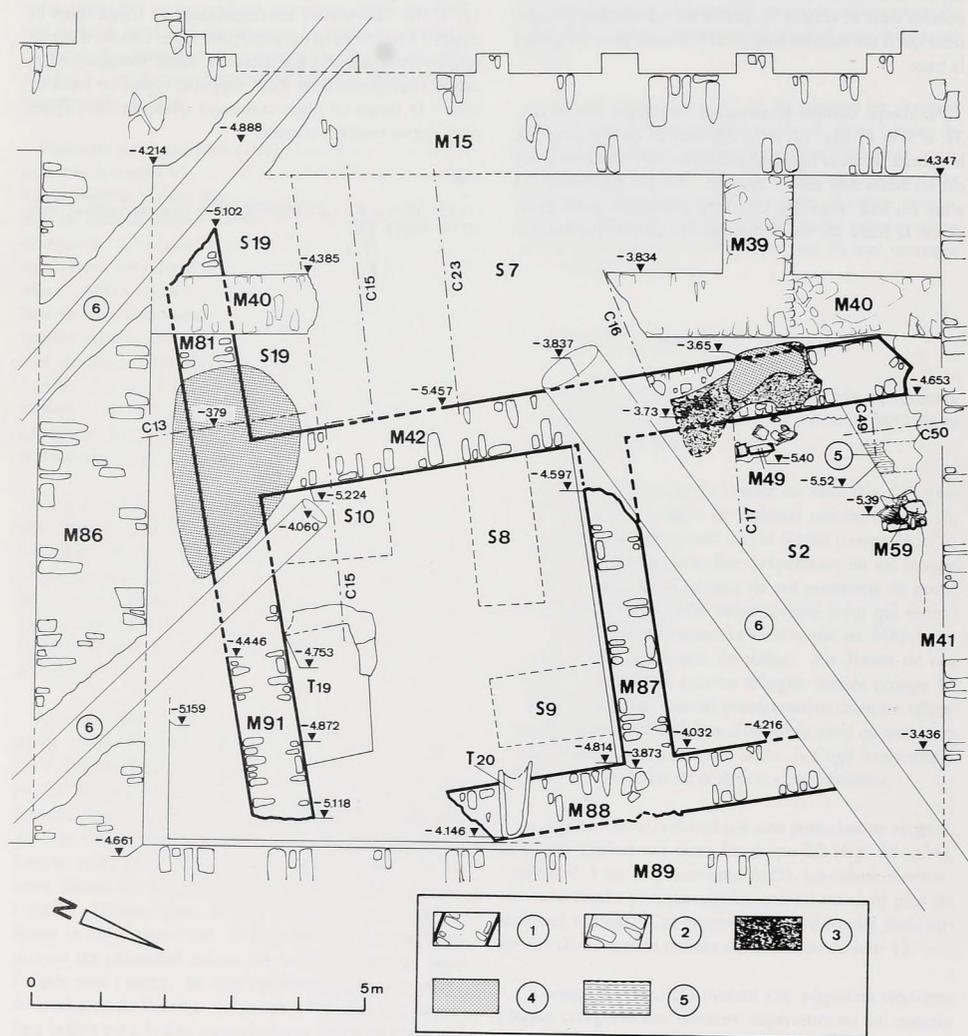


Fig. 26. Plan général du secteur E

1. Structures romaines.
2. Structures médiévales.

3. Sol bétonné médiéval inférieur.
4. Sol bétonné médiéval supérieur.
5. Foyer.
6. Conduites modernes.

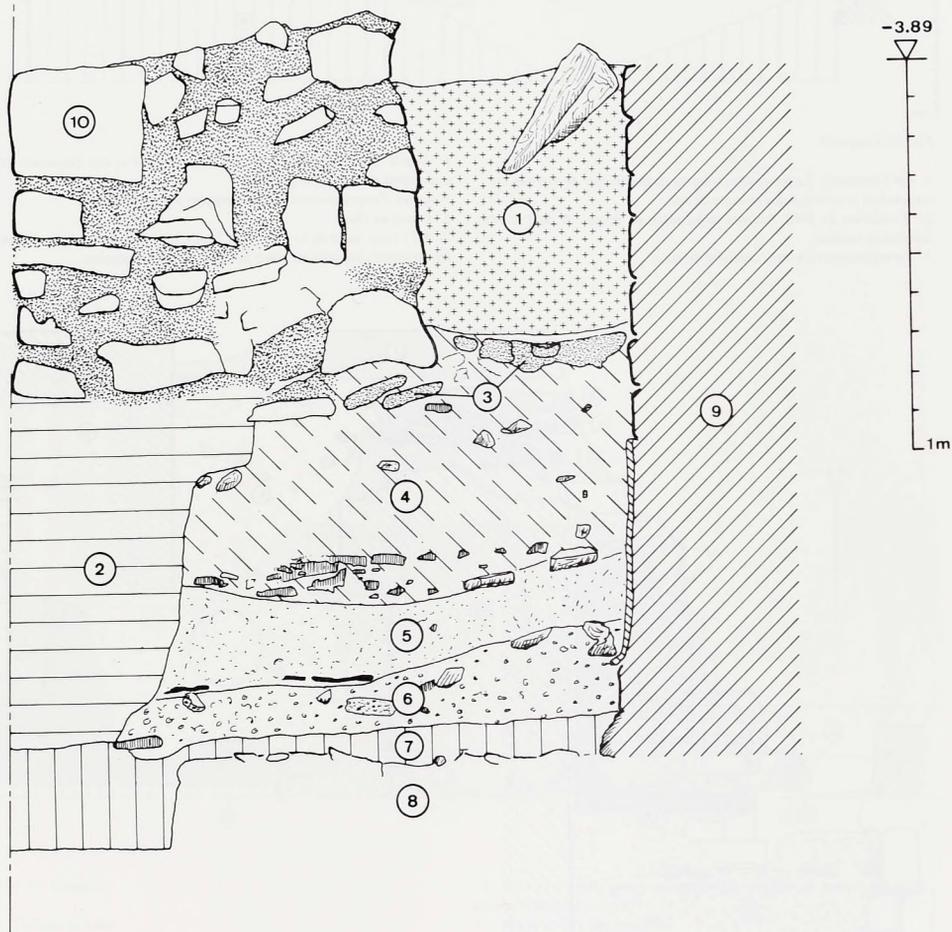


Fig. 27. Coupe 16

1. Remblai contemporain de M40.
2. Tranchée de fondation de M40.
3. Morceaux de béton romain effondré, englobés dans la couche d'effondrement n°4.
4. Couche d'effondrement, de couleur brun gris foncé, contenant du matériel romain (fragments de tuiles, vers le bas, mortier de joint d'imbrices) et du charbon de bois.
5. Couche de couleur ocre contenant un abondant matériel archéolo-

gique romain, des fragments de tuile, du mortier, des cailloux. A la base apparaît une fine lentille de charbon de bois.

6. Niveau d'effondrement renfermant des morceaux d'enduits peints, des fragments de tuiles et de béton. Cette couche passe sous M40 et M39 sans être recoupée.
7. Limon argileux.
8. Empièrrement romain.
9. M42 (romain) montrant un placage d'enduit peint encore en place.
10. M40 médiéval.

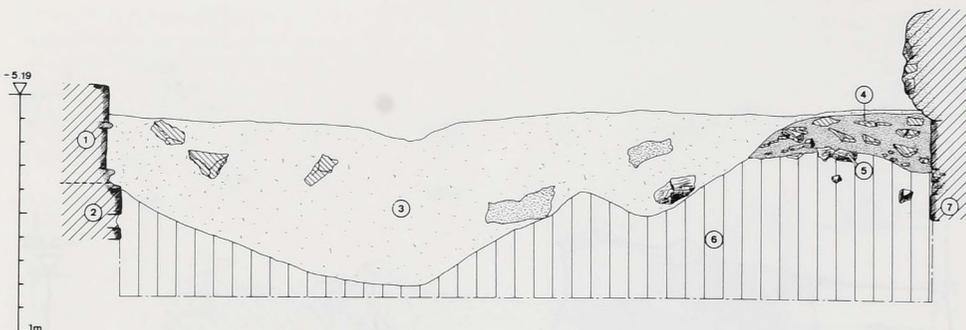


Fig. 28. Coupe 23

1. M42 (romain). Le parement conserve deux ressauts de mortier correspondant peut-être à des niveaux de sol.
2. Fondation de M42, laissant apparaître un niveau de mortier au sommet du ressaut.
3. Perturbations récentes (conduite de gaz).

4. Dépôt romain contenant de nombreux tessons et des fragments de tuiles dans une argile brun-foncé.
5. Restes d'empierrement romain (support de sol bétonné?).
6. Limon en place.
7. M15 (mur ouest de la croisée du transept), présentant une fondation étroite contre laquelle viennent buter les couches romaines.

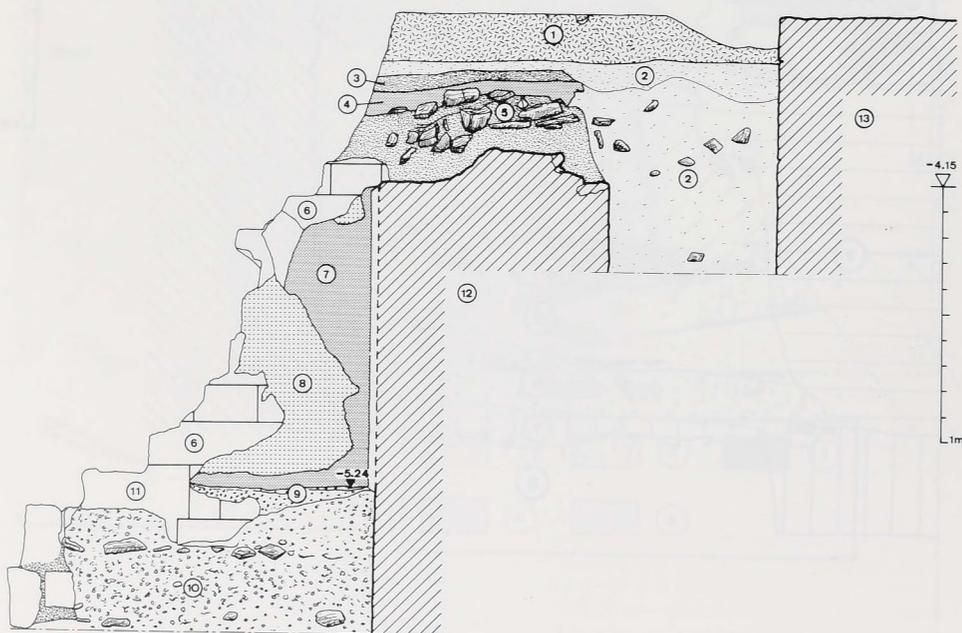


Fig. 29. Coupe 13

1. Couche d'argile rapportée, supportant un reste d'empierrement.
2. Tranchée de fondation de M86, surmontée d'un sol de travail.
3. Béton jaune blanchâtre.
4. Béton rose présentant des traces d'incendie.
5. Maçonnerie supportant les deux bétons et surchargeant M42 et M81, et argile contenant des débris romains.
6. Première phase d'aménagement de M42 : joints des blocs soulignés à la dague.

7. Seconde phase d'aménagement de M42 : enduit lissé et peint en rouge vif.
8. Couche de support de l'enduit lissé, effondré à cet endroit.
9. Retour horizontal de l'enduit n°7, indiquant le niveau de sol (rehaussé) de la seconde phase d'aménagement de M42.
10. Béton de l'exhaussement du sol lors de la seconde phase d'aménagement de M42.
11. M42 (romain).
12. M81 (romain).
13. M86 (mur sud de la croisée du transept).

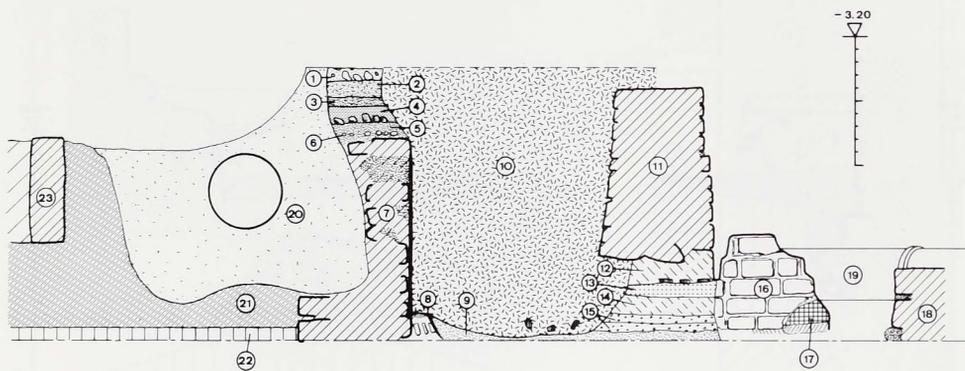


Fig. 30. Coupe 15

1. Déblais récents.
2. Couche d'argile.
3. Béton blanc jaune.
4. Béton rose brûlé, posé sur un empierrement.
5. Couche d'argile mêlée de déchets de grès.
6. Strate de déchets de chaux.
7. M42 (romain), en moellons de grès rejointoyés au mortier rose et revêtu sur sa face ouest d'un enduit lissé, peint en rouge et formant un retour au niveau du sol.
8. Reste de sol romain posé sur un empierrement.
9. Couche de blocailles et de mortier.
10. Epais remblais récents, parsemés de fragments de tuiles à la base et traversés de lentilles d'argile.
11. M40.

12. Niveau d'argile foncée contenant du charbon de bois et des fragments de tuiles à la base.
13. Argile brun clair stratifiée.
14. Argile brun foncée contenant des fragments de tuiles et de charbon de bois.
15. Strates superposées d'éboulis contenant des débris de chaux et des graviers.
16. M81 (face nord), laissant apparaître son rejointoyage dagué au mortier rose et le retour horizontal de l'enduit peint au niveau du sol.
17. Plaque d'enduit rouge encore en place sur M81.
18. M15 (mur ouest de la croisée du transept).
19. Conduite d'eau.
20. Tranchée de la conduite de gaz.
21. Couche de limon clair (loess).
22. Argile foncée sous la surface du sol romain, limon en place.
23. Tombe 19.

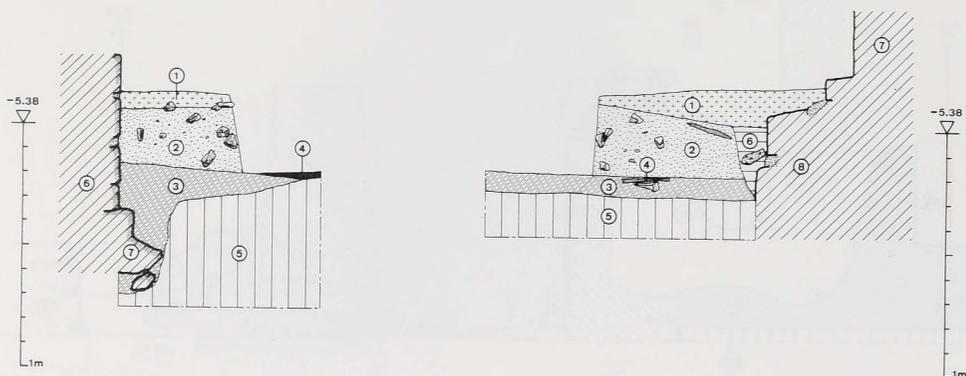


Fig. 31.

*Coupe 49*

1. Couche d'argile brun foncé contenant de rares vestiges gallo-romains épars (tuiles, graviers, déchets de mortier). Il s'agit d'un remblai d'époque médiévale.
2. Remblai d'argile brun clair, mêlée d'abondants débris romains (fragments de tuiles, déchets de mortier, enduits lissés) et des charbons de bois (couche romaine).
3. Couche d'argile plastique et stérile de couleur brun clair (loess), surmontée d'une trace de mortier et contenant quelques silex.
4. Surface rougeie (brûlée) au sommet de l'argile et du limon.
5. Limon brun foncé, stérile, en place sur le tuf.
6. M42.
7. Fondations de M42.

*Coupe 50*

N.B. La numérotation des couches se réfère à la coupe 49.

1. Ch. 1.
2. Ch. 2. Elle ici est traversée par une lentille de chaux.
3. Ch. 3
4. Surface de mortier en place, posée sur des pierres de grès.
5. Ch. 5.
6. Argile brun foncé contenant des restes de maçonnerie, dont un fragment de béton de sol rose ("pré-notgérien") (tranchée de fondation de M41).
7. M41 (mur nord de la croisée du transept).
8. Fondations de M41.

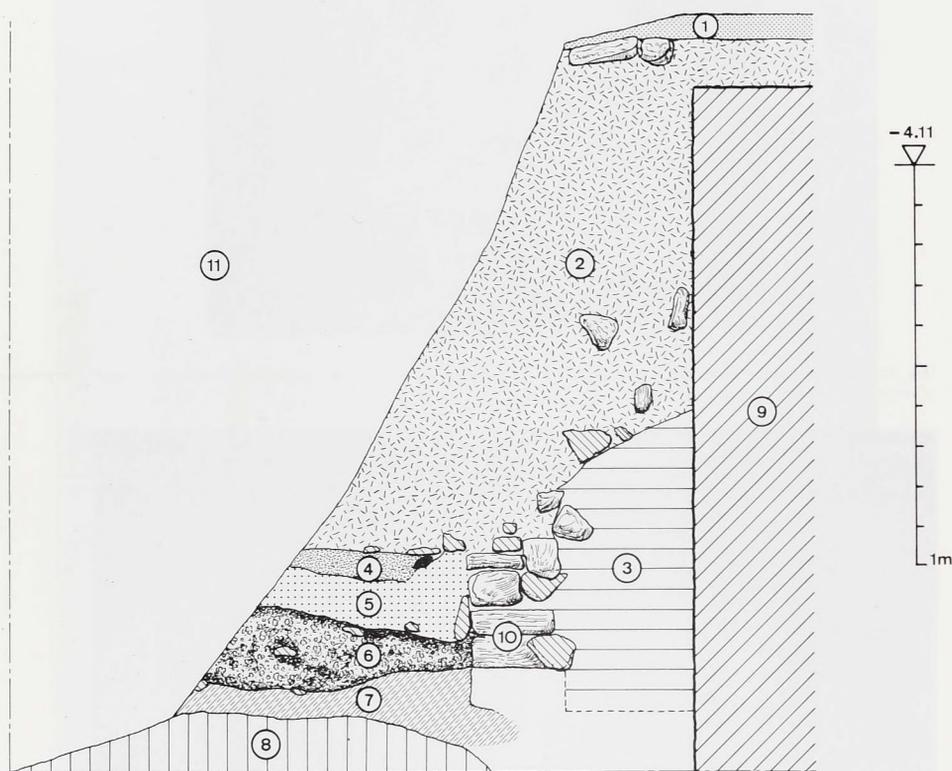


Fig. 32. Coupe 17

1. Béton rose de sol "pré-notgérien".

2. Remblai argileux brun foncé contenant des déchets de construction romains, dont des morceaux de pierres et de tuiles, en concentration plus forte à la base de la couche.

3. Argile brun clair (tranchée de fondation de M42?).

4. Lentille de mortier mêlé de limon et de sable.

5. Sable jaune rapporté.

6. Couche de terre brûlée contenant de nombreux charbons de bois (traces de foyer romain, postérieur à M49).

7. Argile brun clair rapportée (loess). Limon en place, brun foncé vers le haut et gris vers la base, contenant quelques silex épars.

9. M42 (romain).

10. M49, parallèle à M42, formé d'un parement unique sur quelques assises et d'un blocage grossier vers M42, dans lequel apparaissent quelques morceaux de tuiles.

11. Destructons récentes.



Fig. 33. M 42, pan oblique construit dans l'épaisseur du mur, à l'endroit de sa rencontre avec les murs médiévaux, laissant supposer la présence d'une ouverture (en bas, au centre).



Fig. 34. M 87, fondations irrégulières, non maçonnées puis élévation bien appareillée avec léger ressaut au-dessus de la troisième assise de pierres.

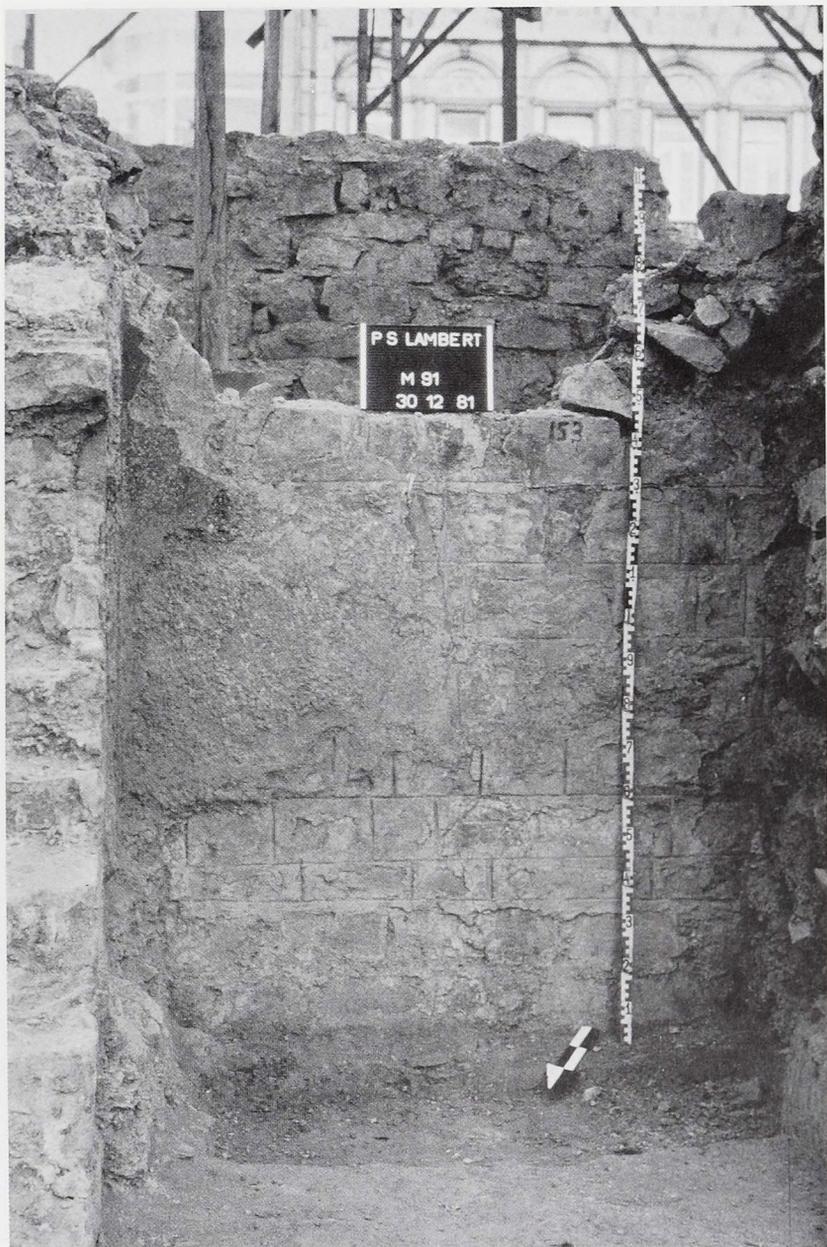


Fig. 35. Parement rejointoyé et crépis de la face nord de M 81.



Fig. 36. Angle des murs 42 et 81 (erreur sur le panneau). On aperçoit nettement les deux phases de revêtement: le rejointoyage à la dague est recouvert d'un enduit peint.

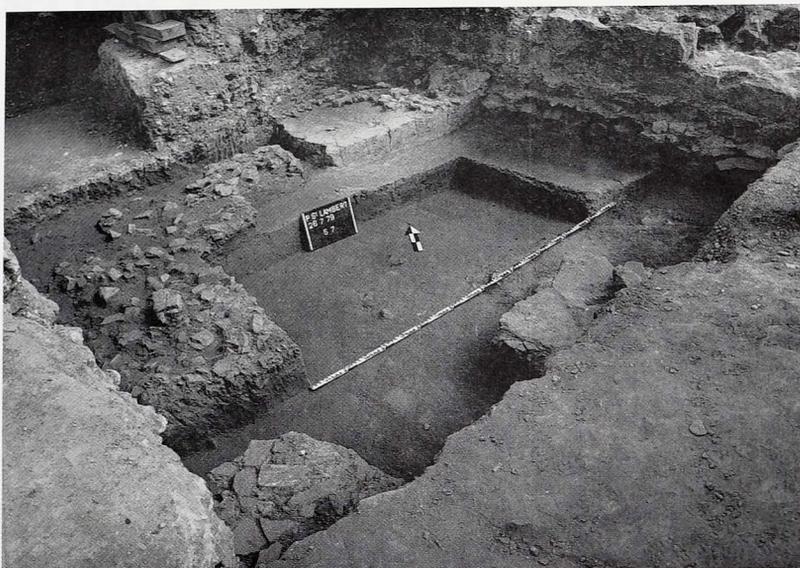


Fig. 37. Sondage 7, empierrément préparation de sol.

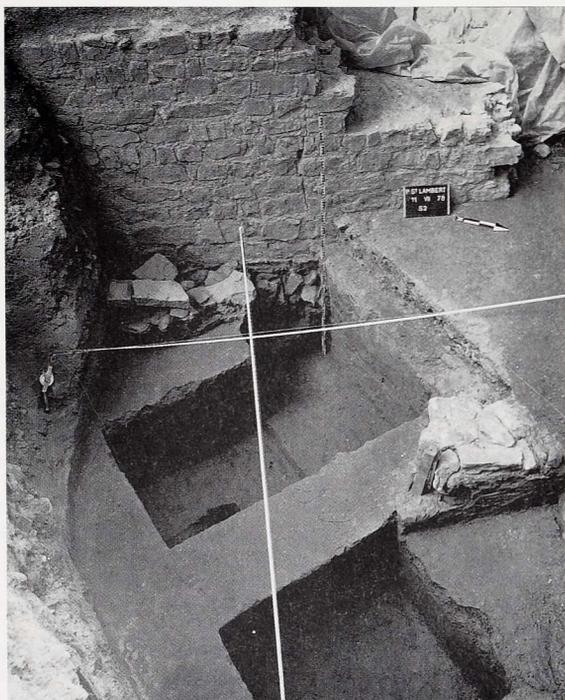


Fig. 38. Sondage 2, restes des murs 49 et 54.

# 5. Secteur F

Daniel MARCOLUNGO

## 1. SITUATION GÉNÉRALE (fig. 39)

Situé dans la partie la plus méridionale de la place, le secteur F est limité au nord par les murs sud de la crypte et de la croisée du transept, à l'est par le mur oriental du bras sud du transept, à l'ouest et au sud par la voirie actuelle. Les substructions de la villa sont toutes localisées dans le bras sud du transept, où elles étaient recouvertes par les constructions postérieures, ainsi que par les tranchées des conduites d'eau alimentaire.

Les quelques sondages profonds qui furent ouverts dans cette zone ont notamment permis de retrouver les niveaux de sol d'époque romaine.

## 2. PLANIMÉTRIE, ALTIMÉTRIE, APPAREIL (fig. 40)

Trois murs ont été mis au jour dans ce secteur : les murs 121 et 84 de direction sud-est/nord-ouest, viennent se greffer à angle droit de part et d'autre de M85 de direction sud-ouest/nord-est. L'angle formé par les murs 84 et 85 ayant été détruit lors de l'installation du massif 82, peut-être d'époque romaine, il n'est pas possible de déterminer si le mur 85 se prolongeait vers l'ouest.

Larges de 0,88m (3 pieds), ces murs sont construits dans le même appareil régulier de petits blocs de grès équarris liés au mortier, en parement d'un remplage hétérogène de mortier et de matériaux divers.

Ils reposent sur des assises irrégulières de grosses pierres superposées sans liant dans une étroite tranchée de fondation qui entame le limon en place. Le sommet de ces fondations est à -6,00m et sur M85, il est marqué d'un léger ressaut de mortier gris friable.

Sur la face nord de M85 et la face est de M84, le parement a subi deux traitements différents : au-dessus du niveau d'occupation, sis à l'altitude de -5,70/5,80 m, les blocs sont soigneusement rejointoyés au mortier, alors que ce n'est pas le cas au-dessous de ce niveau.

Dans l'angle formé par M85 et M121 (à l'ouest de ce dernier), ont été conservées à la base des murs des traces d'un bel enduit lissé, peint en rouge foncé. Celui-ci

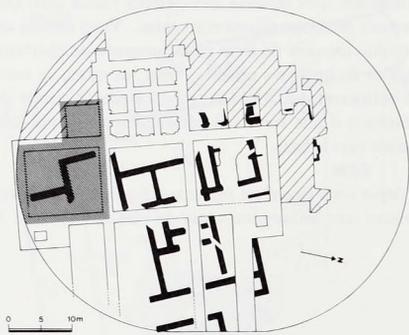


Fig. 39. Plan de situation du secteur F.

recouvrait un premier placage sur lequel étaient tirés au fer les joints des blocs de parement.

Des niveaux de sol sont visibles dans les sondages, notamment sous la forme d'un empierrement irrégulier dans les sondages 23 et 15, où il se trouve à l'altitude de -5,80m environ (fig. 44).

A l'ouest de M84 fut dégagée une petite surface de mortier de sol formé de deux couches de mortier blanc enserrant une strate de mortier rose : ce béton est très semblable à celui dont des morceaux furent découverts entre M40 et M42 dans la croisée du transept.

Dans le sondage 14, à l'ouest du mur 80, apparaissait à la profondeur de -6m environ un éboulis de tuiles romaines mêlées de charbons de bois. On y trouve également des plaques d'enduits peints, à plat à -6,08m et des déchets de marbres et de mortier gris et rose. Ce mortier provient probablement de la destruction d'une petite maçonnerie présente vers le centre du sondage et dont un autre fragment surchargeait en partie le mur 85 (= M93). Ce dernier fragment est associé à une petite surface de mortier lissé rosâtre formant un béton de sol dont de grandes surfaces ont été mises au jour dans le secteur G. Ces vestiges appartiennent sans doute au premier édifice religieux du haut moyen-âge.

### 3. STRATIGRAPHIE

Dans le sondage 15, la première couche relevée dans les coupes 29 et 30 (fig. 42 et 43) est formée par la puissante masse de loess stérile. Elle surmonte directement les restes d'un empierrement irrégulier constitué de petites pierres de grès encore englobées vers M85 dans un mortier gris très friable : cet empierrement correspond au premier sol d'époque romaine à cet endroit. Par dessous apparaît une couche d'argile brune très compacte contenant des silex naturels, des cailloux roulés ainsi que des tessons protohistoriques et romains. Vient ensuite un apport alluvionnaire de terre grise parsemée de charbons de bois et de quelques tessons. Vers les murs, se marquent nettement des zones de gley, cernées d'oxyde de fer résultant d'une forte humidité qui a provoqué leur migration vers le bas.

Le dépôt sous-jacent est également formé d'argile alluvionnaire très homogène mais de couleur brune : il

contient encore des charbons de bois, des silex et des tessons préhistoriques, mais aussi des fragments de grès brûlés et des galets (1).

Dans la partie méridionale du secteur, le niveau d'arasement du mur 121 était surmonté d'une épaisse couche d'éboulis provenant de la destruction des bâtiments : *tegulae* et *imbrices*, fragments de rondelles d'hypocauste, de torchis brûlé. Quelques tessons furent également récoltés.

#### Note

(1) Des prélèvements de sédiments pour l'analyse pollinique ont été effectués dans la coupe 29 du sondage 15. Les spectres n'enregistrent que de faibles variations qui ne semblent pas attribuables à l'influence humaine. Voir les commentaires de J. HEIM dans OTTE, 1988, pp. 242-245, fig. 149 et tableau II.

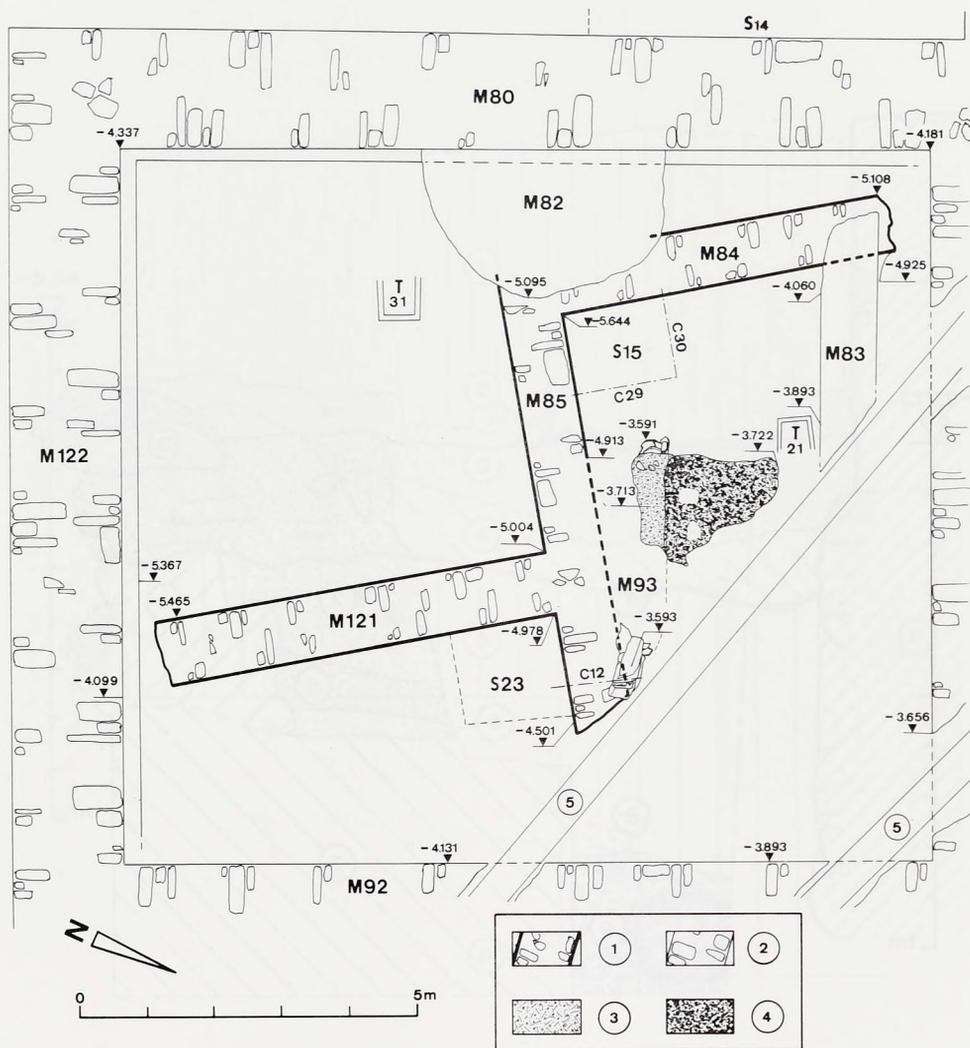


Fig. 40. Plan général du secteur F.

- 1. Structures romaines.
- 2. Structures médiévales.

- 3. Maçonnerie du haut moyen-âge.
- 4. Sol bétonné du haut moyen-âge.
- 5. Conduites modernes.

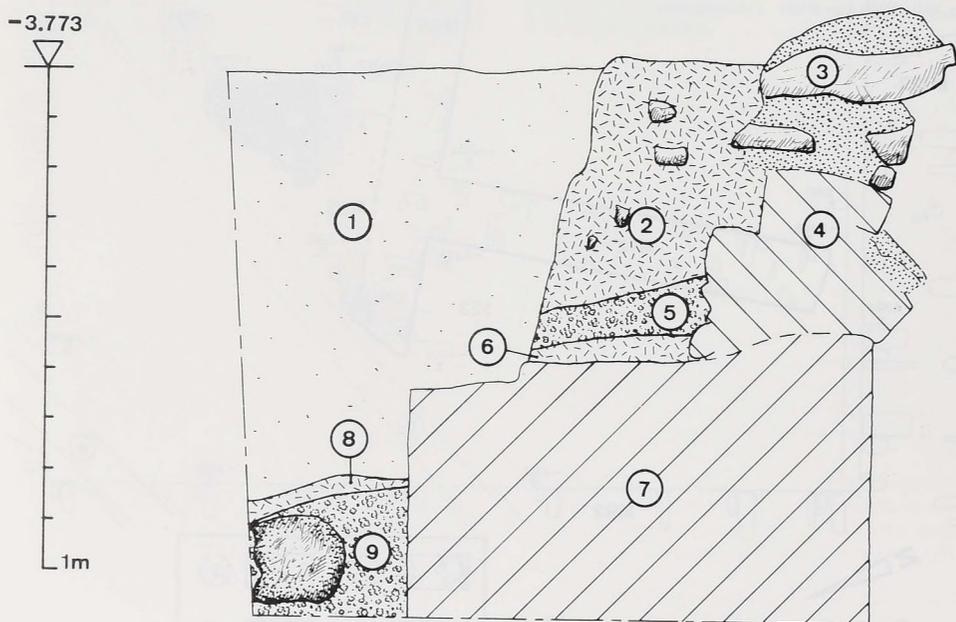


Fig. 41. Coupe 12

1. Tranchée de 1907.
2. Couche rapportée d'argile brune, parsemée de nodules de mortier brun jaune et collée contre la face sud de M93.
3. Surcharge de M93, formée de blocs de pierre liés au mortier blanc gris.

4. M93 (haut moyen-âge) superposé à M85.
5. Niveau brun noir, légèrement sableux.
6. Limon argileux brunâtre, traversé de lentilles grises.
7. M85 (romain).
8. Limon argileux.
9. Niveau brun noir, contenant des blocs effondrés enrobés de mortier.

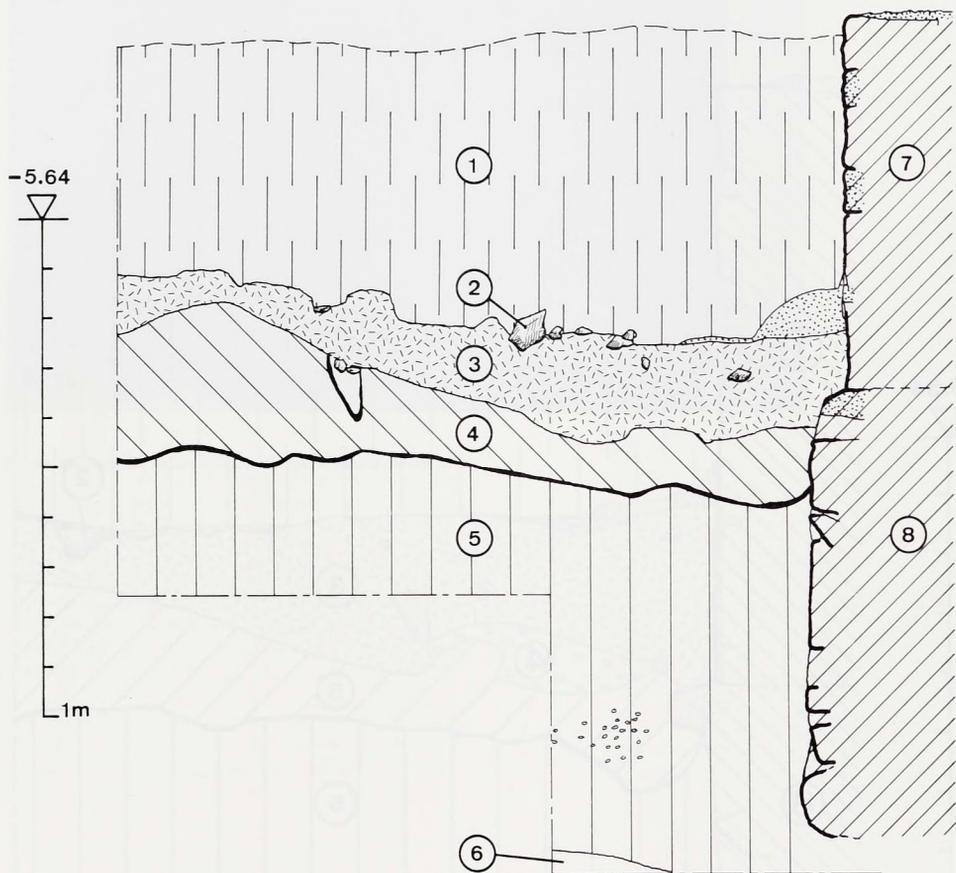


Fig. 42. Coupe 29

1. Epaisse couche de loess stérile, de couleur jaune et de texture fine et homogène.
2. Restes d'un empierrement très irrégulier formé de petites pierres de grès (sol romain). Près de M85, ces pierres sont enrobées de mortier gris très friable contenant des petits galets.
3. Couche rapportée d'argile brune, plastique et très compacte, contenant quelques silex et des tessons romains et protohistoriques.
4. Apport alluvionnaire de terre grise plus claire vers le mur et parsemée de charbon de bois et de quelques fragments de terre cuite. A la base de cette couche, apparaît un cerne très marqué d'oxydes de fer déposés par migration et également présent autour d'une poche allon-

née traversant la strate (trou de piquet?).

5. Couche de terre argileuse alluvionnaire de couleur brune, très homogène et contenant quelques charbons de bois, des silex et des morceaux de grès (parfois brûlés) ainsi que quelques tessons préhistoriques. Vers le bas du dépôt apparaît une poche de très petits galets roulés.
6. Traces de particules blanchâtres (tuf).
7. M85, formé de moellons calcaires équarris, liés au mortier gris assez dur.
8. Fondations de M85, constituées de lits de pierres déposées dans la terre brune. Un léger ressaut de mortier gris friable marque le sommet de ces fondations.

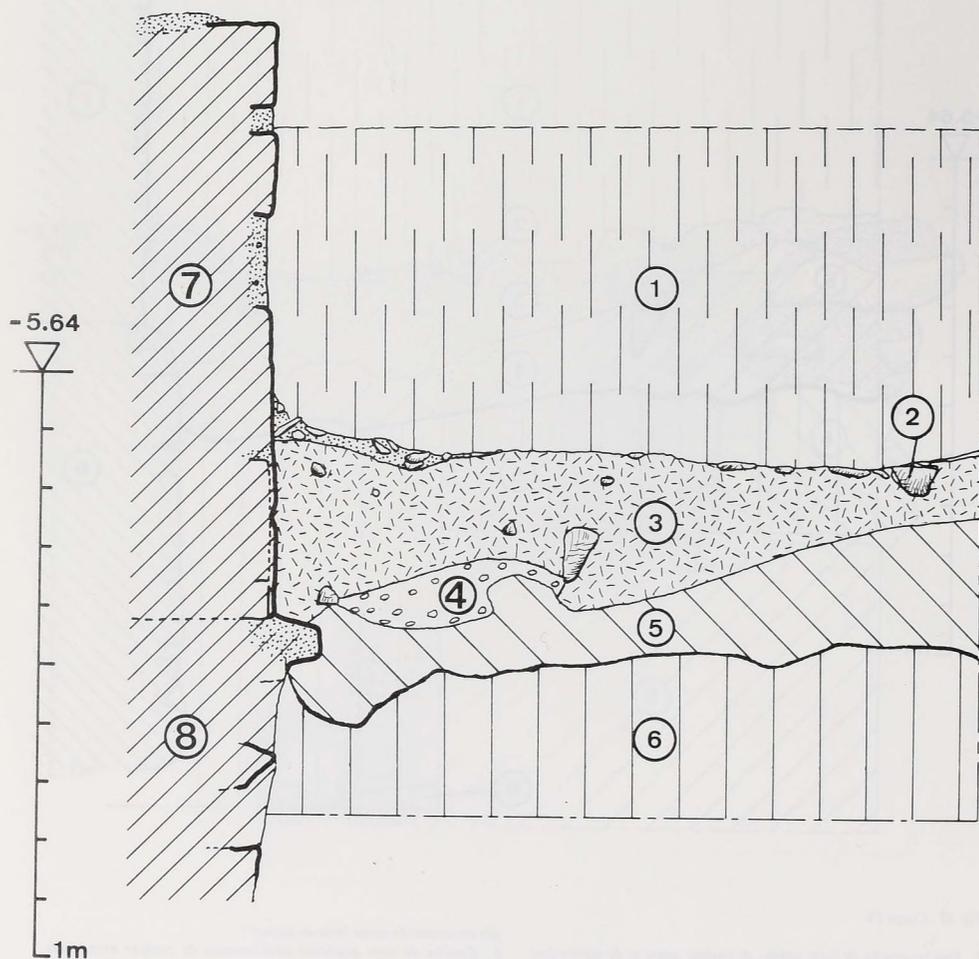


Fig. 43. Coupe 30

N.B. : La numérotation des couches se réfère à la coupe 29.

1. Couche 1.
2. Couche 2.
3. Couche 3.

4. Poche de très petits galets roulés.

5. Couche 4.

6. Couche 5.

7. M84.

8. Fondations de M84.

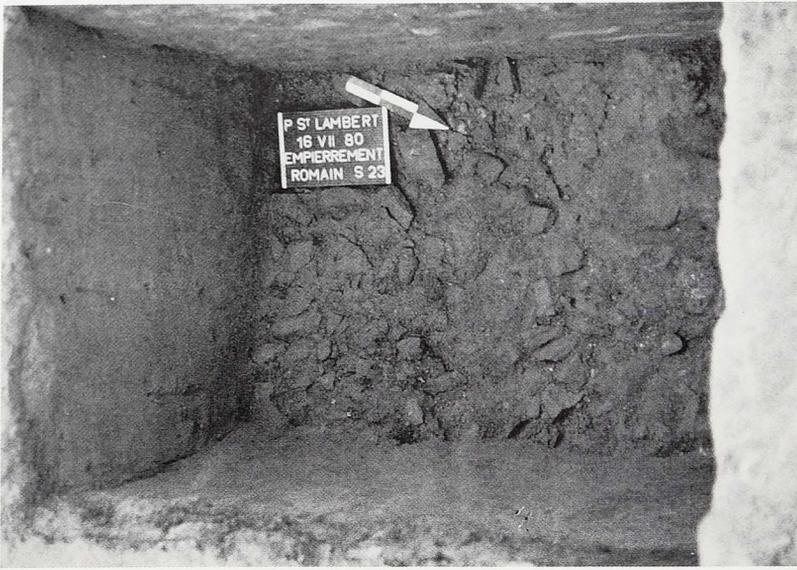


Fig. 44. Empierrement romain sous le loess apporté dans le sondage 23.

# 6. Secteur G

Daniel MARCOLUNGO

## 1. SITUATION GÉNÉRALE (fig. 45)

Ce secteur est localisé dans la partie centrale de la cathédrale. Il est limité au nord par le mur de la nef centrale et à l'ouest par le transept, au sud et à l'est par la voirie actuelle et les aménagements récents de la place.

Lès structures romaines ont toutes été mises au jour dans la nef centrale. Les murs y sont assez bien conservés en longueur et en élévation et certains d'entre eux portent encore en place des traces d'enduits peints. On y a également découvert de grandes surfaces de sols bétonnés superposés, attribuables au haut moyen âge et à l'époque romaine.

Les nombreuses coupes, visibles dans les sondages profonds, nous fournissent de bonnes séquences stratigraphiques qui ont permis de mieux préciser l'évolution de l'occupation du site et des techniques de construction, en particulier celle du béton romain.

Le sondage 22, ouvert dans l'angle du mur sud de la nef centrale (M124) et du mur est du transept (M89) a quant à lui livré un foyer en cuvette que les prélèvements paléomagnétiques datent, avec beaucoup de réserves, du III<sup>e</sup> siècle de notre ère (1).

C'est au sud-est de cette zone que fut découvert en 1908, sous le béton médiéval, un fragment de mosaïque colorée que les découvreurs ont attribué à l'époque mérovingienne (2).

## 2. PLANIMÉTRIE, ALTIMÉTRIE ET APPAREIL (fig. 46)

Les murs romains respectent, ici aussi, les deux axes orthogonaux ayant présidé à l'agencement de la villa. Deux murs de direction sud-ouest/nord-est (M127 et M126) recoupent à angle droit quatre murs de direction sud-est/nord-ouest (M129, M131, M188 et M187).

Ils forment avec les structures mises au jour dans les secteurs E et H des pièces et zones d'habitat de fonction inconnue.

Épaisses de 0,90m en moyenne (3 pieds), les maçonneries présentent la même technique de construc-

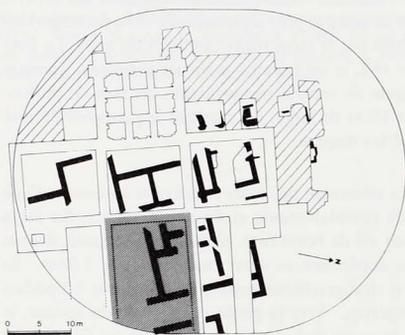


Fig. 45: Plan de situation du secteur G

tion : le blocage interne, formé de fragments de pierres et de mortier, est parementé d'assises régulières de petits blocs de grès équarris. L'élévation est préservée en certains endroits sur plus de deux mètres de hauteur.

Les massifs de fondations, constitués de grosses pierres irrégulières noyées dans l'argile, reposent dans une tranchée étroite creusée dans le limon en place. Celui de M126 est en ressaut de 5cm de part et d'autre de la maçonnerie, large de 0,80m en élévation. Le sommet de ce ressaut est à l'altitude moyenne de -4,80m.

Les faces nord de M126 et ouest de M129 sont recouvertes d'un enduit blanc très friable, dont quelques traces sont conservées à la base des murs. Le parement est de M187, aux joints de mortier rose tirés à la pointe, porte des traces d'un beau crépi rose, peint en rouge, dont de nombreux débris furent récoltés dans les couches 16 et 17 du sondage 41 (fig. 55).

La coupe 119 (fig.48) montre très clairement trois couches d'enduits superposés, marquées chacune d'un retour horizontal correspondant à des niveaux de sols successifs. Ceux-ci sont situés aux altitudes respectives de -5m, -5,10m et -5,20m, tandis que le sommet des fondations de M187 est à -5,45m.

Au nord de M126 furent repérés, à la profondeur de -5,07m, les restes d'un empiérement marquant le niveau d'occupation romaine. Le sol bétonné romain est très exactement localisé entre les murs M187 et M188 sur lesquels il remonte en partie et dont il utilise un ressaut du parement extérieur comme assise (fig.47, n°10). Constitué d'un épais mortier rose lissé, incluant de gros fragments de terre cuite rouge, il est installé sur un hérisson de blocs de grès posé au sommet du limon. L'altitude des surfaces conservées varie de -3,84m sur M187 à -3,92m au point le plus septentrional. Il se prolonge verticalement par le crépi rouge couvrant les murs. Le long du mur 188, le sol bétonné se creuse nettement, formant une rigole de section rectangulaire, de 5cm de profondeur et 15cm de large, qui longeait le parement du mur aujourd'hui disparu.

Après arasement des murs romains et au-dessus d'une série de remblaiements et de nivellements, fut alors coulé un sol de béton rose, plusieurs fois réparé, dont la surface supérieure se situe entre -3,47 et -3,68m. Sa position stratigraphique permet de l'attribuer à l'édifice pré-notgérien. Vers la partie occidentale du secteur, le radier de ce sol était directement installé sur l'arasement de M129.

Dans le sondage 41, fut mise au jour une structure en pierres de grès, d'orientation ouest-est (M199). Démolie par la tranchée de fondation de la nef (M125), elle passait au-dessus du mur romain M187. Ce mur devait former avec son parallèle M200, découvert dans le secteur H, un des premiers bâtiments du haut moyen âge, postérieurs à la désaffectation des bâtiments gallo-romains. Le matériel, récolté dans la couche 11 qui lui était associée, comprenait notamment de la céramique mérovingienne typique.

Au sud-ouest du secteur, dans l'angle du sondage 22, se trouvait, directement sous le béton médiéval, un foyer allongé à fond plat, de forme subrectangulaire, creusé dans l'épaisse couche de loess. Le fond et les parois de la cuvette étaient littéralement pétrifiés suite à une cuisson très intense (fig. 58).

Aux abords de cette structure, la surface du sol était également profondément rubéfiée et s'étendait sur plusieurs mètres, limitée vers le nord par le mur 127. Vers l'est, l'argile brun clair contenait des lentilles de terre brûlée, de la houille ainsi que quelques fragments de tuiles et des tessons romains. Quant à la fosse elle a livré, vers le fond, du charbon d'os et de la houille, tandis que le remplissage supérieur était formé de limon clair, traversé de strates de terre brûlée déplacées. On y a également récolté quelques fragments de tuiles et des tessons de céramique romaine. La fonction particulière de ce foyer n'a pu être déterminée. Quant à sa date d'utilisation, l'étude archéomagnétique des échantillons préle-

vés la place, sous toutes réserves, vers le début ou le milieu du III<sup>e</sup> siècle de notre ère (3).

### 3. STRATIGRAPHIE

Les séquences stratigraphiques observées sous la surface de béton romain (couche 10) et dans les autres zones présentent des différences notoires, particulièrement visibles sur la coupe 110 (fig. 47), ainsi que dans les sondages 40, 41, 42 et 32.

Les couches 1 à 9 sont des dépôts post-romains s'échelonnant jusqu'au X<sup>e</sup>me siècle environ.

Les grandes surfaces de sol, visibles sur le plan général du secteur, forment les couches 1 et 2. Les bétons orange et blanc du niveau 1 constituent des réflections du sol rose sous-jacent, qui subit l'action d'un violent incendie. Ces sols successifs passent au-dessus de l'arasement des murs romains. En dessous se succèdent une série de dépôts de destruction, de remblaiement et de nivellement (ch.4 à 9), ainsi que plusieurs niveaux d'occupation signalés par de fines strates de mortier blanc (sous la couche 3, couche 8).

Entre les murs 187 et 188, conservés sur une hauteur importante, apparaît alors un épais béton rose (ch.10), supporté par un hérisson de gros blocs de grès grossièrement équarris (ch.10a). Ce dernier est installé au sommet d'une importante masse de limons loessiques presque purs, vraisemblablement apportée artificiellement par les Romains désirant, pour une raison encore inconnue, surélever le sol de certaines pièces de la villa (ch.13).

Le foyer allongé découvert dans le sondage 22 entaillait directement la partie supérieure de cette formation limoneuse (surface du fond à -4,29m).

La couche 14, sous-jacente correspond à la première phase d'occupation des bâtiments romains : il s'agit de rejets de mortier provenant des travaux de construction des murs. On y trouve très peu de matériel archéologique.

Les dépôts inférieurs de limon colluviés sont ici à -5,24m : vers le haut, des traces de matériaux romains y subsistent encore (ch.15). Dans la partie occidentale du secteur G, cette masse limoneuse était traversée d'horizons gleyifiés, cernés de précipitations ferriques (sondage 32, coupes 121 et 122, et sondage 22, coupes 70 et 71).

La stratigraphie relevée à l'est du mur 187 dans les coupes 111 et 119 (fig. 48 et 49), présente un aspect très différent.

L'importante masse de loess pur est ici absente, si ce n'est peut-être sous une forme beaucoup moins pure et d'épaisseur très inférieure (ch.16). Cette couche conte-

naît, outre des fragments de tuiles et des déchets de mortier et d'enduits peints, quelques tessons de céramique. Elle était surmontée d'un épais remblai argileux mêlé d'abondants matériaux de construction (ch.12) : c'est dans cette couche de démolition que furent récoltés la plupart des éléments archéologiques romains. Par dessus et passant partiellement sur le niveau d'arasement du mur 187, on trouve un important dépôt hétérogène d'argile, de blocs de grès et de mortier rose (ch.11); on y a également découvert plusieurs tessons de céramique mérovingienne. A la base de la séquence, sous la couche 16, et surmontant les limons bruns en place (ch.15), apparaît une épaisse couche de démolition (ch.17). Elle est formée de morceaux de grès et de déchets de mortiers, ainsi que de débris d'enduits peints, dont des

plaques effondrées se retrouvent en son sommet (coupe 119, n°18d). Ces dernières proviennent de la seconde phase de revêtement des murs.

## Notes

(1) J.J. HUS et R. GEERAERTS, *Etude archéomagnétique*, dans OTTE 1988, p. 238.

(2) E.P. *Petite chronique archéologique*, dans C.A.P.L. 3, 1908, p. 20. Voir également H. DANTHINE, *Les découvertes et les fouilles*, dans OTTE 1984, p. 16 et note 12. Voir aussi H. STERN, *Recueil général des mosaïques de la Gaule. 1. Province de Belgique. 2. Partie Est*, Paris, 1960, pp. 81-82, pl. LIC (Xe suppl. à Gallia).

(3) voir note 1.

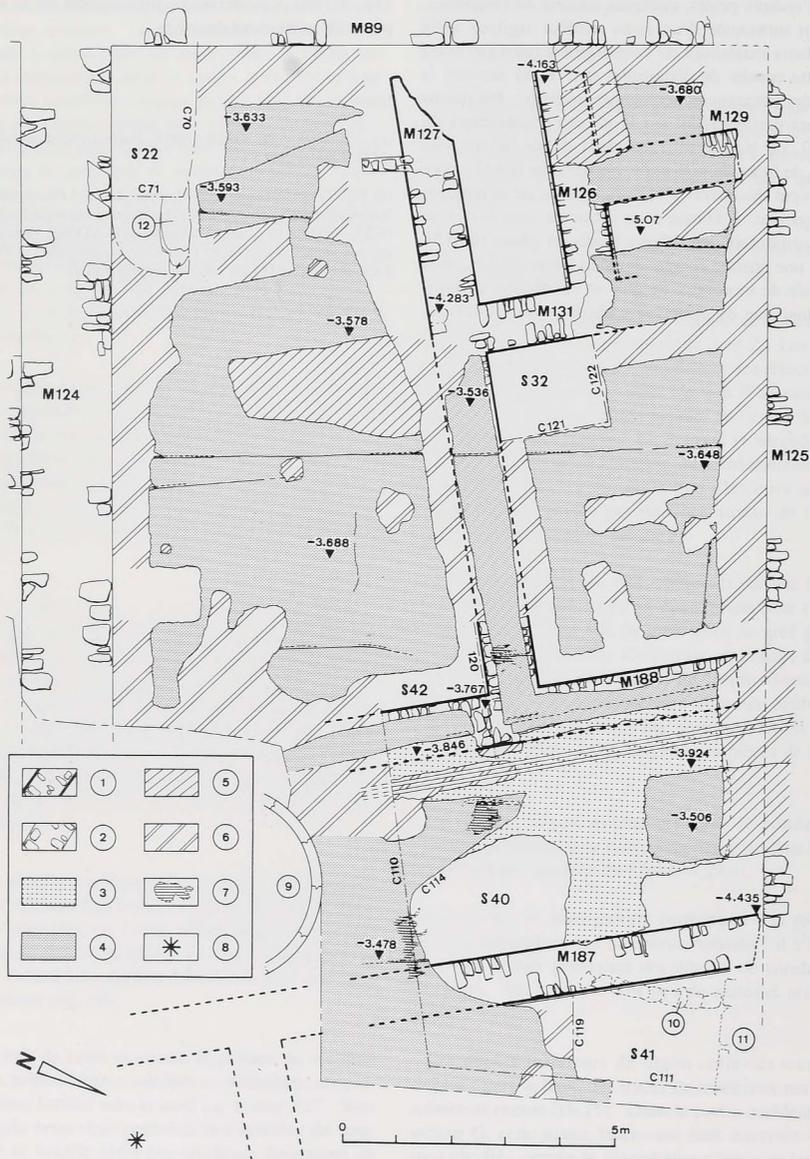


Fig. 46. Plan général du secteur G

1. Structures romaines.
2. Structures médiévales.
3. Surfaces de sol bétonné rouge, romain (ch.10).
4. Surfaces de sol bétonné du haut moyen-âge (ch.1 et 2) avec indication des joints.
5. Bernes témoins laissées en place sur les sols.
6. Perturbations modernes (tranchées de fouilles 1907) et tranchées de

7. Couloirs de plomb sous le sol brûlé de la couche 2.
8. Mosaique découverte en 1908.
9. Emplacement d'un pylône moderne.
10. Empierrement posé sur la surface d'arasement du mur romain.
11. M199 (maçonnerie visible dans la coupe III, du haut moyen-âge et passant en partie sur M187).
12. Foyer en cuvette creusé dans le loess (voir fig. 53).

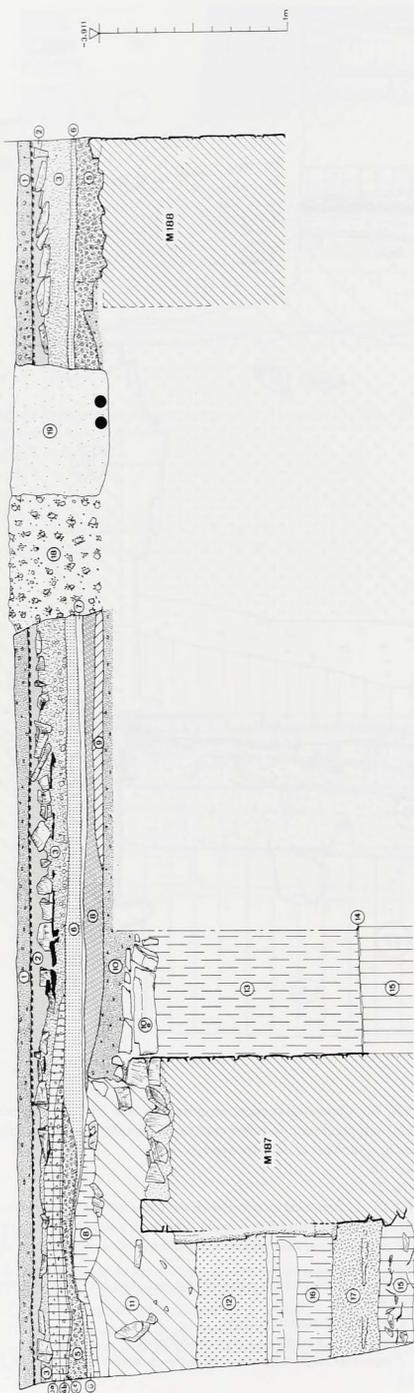


Fig. 47. Coupe 110

1. Couche 1 : sol carolingien de béton rose. Réfection du sol n°2.
2. Couche 2 : sol en béton rose brûlé par incendie, reposant sur un empierrement de blocs de grès. Des coulées de plomb fondu se sont glissées ça et là entre les blocs du héraison.
3. Couche 3 : apport de sable brun clair, mélangé à du cailloutis de rivière. Préparation de l'empierrement du sol n°2.
4. Couche 4 : déchets de mortier gris blanc et de chaux (4a), mélangé à de l'argile (4b) et reposant sur une mince pellicule de mortier-blanc (4c).
5. Couche 5 : couche d'argile brune mêlée de débris d'incendie, terre brûlée, charbons de bois, fragments de tuiles (couche de démolition).
6. Couche 6 : niveau composé de débris de chaux et de grès.
7. Couche 7 : héraison de briques pilées.
8. Couche 8 : déchets de mortier blanc surmontés d'un niveau de loess, qui se marque très nettement à l'ouest de la coupe.
9. Couche 9 : dépôt de limon stratifié brun foncé résultant d'un colluvionement.

10. Couche 10 : sol romain en béton lissé rouge, très épais, reposant sur un empierrement (10a) (2ème phase d'occupation de la villa). Ce sol remonte en partie sur les murs 187 et 188, dont il utilise le parement comme assise.
11. Couche 11 : couche de démolition, composée d'argile brun foncé, de blocs de grès et de mortier rose. Ce niveau passe en partie sur le M187.
12. Couche 12 : remblai argileux contenant au sommet des blocs de grès équarris, sans mortier, et des fragments de tuiles.
13. Couche 13 : épaisse couche de loess pur (apport anthropique durant l'époque romaine).
14. Couche 14 : niveau de mortier correspondant à la phase de construction du mur 187 (1ère phase d'occupation romaine).
15. Couche 15 : limon brun foncé.
16. Couche 16 : loess impair contenant des fragments de tuiles et surmonté d'un niveau de débris de mortiers blanc et rose et de déchets de crépis.
17. Couche 17 : couche de démolition avec graviers de rivière, déchets de mortiers, de crépis et de grès.
18. Couche 18 : soubassement en béton d'un poteau moderne.
19. Couche 19 : tranchée moderne des câbles électriques.

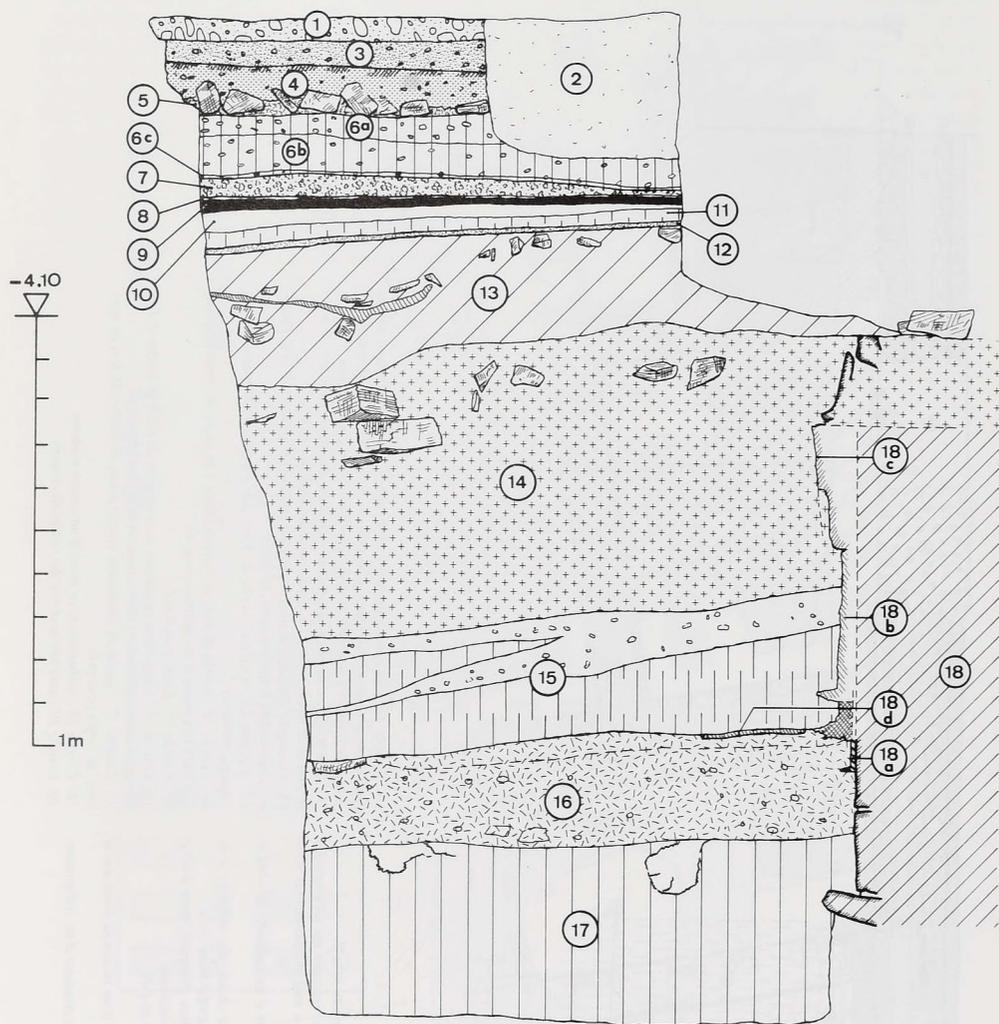


Fig. 48. Coupe 119

N.B. La numérotation des couches se réfère à la coupe 110 (fig.47).

1. Remblai moderne (20e s.).

2. Perturbations dues aux recherches de 1907.

3. Ch. 1.

4. Ch. 2.

5. Ch. 3.

6. a-b-c = Ch. 4a-b-c.

7. Ch. 5.

8. Ch. 6.

9. Strate de terre noire, brûlée.

10. Couche de déchets de mortier.

11. Dépôt de loess (ch. 8).

12. Mince niveau de mortier sableux.

13. Ch. 11. Elle est ici traversée par une lentille de briques pilées.

14. Ch. 12. Cette couche passe au-dessus du mur 187; elle contenait de nombreux fragments de tuiles, quelquefois enrobées de mortier ainsi que de la céramique et des ossements.

15. Ch. 16.

16. Ch. 17.

17. Ch. 15. Le limon est ici traversé de quelques poches de gley gris.

18. M187 d'époque romaine, recouvert de crépis colorés, déposés en 3 phases successives et déterminant 3 départs de sols à des hauteurs différentes.

18a. Crépi rose couvrant le parement du mur, dont les joints sont soulignés à la dague.

18b. Crépi rose d'aspect grossier.

18c. Crépi rouge à surface soigneusement lissée.

18d. Plaques de crépi rouge lissé effondré au sommet de la couche 17 (n°16).

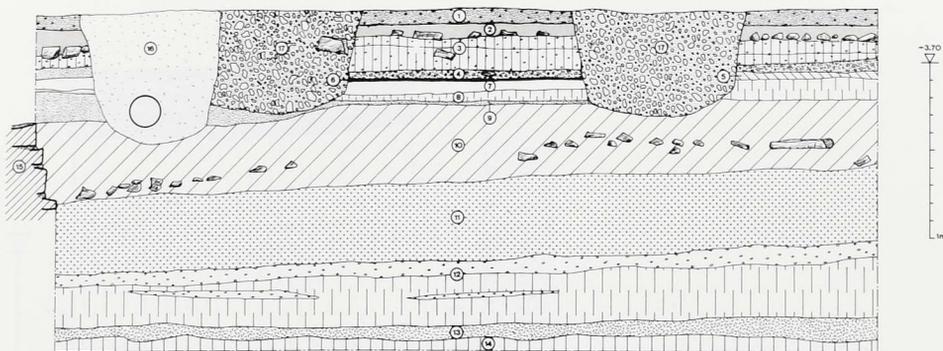


Fig. 49. Coupe 111

N.B. La numérotation des couches se réfère à la coupe 110 (fig. 47).

- |  |   |
|--|---|
| 1. Ch. 1.  | 8. Ch. 8.   |
| 2. Ch. 2 et 3.                                     | 9. Niveau de mortier sableux (arrachement de M199). |
| 3. Ch. 4.  | 10. Ch. 11.   |
| 4. Ch. 5.  | 11. Ch. 12.   |
| 5. Ch. 6.  | 12. Ch. 16.   |
| 6. Strate de terre noire brûlée (= n°9, fig. 48);  | 13. Ch. 17 (couche romaine).                        |
| 7. Couche de déchets de mortier (= n°10, fig. 48). | 14. Ch. 15.   |
|  | 15. M199 (passe au-dessus de l'arasement de M187).  |
|  | 16. Tranchée moderne.                               |
|  | 17. Perturbations récentes.                         |

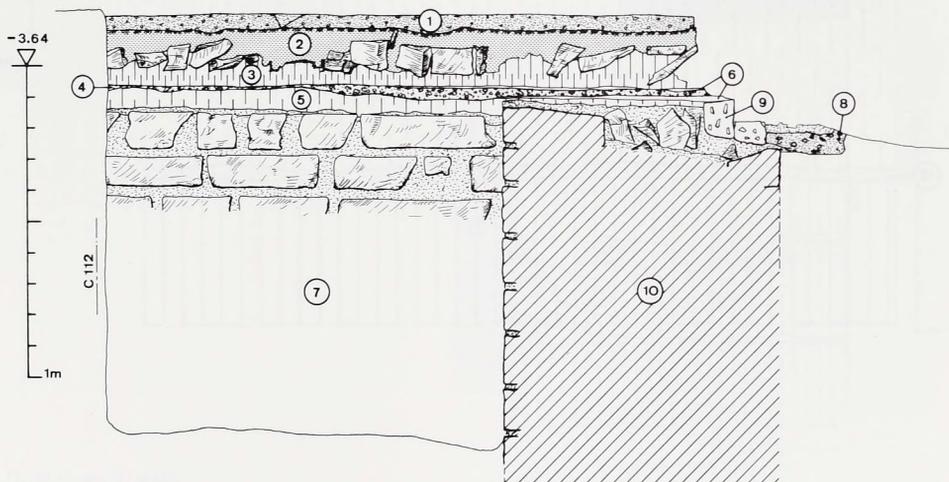


Fig. 50. Coupe 120

N.B. La numérotation des couches se réfère à la coupe 110 (fig. 47).

- |   |                            |
|---|----------------------------|
| 1. Ch. 1 laissant apparaître un joint en biseau.                            | 5. Loess.                  |
| 2. Ch. 2 et 3, traversées par des coulées de plomb.                         | 6. Fines strates de chaux. |
| 3. Loess impur contenant du fin gravier roulé.                              | 7. M127 (romain).          |
| 4. Argile brune mêlée de déchets de mortier blanc (couche de démolition ?). | 8. Ch. 10 (sol romain).    |
|   | 9. Bloc de mortier rose.   |
|   | 10. M188 (romain).         |

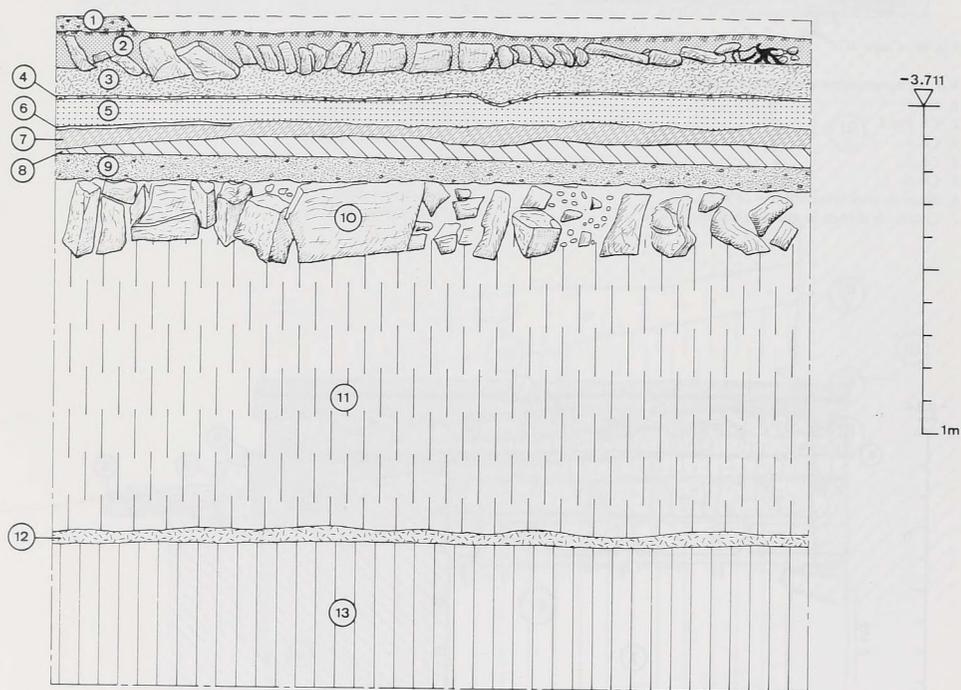


Fig. 51. Coupe 114

N.B. La numérotation des couches se réfère à la coupe 110 (fig. 47).

1. Ch.1.

2. Ch. 2.

3. Ch. 3.

4. Lissage de la ch. 6.

5. Ch. 6.

6. Ch. 7.

7. Ch. 8.

8. Ch.9.

9. Sol de béton lissé, rouge (ch.10).

10. Gros empierrement de blocs de grès équarris servant d'assise à la ch. 10a.

11. Ch.13.

12. Ch.14.

13. Ch.15.

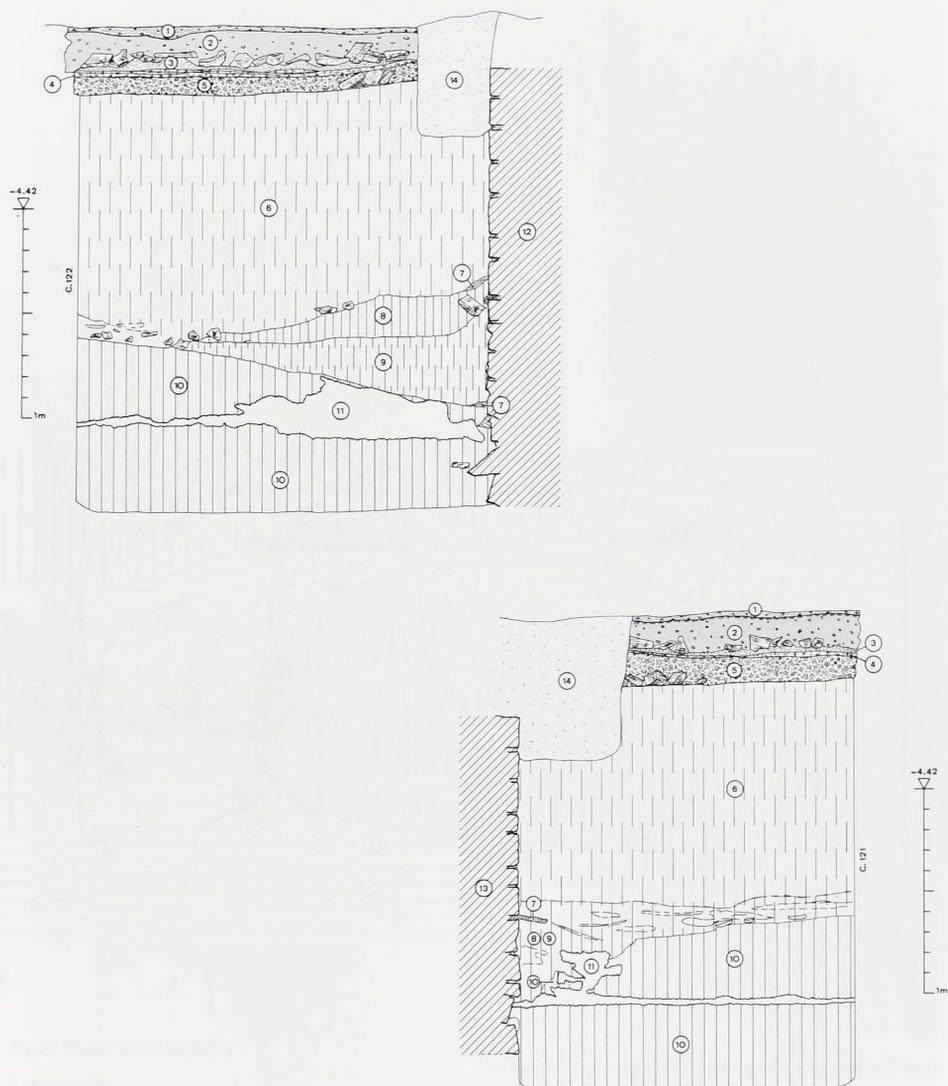


Fig. 52. Coupes 121 et 122

N.B. la numérotation des couches se réfère à la coupe 110 (fig. 47).

- 1. Ch. 1.
- 2. Ch. 2.
- 3. Ch. 3.
- 4. Ch. 6.
- 5. Couche de démolition contenant des déchets de mortier, des fragments de tuiles, des blocs de grès débités et d'abondants galets roulés et graviers de rivière.
- 6. Ch. 13.

- 7. Petits dépôts de mortier (construction de M127 et M131).
- 8. Poche de limon clair mélangée au loess de la couche 9 et parsemée de petits blocs de grès débités.
- 9. Poche de loess impur légèrement argileux.
- 10. Ch.15.
- 11. Limon plus gris (gley lessivé), entouré de lignes de précipitations ferriques.
- 12. M127.
- 13. M131.
- 14. Perturbations dues aux recherches de 1907.

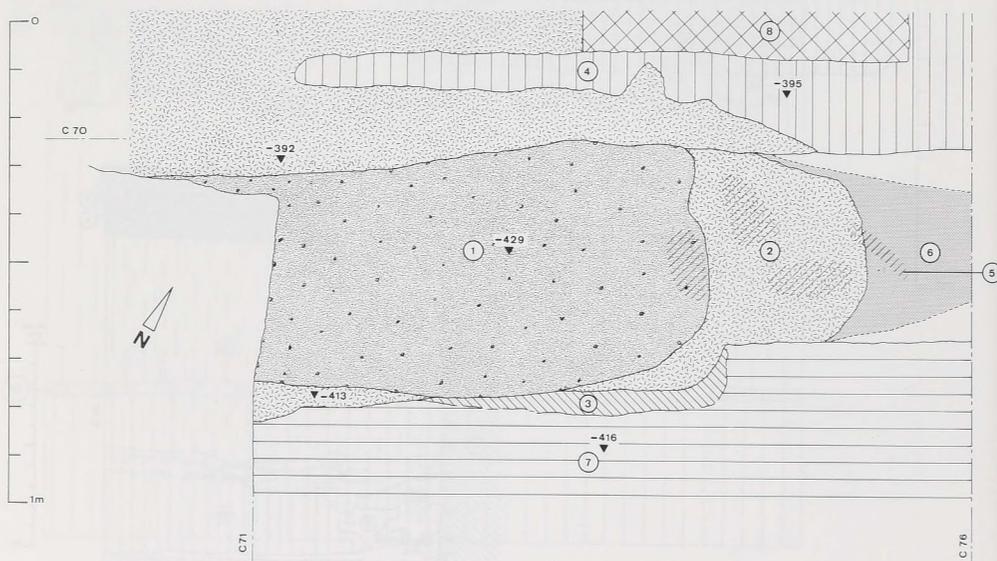


Fig. 53. Plan de détail du foyer

1. Fond du foyer formé de terre brûlée, très dure et de couleur grise, remontant légèrement (de 10 à 15 cm) le long des parois.
2. Terre brûlée, de teinte rouge brique, très friable, formant les parois dans la partie supérieure et s'étendant en couche, épaisse de 6 cm environ, sous le fond du foyer.

3. Bande de terre noire friable.

4. Argile brun clair.

5. Traces d'argile brune, mélangée à de la terre brûlée, du charbon de bois et des fragments de tuiles.

6. Terre noircie marquant l'extrémité du foyer.

7. Tranchée de fondation de M124.

8. Perturbation rectangulaire (sondage de 1907).

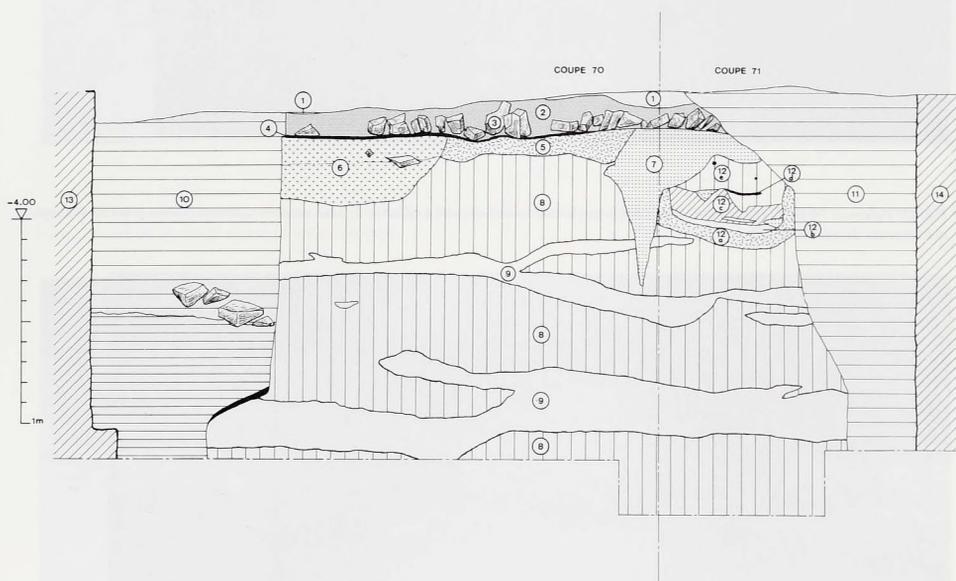


Fig. 54. Coupes 70 et 71 du foyer

1. Mortier blanc.
2. Mortier rose reposant sur l'empierrement n°3.
3. Empierrement de blocs calcaires.
4. Mince strate d'argile brûlée, contenant des fragments de mortier blanc et des cailloux.
5. Couche d'argile brûlée en place.
6. Poche de mortier rose vers son sommet et blanc dans sa partie inférieure, contenant des fragments de tuiles.
7. Poche d'argile brûlée mélangée à des fragments de mortier blanc, du charbon de bois et des cailloux (emplacement d'un pieu disparu ?).
8. Limon sableux.
9. Zones de gley.
10. Tranchée de fondation de M89, composée d'un remblai d'argile, de cailloux, de mortier blanc et de charbon de bois. Sous une rangée

- de pierres calcaires, apparaît une poche plus argileuse marquée vers le bas d'un filet d'argile brûlée et de terre noire.
11. Tranchée de fondation de M124, composée d'un mélange d'argile, de mortier blanc-rose, de charbon de bois et de cailloux.
  12. Foyer :
    - 12a. Argile brûlée en place, formant les parois du foyer.
    - 12b. Fond du foyer, composé de terre grise très dure (sur 10 cm d'épaisseur).
    - 12c. Poche d'argile claire, incluant des fragments de charbon d'os et de terre.
    - 12d. Fine strate de terre brûlée brun foncé, déplacée et contenant quelques petites scories.
    - 12e. Limon sableux parsemé de morceaux de charbon d'os.
  13. M89 (mur est de la croisée du transept).
  14. M124 (mur sud de la nef centrale).



Fig. 55. Parement est de M 187 rejointoyé à la dague et portant un enduit peint et lissé. A la base sont très visibles les deux bourrelets marquant deux niveaux de sols successifs.



Fig. 56. Sol bétonné romain (ch. 10) surmonté directement de niveaux médiévaux.

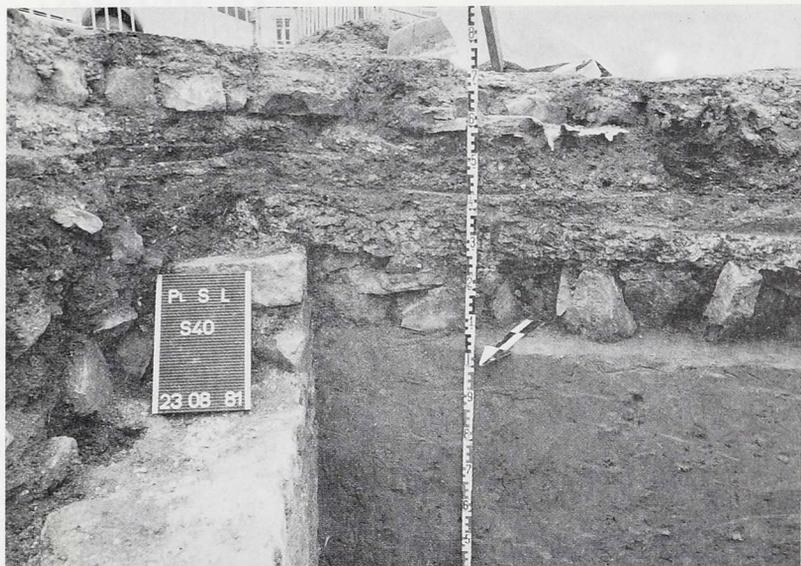


Fig. 57. Sol romain posé directement sur le loess, formé d'un hérisson de pierres et d'une épaisse couche de béton contenant de la brique pilée. Le béton s'appuie sur un ressaut du mur (arasé à ce niveau).



Fig. 58. Cuvette de terre brûlée, pétrifiée, constituant la base du foyer.

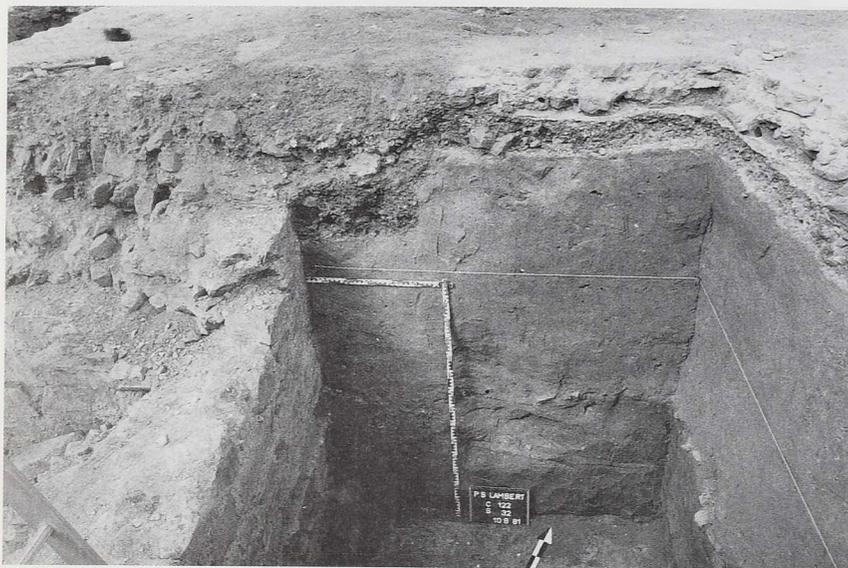


Fig. 59. Vue latérale du mur 131 et coupe dans le loess et l'argile sous-jacente. Entre les deux, on peut voir un mince empierrement, couche de construction du mur (au sommet de sa fondation).

# 7. Secteur H

Daniel MARCOLUNGO

## 1. SITUATION GÉNÉRALE (fig. 60)

Le secteur H se situe dans la partie nord-est du chantier occidental des fouilles de la place Saint-Lambert. Il est limité au sud par le mur nord de la nef centrale (M125); à l'ouest par le mur est du bras nord du transept (M98) et son saillant (M182), et par le radier gothique (M114); à l'est par la route actuelle.

Les structures romaines furent dégagées à l'emplacement du bas-côté nord de la cathédrale et des chapelles y attenantes, dont les murs les avaient recoupées en de nombreux endroits.

Plusieurs sondages profonds ont été ouverts permettant de mieux appréhender la chronologie des occupations successives et les relations des diverses constructions.

La partie septentrionale de cette zone, occupée par le sondage 37 et les caves, a fait l'objet d'un compte rendu détaillé dans le volume précédent (1).

## 2. PLANIMÉTRIE, ALTIMÉTRIE ET APPAREILS (fig. 61)

Les structures romaines de cette zone s'articulent autour de trois murs de direction sud-ouest/nord-est, sur lesquels viennent se greffer d'autres murs perpendiculaires, prolongeant ceux découverts dans le secteur G.

Reposant sur des fondations de blocs irréguliers noyés dans l'argile sans mortier, les murs sont formés d'un blocage de pierres et de mortier pris entre deux parements de petits moellons de grès équarris. Certains de ces parements (M205 et M209) sont rejointoyés à la dague et au mortier rose. Dans l'angle interne formé par M198 et M196, la face des murs porte encore des plaques d'enduit de mortier lissé, peint en rouge foncé et disposé en plusieurs couches.

Le retour horizontal de ce crépi se situe à l'altitude de -4,60m environ, correspondant au niveau de la première occupation de la villa.

Quelques lambeaux de béton de sol romain sont conservés çà et là, à une altitude variant du sud au nord

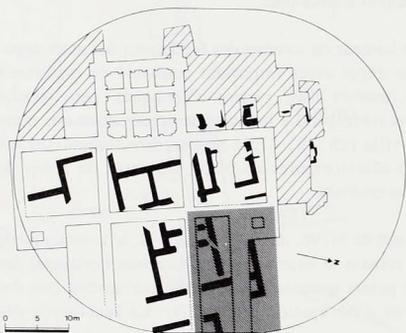


Fig. 60. Plan de situation du secteur H.

de -3,95 à -4,18m. Constitué d'un mortier rose de tulleau, il s'appuie sur un empierrement de blocs de grès équarris et remonte en partie sur les murs. En quelques endroits est visible le retour vertical de l'enduit peint correspondant à ce béton de sol (coupe 145). Son étendue est limitée à l'espace compris entre les M198, M196 et M197 vers l'ouest, M205 vers le nord.

D'une largeur moyenne de 0,90m (3 pieds romains), l'élévation maximale conservée des murs, prise au niveau de l'arasement de M197 est de 1,40m. Le sommet des fondations de M198, hautes de 0,80m environ, se trouve à l'altitude de -5,18m. D'autres murs, moins épais, appartiennent à une phase de construction ultérieure : c'est le cas de l'angle formé par M205 et M206 dans le prolongement de M204 (0,75m et 0,55m respectivement) ainsi que de M207, épais de 0,30m à peine, qui fut accolé perpendiculairement à M204. Aucune ouverture (de porte, de fenêtre,...) n'a été observée dans le secteur, malgré l'importante élévation conservée.

## 3. STRATIGRAPHIE

La succession des couches est comparable à celle observée dans le secteur G.

Les niveaux supérieurs correspondent à l'aménagement récent de la place et à l'installation de la conduite de gaz, qui en certains endroits ont bouleversé le site en profondeur.

Çà et là apparaissent les vestiges d'un béton de sol, brûlé à son sommet et reposant sur un "hérisson" de blocs de grès. Ce sol est lié à l'occupation "mérovingienne" du site et à la construction des premiers édifices religieux. Une série de dépôts de nivellement de mortier blanc et d'argile calcaire mêlée de fragments de tuiles et de mortier, le sépare du béton romain, formé d'un mortier de tuileau. L'empierrement lui servant de support est directement installé sur une épaisse couche de loess ou d'argile remaniée (plus d'un mètre par endroits) résultant d'un apport intentionnel.

À la hauteur du sommet des fondations des murs apparaît un dépôt assez important constitué de matériaux divers (mortier blanc, pierres, céramique) : cette couche de rejet correspond à la phase de construction des murs de la villa (ch. 14). Elle repose directement sur les limons alluvionnaires en place, traversés de zones de ley par endroits.

Au sud de M196, dans le sondage 41, le sommet de ce dépôt romain se situe au niveau du retour horizontal des crépis peints qui nous fournit très exactement une des surfaces d'occupation de la villa. La succession des

couches en cet endroit, observable sur la coupe 143 (fig. 62), apparaît quelque peu différente.

Le mur 196 est en quelque sorte doublé par le mur 200, qui lui est postérieur, puisqu'il est en partie construit sur le mur 198. Les strates qui sont associées à ce mur 200 (ch.11A et B : n°17 et 18, coupe 143) contenaient, outre des déchets de construction, une belle série de céramiques noires, attribuables à l'époque mérovingienne. Vient ensuite une couche formée des vestiges provenant de la destruction des murs romains, ainsi que de nombreux fragments de "marbres" décoratifs (ch.12 : n°19, coupe 143) : la plupart du mobilier romain découvert dans ce secteur (os, verre, céramique) a été récolté dans ce remblai, qui passe en partie sous M200.

Des débris de construction, dont des fragments de pilettes d'hypocauste, se retrouvent également dans les deux niveaux sous-jacents (ch. 16 et 17, n°21 et 22, coupe143), qui reposent sur le limon vierge (n°23).

Note

(1) OTTE 1988, pp. 83-98.

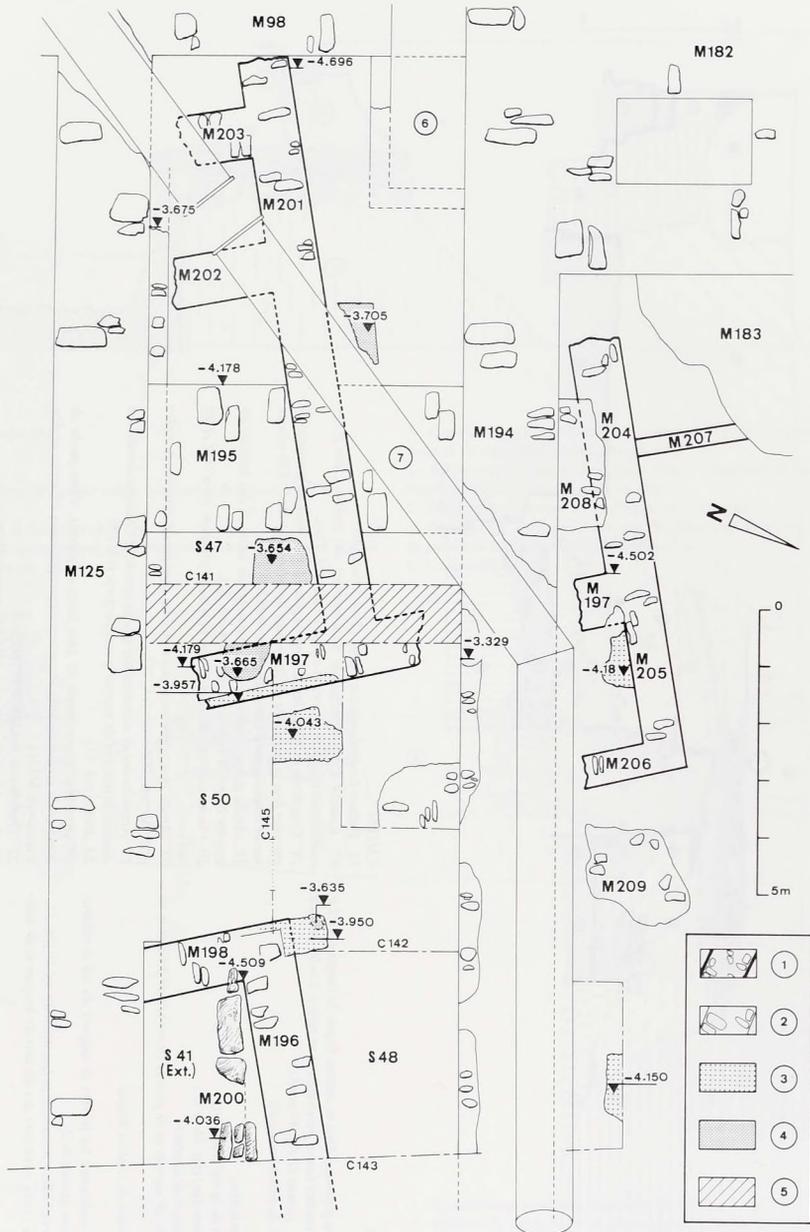


Fig. 61. Plan général du secteur H

1. Structures romaines.
2. Structures médiévales.
3. Surfaces de sol bétonné romain.

4. Surfaces de sol bétonné médiéval.
5. Berme témoin laissée en place.
6. Ancien accès à l'hypocauste.
7. Conduite de gaz.

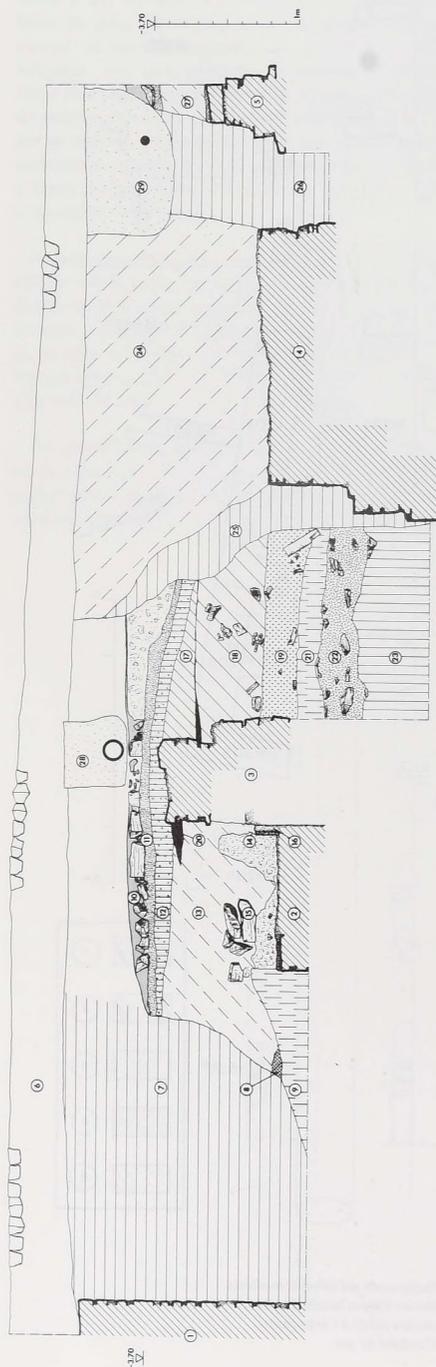


Fig. 62. Coupe 143

N.B. Cette coupe se prolonge dans le secteur G par la coupe III. La numérotation des couches (entre parenthèses) se réfère à celle utilisée dans ce secteur (cf. secteur G, fig. 47 et 48).

1. M194 (mur nord du collatéral nord).
2. M196 (romain).
3. M200 (haut moyen-âge).
4. M125 (mur nord de la nef centrale).
5. M199 (haut moyen-âge) (fig. 46, n°11).
6. Aménagement récent de la place.
7. Remblai d'argile, de mortier et de pierres (tranchée de fondation de M194).
8. Poche de terre cuite de couleur brique.
9. Loess (ch. 13).
10. Mortier rose coulé entre les pierres de support du sol et réparations en mortier blanc jaune (ch. 2).
11. Couche de mortier blanc servant de préparation au sol 10 (ch. 3).
12. Strate d'argile claire contenant des déchets de briques et de mortier blanc (ch. 4).
13. Remblai formé d'argile, de nodules de mortier blanc et de fragments de tuiles et de pierres (destruction de M196).
14. Dépôt de mortier blanc contenant des petits cailloux.
15. Anas de briques de pierres non maçonnées (appartenant sans doute

à M196).

16. Enduits lissés de couleur rouge (2 ou 3 couches).
17. Couche d'argile mélangée à du mortier, des cailloux, des fragments assez épais de pierres et de terre cuite (ch. 11a).
18. Couche de la même texture que la précédente, mais de granulométrie plus fine et parsemée de fragments de tuiles (ch. 11b). Elle repose sur un empierrement (aménagement de M200).
19. Argile brune contenant des fragments de tuiles et des nodules de mortier blanc en forte concentration (ch. 12).
20. Fin horizon de chaux et de mortier blanc séparant les n° 17 et 18 (sol).
21. Argile assez pure mais parsemée de quelques fragments de tuiles et de déchets de mortier (ch. 16).
22. Argile brune de même texture que la couche 19, mais la densité des déchets de tuiles et de mortier y est plus forte (ch. 17).
23. Limon (ch. 15).
24. Remblais épais formés de gros blocs de pierres, d'une poche de loess et de concentrations de mortier (perturbations récentes et destruction de M125).
25. Tranchée de fondation de M125.
26. Tranchée de fondation de M125 découpant M199.
27. Couche de destruction de M199.
28. Tranchée du tuyau de gaz.
29. Tranchée des câbles d'électricité.

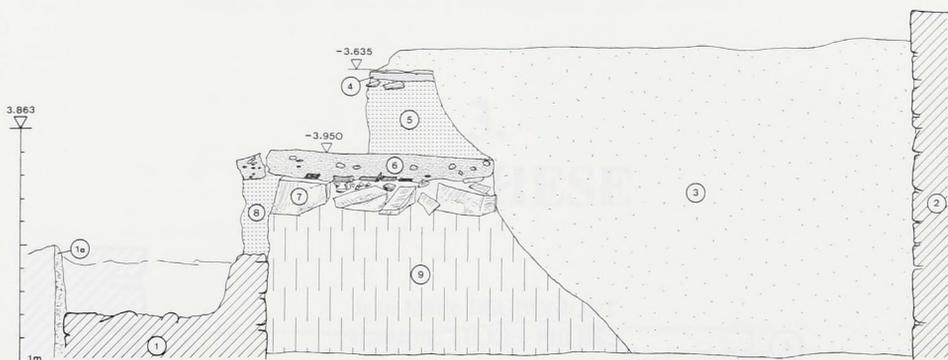


Fig. 63. Coupe 142

1. M196.
- 1a. Enduit lissé de couleur rouge, couvrant la face sud de M196.
2. M194.
3. Tranchée de fondation de M194.
4. Béton de sol médiéval, brûlé sur son sommet et reposant sur un empierrement (ch. 2 et 3).

5. Couche d'argile brune, mêlée de charbon de bois, de fragments de tuiles et de pierrailles (destruction romaine).
6. Béton de sol romain, de couleur rose et contenant de nombreux fragments de tuiles vers sa base (ch. 10).
7. Empierrement servant de support au sol 6 (ch.10a).
8. Argile brune mélangée à des petits fragments de tuiles, des déchets de pierres et des nodules de mortier blanc.
9. Loess (ch.13).

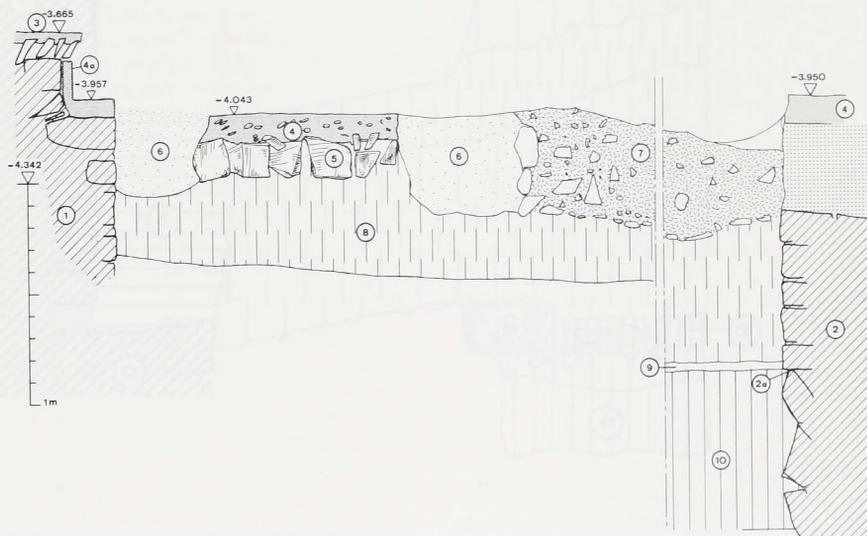


Fig. 64. Coupe 145

1. M197.
2. M198.
- 2a. Sommet des fondations de M198.
3. Béton de sol médiéval (ch. 2) posé sur un empierrement (ch. 3).
4. Béton rose de sol romain (ch.10).
5. Empierrement de blocs de grès équarris, servant de support au sol 4 (ch.10a).

6. Perturbations modernes (tranchées de 1907).
  7. Déblais de petits blocs de grès, souvent enrobés de mortier et de déchets de mortier gris blanc (démolition de la travée).
  8. Epaisse couche de loess pur (ch.13).
  9. Rejet de construction du mur romain M198 (ch. 14).
  10. Argile brun foncé (ch. 15).
- N.B. La coupe est raccourcie dans sa longueur au niveau des tiretés verticaux.

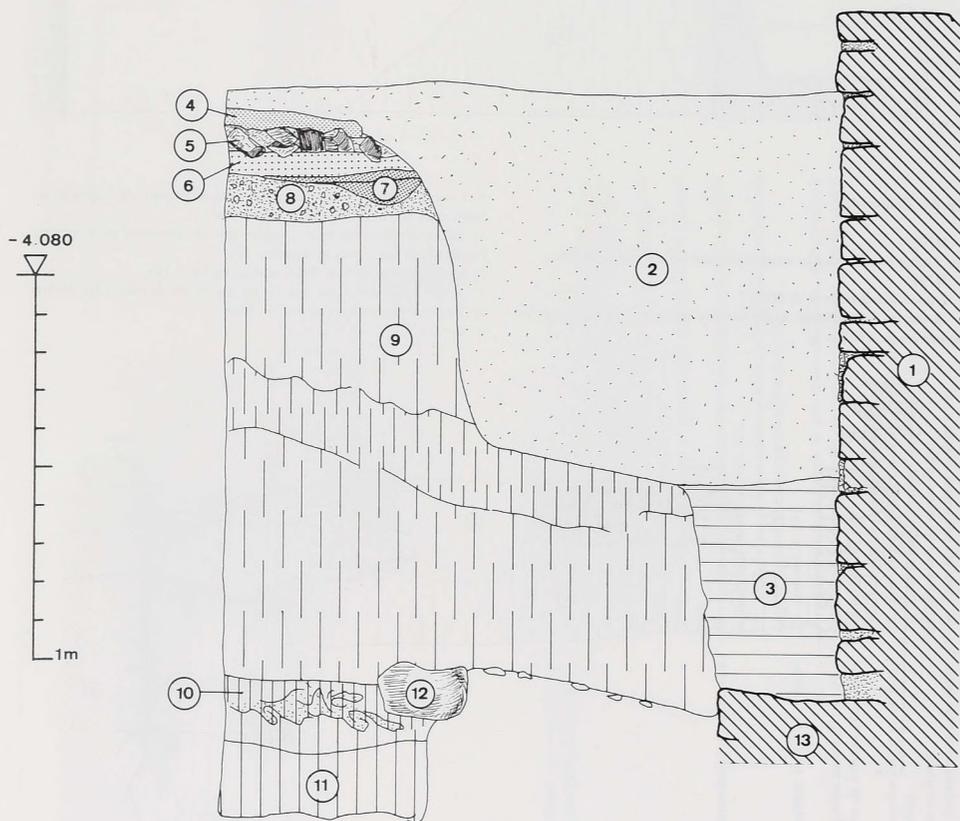


Fig. 65. Coupe 141

1. M125
2. Perturbations modernes (tranchées 1907).
3. Tranchée de fondation de M125.
4. Béton rose de sol médiéval (ch. 2).
5. Empierrement servant de support au sol 4 (ch.3).
6. Couche finement stratifiée composée d'argile et de mortier très tassés.
7. Poche d'argile surmontée d'un niveau de mortier blanc.

8. Remblai de pierrailles, de fragments de briques concassées et de mortier rose (destruction du sol romain).
9. Epaisse couche de loess traversée par une zone plus foncée (oxydes de fer) (ch. 13).
10. Traces de gley gris.
11. Argile brun foncé (ch. 15).
12. Couche de rejet de construction de M201, contenant des pierres sans mortier (ch. 14).
13. Semelle de fondation de M125.



# 1. Niveaux d'installation et sols

Catherine TILKIN-PETERS

Établis en fond de vallée, entre le cours de la Meuse et celui de la Légia, petit affluent du fleuve, les Romains ont construit leurs bâtiments sur un terrain en légère déclivité du nord vers le sud (environ 1 m pour la surface dégagée) et de l'est vers l'ouest (environ 40 cm). Ces différences de niveau n'ont sans doute pas été grandement prises en compte par les occupants qui ont eux-mêmes créé artificiellement des niveaux étagés par comblement de certaines pièces de la demeure.

Le terrain avait déjà été occupé par plusieurs civilisations de la préhistoire (1), paléolithique, mésolithique, néolithique et âge du fer. Il était constitué d'argile brune, mêlée d'artefacts de ces périodes, surmontant une profonde couche d'argile vierge, plus claire, contenant du tuf.

La présence romaine se manifeste parfois par un dépôt de matériaux de construction directement sur l'argile en place, constitué de fragments de grès, de tuiles, de mortier et souvent dénommé "empierrement". Ce niveau correspond certainement aux déchets répandus lors de la construction du premier bâtiment ou d'annexes plus récentes. La zone fouillée sur le "Vieux Marché" et publiée en 1988 présentait ce type d'empierrement sous-jacent à un important dépôt romain (fig. 66, dépliant en fin de volume, trame rose).

D'autres empierrements posés directement sur l'argile ont été mis au jour (fig. 66, trame verte). Ceux-là tout à fait volontaires, étaient destinés à servir d'assise à un sol bétonné et peut-être revêtu d'un pavement décoratif car une grande variété de marbres d'ornement taillés et polis a été découverte sur le site (fig. 67) (2). Seule la baignoire en a conservé en place quelques morceaux (fig. 17) et en 1908, une petite surface de pavement mosaïqué fut découverte et signalée par Paul Lohest et Eugène Polain dans la partie est de la villa : "Mardi 11 février, on a trouvé un morceau de pavement en mosaïque noire, rouge, jaune, avec des fragments bleus. Le sujet est un cercle où est inscrite une croix. L'aspect de cette mosaïque et aussi la profondeur où elle a été trouvée nous la feraient à première vue reporter au VIe ou au VIIe siècle" (3). "Une mosaïque a également été trouvée à 0m30 sous le pavement de Notger" (4).

On ne peut malheureusement attribuer cette mosaïque avec certitude à l'époque romaine ou au haut moyen âge. Elle fut cependant publiée comme médiévale par H.

Stern dans son *Recueil général des mosaïques de la Gaule, 1, Province de Belgique, 2. Partie Est*, Paris, 1960.

Les bains et l'hypocauste entrent dans cette catégorie des sols bétonnés construits sur l'argile avec une assise pierreuse. Ces sols attestent à l'évidence d'un ou deux remaniements: le béton de la baignoire avait été sur-élevé, deux niveaux superposés y ont été mis au jour; quant au sol de l'hypocauste, il présentait une succession de trois phases.

La partie la plus occidentale de la zone fouillée montre une amorce de deux pièces où le niveau d'installation des occupants se situe également sur l'argile en place. Ceci est attesté par l'amorce de deux sols repérés sur les murs à la base de l'enduit mural, de même dans l'angle des murs 42 et 81.

Malheureusement, ces sols sont très mal conservés, seule une partie de l'empierrement préparatoire subsistait, parfois sur une grande surface.

Les pièces n°25 et 21 (fig. 66, trame rouge) présentent un niveau d'occupation attesté par un empierrement situé nettement au-dessus du niveau de départ de la fondation des murs et qui n'est donc pas dû seulement à leur construction, et par la découverte d'un peu de céramique dans la couche sous-jacente. Cette occupation ne fut vraisemblablement pas très longue car à l'empierrement se superpose directement une épaisse couche de loess pur, rapporté, sur laquelle devait se situer le sol principal d'occupation, tout comme dans la partie centrale dont nous allons parler. Ici, le sol a malheureusement disparu.

La partie centrale du bâtiment dégagé comprend plusieurs pièces dont la fouille a révélé le curieux remplissage (fig. 66, trame jaune). Au sommet de l'argile ne furent découverts que de fugaces déchets de construction (fragments de grès, de tuiles, morceaux de mortier), bien que ce soit à partir de ce niveau que les murs furent construits. En fondation, les blocs irréguliers ont été jetés dans une tranchée creusée dans le limon, sans mortier entre eux, comme la plupart des fondations.

Plus haut, ils sont maçonnés et leur parement bien appareillé, comme tous les murs en élévation. L'espace

compris entre ces murs fut comblé d'une masse de loess parfaitement pur, sans strates indiquant une interruption dans le remplissage ou l'existence d'un sol intermédiaire, jusqu'à un niveau souvent inconnu car dans plusieurs pièces, le loess fut tronqué par la suite. Il n'y a donc alors aucune trace du sol d'occupation des pièces, mais bien parfois celle de la destruction de ces sols, à un niveau un peu inférieur à l'arasement des murs.

L'épaisseur du loess est connue dans la partie orientale (fig. 66, trame bleue), là où il est scellé par un sol bétonné rose posé sur un hérisson de pierre (fig. 68) : environ 1 m à cet endroit. Vers l'ouest, il atteint par endroits 1,50 m d'épaisseur minimale.

Apparemment, ces pièces (trames jaune et bleue) n'ont jamais été occupées au sommet de l'argile, sous le loess, tout d'abord parce qu'il n'y a là aucun niveau archéologique contenant le matériel que garde inmanquablement un sol d'occupation, ensuite parce que les murs n'ont révélé aucune trace de préparation ou d'enduit laissant présager de la décoration d'une pièce, traces que nous avons retrouvées partout ailleurs, là où le sol n'avait pas été surélevé. Quelle est la raison de la présence de ce loess ? Est-ce bien l'homme qui l'a apporté ? Un glissement de terrain a été évoqué, qui serait venu de la colline surplombant le site et aurait comblé la villa juste après la construction des murs. Mais alors pourquoi n'en avoir pas trouvé partout sur le site, notamment sur le "Vieux Marché" situé à l'extérieur des bâtiments ? C'est pourquoi cette thèse du phénomène naturel n'a pas été retenue. Il est malgré tout étonnant que l'homme ait réussi à

apporter cette masse de loess pur sans jamais y laisser une trace. Cette question du remplissage partiel de la "villa" de la place Saint-Lambert reste un problème non résolu auquel des recherches futures sur le site apporteront peut-être une solution. Il est en tout cas possible que le remplissage ait été réalisé afin de surélever une série de pièces et d'en assurer l'horizontalité car la couche de loess, bien qu'arasée à cet endroit, est plus épaisse (1,50 m) vers le bas de la pente, à l'ouest, que là où elle est prise sous le sol bétonné, vers l'est (1 m) (voir coupe fig. 66).

Quant au sol bétonné lui-même, trouvé au-dessus du loess, il est également difficile de prouver son appartenance réelle à l'une ou l'autre époque : phase d'occupation principale de la villa (2<sup>e</sup> moitié II<sup>e</sup> s.-début III<sup>e</sup> s.), ou phase ultérieure, bas Empire romain ou début du haut moyen âge. En effet aucun matériel n'a été découvert en rapport avec ce sol, pas le moindre tesson.

Les seuls faits qui soient certains, c'est tout d'abord qu'il est scellé par un second béton appartenant à l'église du haut moyen âge, construit directement au-dessus et passant sur les murs romains arasés; ensuite qu'il est lié à un béton identique lissé, ornant le parement des murs romains. Ce sol est évidemment le dernier état d'occupation du bâtiment mais on ne peut affirmer qu'il y en a eu d'autres ni quelle forme ils ont pu avoir car il n'en reste aucune trace. Tout nous pousse à croire que le béton est contemporain de la construction et de l'occupation principale de la villa qui n'a peut-être subi aucun remaniement à cet endroit.

## 2. Elévation

Catherine TILKIN-PETERS

En général, les murs de la villa sont bien construits, solides, constitués d'une profonde semelle de fondation non maçonnée et d'une élévation bien appareillée. Ils sont constitués de petits blocs de grès houiller dont l'origine peut être assez proche car au moins deux endroits à Liège ont pu servir de carrière : le flanc de la colline du Publémont longeant la boucle de la Sauvenière au nord-ouest et la colline de la Citadelle (Pierreuse), juste au-dessus de la place Saint-Lambert. Les murs principaux ont une épaisseur classique de 90 cm environ (3 pieds romains) sous le sol d'occupation, parfois un peu plus étroite en élévation. Certains murs sont beaucoup plus étroits et un mur en matériaux légers fut découvert dans un évidement du radier de la cathédrale gothique, près du portail nord (5) : formé de tuiles dont les deux rebords latéraux ont été raclés, fixées par des crampons en fer et tapissées de mortier rose lissé. L'ensemble devait être supporté par une armature en bois à laquelle les crampons fixaient les dalles. Le matériel découvert en rapport avec cette structure appartient au Ve s. (étude de la céramique, D. Marcolungo) (6). Il s'agit donc d'un aménagement des bâtiments à la phase ultime.

Les murs dégagés ne dessinent qu'un plan partiel d'un ensemble plus vaste dont on peut difficilement situer la façade et évaluer l'étendue. Ce plan est celui d'un bâtiment dans son état final, avant sa destruction mais aucune indication précise d'agrandissement ne permet d'en retracer l'évolution, ceci à cause des nombreuses lacunes dues à la construction de la cathédrale et à la pose de canalisations. Certaines parties du plan sont d'ailleurs hypothétiques quant au retour de plusieurs murs.

Quelques remaniements sont cependant visibles, notamment dans le bain où le mur est, rectiligne, a été doublé d'un muret intérieur (banquette ?). Le parement des murs intérieurs avait également été restauré. Dans l'hypocauste, le mur nord de la pièce, initialement entièrement en pierre, a été percé par la suite pour y placer une arcade en terre cuite qui fut ensuite refaçonée. Le mur 112 a sans doute été ajouté pour rétrécir la pièce au moment de l'installation du système de chauffage. D'autres murs, plus étroits, ont été visiblement ajoutés (M97, M207, M139, 102, M105) au noyau du bâtiment.

Dans toute la partie centrale, il est évidemment normal de n'avoir aucune trace de porte puisque les murs ont été arasés sous le niveau du sol d'occupation. Bien qu'ils

soient parfois conservés sur une hauteur importante, ce n'étaient en réalité que de profondes substructures. La face sud de M87, qui présente pourtant un ressaut régulier au niveau -4,77m, où on aurait pu supposer la présence d'un sol, était enfouie dans le loess jusqu'à -4,00m au moins, niveau supérieur d'arasement du loess dans la pièce. Nous ne pouvons qu'élaborer des hypothèses quant à l'élévation du bâtiment à cet endroit. Ces murs de fondation supportaient soit des murs enduits et ornés, soit des colonnades ou des piliers d'angle. Seules les faces des murs 187 et 188 dans la pièce n°16 (fig. 66) présentent une légère amorce de revêtement au départ du sol bétonné.

Par contre, dans les parties basses (trame verte), l'élévation de certains murs est conservée sur une hauteur parfois très importante comme dans l'angle des murs 81 et 42 (fig. 69) où la face intérieure porte un revêtement très soigné d'enduit peint en rouge et lissé sur deux couches préparatoires : rejointoyage marqué à la pointe et plafonnage. Les murs enduits se retrouvent tout autour du noyau surélevé (17, 24, 11), dans l'hypocauste (8), le bain (6,5), le praefurnium (3) et même sur certaines faces extérieures de murs étroits appartenant sans doute à des bâtiments annexes (M97, M139, M105), peut-être pour une meilleure protection des murs.

La présence de fenêtres vitrées est attestée par la découverte de fragments de verre à vitre au pied du mur 42, vers l'ouest et dans toute la partie extérieure au nord des bâtiments (sondage 3 et Vieux Marché) (7).

Le niveau d'arasement des murs ne permet aucune supposition quant à la présence d'étages. Les pièces du plan se présentant sous la forme de rectangles étroits et allongés sont peut-être les fondations d'escaliers (fig. 66, 9, 14, 19).

Concernant la toiture, des fragments de *tegulae*, tuiles plates et de tuiles courbes (*imbrices*) ont été découverts disséminés sur la surface fouillée mais en assez faible quantité ce qui n'est pas étonnant lorsqu'on connaît le réemploi fréquent en agglomération des matériaux appartenant à un bâtiment détruit ou abandonné.

### 3. Bains

Jean-Marie DEGBOMONT

Le secteur B renferme incontestablement les bains de la villa romaine. Malheureusement, le caractère fragmentaire du plan retrouvé de cette installation (voir descriptions chapitre 2) nous en rend l'interprétation très difficile. En effet, une grande partie des bains fut détruite lors de l'établissement des fondations médiévales et les vestiges restants présentent des phases de remaniements successifs qu'il nous est impossible de dater en chronologie absolue, parce que, comme nous l'avons vu ci-dessus, les essais de datation archéomagnétique sont très décevants dans presque toutes les couches stratigraphiques du dépôt romain. De plus, les essais de datation par le mobilier se sont avérés également très difficiles vu la grande perturbation des couches. Nous pouvons cependant distinguer, selon des critères purement architectoniques, différentes phases d'aménagement ou de réaménagements. Le secteur des bains concerne essentiellement les locaux 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 (fig. 66). Nous sommes probablement à l'arrière de la villa. Car nous pouvons raisonnablement supposer que la façade se trouve soit au nord-est soit au sud-est, deux directions qui correspondent à l'orientation des murs. La présence d'annexes, par ailleurs et d'une aire à caractère artisanal confirme cette impression (8).

#### LE FOYER ET LA CHAMBRE DE CHAUFFE (local 3)

Bien que nous n'ayons pas de preuves formelles (restes ou emplacement de chaudières), nous avons toutes les raisons de penser que ce praefurnium était un chauffage de bains. En effet la longueur du canal de chauffe (extérieur au local à chauffer) était suffisante pour que ce dernier ait pu supporter une chaudière et cela malgré l'étroitesse de la chambre de chauffe (9). Tout l'appareil de chauffage était construit en matériaux réfractaires (terre cuite) et les briques qui constituaient la sole du foyer étaient profondément brûlées et très abîmées, ce qui témoigne d'un usage intensif sur une longue période et à de hautes températures. Nous avons tenté de restituer la chambre de chauffe et le foyer (fig. 71) en nous basant sur le plan terrier de ce même local. Dans cette restitution, les représentations du *caldarium* et de la chaudière sont pures suppositions.

#### L'AQUEDUC

Nous avons vu que le chenal découvert en 1981 (10) était bien un aqueduc car le sens de la pente (nord-sud) nous indique que ce chenal captait probablement l'eau de la Légia qui passait (et qui passe encore) sous l'actuel palais des Princes-Evêques et coulait du nord-ouest au sud-est, pour ensuite, après un nouveau changement de direction, rejoindre le fleuve perpendiculairement (11). Ce captage, par sa direction nord-est-sud-ouest dans le secteur A du Vieux-Marché, se dirige vers la chambre de chauffe, qu'il traverse et qu'il quitte en passant sous le mur 28. Ceci est une preuve supplémentaire de la présence probable d'une chaudière que cet aqueduc devait alimenter. Nous pouvons également et raisonnablement supposer que ce canal servait, en quittant la chambre de chauffe, à évacuer les cendres du foyer vers l'extérieur. Nous trouvons une disposition tout à fait semblable à la villa de Graux. Dans les villas d'Evelette, Jemelle, Mettet, Mont-lez-Houffalize, Aiseau (12), les agencements des canaux sont différents mais semblent remplir les mêmes fonctions. La grande villa de Séviac (sud-ouest de la France) présente un agencement tout à fait semblable à celui de la place Saint-Lambert (13). Nous savons également que dans ces grands thermes, on retrouve très souvent des canaux d'évacuation des cendres à proximité des foyers (14). Cet aqueduc, transformé en égout devait continuer sa route vers le sud-ouest et récolter les eaux usées de la baignoire froide dont le canal de vidange s'amorce vers le nord-ouest. Malheureusement, toutes ces canalisations ont été détruites par la pose du radier de fondation de la "tour de sable" nord de la cathédrale.

#### LA BAIGNOIRE (local 6)

La baignoire est incontestablement une piscine froide dont le sol est constitué de deux bétons superposés. Les murs intérieurs présentent également plusieurs enduits de réaménagement dont l'un était tapissé de plaques de marbres.

Aucune trace d'hypocauste n'a été révélée en-dessous de cette baignoire; l'empiècement primitif était déposé sur le sol vierge.

## L'HYPOCAUSTE (local 8)

La pièce d'habitat n° 8 est la seule construite sur hypocauste qui nous soit parvenue. Par l'observation des appareils, des rejointoyages, des enduits et des niveaux de sols, il nous a été possible de distinguer différentes phases de constructions en chronologie relative.

**1ère phase** : les murs 100, 109, 104 et probablement 34 (de même que M 105, M 88, M 110) sont incontestablement contemporains et appartiennent à la phase de construction de la grande villa. En comparant les dimensions des différentes pièces, il nous est apparu que les normes appliquées aux locaux 7+8 sont identiques à celles du local 15 ( $\pm 20 \times 3$  pieds romains). On peut raisonnablement supposer que ce local 7+8 n'a pas été construit sur hypocauste au départ car lors de l'enlèvement des vestiges pour leur conservation hors site, une coupe pratiquée dans le sol de la chambre de chaleur a révélé à sa base, un sol composé de dalles de grès houiller, déposé sur un empièremment préparatoire anormalement épais (+ de 50 cm).

**2ème phase** : ultérieurement un premier foyer fut percé dans le mur 100 (environ 50 cm de large) (fig. 66 n° 10). Plusieurs assises de pierres furent enlevées et l'on installa deux murets et probablement une voûte (disparue) en briques (15). Ce premier foyer devait être alimenté par une chambre de chauffe au nord, limitée à l'est par le mur 102.

Il devait d'ailleurs exister, selon P. Lohest, un mur symétrique à l'ouest qui a disparu. La semelle de fondation du mur 102 est nettement plus haute (donc plus récente?) que celle du mur 100 et l'ouverture du foyer se trouve au même niveau que le ressaut de fondation du mur 102. Au cours de cette phase on a également construit le M 112 qui vient s'appuyer sur le M 100 et M 109 et qui est nettement moins large. Ce mur 112 réduisait donc la pièce aux dimensions du local 8 actuel. On y coula un premier sol en béton rose reposant sur un empièremment qui reposait lui-même sur les dalles décrites ci-dessus. C'est sur ce béton que l'on a construit la première chambre de chaleur.

**3ème phase** : à une date inconnue, intervient un réaménagement du foyer en briques dans un appareil grossier qui traduit un travail hâtif et peu soigné. On coule un deuxième sol en béton sur le premier. Un mur trapézoïdal prolonge le foyer à l'intérieur de l'hypocauste. Il s'agit manifestement d'un canal de chauffe qui ne comporte qu'un seul muret (!). Ici deux hypothèses peuvent être envisagées: la première est qu'il s'agit d'un réagencement du complexe des bains dont la finalité nous est inconnue; la deuxième pourrait correspondre à une période de troubles (milieu IIIe ou début IVe siècle) où l'on a "récupéré" et réaménagé une ou plusieurs pièces du bâtiment en ruine dont un hypocauste que l'on

aurait transformé en chauffage domestique (réduction du foyer, peu de traces de suie à l'intérieur de l'hypocauste): le foyer n'a pas dû fonctionner d'une façon intensive, ni très longtemps. Malheureusement, nous ne disposons d'aucun élément de datation car la fouille de cet hypocauste fut effectuée en 1907 et sa relation ne nous donne aucune indication probante (pas de coupes, pas de répartition du matériel par locaux, etc.).

En conclusion, le secteur des bains concerne essentiellement les locaux 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et force nous est de constater que nous n'en avons qu'une vue très partielle et très étriquée. Nous en avons examiné les raisons dans l'introduction de ce chapitre. Nous pouvons cependant distinguer, selon les critères purement architectoniques, les différentes phases d'aménagement ou de réaménagement. Ce secteur se trouve certainement sur un des côtés ou à l'arrière de la villa, car nous pouvons supposer en nous basant sur l'orientation des murs, que la façade se trouve orientée soit au nord-est, soit au sud-est. La présence d'annexes, par ailleurs, et d'une aire à caractère artisanal confirme cette impression.

D'autre part, il nous semble désormais acquis que dans un premier temps (construction du grand corps de logis homogène), ce secteur n'était pas voué à une installation balnéaire. Nous avons vu plus haut quelles en sont les raisons pour les locaux 7 et 8. Par leur nature et leur aspect, les pièces 7-8 et 9 se rattachent logiquement à l'ensemble du corps de logis et ne rappelle en rien l'agencement généralement beaucoup plus complexe que l'on retrouve dans les substructures de bains privés même lorsque ceux-ci sont intégrés ou attenants au corps de logis comme par exemple les bains de la villa de Basse-Wavre (16). Ceci n'exclut pas bien sûr l'existence de bains lors de la construction de la grande villa (que nous situons à la fin du Ier siècle) car dans un certain nombre de sites fouillés comme à Haccourt par exemple, les bains des deux premières phases étaient nettement séparés du corps de logis (17).

La construction des bains intégrés dans le corps de logis, tels qu'ils nous sont apparus en 1977, remonte croyons-nous à la fin du IIème siècle. Nous nous basons pour cela sur le matériel céramique découvert dans la chambre de chauffe (local 3) qui, bien que les couches fussent fort perturbées, nous a donné une fourchette chronologique allant de la fin du IIème au début du IIIème siècle. D'autres arguments viennent étayer cette hypothèse, notamment le fait que le mur 30a est très nettement décalé par rapport au M34 : si la chambre de chauffe correspondait à la phase de construction du corps de logis, elle se trouverait dans un coin par rapport au local 4, ce qui serait tout à fait surprenant pour un foyer de cette importance, surtout s'il devait chauffer une baignoire suspendue.

La position de cette chambre de chauffe ne peut

s'expliquer, comme nous l'avons dit, que par une phase de construction ultérieure au corps de logis et sa position "excentrique" pourrait probablement s'expliquer également si nous avions une vue plus claire de l'aménagement des locaux 4 et 5 où devait se trouver probablement le caldarium avec sa ou ses baignoires chaudes. Malheureusement, ce secteur est tellement perturbé qu'il nous est impossible d'en dire plus. A cette phase correspondent probablement les constructions annexes (locaux 1 et 2) construites en appareils plus légers (18) et qui connurent par la suite d'autres remaniements. On peut également rattacher à cette période, le premier aménagement en hypocauste de la salle 8.

La fourchette chronologique de la chambre de chauffe (local 3) est un argument bien mince pour suggérer l'abandon des bains au début du III<sup>e</sup> siècle, mais aucune contre-preuve ne vient infirmer cette hypothèse. Quant au dernier état de l'hypocauste et son réaménagement en chauffage domestique (peut-être lors d'une réoccupation de certains locaux de la villa après la tourmente de la moitié du III<sup>e</sup> siècle, voire au IV<sup>e</sup> et même au Ve (19), ce n'est là que pure supposition.

## 4. Conclusion

Jean-Marie DEGBOMONT

Dans l'état actuel des recherches nous n'avons bien sûr qu'une vue partielle et très fragmentée de l'établissement de la place Saint-Lambert, qui nous apparaît dans sa phase maximale d'extension. Mis à part les remaniements successifs et qui sont peu importants, il nous apparaît d'emblée que la plus grande partie des murs de fondation sont construits d'un seul jet et donc contemporains. Ils présentent à peu près partout une épaisseur de 3 pieds romains ( $\pm 90$  cm) ce qui est considérable, même si en superstructure il est attesté que certains murs n'avaient plus que 2 pieds d'épaisseur, nous sommes néanmoins en présence de vestiges d'une construction importante et relativement luxueuse (20). Malheureusement nous sommes actuellement incapables vu la limitation de l'aire fouillée, de situer exactement la façade et donc l'orientation de cette construction. Nous avons vu pourquoi nous supposons que la façade devait se trouver soit au nord-est, soit au sud-est. Et il est également impossible, pour les mêmes raisons de rattacher cette villa à un type connu (soit construction "en long", soit en "carré" ...). Nous y distinguons cependant des pièces d'habitat aux dimensions fortement normalisées (21), rectangulaires et carrées, ainsi que les fameux "corridors" ou "cages d'escaliers" (?) si caractéristiques des villas romaines de la Gaule.

Il nous sera bien difficile d'en savoir plus dans l'avenir car à l'ouest des substructions où l'aire fouillée est pourtant considérable, les structures romaines, si structures il y a eu, sont irrémédiablement perdues à cause de la fondation des deux "tours de sable" de la cathédrale notgérienne. Plus à l'ouest encore, nous n'avons plus trouvé aucun témoignage de l'extension de la villa dans cette direction si ce n'est quelques débris de construction épars. Dans la zone orientale, une partie sud de la zone fouillée est occupée par les fondations massives et "serrées" de la cathédrale notgérienne auxquelles sont venues se coller les fondations gothiques du chœur oriental. Dans la partie nord de cette zone, aucune trace de constructions romaines, si ce n'est comme dans la zone occidentale, de débris de constructions ainsi que de la céramique. Il nous faut également signaler que cette zone a également été fortement perturbée par les fondations des bâtiments modernes. L'espace compris entre la zone occidentale et la zone orientale, là où passe la route actuelle, pourrait encore nous apporter quelques renseignements supplémentaires sur l'extension probable du bâtiment romain vers l'est (peut-être une partie de la

façade ?). C'est cependant vers le sud de la place, en direction des rues Gérardrie et Léopold qu'il sera peut-être possible dans un avenir plus ou moins proche, de mettre au jour une partie non négligeable des substructions romaines. Pour être complet, il nous faut également signaler que les trouvailles faites lors de la pose des canalisations, de constructions de maisons, dans les environs immédiats de la place Saint-Lambert ne nous ont pas apporté beaucoup de renseignements supplémentaires. E. Polain (22) en 1907, signale la découverte au coin de la rue Royale, près de la Société Militaire, de "piliers d'hypocaustes", de "rondelles", de dalles, de "fragments de vases". Il rapporte également qu'en 1898, on a retrouvé devant Gérardrie des débris romains. De même, en 1912, Camille Bourgault (23) relate la découverte au sud-est de la place, vers Gérardrie, d'un dépôt romain composé de fragments de tuiles, de grands carreaux, d'enduit peint (rouge avec bordure blanche) de clous en T, d'un "pilier d'hypocauste" carré (trouvé en place) avec carreaux de terre cuite, réunis par d'énormes joints de mortiers, d'un fragment de colonne (?). "Le dépôt romain continue jusqu'en (D) puis s'arrête contre une muraille oblique qui n'appartient pas aux constructions de 1185". Eugène Polain toujours, en 1909, signale la présence de matériaux de construction romains (tuiles, rondelles d'hypocaustes, céramique) dans les remblais d'une tranchée creusée le long du bâtiment de la Société Militaire (24). Eugène Polain (25) encore, en 1907, signale au milieu de la rue Royale, des matériaux de construction romains (piliers d'hypocauste, terres cuites, etc.).

Parmi tous ces témoignages, la découverte d'un "mur oblique" et d'un pilier d'hypocauste en place pourrait attester d'une extension de la villa romaine vers le sud de la place (fig. 66). C'est cette solution qui nous semble, actuellement, la plus séduisante car il ne faut pas oublier que la Légia coulait au nord et à l'est des substructions découvertes et jamais à plus de 50 ou 60 mètres de ces dernières (26). Quant à la partie nord de la zone occidentale (secteur A - Vieux Marché) (27), nous avons vu antérieurement pourquoi il nous semble peu probable que l'on y trouve encore des substructions importantes si dans l'avenir il nous est permis de fouiller l'espace compris entre le secteur A et le palais. Cet espace semble plutôt avoir été réservé à des constructions plus frustes (annexes) et à des occupations artisanales. Si après ces considérations, nous admettons que la

villa s'étendait plutôt vers le sud, la façade pourrait dès lors se trouver orientée au nord-est. Peut-être en saurons-nous plus à ce sujet lorsqu'il nous sera permis de fouiller sous la route qui passe entre les deux zones fouillées.

Une autre question qui se pose avec acuité est celle de la signification de ce bâtiment. Certains y ont vu une maison de vicus; d'autres des fondations de thermes vu l'épaisseur des murs de fondations. Mais nous n'avons pas trouvé le moindre indice qui puisse étayer ces suppositions. Nous sommes plutôt enclins dans l'état actuel des découvertes, à assimiler cette construction au corps de logis d'une *villa agraria*. Mais l'honnêteté nous force à dire que certains faits demeurent troublants et tempèrent quelque peu notre conviction : c'est la grande rareté de dolia, et surtout l'absence presque totale d'instruments aratoires en fer pourtant si nombreux dans les découvertes d'exploitations agricoles.

## Notes

- 1) OTTE, 1984 et 1988.
  - 2) J.M. DEGBOMONT, *Les matériaux de construction*, dans OTTE, 1988, p. 81 et MARCOLUNGO, *infra*, pp. 109-110
  - 3) E. POLAIN, *C.A.P.L.*, 1908, p. 20.
  - 4) LOHEST, p. 413.
  - 5) OTTE, 1988, p. 52.
  - 6) OTTE, 1988, p. 141.
  - 7) D. MARCOLUNGO, dans OTTE, 1988, p. 181 et fig. 119.
  - 8) J.M. DEGBOMONT, *Le chauffage par hypocauste dans l'habitat privé*, ERAUL 17, 1984, p. 91.
- Signalons que la villa de Haccourt, la seule grande villa connue la plus proche de la place Saint-Lambert, voit sa façade orientée au nord-est. D'autre part, l'orientation au sud-est est beaucoup plus fréquente.
- 9) J.M. DEGBOMONT, *loc. cit.*, p. 86 (canal de chauffe de type I).
  - 10) J.M. DEGBOMONT, dans OTTE, 1988, p. 73-76.
  - 11) Nous avons retrouvé le bras fossile qui devait desservir la villa dans le chantier oriental, voir OTTE, 1984, p. 257.
  - 12) J.M. DEGBOMONT, *loc. cit.*, p. 56-57.
  - 13) R. MONTURET, H. RIVIERE, *Les thermes sud de la villa gallo-romaine de Séviac*, dans *Aquitania*, sup. 2, Paris-Bordeaux, 1986.
  - 14) J.M. DEGBOMONT, *loc. cit.*, p. 35, fig. 25 et 28.
  - 15) LOHEST, p. 422.
  - 16) Ch. DENS, J. POILS, *L'Hosté, villa belgo-romaine à Basse-Wavre*, dans *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles, Mémoires, Rapports et Documents*, t. XIX, 1905.
  - 17) G. DE BOE, *Haccourt I*, (*Archaeologia Belgica* n° 169), Bruxelles, 1974, p. 47.
  - 18) OTTE, 1988, p. 49.
  - 19) De la céramique du Ve s. en relation avec le M97 est attestée dans le 1er évidement, voir OTTE, 1988, p. 52.
  - 20) OTTE, 1988, p. 186 à 195.
  - 21) A titre d'exemples : mêmes dimensions pour les locaux 7+8 et 15; même largeur pour tous les «corridors»; largeur des locaux 13+14 = largeur du local 15; longueur du local 9 = longueur du local 7, 8, 9 = aire des locaux 13, 14, 19, 15; etc...
  - 22) E. POLAIN, *Découvertes archéologiques place Saint-Lambert*, dans *C.A.P.L.*, 2e an., n°8, 1907, p. 70.
  - 23) C. BOURGAULT, *Les dernières trouvailles de la place Saint-Lambert*, dans *C.A.P.L.*, 7e an., n° 12, 1912, p. 122-123.
  - 24) E. POLAIN, *Place Saint-Lambert*, dans *C.A.P.L.*, 4e an., n° 22, 1909.
  - 25) E. POLAIN, *C.A.P.L.*, n°2, 1907, p. 64.
  - 26) Deux bras fossiles de la Légia ont été découverts dans la zone orientale. Le comblement du premier débute à la période romaine (C14 et documents céramiques) et se termine au début du moyen âge. Le second, plus à l'est, fonctionnait durant l'époque mérovingienne (OTTE, 1984, p. 257). Le bras occidental se trouve à ± 52 mètres des substructions romaines découvertes.
  - 27) OTTE, 1988.



Fig. 67. Fragments de marbre.

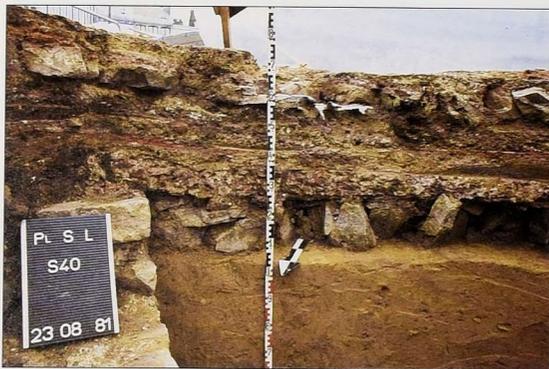


Fig. 68. Sol bétonné et son assise de pierre posée directement sur le loess pur.

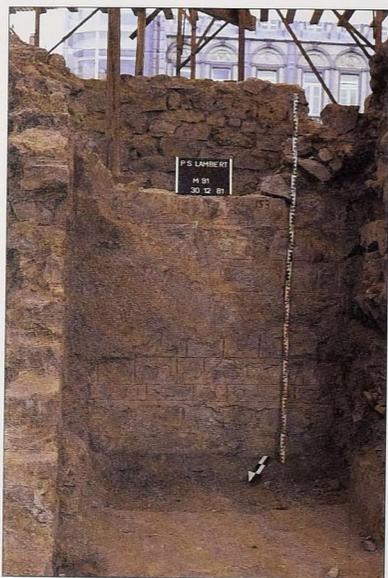


Fig. 69. Angle des murs 42 et 81 dont le parement porte les restes d'un enduit.

Fig. 70. Parement nord du mur 100 montrant l'entrée du canal de chauffe. Photographie prise lors du dégagement du mur pour son transfert.



# 4. ETUDE DU MATERIEL MOBILIER

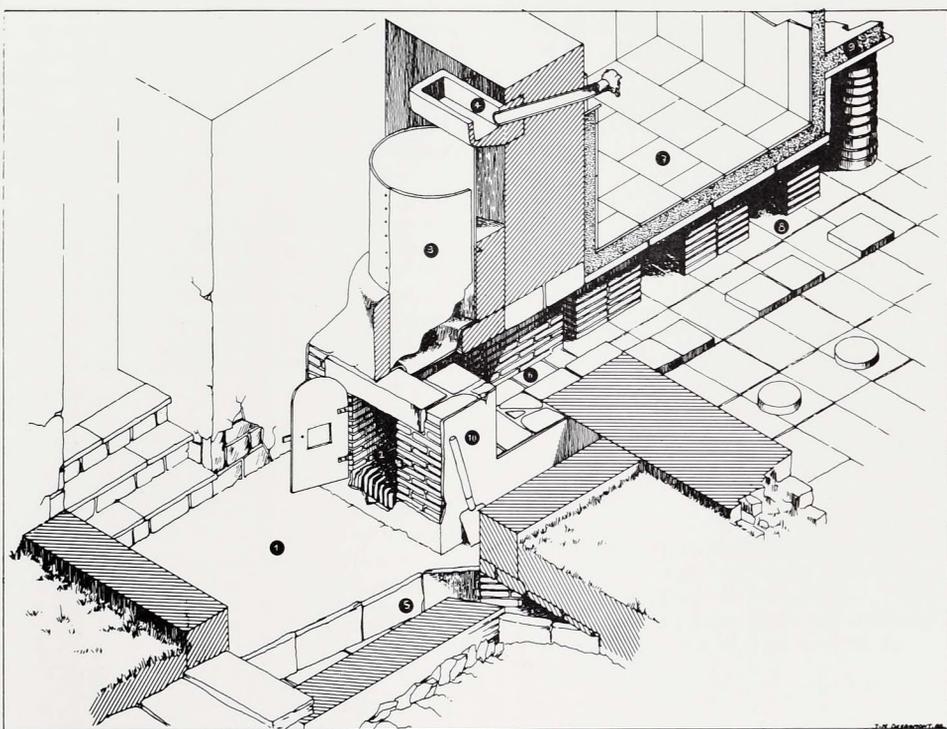


Fig. 71 Essai de reconstitution du système de chauffage des bains.

1. Chambre de chauffe
2. Foyer (prae-furnium)
3. Chaudière
4. Déversoir

5. Aqueduc
6. Canal de chauffe
7. Bain chaud
8. Chambre de chaleur
9. Suspensura
10. Muret (support de chaudière)

## 4.

# ETUDE DU MATERIEL MOBILIER

Daniel MARCOLUNGO

Le matériel mobilier est un élément essentiel de l'équipement de la salle de classe. Il permet de faciliter l'apprentissage et de rendre l'enseignement plus efficace. Les différents types de matériel mobilier sont présentés dans ce chapitre.

Le matériel mobilier est un élément essentiel de l'équipement de la salle de classe. Il permet de faciliter l'apprentissage et de rendre l'enseignement plus efficace. Les différents types de matériel mobilier sont présentés dans ce chapitre.

Le matériel mobilier est un élément essentiel de l'équipement de la salle de classe. Il permet de faciliter l'apprentissage et de rendre l'enseignement plus efficace. Les différents types de matériel mobilier sont présentés dans ce chapitre.

Le matériel mobilier est un élément essentiel de l'équipement de la salle de classe. Il permet de faciliter l'apprentissage et de rendre l'enseignement plus efficace. Les différents types de matériel mobilier sont présentés dans ce chapitre.

### 1.1. BREVET DE STATISTIQUE

Le matériel mobilier est un élément essentiel de l'équipement de la salle de classe. Il permet de faciliter l'apprentissage et de rendre l'enseignement plus efficace. Les différents types de matériel mobilier sont présentés dans ce chapitre.

Le matériel mobilier est un élément essentiel de l'équipement de la salle de classe. Il permet de faciliter l'apprentissage et de rendre l'enseignement plus efficace. Les différents types de matériel mobilier sont présentés dans ce chapitre.

Le matériel mobilier est un élément essentiel de l'équipement de la salle de classe. Il permet de faciliter l'apprentissage et de rendre l'enseignement plus efficace. Les différents types de matériel mobilier sont présentés dans ce chapitre.

### 1.2. PETIT MOBILIER

Le matériel mobilier est un élément essentiel de l'équipement de la salle de classe. Il permet de faciliter l'apprentissage et de rendre l'enseignement plus efficace. Les différents types de matériel mobilier sont présentés dans ce chapitre.

Le matériel mobilier est un élément essentiel de l'équipement de la salle de classe. Il permet de faciliter l'apprentissage et de rendre l'enseignement plus efficace. Les différents types de matériel mobilier sont présentés dans ce chapitre.

### 1.3. BREVET DE STATISTIQUE

Le matériel mobilier est un élément essentiel de l'équipement de la salle de classe. Il permet de faciliter l'apprentissage et de rendre l'enseignement plus efficace. Les différents types de matériel mobilier sont présentés dans ce chapitre.

# Etude du matériel mobilier

Daniel MARCOLUNGO

## INTRODUCTION

Le présent chapitre est consacré à la description du matériel archéologique découvert sur le chantier occidental de la place Saint-Lambert, à l'exception de la zone du Vieux-Marché, étudiée dans un volume précédent de la collection *Etudes et recherches archéologiques de l'Université de Liège* (23, 1988).

En dehors des petits objets en os, métal et verre et de certaines catégories particulières de céramiques qui ont été exploités de manière exhaustive, le mobilier céramique a fait l'objet d'une sélection. Celle-ci s'est opérée sur base de la valeur intrinsèque des exemplaires (formes rares, décors...) et sur leur représentativité au niveau de l'identification des formes et des datations.

En ce qui concerne la céramique commune, nous avons surtout visé à présenter un bon échantillonnage des types présents. Le matériel céramique a été classé en fonction de critères techniques (pâtes, décors, enduits) et typologiques (formes générales et des lèvres, fonction des récipients), se référant aux ouvrages de comparaison, dont on trouvera les abréviations bibliographiques en fin de volume.

Comme pour le volume précédent, nous n'avons pas jugé utile de regrouper les découvertes mobilières selon leur lieu de provenance en raison de leur relative unité, tant du point de vue chronologique que stratigraphique. On trouvera néanmoins en fin de chapitre un tableau de répartition des objets par secteurs de fouilles. Le numéro d'inventaire est donné à la fin de chaque description avec le lieu de provenance (secteur, sondage, couche).

## I. MONNAIES (fig.72) (1)

### 1. Trajan. Rome, 116-117.

][M]Q[ Buste radié à dr., égide.

Trajan marchant à dr., regardant à g.; entre deux trophées.

Dupondius : 11.40 g; 6; diam. 2,6 cm. *RIC* 676, var.; *BMC* 1051.

(F1107 : S.7)

### 2. Antonin le Pieux, *Marc-Aurèle*. Rome, 145-148/149.

]VSCAE/[ Buste drapé à dr., tête nue.

Fides debout à dr., tenant épis et panier de fruits, S/C.

Dupondius : 11.56 g; 12; diam. 2,7 cm.

(F.671 : sect.D. crypte, au dessus de M53)

### 3. Antonin le Pieux, *Faustine II*. Rome, 152-153.

]AAYG/PIAYGF Buste drapé à dr.

]VI Junon assise à g., tenant patère et sceptre; à g., paon.

As : 8,26 g; 12; diam. 2,45 cm. *RIC* 1399; *BMC* - (Hors contexte).

## II. PETIT MOBILIER

### 1) Fibules (fig.73)

4. Fibule à ressort à corde interne à l'arc. Arc formé d'une tige de section circulaire, fortement recourbée vers la tête (à angle droit). Ressort bilatéral à 4 spires. Ardillon de section circulaire. Le porte-ardillon et l'extrémité du pied manquent. Alliage cuivreux. Long. cons. 4,2cm (avec ardillon).

*BODSON*, fig. 1-2, 7 à 15; *VAN BUCHEM*, type 22C, pl. XII, n°22 (après 70-m. IIIe s).  
(L1466 : S.7)

5. Fibule à ressort (1 seule spire conservée). Arc formé d'une tige de section circulaire. Porte-ardillon triangulaire percé de 2 trous circulaires. L'ardillon manque. Bronze. Long 5,2cm. *VAN BUCHEM*, type 22 Da, pl. XII, n°29 (après 70-m. IIIe s).  
(L959 : S.7)

### 2) Objets en bronze (fig.73)

6. Pincette ("vulsella, volsella"). Tige de section rectangulaire, recourbée vers la tête pour former un anneau. Extrémités biseautées et recourbées l'une vers l'autre. Très belle patine verte. Long. 6,5cm, larg. tige 0,4cm. Ce type d'objet est assez fréquent dans les tombes (masculines surtout) du bas-empire

- romain et d'époque mérovingienne. Il était utilisé dans les domaines médicaux, pharmaceutiques, cosmétiques (seul le contexte peut en préciser la destination).
- E. KUNZL, *Medizinische Instrumente der Römerzeit aus Trier und Umgebung im Rheinischen Landesmuseum Trier* dans *Trierer Zeitschrift*, 47, 1984, p. 161, pl. 11, D. 19 à D. 28; VANVINCKENROYE, 1984, I, p. 195; R. BRULET et G. COULON, *La nécropole gallo-romaine de la Rue Perdue à Tournai*, (Publ. d'Hist. Art et Arch. de l'Université catholique de Louvain, VII), Louvain-la-Neuve, 1977, tombe 36, pl. 9 et fig. 20, n°6, p. 39 et 71 (après 367); M. LOIZEL, *Le cimetière gallo-romain du Bas-Empire de Marteville (02)* dans *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 4, 1977, p. 184, fig. 100 (cimetière de la 2ème m. IVe s.); F. ROGER, *Le cimetière mérovingien de Grenay (Pas-de-Calais)* dans *Septentrion*, 9, 1979, p. 31, pl. 5, D.59-D.61. (L. 3056 : sect D., S. 44, ch. 5)
7. Aiguille à chas circulaire, formée d'une tige appointée de section circulaire. Long. 5,3cm.  
M-C. SAUTOT, *Une collection d'objets de bronze provenant des Bolards (Côte d'Or)* dans *RAECE*, XXVIII, 1977, p. 295 et 326, pl. XXII, 8; *Moselle et Sarre*, n°149. Ce type d'objet se rencontre également dans les tombes mérovingiennes durant tout le Ve et le VIe siècle: voir p. ex. D. PITON, *La nécropole de Nouvion-en-Ponthieu*, (Dossier arch., hist. et cult. du Nord et du Pas-de-Calais, 20), s.l., (1985), p. 277. (L.241 : praefurnium).
8. Fragments de tube cylindrique formé d'une fine feuille enroulée. Alliage cuivreux. (Non illustré). (L.974 : S.7).
- 3) Objets en os (fig. 73)
9. Epingle fragmentaire (la pointe manque) à tête flammée (décor incisé en spirale). Tige fusiforme, de section circulaire. La tête est séparée du corps par une moule biconique. Long. cons. 9,5cm; long. tête 1,3cm; diam. max. tige 0,6cm.  
PROST, pp. 293 et 299, pl. XII, 196-197 et 277, fig. 5 (IIIe-IVe s.); *Moselle et Sarre*, p. 277, n°241 (IVe s.); *Arch. et Pédag.*, 4, 1982, pl. IV, 67Z2056; RUPRECHTSBERGER, n°3 à 8 (fin IIe et IIIe s) et pp. 26-27. (L.3515 : S.41).
10. Epingle à large tête plate (à peu près circulaire). Corps galbé de section circulaire. Long. 8,6cm; diam. tête 0,9cm.  
*Tienen*, n°309; PROST, pp. 291 et 298, pl. X, 173; BODSON, fig.13, 175; RUPRECHTSBERGER, n°223 (IIe-IIIe s.); M. FEUGERE, *Arras. Feuilles de sauvetage avant la construction de l'Hôtel du Département* dans *Bull. Comm. dép. Hist. et Arch. du Pas-de-Calais*, XI, 1983, p. 291, fig. 28, n°31 et 34 (type courant du IIe au IVe siècle). (L. 677 : S.2).
11. Epingle à tête globuleuse. Tige galbée de section circulaire. Long. 8,7cm; diam. tête 0,6cm; diam. max. tige 0,3cm.  
N. CRUMMY, *A chronology of Romano-British Bone Pins* dans *Britannia*, X, 1979, p.161, Type 3 (ca 200 - fin IVe, déb. Ve); *Tienen*, pp. 308-309, n°308 et p. 311, n°311; PROST, pp. 291 et 298, pl. X, 162c; BODSON, fig. 13, 165-171; *Moselle et Sarre*, p. 277, n°241; FEUGERE, *loc. cit.*, pp. 291-292, fig. 28, 21-26 (type commun du Ier au IVe s.); *Arch. et Pédag.*, 4, 1982, pl. II, p. 105 et pp. 100-101, forme 1; RUPRECHTSBERGER, type 5c, p. 32 (fin IIe-3e q.IIIe s.) (L. 235 : B, entre M9 et M13).
12. Fragment d'épingle sans tête (la pointe manque). Tige cylindrique. Long. cons. 2,8cm. (L.3482 : S.41)
13. Epingle fragmentaire (la tête manque). Tige de section circulaire. Long. cons. 7,5cm. (L.227 : B, entre M9 et M13).
14. Fragment d'épingle à tige de section quadrangulaire. Long. cons. 5,1cm. (L.3458 : S.41)
- 4) Verrerie (fig. 73)
15. Fragment de bord de goulot de flacon. Lèvre discoïde, creuse, (formée par rabattement). Verre bleuâtre, transparent. Diam. ext. ouv. ca 5,5cm.  
Par ex. ISINGS 82B (Fin Ier-IIIe s). (L.1596 : S.7)
16. Fragments de bord de goulot de flacon. Lèvre discoïde, convexe, épaissie en bourrelet à son extrémité. Verre olivâtre, transparent. Diam. ext. ouv. ca 4cm. (L.1654 : S.7)
17. Fragments de bord de bol à paroi droite. Lèvre épaissie et arrondie. Verre incolore, laiteux, translucide. Diam. int. ouv. ca 8 cm. (L.3515, L.3458 : S.41).
18. Fragment de bord de bol à paroi convexe. Lèvre arrondie et épaissie vers l'intérieur. Verre incolore, laiteux, translucide. Diam. int. ouv. ca

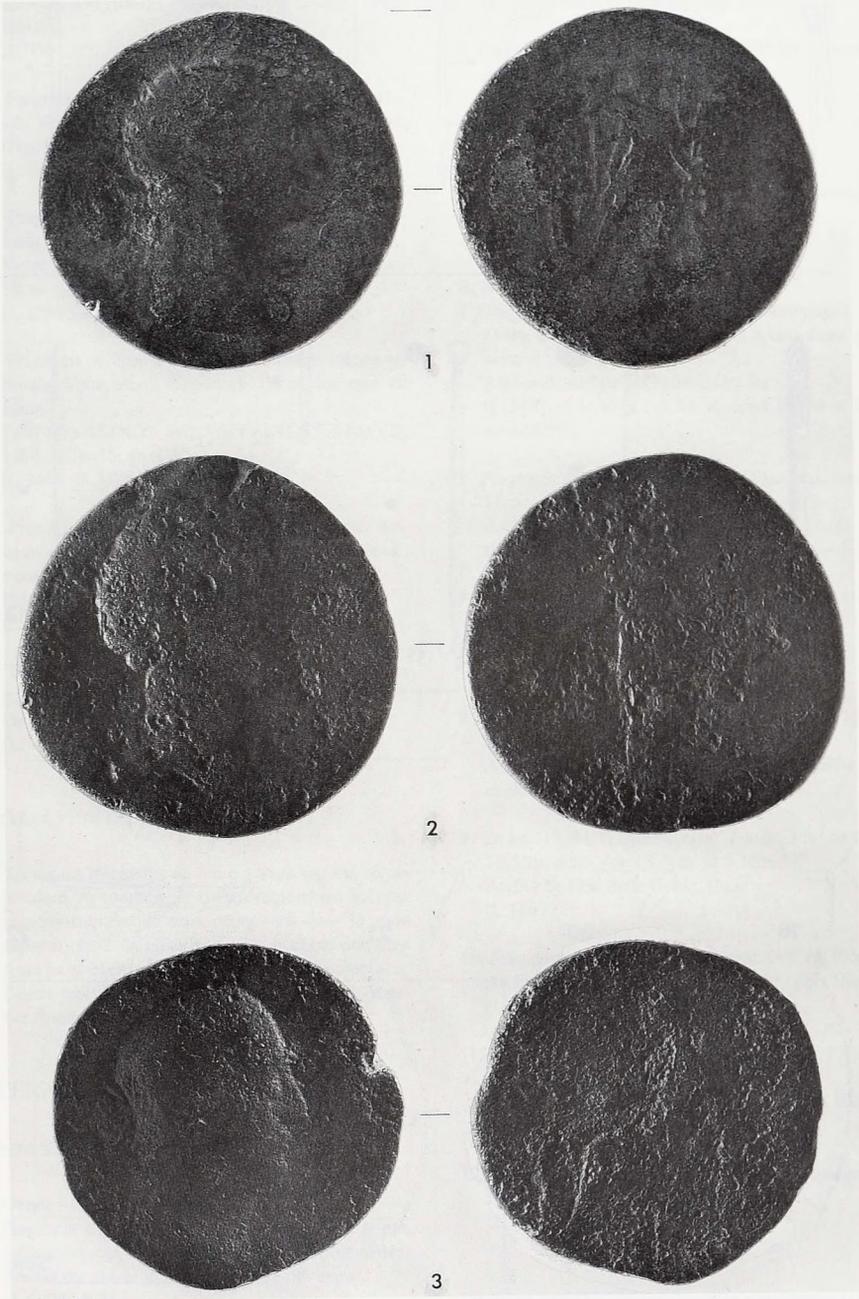


Fig. 72: Monnaies.

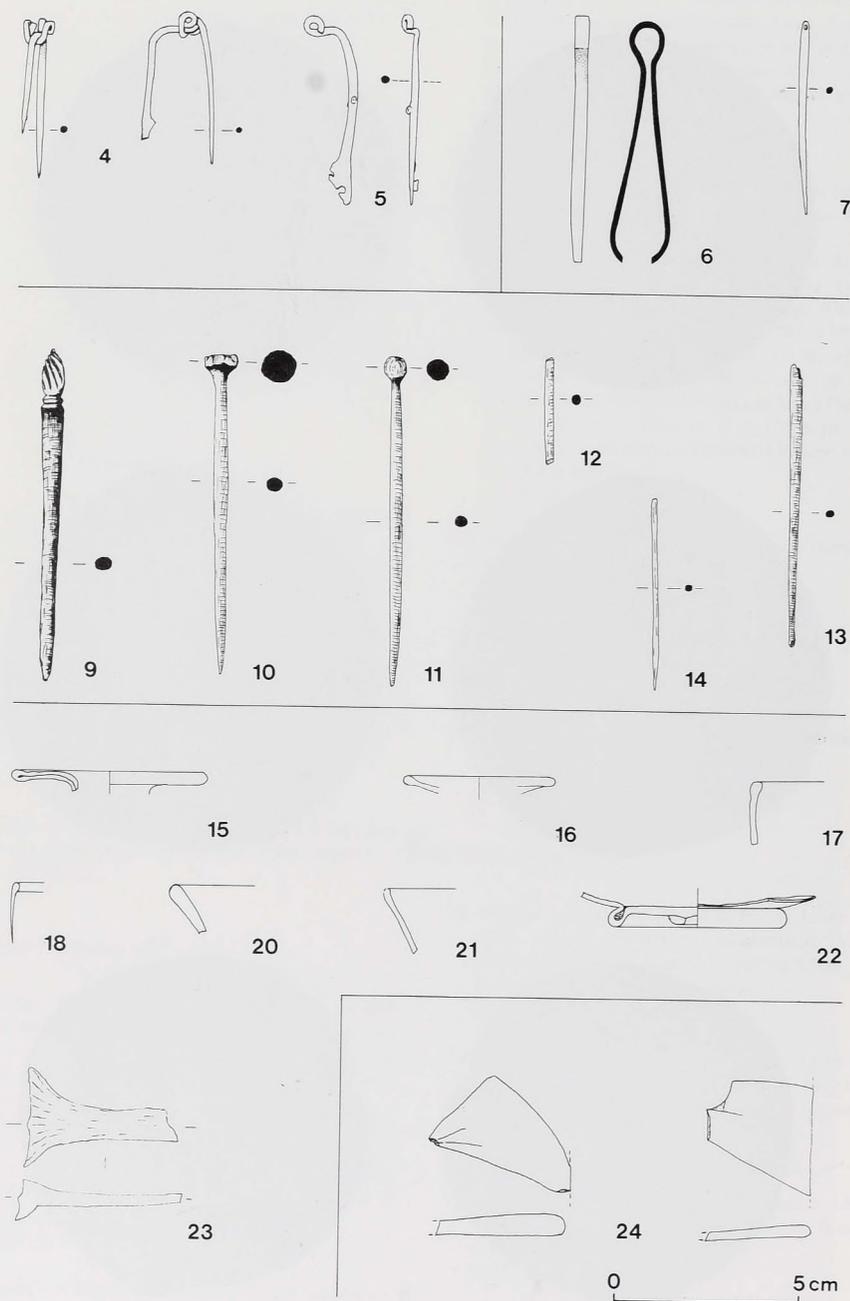


Fig. 73 : Petit mobilier : fibules (4-5); objets en bronze (6-7), en os (9 à 14), en verre (15 à 23) et verre à verre (24) (2/3).

- 7cm.  
ISINGS 85b (fin IIe - IVe s., surtout fin IIe - début IIIe s.).  
(L.936 : S.7).
19. Fragment de bord de bol à lèvres arrondies et épaissies. Verre incolore, laiteux, translucide. Diam. ind. (Non illustré).  
(L.1712 : S.7)
20. Fragment de bord de vase à embouchure légèrement évasée. Lèvre arrondie, légèrement épaissie. Verre incolore, transparent. Diam. int. ouv. ca 18cm.  
(L.1034 : S.7)
21. Fragment de bord à lèvres légèrement évasées et arrondies. Verre olive, filandreux. Diam. int. ouv. ca 10cm.  
Peut-être ISINGS 96; VANVINCKENROYE, 1984, I, fig. 15, 4a (IVe s.).  
(L.3484 : S.53)
22. Pied fragmentaire à double anneau de base. Anneau extérieur creux. Verre incolore, laiteux, translucide. Diam. 4,8 cm.  
Peut-être ISINGS 85b (IIe-IVe s.).  
(L.3515 : S.41).
23. Fragment d'anse en verre étiré, blanc laiteux, translucide. Appartient peut-être à une cruche à long col de type ISINGS 52b ou 55.  
(L.1507 : S.7)
- 5) Verre à vitre (fig 73)
24. Quelques fragments de verre à vitre ont été récoltés dans le sondage 7. Ils présentent les mêmes caractéristiques que ceux découverts dans la zone septentrionale du chantier : bord épaissi; une face lisse et présentant des ondulations de surface, l'autre face plane, mais granuleuse; traces de mortier rosâtre le long du bord (2).
- III. CERAMIQUE
- 1) Terre sigillée (fig. 74)
- A. Ornée**
1. Fragment de Drag. 37. Frise d'oves à orle triple, sans coeur et sans dard. Motifs indéterminés. Atelier du sud de la Gaule. Epoque flavienne.  
(L.1727 : S.7).
2. Fragment de fond de Drag. 37. Aucun motif conservé. Atelier du sud de la Gaule. Fin Ier s.  
(L.3460 : S.53, tr. fond. M194).
3. Fragment décoré à la molette HÜBENER groupe 3. Argonne, IVe siècle (vers 340-365 ?).  
(L.3191 B : C, S.46, tr. fond M137).
4. Fragment de bord de CHENET 320.  
Diam. int. ouv. ca 15cm.  
Molette HÜBENER, groupe 5 ou 6. Argonne, IVe siècle (vers 355-425 ?).  
(L.219 : B, au-dessus tombe 1).
- B. Non ornée**
5. Drag. 33 fragmentaire (fortement endommagé).  
Diam. ext. ouv. ca 10,8cm; ht. 4,8 cm; diam. pied 4cm.  
Atelier du sud de la Gaule, 2e m. Ier s.  
(L.3491 et L.3473 : S.52, tr. fond M194 et S41, sous M200).
6. Fragment de bord de Drag. 27. Diam. ext. ouv. ca 11cm.  
Atelier du sud de la Gaule, 2e m. Ier s.  
(L.1420 : S.7)
7. Drag. 27 fragmentaire. Diam. int. ouv. ca 10cm; diam. fond 4,5cm; ht. 4,8cm.  
Atelier du centre de la Gaule, IIe s.  
(L.1367 : S.7)
8. Drag. 32 fragmentaire. Diam. int. ouv. ca 17cm; diam. fond 8,3cm; ht. 4,2cm.  
Atelier de l'est de la Gaule, 2e m. IIe-1e m. IIIe s.  
(L.928 : S.7).
9. Drag. 18/31 fragmentaire. Diam. int. ouv. ca 16,5cm; diam. fond 8,5cm; ht 5,1cm.  
Atelier de l'est de la Gaule, IIe s.  
(L.1647 : S.7).
10. Fragments de Drag. 38. Diam. ext. ouv. ca 20cm.  
Atelier de l'est de la Gaule, 2e m. IIe - déb. IIIe s.  
(L.240... : praefurnium, débl. sup.)
11. Fragments de CURLE 21 (OSWALD et PRYCE, pl. LXXIII, 4).  
Atelier de l'est de la Gaule, 2e m. IIe - déb. IIIe s.  
(L.1555... : S.7).
12. Fragment de bord de CHENET 319 (?). Argonne, IVe s.  
(L.3455 : S41-S48, ch. 2 et 3).
- Eu égard au faible échantillonnage considéré ici, il est évident que les chiffres et pourcentages établis en fonction des origines de fabrication du matériel sigillé sont à

prendre avec beaucoup de réserves. On remarquera cependant que les productions de l'est de la Gaule, plus tardives (surtout 2e m. IIe et le m. IIIe s), restent majoritaires, comme pour la zone du vieux-marché (3). Cela correspond à la période d'occupation maximale du site. D'autre part, les importations du sud et du centre sont sensiblement de même importance. Comme c'est le cas pour la plupart des sites de la région, la place Saint-Lambert n'a pas livré de terre sigillée antérieure à l'époque flavienne.

Enfin, une réoccupation durant le bas-empire (IVe et début du Ve s.) est confirmée par la découverte de quelques tessons ornés à la molette (tous récoltés dans des zones perturbées ou des couches du haut moyen-âge).

En raison de l'homogénéité du matériel archéologique gallo-romain provenant des différents secteurs de fouilles (cette délimitation en zones de recherches est purement arbitraire), nous présentons ci-après un tableau statistique récapitulatif de toute la terre sigillée mise au jour sur le chantier occidental des fouilles de la place Saint-Lambert.

On y observe les mêmes caractéristiques, à savoir une forte prédominance de produits des officines de l'est de la Gaule, une parfaite équivalence des importations du sud et du centre et une faible présence de matériel attribuable au bas-empire. Enfin, on notera également le pourcentage peu élevé de terre sigillée décorée dont 1/3 est représenté par des tessons ornés à la molette.

## 2) Vaisselle fine engobée

### A. Gobelets (fig. 75)

1 à 6. Fragments de gobelets à décor sablé et lèvre moulurée en corniche ("Karniesrand"). La panse peut être tronconique ou légèrement bombée. Le fond concave est muni d'un petit anneau de base. Le sablage, à grains fins à gros, couvre le fond et toute la panse, à l'exception d'une zone réservée sous la lèvre. La pâte fine varie du blanc à l'orange, quelquefois gris. L'engobe est le plus souvent noir, parfois à nuance brunâtre, mat ou légèrement brillant.

Diam. ext. ouv. ca 9 à 15cm. Fond 4,5cm.

Tableau 1 : statistique de la terre sigillée découverte dans la zone centrale de la place Saint-Lambert:

	SUD	CENTRE	EST	
Drag 18/31	5	1	4	10
Drag 27	2	1	1	4
Drag 32/40	1	4	6	11
Drag 33	5	3	2	10
Drag 37	2	-	-	2
Drag 38	1	1	1	3
Drag 45	-	1	1	2
CURLE 21	-	1	3	4
CHENET 319/320	-	-	3	3
Ind.	-	2	-	2
<b>TOTAL</b>	<b>16 (31,4%)</b>	<b>14 (27,4%)</b>	<b>21 (41,2%)</b>	<b>51(100%)</b>

Tableau 2 : statistique de la terre sigillée découverte place Saint-Lambert.

SUD	CENTRE	EST	TS décorée	TS bas-empire
36 (19,5%)	37 (20%)	112 (60,5%)	15 (8,1%)	7 (3,8%)
<b>TOTAL =</b>	<b>185 (100%)</b>			

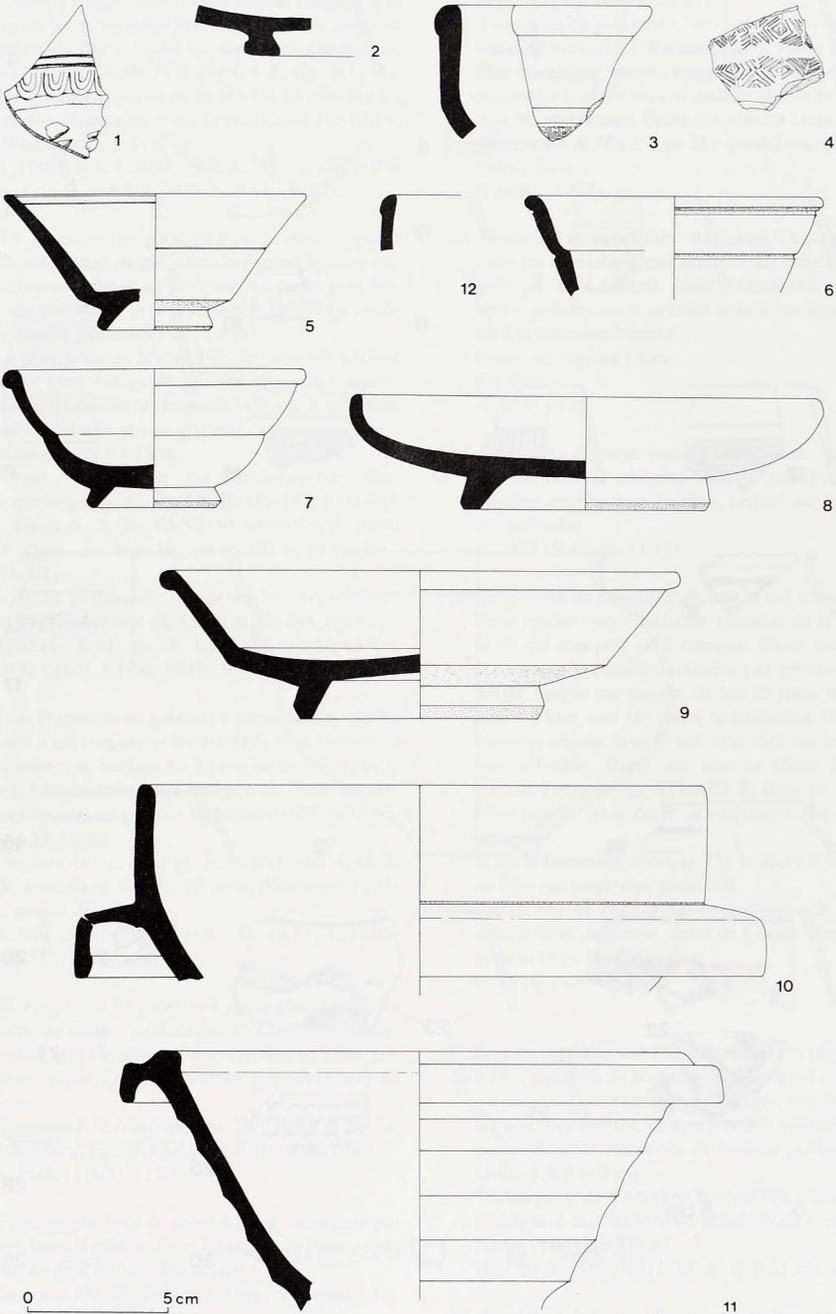


Fig. 74: Céramique sigillée (1/2).

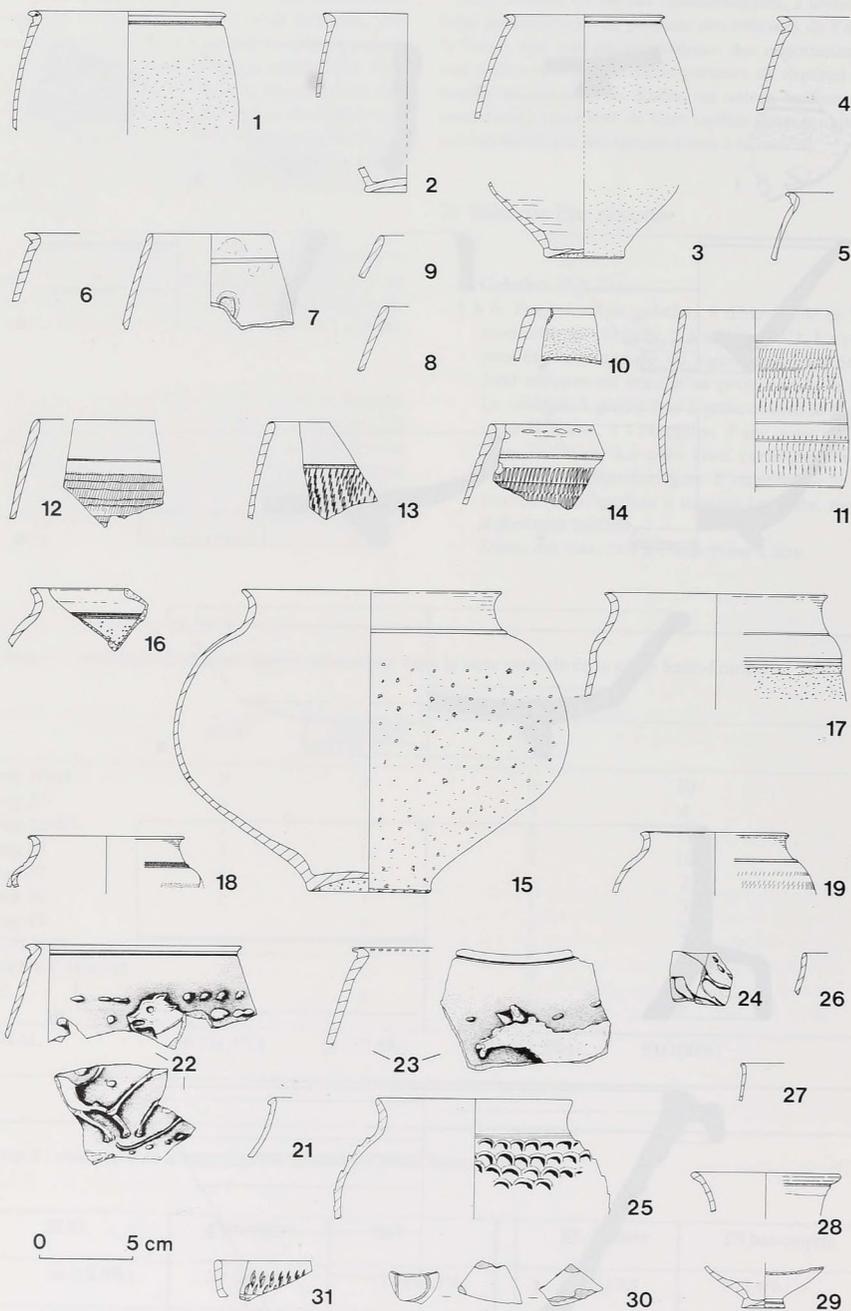


Fig. 75: Vaisselle fine engobée : gobelets (1 à 21), à décor de barbotine (22 à 25), à vernis métallescent (26 à 30), coupe (31) (1/3).

Forme : *Tongeren* 2a; STUART 2, pl. 1,3; *Hees*, pl. 3, 2; GOSE 188-190; *Arentsburg*, fig. 91,71. Absent à *Niederbieber*. Type surtout fréquent à la fin du Ier et au début IIe s., mais connu jusqu'au milieu du IIIe s. (dans les cimetières notamment; VANVINCKENROYE 1984, t. I, fig. 6,1). Le décor sablé typique de la fin Ier et déb. IIe s., semble disparaître vers la transition IIe-IIIe s. (*Niederbieber*, p. 9, n°6).  
(L.1210 : S.7; L.3092 : S.2; L.236 : praef; L.930 ..., L.1501... : S.7; L.3473... : S.41, ch. 12).

7 à 14. Fragments de gobelets à panse tronconique et rebord oblique simple. Dans la plupart des cas, rainure sous la lèvre à l'extérieur. La panse peut être lisse, sans décor (n°7 à 9), sablée (n°10) ou ornée de bandes guillochées (n°11 à 14).

Le plus souvent blanchâtre, la pâte est parfois beige, rose, orange ou grisâtre. Quant à l'engobe mat, quelquefois légèrement brillant, il peut être brun, brun noir, gris ou gris vert.

Diam. ouv. ca 6 à 13cm.

Forme : *Tongeren* 3a; *Niederbieber* 30a; *Arentsburg*, fig. 91, 79; GOSE 185-187; STUART 3; *Hees*, pl. 3, 3a; VANVINCKENROYE, 1984, t.I., fig. 6, 2 : 2e m IIe - le m. IIIe s., stt fin IIe - déb. III s.

A décor guilloché : *Tongeren* 3b; *Arentsburg*, fig.91, 77-78; *Hees*, pl. 3, 3b : m. IIe-déb. IIIe s.  
(L.3513 : S.41, ch. 16; L600, L632 : D; LI364, L930, L1621, L1496, F947 : S.7).

15 à 18. Fragments de gobelets à panse sablée, globuleuse à col concave et lèvre repliée vers l'extérieur en entonnoir. Sablage fin à gros, ne couvrant pas le col. Pâte blanche, non orangée ou ocre, engobe brunâtre mat ou gris vert légèrement brillant. Diam. de 8,5 à 15cm.

*Tongeren* 4a - c; *Hees* pl. 3, 4a; STUART 4, pl. 1, 11; *Arentsburg*, fig. 91, 93 (avec dépressions) : IIe s., surtout 2e m.  
(L.924 ... : S.7; L.3463 : H, ch14; L.1696, L.1455... : S.7).

19-20. Fragments de gobelets à panse globuleuse, décorée de bandes guillochées. Col concave à lèvre repliée vers l'extérieur. Pâte ocre rose ou blanc grisâtre; engobe gris vert, brillant. Diam. ext. ouv. ca 8cm.

*Tongeren* 7 b; *Niederbieber* 32c; *Hees* pl. 3, 5a; *Arentsburg*, fig. 91, 82-83 : stt fin IIe - déb. IIIe s.  
(L.1546, L.1420... : S.7).

21. Fragment de bord de gobelet à col concave et petite lèvre épaissie vers l'extérieur. Pâte grise; engobe gris, brillant. Diam. ind.

*Tongeren* 12c; *Niederbieber* 33a-c, *Arentsburg*, fig. 91, 86 : fin IIe - le m. IIIe s.

(L.1479 : D, S.6).

## B. Décor à la barbotine (fig.75)

22. Fragments de gobelet dit "de Castor". Lèvre moulurée en corniche ("Karniesrand"). Paroi droite. Pâte blanchâtre; engobe brun-noir, brillant. Animal incomplet courant vers la gauche et motifs végétaux de remplissage. Diam. ext. ouv. ca 11cm.

*Tongeren* 1 d; *Hees*, type 2b; *Arentsburg*, fig. 91, 76 : m. IIe s.  
(L.968 ... : S.7).

23. Fragments de gobelet dit "de Castor". Lèvre moulurée en corniche. Paroi droite. Pâte blanche; engobe gris noir, brillant. Animal incomplet courant vers la gauche; sur le sommet de la lèvre, ligne tirée à la barbotine blanche.

Diam. ext. ouv. ca 13cm.

Cfr n°22.

(L.1528 : S.7).

24. Fragments de panse ornée à la barbotine. Arrière-train d'animal courant vers la gauche. Pâte blanche; engobe brun noirâtre, orangé sur les parties saillantes.

(L.3473 : S.41, ch. 11-12).

25. Fragments de gobelet globuleux à col concave et lèvre repliée vers l'extérieur. Jonction de la panse et du col marquée de 2 rainures. Panse couverte d'un décor d'écailles, formées par pression des doigts, rangée par rangée, de bas en haut, dans la pâte à l'état vert (4) (ou à la barbotine ?). Pâte blanche; engobe brun foncé, plus clair sur les parties saillantes. Diam. ext. ouv. ca 10cm. Forme comme *Tongeren* 4a; STUART 4; *Hees* pl. 3, 4a; *Hees* type 4c (avec décor de barbotine) : ler q. IIe-2e m. IIe s.

D'après Brunsting (*Hees*, p. 73), le décor d'écailles ne dure pas longtemps après 100.

GOSE 181 et 182 : gobelets à décor d'écailles, mais à lèvre différente, datés de Claude-Vespasien et de la 1e m. IIe s.

(L.1455... : S.7 et S.18).

## C. Engobe métallescent ("Qualitätsware") (fig. 75)

26 à 28. Fragments de bords de gobelets à col concave ou tronconique. Pâte grise, très dure, engobe gris ou noir, très brillant, parfois à reflets verdâtres. La panse du n°27 est ornée de bandes guillochées. Diam. 4,5; 5 et 8 cm.

Technique e de VANVINCKENROYE (*Tongeren*, p. 20) et d de OELMANN (*Niederbieber*, p. 35) : fin IIe - IIIe s. (et IVe s.).

(L.1701, L.1546 : S.7; L.3471 : H, S.41, ch. 11)

29. Fond de gobelet en céramique métallescente. Pâte

grise, très dure, engobe gris foncé à reflets verdâtres. Diam. 2,4cm. Cfr n°26 à 28. (L.1614 : S.7).

30. Fragments de panse en céramique métallescente, décorée à la barbotine blanche. Pâte bicolore, brune vers le centre, gris foncé vers les parois; "verniss" gris foncé à reflets métalliques. Un des tessons porte la lettre D : il s'agit d'un fragment de gobelet à inscription votive ("gobelet à devise", "Spruchbecher") (5). Ces gobelets, surtout fréquents en Rhénanie, furent fabriqués à Trèves durant le IIIe et le IVe s. et probablement un peu plus tôt à Cologne, où ils sont particulièrement abondants.  
*Niederbieber*, p. 7 : "Weissbarbotine", apogée entre 190 et 260; GOSE 203-204; *Tongeren* 11 a-b; *Niederbieber* 33b, fig. 18 et pp. 35-38, fig. 12 et 14; *Arentsburg*, fig. 91, 87. (L.3052... : S.41, ch. 11-12).

#### D. Coupe (fig. 75)

31. Fragment de bord d'écuelle à bord vertical. Panse de guillochis. Pâte blanchâtre; engobe brun, brillant. Diam. int. ouv. ca 15cm.  
*Tongeren* 6b (fin IIe s.); GOSE 223; *Arentsburg*, fig. 91, 98. (L. 1034 : S.7).

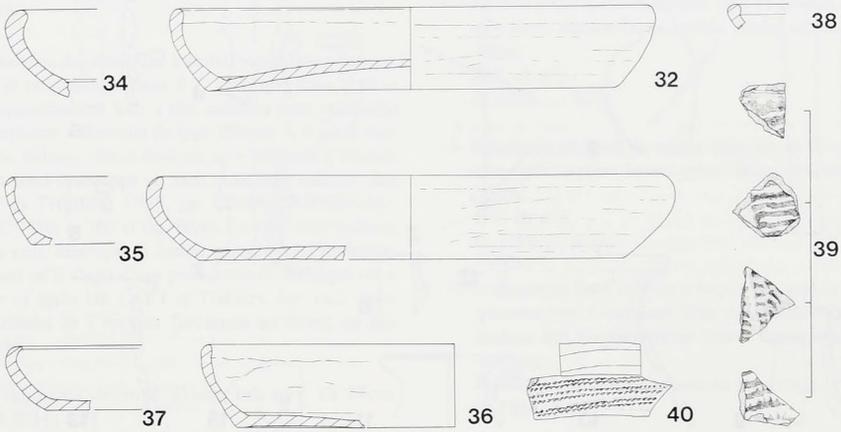
#### E. Assiettes (fig. 76A)

- 32 à 37. Assiettes fragmentaires et fragments d'assiettes à paroi convexe. Lèvre arrondie légèrement rentrante. Le fond est plat ou légèrement concave, parfois orné de cercles concentriques. Un petit ressaut marque la jonction interne du fond et de la paroi. Réalisées dans une pâte blanche ou beige blanchâtre, ces assiettes sont revêtues sur les surfaces interne et externe d'un engobe mat, de teinte brun rouge, parfois à nuages noirs et jaunâtres.  
Diam. int. ouv. de ca 20cm à 26 cm (le plus souvent, ca 26cm).  
Diam. fond de ca 18cm à 23 cm. Ht. de ca 3,3 à 4,6cm.  
STUART 10, pl. 1, 18-19; *Tongeren* 21 a-b; GOSE 230-232; *Niederbieber* 40; *Hees*, pl. 3,17 a; *Arentsburg*, fig. 91, 100-101 : cette forme est typique du IIe s.  
(L.930..., L.930, L.1630, L.1308, L.1372... : S.7; L.1604 : F, S.14).
38. Fragment de bord d'assiette à lèvre rentrante, arrondie en boudin. Pâte jaunâtre; engobe brun clair. Cfr n°32 à 37. (L.1074 : F, S.14).

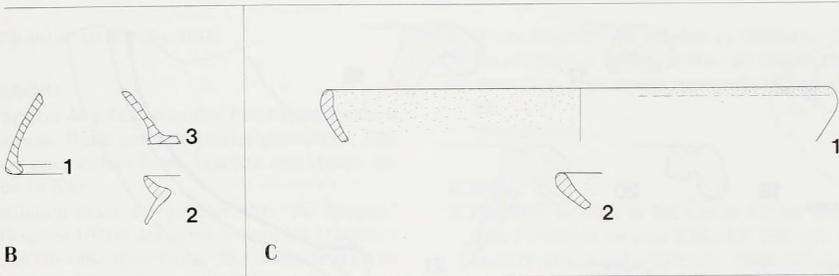
#### F. Divers (fig. 76A)

39. Fragments de panse de vase de forme indéterminée en céramique à décor "marbré" ou "flammé". Pâte blanc beige; engobe rouge orange.  
Principalement utilisé pour les cruches, le décor marbré ou flammé est plutôt tardif (fin IIe-IVe s. : *Tongeren*, p. 34; GOSE, p. 21-24). (L.240 et L.318 : praefurnium).
40. Fragments de panse de vase de forme indéterminée. Décor guilloché et traces d'enduit rouge brun. Pâte ocre brun clair, tendre et fine ("savonneuse"); surface très soigneusement lissée. (L.935... : S.7).
- #### 3) Céramique dorée (fig. 76B)
1. Fragments de collerette pendante et convexe, à rebord épaissi en boudin et souligné d'une rainure à l'extérieur. Pâte dure, fine et homogène, de teinte ocre clair, comme la surface; revêtement doré très soigné et bien conservé sur les parois interne et externe. Diam. ca 22cm.  
GOSE 241 (3e t. Ier); *Hees*, pl. 6,2 (le m. IIe s.); DE LAET 1966, type IX, fig. 22; *Tongeren* 39; TUF-FREAU-LIBRE, 1978, fig. 1, 9 (fin Ier-déb. IIe s.); *Braives II*, fig. 39, 22, p. 104; *Braives III*, p.81, fig. 29, 39-40 et p. 84 (époque flavienne-déb. IIe). (L.1617... : S.7).
2. Fragment de bord de gobelet à lèvre légèrement concave, repliée obliquement vers l'extérieur. Pâte tendre, brun clair; surface savonneuse, brun clair. Quelques minuscules paillettes dorées sont préservées. Diam. ext. ouv. ca. 17cm.  
Appartient sous doute à un gobelet globuleux à bossettes comme GOSE 236; DE LAET, 1966, type VII ou VIII, pp. 11-12; *Tongeren*, 43, TUF-FREAU-LIBRE, 1976, fig. 6, 5-6; *Arentsburg*, fig. 97, 369-370; *Hees*, pl. 6, 1; *Braives III*, fig. 26 à 28.  
Si la technique est connue du milieu Ier s. à la fin du IIe s., la forme (d'après *Hees*, p.131) serait plutôt caractéristique de la 2e m. et la fin du Ier s. (L.1507 : S.7).
3. Fragment de fond. Pâte rose, tendre, surface savonneuse beige; quelques paillettes dorées sont préservées. Diam. ind. (L.1542 : E, déblais entre M88 et M89).

Quelques tessons de panse en céramique dorée ont également été recueillis dans la zone centrale, dont un fragment orné d'une grande bossette estampée (L.3516 : S.41).



A



B

C

D

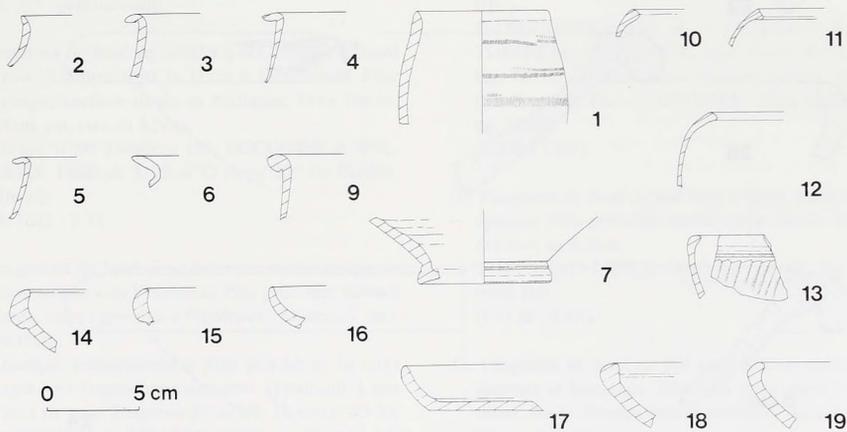


Fig. 76: A. Vaisselle fine engobée : assiettes (32 à 37), divers (39-40); B. céramique dorée; C. assiettes à enduit rouge pompéien; D. céramique lissée : gobelets (1 à 8), bols (9 à 13) et assiettes (14 à 19) (1/3).

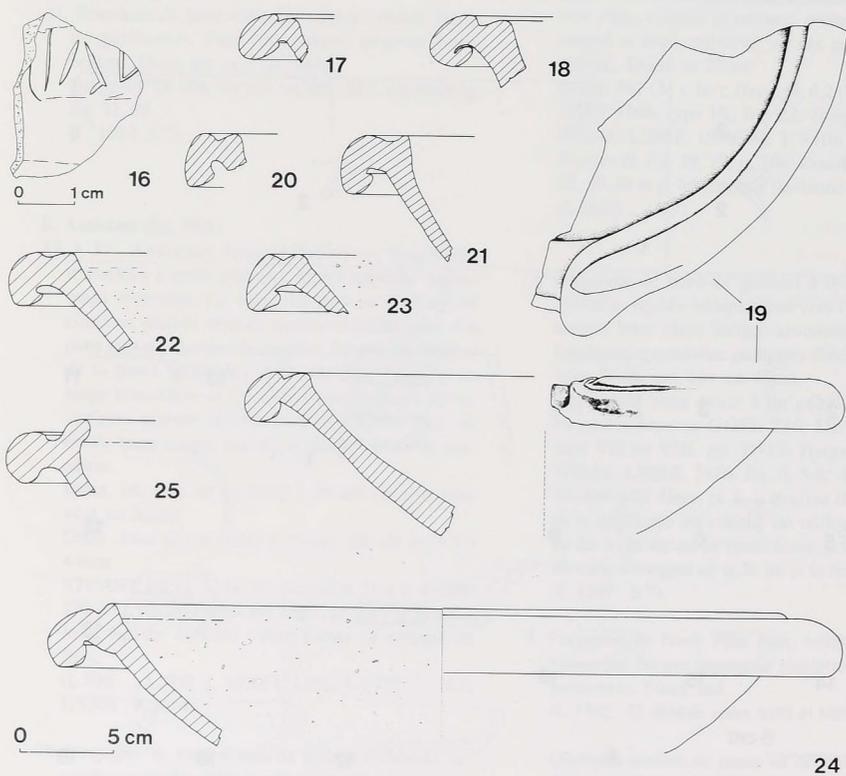
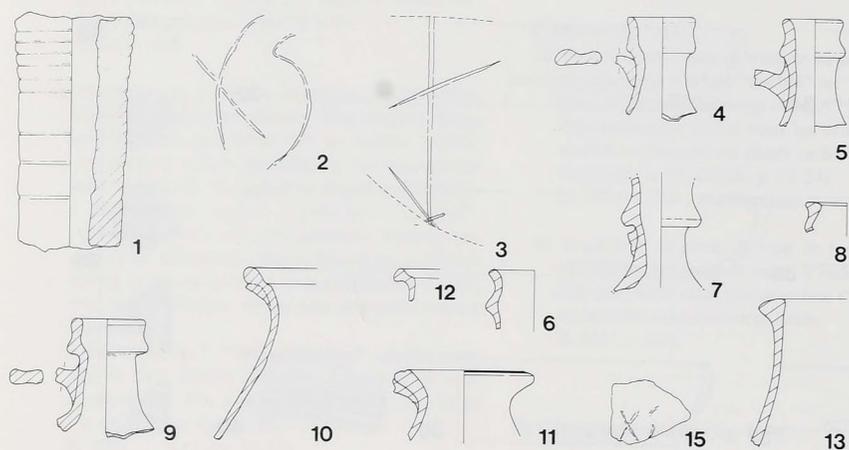


Fig. 77 : Vaisselle commune : amphores et cruches (1 à 13), mortiers (16 à 25) (13, sauf sigle n°16 : 1/1).

#### 4) Céramique à enduit rouge pompéien (fig. 76C)

Les tessons de céramique à enduit rouge pompéien, récoltés principalement dans S.7, ainsi que dans S.44 et S.18, appartiennent tous à des assiettes (une quinzaine d'exemplaires différents) de type *Blicquy 5*, à paroi convexe ou oblique, lèvre épaissie ou s'affinant à l'extrémité et fond développé en pied nettement marqué (DE LAET et THOEN, 1969, pp. 28-38; TUFFREAU-LIBRE, 1980, p. 202 et fig. 86,4). La pâte, ocre à noyau gris ou noir, ainsi que la forme, inconnue en Rhénanie, indiquent qu'il s'agit d'une production de Belgique occidentale (d'après DE LAET et THOEN, *loc. cit.*), datée globalement de l'époque flavienne au début du III<sup>e</sup> siècle (6).

1. Fragments de bord. Diam. int. ouv. ca 27cm. (L.1034 : S.7)
2. Fragments de bord. Diam. ind. (L.955 ... : S.7).

#### 5) Céramique lissée (fig. 76D)

##### A. Gobelets

1. Fragment de gobelet-tonnelet. Pas d'épaississement du bord. Panse ornée de bandes guillochées. Pâte ocre rose; surface lissée, brunâtre clair. Diam. int. ouv. ca 7cm.  
Imitation lissée des gobelets dits "de Tongres" (*Tongeren* 104) et des gobelets vernissés (*Tongeren* 3, GOSE 186, *Niederbieber* 30 a) datés de la fin du II<sup>e</sup> et déb. III<sup>e</sup> s.  
*Tienen*, p. 67, n°36; DOCQUIER et WILLEMS, 1968, pl. 2, 19 (type 21 : fin II<sup>e</sup>-déb. III<sup>e</sup> s.). (L.335 : praefurnium).
2. Fragment de bord de gobelet à col concave et bord droit. Rainure sous la lèvre à l'extérieur. Pâte orange; surface lissée et brillante, brun foncé. Diam. ext. ouv. ca 8,5cm.  
*Tienen*, n°26; *Tongeren* 112; DOCQUIER et WILLEMS, 1968, pl. 3, 25 et 32 (type 26 : fin II<sup>e</sup>-déb. III<sup>e</sup> s.). (L.1682 : S.7).
3. Fragments de bord de gobelet à col tronconique et lèvre repliée vers l'extérieur. Pâte gris clair; surface lissée, noire (gris clair à l'intérieur). Diam. int. ouv. ca 10cm.  
Quoique techniquement plus proche de la terra nigra, ces fragments pourraient appartenir à des vases de type *Tongeren* 87 et 89; *Tienen*, n°30-35; DOCQUIER et WILLEMS, 1968, p. 38, type 15, datés de la fin II<sup>e</sup> - déb. III<sup>e</sup> s. (L.3120 : S.44).
4. Fragments de bord de gobelet à col tronconique et lèvre repliée horizontalement vers l'extérieur. Pâte gris clair; surface lissée, noire. Diam. int. ouv. ca 10cm.  
Réf. cfr n°3. (L.1354... : S.7).
5. Fragments de bord de même type que le n°4. Pâte gris clair; surface lissée, grise. Diam. int. ouv. ca 10 cm.  
Réf. cfr n°3. (L.1594... : S.7).
6. Fragment de bord de vase à large lèvre repliée obliquement vers l'extérieur. Pâte et surface blanches. Surface très soigneusement lissée. Diam. ext. ouv. ca 11cm.  
Peut-être imitation de gobelet en terra nigra. (L.1694 : S.7).
7. Fragment de fond à pied nettement marqué. Pâte gris clair; surface lissée, gris noir. Diam. 7cm. (L.1457 : S.10).
8. Divers fragments de gobelets en céramique lissée. Panses parfois lobées, ornées de bandes guillochées. Typologiquement apparentés à *Tongeren* 87-89.  
(Non illustré).

##### B. Bols

9. Fragment de bord de bol caréné à lèvre déversée vers l'extérieur en gros bourrelet. Pâte gris clair; surface gris foncé, rugueuse. Haut col orné de bandes lustrées exécutées au lissoir. Diam. ext. ouv. ca 17cm.  
Céramique d'Arras ("grise sableuse") : I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s.  
JELSKI, 1970, p. 140, pl. V, 1 (dernier q. II<sup>e</sup> s), TUFFREAU-LIBRE, 1976, type II a-b; *Braives I*, fig. 76, 27; *Monceau-sur-Sambre*, tombe 26, 10 (fin II<sup>e</sup> - déb. III<sup>e</sup> s.); HEMMER, 1975, pl. 2, 2-5, pp. 48-49. (L.1403 : S.7).
10. Fragment de bord de bol rond à lèvre rentrante et épaissie. Pâte gris clair; surface grise, lissée. Diam. ext. ouv. ca 8,2cm.  
TUFFREAU-LIBRE, 1980, pp. 46-47, fig. 9, 3 (type IIa). (L3120 : S.44).
11. Fragment de bord de bol rond à lèvre rentrante, épaissie et biseauté. Pâte gris clair; surface gris foncé, lissée. Bandes lissées parallèles sur la panse. Diam. ca 8 cm.  
Réf. cfr n°10. (L.1600 : S.7).

12. Fragment de bord de bol rond à lèvre rentrante. Pâte gris clair, surface grise, lissée, à nuages plus foncés. Diam. ca 7cm.  
Réf. cfr n°10.  
(L.1627 : S.7).

13. Fragment de bord de bol à lèvre rentrante, épaissie vers l'intérieur. Rainure sous la lèvre à l'extérieur. Panse décorée de grands guillochis. Pâte gris clair à noyau plus foncé; surface gris foncé, mal lissée. Diam. int. ouv. ca 17cm.  
Imitation de bol vernissé *Tongeren* 6b (fin IIe) ou en terra nigra HOLWERDA, pl. XI, 536.  
(L.1034 : S.7).

### C. Assiettes

14. Fragment de bord d'assiette. Lèvre rentrante et épaissie en bourrelet à l'extérieur (ht. 2,2cm). Pâte grise; surface grise, lissée à bandes lustrées. Diam. ind.  
HEMMER, 1975, p. 46, pl. 1, 1-5; *Biesme*, p. 112, type II (fin IIe); T.PANHUYSSEN, *Maastricht staat op zijn verleden*, Maastricht, 1984, p. 47 (puits daté du déb. IIIe s.)  
(L.1196 : S.7).

15. Fragment de même type (ht bourrelet 1,8cm). Pâte et surface grises. Diam. int. ouv. ca 24 cm.  
Réf. cfr n°14.  
(L.1720 : S.7).

16. Fragment de bord d'assiette à paroi convexe. Lèvre soulignée d'un petit méplat à l'intérieur. Pâte rose orangé; surface brunâtre, bien lissée, légèrement brillante. Diam. int. ouv. ca 12 cm.  
DOCQUIER et WILLEMS, 1968, pp. 35-36, types 1-7; *Tongeren* 90; *Tienen*, n°1 à 13, 15; *Vervoz*, pl. 4, 37 (four 3 : dernier q. IIe s.).  
Production régionale datée de la fin du IIe - 1e m. IIIe s.  
(L.335... : praefurnium).

17 à 19. Fragments de bords d'assiettes de même type que le n°16. Pâte rose, beige ou grise; surface lissée, brunâtre à grise. Diam. ca 17, 26, 21 cm. Réf. cfr n°16.  
(F 945..., L.1029..., L.922 : S.7).

## 6) Vaisselle commune

### A. Amphores et cruches (fig. 78)

1. Fragment de pointe, ornée d'une gorge s'enroulant en spirale. Pâte et surface blanc rosé. Diam. max. 6 cm.

P. STUART, *Een romeins grafveld uit de eerste eeuw te Nijmegen. Onversierde terra sigillata en gewoon aardewerk*, (Beschrijving van de verzame-

lingen in het Rijksmuseum G.M. Kam te Nijmegen, VIII), 1977, type 24, p. 43 et fig. 38,4 (ca 40- fin Ier s.); *Braives III*, fig. 38,1; WALKER, pl. 58, 9 (Flaviens-Trajan); *Camulodunum* 189.  
(L.1612 : S.7).

2. Fragments de panse en terre cuite brun clair. Graf-fito XS (7).  
(L.3120 : S.44).

3. Fragments de panse en terre cuite brun clair. Graf-fito incomplet X.  
(L.1678 : S.7)

4. Goulot de cruche à une anse bilobée. Lèvre en cylindre concave à bourrelets de diamètre équivalent. Pâte et surface brun clair. Diam. ext. ouv. 3,7cm. *Tongeren* 71-72; *Hees*, pl. 4,8; *Arentsburg*, fig. 89, 40; VANVINCKENROYE, 1984, t. I, fig. 13, 1a. Ce type de cruche est typique de la région hesbignonne durant tout le IIe siècle. Il fut notamment fabriqué dans les fours de Vervoz (*Vervoz*, pl. 4, 40; four 3, dernier quart IIe s.) et à Tirlémont (*Tienen*, n°17-18). On le rencontre très fréquemment dans les cimetières et les tumuli de Hesbaye : voir p. ex. J. PLUMIER, *Tumuli belgo-romains de la Hesbaye occidentale : Séron, Hanret, Bois de Buis, Penteville*. (Musée archéologique de Namur. Documents inédits relatifs à l'archéologie de la région namuroise, 2), Namur, 1986, fig. 36, 10-14 (Bois de Buis, tumulus I et tableaux, pp. 118-119).  
(L.632 : section D, S.6).

5. Goulot de même type que le n°4. Pâte et surface brun clair. Diam. 3,4cm.  
Réf. cfr n°4.  
(L.1311 : S.7).

6. Fragment de goulot de même type que le n°4. Pâte brun clair rosé; surface beige brun. Diam. ca 5 cm.  
Réf. cfr n°4.  
(L.1690 : S.7).

7. Fragment de goulot de même type que le n°4 (la lèvre supérieure manque). Départ d'anse. Pâte rosée; surface jaune pâle. Diam. goulot 2,7cm; diam. bourrelet inférieur 4,3cm.  
Réf. cfr n°4.  
(L.1403 : S.7).

8. Goulot de même type que le n°4. Bourrelet supérieur épaissi vers l'intérieur. Pâte brun rose; surface blanchâtre. Diam. ca 4,5cm.  
(L.1379 : S.7).

9. Goulot de cruche à une anse bilobée. Lèvre cylindrique concave à bourrelet inférieur de diamètre plus élevé que le bord supérieur. Pâte et surface

- brun clair. Diam 3,8cm. Lèvre comme *Tongeren* 63; GOSE 361-362; STUART, 129B, pl. 9, 151 (à 2 anses).  
(L.1582 : S.7).
10. Fragments de col de cruche. Lèvre arrondie repliée vers l'intérieur et légèrement creusée à l'intérieur. Départ d'anse juste sous le rebord. Séparation entre col et panse marquée d'un léger méplat. Pâte blanc rosé; surface grise. Diam. ext. ouv. ca 9cm.  
*Tongeren* 81 (embouchure circulaire) ou plutôt *Tongeren* 119 (à bec pincé : 2e m. IIe - le m. IIIe s.).  
(L.1578 : S.7).
11. Fragment de bord. Lèvre plate fortement saillante et rainurée sur le sommet. Col concave. Départ d'anse. Pâte et surface brun clair. Diam. ext. ouv. ca 7,5cm.  
Probablement cruche à bec pincé.  
(L.3516 : S.41).
12. Fragment de bord à lèvre de section triangulaire, évasée et concave vers l'intérieur, convexe à l'extérieur. Pâte et surface brun clair. Diam. ext. ouv. ca 5cm.  
GOSE 380 (3e q. IIe); STUART 111, pl. 7, 110 (fin IIe - le m. IIIe).  
(L.1630 : S.7).
13. Fragment de bord à col conique. Lèvre triangulaire. Rainure sur le col. Pâte et surface brunâtre clair. Diam. int. ouv. ca 7cm.  
Lèvre proche de GOSE 401; STUART 131, pl. 11, 166; *Arentsburg*, fig. 90, 44 (fin Ier-déb. IIe s.).  
(L.1310 : secteur D, S.6).
14. Fragments de col avec une anse bilobée. Pâte et surface brun clair. Diam. col 3,7cm.  
VANVINCKENROYE, 1984, pl. 27, tombe 4, n°1 (2e m. IIe). (Non illustré).  
(L.1582 : S.7).
15. Fragment de panse en terre cuite brun clair à noyau gris. Graffito incomplet XI.  
(L.1623 : secteur F, entre M80 et M84).
- Comme dans la zone septentrionale, on a récolté de nombreux fragments portant des cannelures parallèles en relief. Le plus souvent en céramique dure et lissée, de teinte blanchâtre, ces tessons appartiennent à des cruches ou des petits dolia. Voir p.ex. VANVINCKENROYE, 1984, pl. 94, tombe 167, 1 (fin IIe-1e m. IIIe s.).
- B. Mortiers** (fig. 77 et 78)
- a) Sigle
16. Fragment de mortier portant un sigle très incomplet dans un cartouche rectangulaire. Pâte et surface brun très clair. Il s'agit peut-être des premières lettres d'ADIVTOR dont de très nombreuses estampilles sont connues en Belgique, Angleterre, Hollande et France. A Amay, une officine de la fin du 3e quart du Ier s. en a livré quelques exemplaires rétrogrades (*Amay*, pp.5-36, surtout p. 19 et note 1). Un autre exemplaire de cette marque fut découvert sur le site en 1907 (voir p. 116, n°18).
- Plusieurs variantes de cette marque sont connues : C.I.L., XIII, 10006, 3; J. DOCQUIER, *Les sigles sur bords de pelves gallo-belges provenant du vicus de Vervoz (commune de Clavier, province de Liège)*, dans *BCAHC*, IX, 1969, pp. 24-25 et pl. I, 1-2; A. VANDERHOEVEN, *Liberchies (Charleroi, Hainaut). Les sigles sur mortiers*, dans *Romana Contact*, 1984, I-IV, P. 21 et pl. 6, n°1-5 (le n°5 présente la même forme de A); *Tongeren* 98a (sigle); *Braives II* fig. 47, n°24 (autre variante, 2e m. Ier-déb. IIe s.); TERRISSE, 1960, p. 159 et fig. 1,2; *Arch. et Pédag.*, 2, 1980, fig. 20, 1-6 et p.31; *Arch. et Péd.*, 3, 1981, p. 64 et P. 81 (2e m. Ier - IIe s.); J. DOCQUIER, *Potiers fabricants de mortaria d'époque gallo-romaine. Essai de datation - 1ère partie* dans *BCAHC*, XIX, 1985-86, pp.141-149, pl. I et II (l'auteur relève 11 graphies différentes, allant de 50 à 270).  
(L.1701 : S.7).
- b) Arête extérieure plus haute que l'intérieure
17. Fragment de bord. Lèvre non repliée vers l'intérieur. Pâte et surface brun clair. Diam. int. ouv. ca 21cm.  
(L.1604 : S.14).
18. Fragment de bord. Lèvre légèrement épaissie. Pâte et surface brunâtres. Diam. int. ouv. ca 33 cm.  
(L.1641 : F).
- c) Arêtes de même hauteur.
19. Fragment de bord avec partie de bec verseur et de panse. Lèvre légèrement repliée vers l'intérieur. Pâte orange clair; surface beige blanchâtre. Diam. int. ouv. ca 26cm.  
(L.1414 : E, entre M81 et M40).
20. Lèvre repliée légèrement vers l'intérieur. Pâte et surface brun clair. Diam. ext. ouv. ca 31cm.  
(L.1621 : S.7).
21. Fragment de bord et partie de panse. Lèvre légèrement épaissie vers l'intérieur. Pâte et surface brun clair. Diam. int. ouv. ca 35cm.  
(L.923 : S.7).
22. Lèvre non repliée vers l'intérieur. Pâte brunâtre; surface extérieure et bord jaune beige; surface intérieure brunâtre orangé, parsemée de grains de quartz. Diam. int. ouv. ca 31cm.

- (L1736 : S.6).
23. Lèvre non repliée vers l'intérieur. Pâte et surface brun clair; paroi interne parsemée de grains de quartz. Diam. int. ouv. ca 30 cm. (L.1379 : S.7).
- d) Arête intérieure plus haute que l'extérieure.
24. Fragments de bord, de panse et de fond de grand mortier. Lèvre non repliée vers l'intérieur. Pâte brun beige à noyau gris noir; surface extérieure beige à brun orangé, en partie revêtue d'un engobe brunâtre. Surface intérieure beige, parsemée de grains de quartz et de chamotte. Diam. int. ouv. ca 35cm; diam. fond ca 14 cm. (L.1630 : S.7).
25. Lèvre légèrement repliée vers l'intérieur. Pâte rosée, dégraissée au quartz, à la chamotte et au sable; surface blanchâtre. Diam. ind. (L.3365 : C, S.24).
26. Lèvre légèrement repliée vers l'intérieur. Pâte à noyau gris; surface brun beige à grise; paroi interne parsemée de petits grains de quartz. Diam. int. ouv. ca 25 cm. (L.1419 : S.7).
27. Fragment de bord et partie de panse. Lèvre repliée vers l'intérieur. Pâte et surface blanchâtres; dégraissant de quartz et de chamotte. Paroi interne parsemée de grains de quartz et de terre cuite très usés. Petit graffito sur la paroi extérieure XI. Diam. int. ouv. ca 28cm. *Tongeren* 94; *GOSE* 460-462, *Niederbieber*, fig. 53, 5; *Arensburg*, fig. 95, 303 : fin IIe - IIIe s. (L.1356 : tranchée fond. M86).
28. Fragment de bord avec partie de bec verseur. Lèvre légèrement repliée vers l'intérieur. Pâte à noyau noir; surface brun clair rosé. Paroi interne couverte de grains de quartz et de chamotte. Diam. int. ouv. ca 26cm. Réf. cfr n°27. (L.585 : crypte, remblai notgérien).
- e) Bord vertical.
29. Fragments de bord avec bec verseur et partie de la panse. Pâte jaune beige, à noyau gris rosissant vers la surface (sur le rebord); surface jaune beige. Paroi interne parsemée de fragments de terre cuite très usés. Diam. int. ouv. ca 25cm. *GOSE* 453; *Tongeren* 101; *Arensburg* fig. 96, 330-335 : fin IIe - IIIe s; *Hees*, pl. 4, 37 a (type peu fréquent sur le Rhin, très abondant dans le sud du Limbourg hollandais); *Vervoz*, pp. 75-76, pl. 5, fig. 5-7 (four 3 : dernier quart du IIe s); *VANVINC-KENROYE*, 1984, pl.107, tombe 205, 3 (fin IIe-1e m. IIIe); *Arch. et Pédag.*, 4, 1982, pp. 72-73, p. 82, p. 85, forme 14 (2e m. IIe-IIIe s.) (L.1419... : S.7).
30. Fragments de bord, de panse et de fond. Pâte jaune orangé, à nombreux et gros dégraissant de quartz, de chamotte et de sable; surface jaunâtre brun clair. Paroi interne parsemée de gros grains de quartz, de chamotte et de petits cailloux. Diam. int. ouv. supérieur à 42cm; diam. fond ca 17cm. Réf. cfr n°29. (L.935... : S.7).
- C. Pots à miel (fig. 78)**
31. Fragments de bord et de panse de petit pot. Lèvre repliée horizontalement vers l'extérieur et revêtue sur son sommet d'un enduit noir. Petites anses bilobées placées directement sous le rebord. Col orné de 2 rainures. Pâte brun clair; engobe blanc, mat, sur la surface extérieure et l'intérieur de la lèvre. Diam. int. ouv. 8,3cm. *Hees*, pl. 5, 28a; *STUART* 146 : les petites oreilles seraient plutôt typiques de l'époque flavienne. (L.1419 : S.7).
32. Fragment de bord. Lèvre triangulaire repliée horizontalement vers l'extérieur et recouverte d'un enduit noir. Pâte et surface blanchâtres. Diam. int. ouv. ca 7cm. *GOSE* 429 (sans anses : 3e q. IIe). (L.629 : S.6).
33. Fragment de bord à lèvre anguleuse repliée horizontalement vers l'extérieur. Pâte rouge orange à noyau gris; engobe blanc, mat. Diam. ind. (L.1367 : S.7).
34. Fragment de bord à lèvre fortement épaissie en triangle vers l'extérieur et aplatie au sommet. Pâte brun clair à noyau gris; enduit noir sur la lèvre. Diam. int. ouv. ca 11,5cm. (L.1169 : S.7).
35. Fragments de fond de pot à miel (?). Pâte brun clair, assez dure; engobe blanc mat à l'extérieur. Diam. 7,5cm. (L.1455 : S.7).
- D. Assiettes, plats (fig. 79)**
36. Fragment de bord à lèvre moulurée vers l'intérieur et aplatie sur le sommet. Gorge à l'extérieur sur la lèvre. Pâte blanc-rosâtre; surface gris clair. Diam. ind. *GOSE* 471; *Niederbieber* 112a, fig. 55, 18-19; *Hees*, pl. 7, 20; *Arensburg*, fig. 94, 250-251; *VAN DE WEERD*, fig. 53, 33. Fin IIe s. - le m. IIIe s.

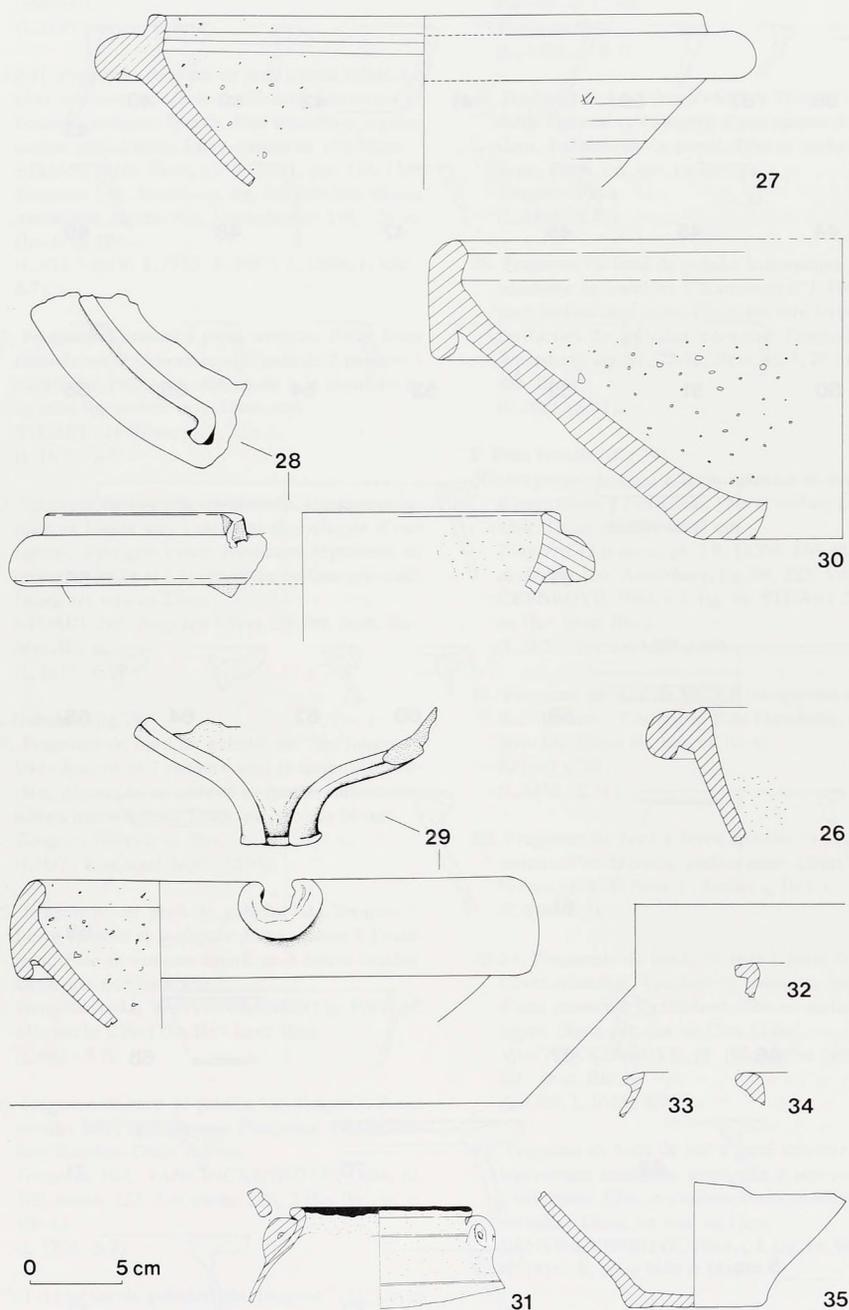


Fig. 78: Vaisselle commune : mortiers (26 à 30), pots à miel (31 à 35) (I/13).

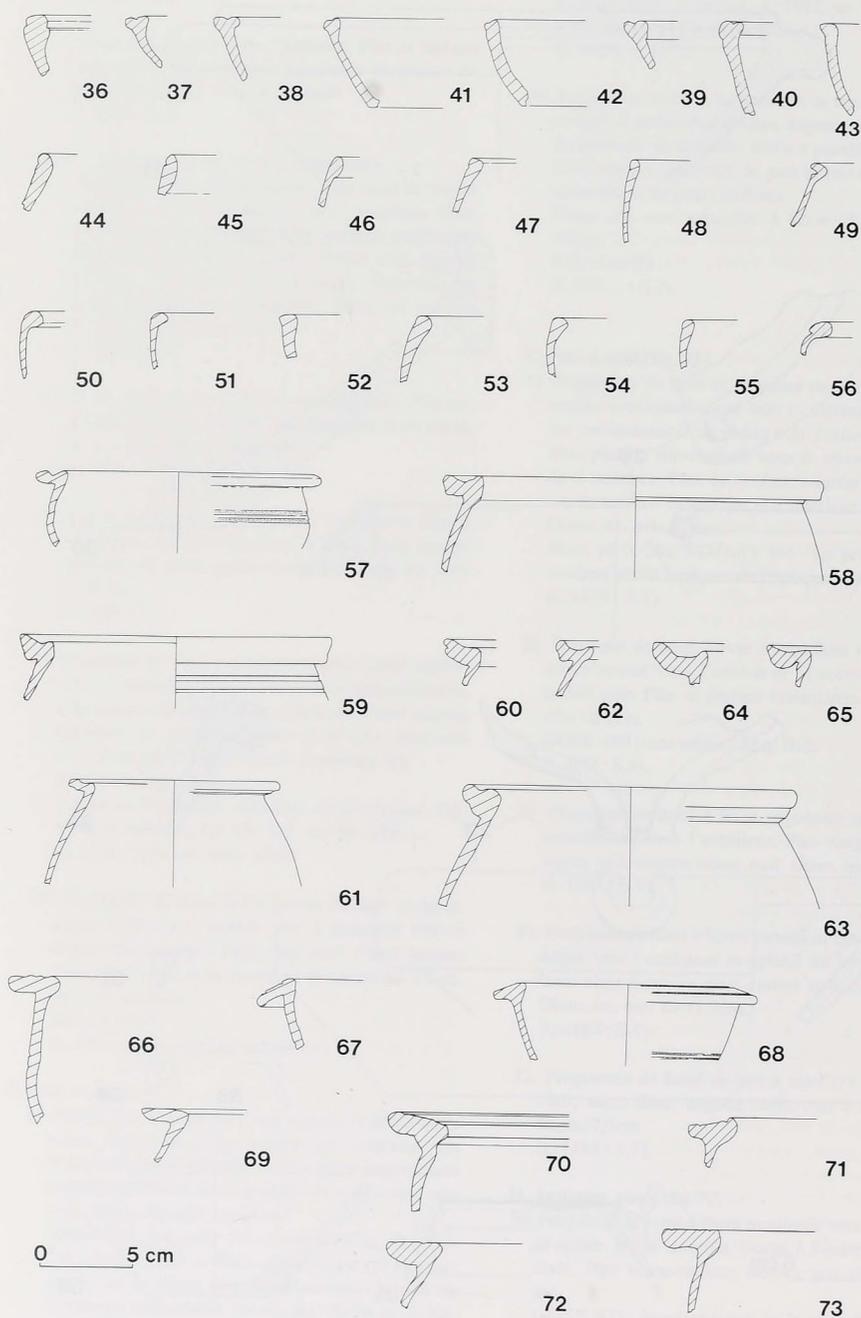


Fig. 79 : Vaisselle commune : assiettes (36 à 43), gobelets (44 à 49), bols (50 à 56), vases à lèvre cordiforme (57 à 65), vases à lèvre horizontale (66 à 73) (113).

(env.200).

(L.1185 : secteur F, S.14).

37 à 41. Fragments de bords de plats à lèvre bifide. Le plus souvent, bourrelet extérieur débordant et bourrelet intérieur épais. Pâte blanchâtre à grise; surface grise à noire. Diam. variant de 17 à 22cm. STUART 216; *Hees*, pl. 7, 21a1, pp. 154-155; *Tongeren* 137; *Arentsburg*, fig. 94, 243-246; *Thuin*, tombe 46c, tombe 10c; *Niederbieber* 110 : 2e m. IIe - 1e m. IIIe s. (L.972 : S.18; L.1727, L.1617, L.1505, L.930 : S.7).

42. Fragment d'assiette à paroi convexe. Petite lèvre rainurée sur le sommet et soulignée de 2 rainures à l'extérieur. Pâte ocre, dégraissée à la chamotte et au sable fin; surface ocre. Diam. ind. STUART 216; *Hees*, pl. 7, 21 a 2. (L.1630 : S.7).

43. Fragment de plat à lèvre épaissie, légèrement repliée en biseau vers l'extérieur et soulignée d'une rainure. Pâte gris foncé, fortement dégraissée au quartz, au sable et à la chamotte; surface gris clair. Diam. ext. ouv. ca 22cm. STUART 216; *Tongeren* 124 et 126 (stt. 2e m. IIe - 1e m. IIIe s). (L.1617 : S.7).

#### E. Gobelets (fig.79)

44. Fragment de bord de gobelet dit "de Tongres", lèvre épaissie et 2 rainures sous la lèvre. Pâte noirâtre, dégraissée au sable et au quartz; surface brunâtre à traces fumées. Diam. ext. ouv. ca 14 cm. *Tongeren* 104a (2e m. IIe). (L.937 : E, tr. fond. M39 - M40)

45. Fragments de bord de gobelet "de Tongres". Lèvre épaissie et soulignée d'une rainure à l'extérieur. Pâte et surfaces brunâtres à traces fumées. Diam. ext. ouv. ca 8,5cm. *Tongeren* 104a; VANVINCKENROYE, 1984, pl. 111, tombe 239, 1 (fin IIe - 1e m. IIIe). (L.962 : S.7).

46. Fragment de bord de gobelet "de Tongres". Panse ovoïde, lèvre épaissie vers l'intérieur. Pâte et surface blanches. Diam. ca 7cm. *Tongeren* 104; VANVINCKENROYE, 1984, pl. 109, tombe 222, 2 et tombe 226, 2 (fin IIe - 1e m. IIIe s.). (L.1720 : S.7).

47. Fragments de gobelet "de Tongres" (?). Lèvre épaissie, soulignée d'une rainure à l'extérieur et aplatie sur le sommet. Pâte brunâtre, tendre; surface brunâtre. Deux rainures ornent la panse. Diam.

ext. ouv. ca 12 cm.

*Tongeren* 104a. (L. 1329... : S.7).

48. Fragment de bord de gobelet "de Tongres". Lèvre ronde épaissie et soulignée d'une rainure à l'extérieur. Rainure sur la panse. Pâte et surface ocre jaune. Diam. ext. ouv. ca 7cm. *Tongeren* 104 a. (L.3458 : S.41).

49. Fragment de bord de gobelet tronconique à lèvre moulurée en corniche ("Karniesrand"). Pâte ocre rosé; surface ocre jaune. Diam. int. ouv. ca 6cm. Imitation de gobelet vernissé *Tongeren* 2c; *Arentsburg*, fig. 91, 72-73; *Hees*, pl. 3, 20 : m. IIe - déb. IIIe s. (L.2965 : S.41).

#### F. Bols, écuelles (fig.79)

50. Fragment de bord à lèvre épaissie et soulignée d'une rainure à l'extérieur. Pâte et surface gris brunâtre. Diam. int. ouv. ca 11 cm. *Tongeren* 133; *Hees*, pl. 7.9; GOSE 484-488; *Niederbieber* 104; *Arentsburg*, fig. 94, 223; VANVINCKENROYE, 1984, t. I, fig. 9a; STUART 211 : 2e m. IIe - 1e m. IIIe s. (L.1623 : F, entre M80 et 84).

51. Fragment de bord de bol à lèvre épaissie en boudin. Rainure à l'extérieur. Pâte blanchâtre; surface gris clair. Diam. int. ouv. ca 12cm. Réf. cfr n°50. (L.3458 : S.41).

52. Fragment de bord à lèvre épaissie et aplatie au sommet. Pâte brunâtre, surface noire. Diam. ind. *Vervoz*, pl. 4, 33 (four 3 : dernier q. IIe s.). (L.946 : S.7).

53-54. Fragments de bords de bols à paroi convexe. Lèvre rentrante, épaissie et arrondie, soulignée d'une rainure à l'extérieur. Pâte et surface brunâtres. Diam. ext. ouv. ca 12 et 13 cm. VANVINCKENROYE, pl. 108, tombe 219, 4 (fin IIe - 1e m. IIIe s.). (L.1329, L.1615 : S.7).

55. Fragment de bord de bol à paroi convexe. Lèvre légèrement rentrante, soulignée d'une rainure à l'extérieur. Pâte et surface roses à dégraissant abondant. Diam. int. ouv. ca 12cm. VANVINCKENROYE, 1984, t. I, fig. 14, 9b. (L.1416 : E, entre M40 et M42).

56. Fragments de bords de bol à lèvre très rentrante, épaissie et repliée sur elle-même vers l'extérieur. Pâte gris clair, surface gris ardoise. Diam. int. ouv.

ca 11,5 cm.

HEMMER, 1975, pl. I, n°6; *Monceau-sur-Sambre*, fig. 5, tombe 3, n°4 (2e m. IIe s); *Thuin*, tombe 37c. (L.937 : E, tr. fond. M39/M40).

### G. Vases à lèvres cordiformes (fig. 79)

57. Arêtes de même hauteur. Deux rainures ornent la panse. Pâte rose; surface brune. Diam. int. ouv. ca 12cm.  
GOSE 506; *Niederbieber* 103; *Tongeren* 137 : fin IIe - 1e m. IIIe s.  
(L.240 : praefurnium).
58. Arêtes de même hauteur. Arête extérieure de section carrée. Pâte à noyau gris; surface brun clair à grise. Panse ornée de 2 rainures (au moins). Diam. int. ouv. ca 17cm.  
*Tienen*, p. 95, n°68 (m. IIe - 2e m. IIIe s).  
(L. 1600... : S.7).
59. Lèvre profilée en bandeau extérieur, légèrement concave. Arête extérieure plus haute que l'intérieure. Rainures sur la panse. Pâte grise; surface brunâtre. Diam. int. ouv. ca 13cm.  
(L. 1720... : S.7).
60. Lèvre concave. Arête extérieure plus haute, ornée d'une rainure profonde. Pâte beige blanchâtre à dégraissant très apparent et très abondant; surface fumée, grise. Diam. ext. ouv. ca 17,5cm.  
(L.1630... : S.7).
61. Arête extérieure légèrement plus haute. Paroi fine. Pâte beige; surface extérieure fumée, grise. Diam. int. ouv. ca 8,5cm.  
*Tienen*, p. 97-98, n°70g.  
(L.1600 : S.7).
62. Arête extérieure plus haute. Pâte grise; surface fumée, grise. Diam. int. ouv. ca 10,5cm.  
*Tienen*, p. 97-98, n°70g.  
(L.930... : S.7).
63. Arête extérieure plus haute revêtue d'un enduit noir. Pâte beige blanchâtre; surface gris clair. Diam. int. ouv. ca 14 cm.  
GOSE 544 (2e m. IIIe s.).  
(L.3079 : S.44).
64. Arête extérieure plus haute, convexe et non profilée. Lèvre en faucille. Pâte brunâtre à noyau gris, dégraissée au sable, au quartz et à la chamotte; surface brune. Diam. int. ouv. ca 22cm.  
GOSE 546-547 (IVe s.).  
(L.1367 : S.7).
65. Lèvre en faucille. Arête extérieure plus haute, gonflée en bourrelet dans sa partie inférieure. Pâte gris

blanchâtre; surface grise, lissée. Diam. int. ouv. ca 13cm.

Bas-Empire (?).  
(L.1614 : S.7).

### H. Vases à lèvres horizontales (fig. 79)

66. Lèvre horizontale, débordant vers l'intérieur et l'extérieur. Lèvre ornée de 3 larges gorges (larg. 5,2cm) et panse ornée de 2 rainures. Pâte rose brun clair, dégraissée au sable fin; surface couverte d'un engobe brunâtre non uniforme. Diam. int. ouv. ca 17,5cm.  
(L.3516 : S.41, ch.11B).
67. Lèvre oblique ornée de deux rainures (larg. 2,3cm). Panse ornée d'une rainure au moins. Pâte fine et dure, blanche; surface blanche. Diam. int. ouv. ca 14cm.  
STUART 210A (stl.70-105).  
(L.633 : D, S.6)
68. Lèvre plate déversée obliquement vers l'extérieur. Panse ornée de deux rainures (au moins). Lèvre ornée de 2 rainures (larg. 1,8cm). Pâte gris clair; surface rugueuse, grise. Diam. int. ouv. ca 14cm.  
STUART 210A.  
(L.3094 : S.7).
69. Lèvre horizontale sans rainure (larg. 2,5cm). Pâte rose orangé, granuleuse, abondamment dégraissée; surface brun jaunâtre. Diam. int. ouv. ca 14 cm.  
STUART 210A.  
(L.1403... : S.7).
70. Lèvre légèrement oblique vers l'intérieur, ornée de trois rainures (larg. 3,5cm). Pâte orange, à noyau noirâtre à la lèvre; surface brunâtre à traces fumées. Diam. int. ouv. ca 30cm.  
STUART 210 B  
(L.1555... : S.7).
71. Lèvre horizontale, creusée, ornée de deux rainures (larg. 2,8cm). Pâte et surface grises. Diam. int. ouv. ca 20cm.  
STUART 210 B  
(L.1169 : S.7).
72. Lèvre horizontale ornée de deux rainures (larg. 3cm). Pâte brune à noyau grisâtre; surface brune. Diam. int. ouv. ca 21 cm.  
STUART 202.  
(L.930 : S.7).
73. Lèvre horizontale ornée de trois rainures (larg. 3,1cm). Panse ornée d'une rainure (au moins). Pâte brune à noyau noirâtre; surface brune à l'extérieur. Diam. ext. ouv. ca 29cm.  
STUART 202.  
(L.930 : S.7).

**I. Vases à lèvres repliées vers l'extérieur** (fig. 80)

74. Marmite fragmentaire à panse ovoïde, petit col concave et lèvre ronde, légèrement repliée vers l'extérieur. L'épaule est pourvue de 2 godets non percés en forme de "diabolo", placés un à côté de l'autre (diam. 2,1cm et 2,5cm; ht. 1,6 et 1,7cm).

Pâte gris clair; surface grise, rugueuse. Diam. ext. ouv. 12,8cm; diam. fond. 7,9cm; ht. 17,6cm.

Forme générale : *Hees*, pl. 7, 1c (épaule ornée de 2 dépressions au doigt); *Thuin*, urne type 1; *STUART 201C* (et 205); *Niederbieber*, type 80, fig. 51, p. 67 (fin IIe - 1e m. IIIe s.); *Rosmeer*, p. 34, pl. VII, 3 (en céramique bronzée, godets non percés); *Saint-Mard*, p. 133, fig. 59, 276-279 (godets percés); *Colchester 90*; *Altbachtal*, pl. 27, 11; *Tienen*, pp. 142-145, n°115-116 (urnes à visage, 2 ou 3 godets non percés : fin IIe-1e m. IIIe s.). H. BIEVELET, *L'exploration archéologique de Bavai. Poteries nerviennes à visage dans Hommages à W. Deonna*, (coll. Latomus, XXVIII), Bruxelles, 1957, pp. 122-130 : l'auteur interprète ces protubérances comme des cornes à valeur prophylactique. (L.1355... : S.7).

75. Fragments de bord à lèvre repliée vers l'extérieur.

Col concave. Pâte et surface grises. Diam. ext. ouv. ca 13cm.

(L.1034... : S.7).

76. Lèvre repliée vers l'extérieur et marquée d'un ressaut sur sa face inférieure. Col concave. Pâte brunâtre; surface grise. Diam. ext. ouv. ca 12cm.

(L.1356 : S.7).

77. Fragments de bord et partie de panse ovoïde. Col concave. Rainure à l'épaule. Séparation nettement marquée entre l'épaule et le col. Pâte grise; surface noire. Diam. ext. ouv. ca 17,5cm.

(L.1600... : S.7).

78. Fragments de bord et partie de col oblique. Lèvre épaissie, repliée vers l'extérieur et marquée d'une rainure. Jonction de la panse et du col marquée de 2 rainures. Col orné d'une ligne ondulée. Pâte et surface grises. Diam. ext. ouv. ca 25cm. H. ROOSENS et G.V. LUX, *Grafveld met gallo-romeinse tumulus te Berlingen*, Bruxelles, (Arch. Belg., 147), 1973, fig. 20, 33 (sans décor).

(L.1311... : S.7).

79. Fragments de marmite à panse globuleuse. Lèvre repliée obliquement vers l'extérieur et ornée d'une rainure sur sa face externe. Deux rainures ornent le haut de la panse. Pâte gris blanchâtre; surface grise. Diam. ext. ouv. ca 12,5cm.

(L.3496... : H, S.41, ch. 17).

80. Lèvre repliée obliquement vers l'extérieur, de sec-

tion subtriangulaire. Pâte à noyau gris clair; surface lissée, brun clair. Diam. ext. ouv. ca 19cm. (L.1713 : S.7).

81. Fragment de bord à lèvre épaissie en boudin. Pâte grise contenant des particules de matière blanche (calcite ?); surface noire, fumée. Diam. ext. ouv. ca 12cm.

GOSE 539 : 2e m. IIIe s. (même céramique provenant de Trèves). Ce type de céramique est également connu dans la région de Tongres.

(L.3052 : G, S.41, ch. 12).

82. Lèvre aplatie, repliée horizontalement vers l'extérieur. Pâte blanche, dure; surface blanchâtre, noire sur la lèvre. Diam. ext. ouv. 15,7cm.

GOSE 536-537 : 2e m. IIe s.

(L.3515 : H, S.41, ch. 12).

83. Fragment de bord de petit vase à panse globuleuse, petit col concave et lèvre épaissie vers l'extérieur. Pâte et surface grises. Diam. ext. ouv. ca 8 cm.

*Waasmunster-Pontrave*, fig. 15, 15.

(L.1713 : S.7).

**J. Vases ovoïdes ("Kurkurnen")** (fig. 80 et 81)

84. Petit vase fragmentaire (le fond manque), à lèvre rentrante non épaissie. Pâte gris noir, dégraissée au sable et à la calcite (?); surface noire, soigneusement lissée à l'extérieur. Diam. int. ouv. ca 12cm. Ht. cons. 12,8cm.

*Tongeren 31*; *Hees*, pl. 6, 16b.

(L.1329... : S.7).

85. Nombreux fragments de grande "Kurkurne". Lèvre épaissie et rentrante, légèrement creusée sur son sommet. La jonction du col et de la panse est marquée d'un léger ressaut. Pâte gris noir, dégraissée au sable et à la calcite (?); surface grise à brun orangé. Décor peigné à l'extérieur, horizontalement vers le haut de la panse et obliquement sur le corps. Diam. int. ouv. ca 23cm.

*Braives II*, fig. 50, 12; *Tongeren 26* et 31.

(L.1311... : S.7).

86. Nombreux fragments de grande "Kurkurne" (toute la partie supérieure, dont le bord, manque). Pâte gris noir, dégraissée au sable et à la calcite (?); surface brunâtre, à décor peigné. Diam. fond ca 17cm. (L.1308... : S.7).

Le n°86 fait peut-être partie du même vase que le n°85.

87. Fragments de bord avec partie supérieure de la panse. Lèvre rentrante recouverte à l'intérieur et à l'extérieur d'un enduit au noir de carbone. Pâte gris noir dégraissée au sable et à la calcite (?); surface noire soigneusement lissée. Diam. int. ouv. ca

- 14cm.  
(L.928... : S.7).
88. Fragments de bord et de panse. Lèvre rentrante, épaissie et aplatie sur le sommet. Pâte grisâtre, dégraissée au sable et à la calcite (?); surface noirâtre, fumée. Diam. int. ouv. ca 13cm.  
(L.3069 : S.41).
89. Fragment de bord à lèvre rentrante, aplatie sur le sommet. Pâte noire; surface noirâtre, à décor peigné. Diam. int. ouv. ca 15cm.  
(L.629 : D, S.6).
90. Fragments de bord à lèvre rentrante, aplatie sur le sommet. Pâte gris noir; surface noire, fumée. Diam. int. ouv. ca 13cm.  
(L.1034 : S.7).
91. Fragment de bord. Lèvre rentrante, concave sur le sommet, recouverte à l'intérieur et à l'extérieur d'un enduit brunâtre brillant. Pâte gris noir; surface noire, à décor peigné. Diam. int. ouv. ca 23cm.  
On retrouve ce type dès le IIe jusqu'au milieu du IIIe s.  
*Biesme*, type ovoïde I et pp. 110-111; *Tongeren* 31.  
(L.1038 : S.7).
92. Fragments de bord. Lèvre rentrante, recouverte à l'extérieur d'un enduit noir et brillant. Pâte noire; surface noire, soigneusement lissée à l'extérieur. Diam. int. ouv. ca 11cm.  
(L.1696 : S.7)
- La zone centrale a encore livré 17 autres fragments de bords de "Kurkumen" à lèvre rentrante, parfois couverte d'un enduit noir et brillant. La pâte gris noir est dégraissée au sable et à la calcite (?) et les surfaces noires sont le plus souvent soigneusement lissées à l'extérieur.
- K. Couvertcles** (fig. 81)  
De nombreux fragments de couvercles (bords, panses, boutons, appartenant à plus de 40 exemplaires différents) ont été récoltés dans les couches romaines, dont la plupart dans le sondage 7. Réalisés dans des techniques très variables et présentant des profils très divers, ces tessons ne nous fournissent guère de précision chronologique.
93. Couvertcle fragmentaire à lèvre épaissie de section plus ou moins carrée. Pâte à noyau rose, très dégraissée; surface beige blanchâtre. Diam. ca 12,5cm; diam. max. bouton 3,5cm.  
(L.1692 : S.7)
94. Couvertcle fragmentaire à lèvre épaissie semi-circulaire. Pâte et surface brun clair. Diam. ca 18cm; diam. bouton 3,9cm.  
(L.1627... : S.7).
95. Couvertcle entier à lèvre bifide et gros bouton de préhension. Pâte et surface ocre brun clair, lissée. Diam. ca 21cm; diam. bouton 4,8cm.  
STUART 219, pl. 23, 400; *Tienen*, n°101 g-h.  
(L.1582... : S.7).
96. Lèvre épaissie en triangle. Pâte et surface ocre brun clair, lissée. Diam. ca 29cm.  
(L.927... : S.7).
97. Lèvre épaissie en triangle. Pâte et surface ocre brun clair à gris (traces de feu). Diam. 19cm.  
*Tienen* n°97-98.  
(L.1555... : S.7).
98. Lèvre anguleuse, épaissie. Pâte et surface noires. Diam. ca 24cm.  
(L.1712 : S.7)
99. Lèvre épaissie. Pâte beige blanchâtre; surface grise. Diam. ca 21,5cm.  
(L.3484 : S.53).
100. Lèvre épaissie et moulurée. Pâte et surface brunes. Diam. ca 22cm.  
(L.1617 : S.7).
101. Lèvre épaissie et moulurée. Pâte blanchâtre; surface gris clair. Diam. ca 24cm.  
*Tienen*, n°99-100 (fin IIe - le m. IIIe s.).  
(L.3458 : S.41, ch. 12)
102. Lèvre triangulaire moulurée. Pâte et surface beiges. Diam. ca 24cm.  
(L.930 : S.7).
103. Lèvre triangulaire débordante. Pâte et surface brun clair (noyau gris-noir); traces de feu. Diam. ca 29 cm.  
(L.1367, L.1414 : S.7 et S.19).
104. Lèvre rabattue en bourrelet. Pâte à noyau gris clair; surface lissée, ocre brun clair. Diam. ca 29cm.  
(F.948 : S.7).
105. Lèvre rabattue. Pâte gris clair; surface grisâtre, mouchetée (dégraissant). Diam. ca 26 cm.  
(L.1416 : S.19).
- 7) Figurine en terre blanche (fig. 81)
106. Fragments de figurine(s) en terre cuite blanche, très fine et très pure (terre à pipe).  
Un des fragments provient d'un socle sans doute quadrangulaire en partie mouluré (ht. 2,9cm).  
L'autre fragment présente quelques motifs en léger

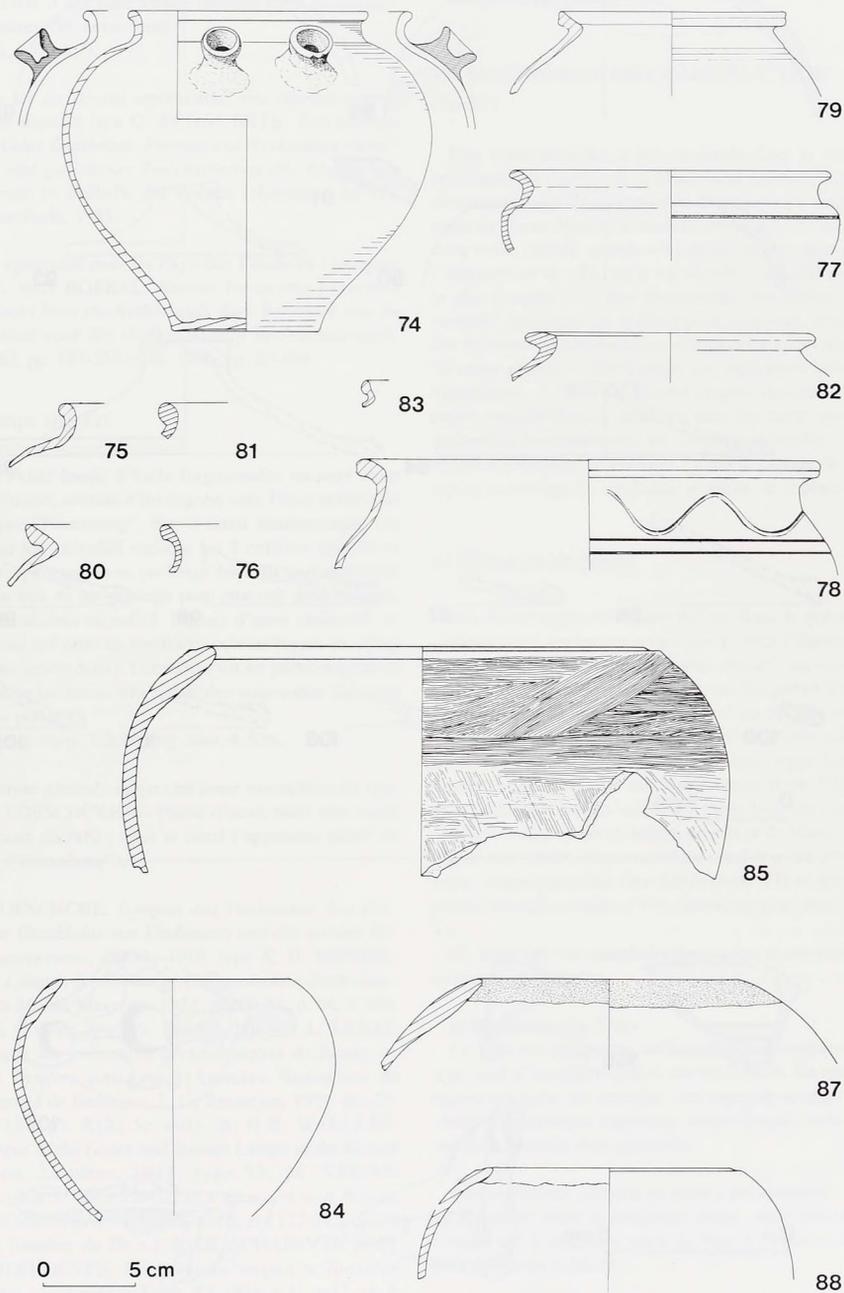


Fig. 80: Vaisselle commune : vases à lèvre repliée vers l'extérieur (74 à 83), vases ovoïdes (84 à 88) (1/3).

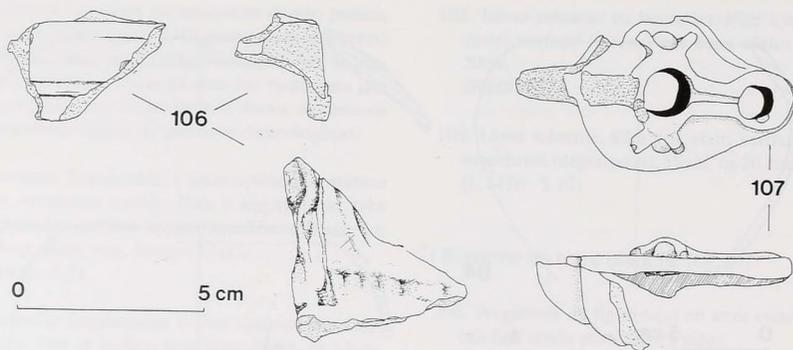
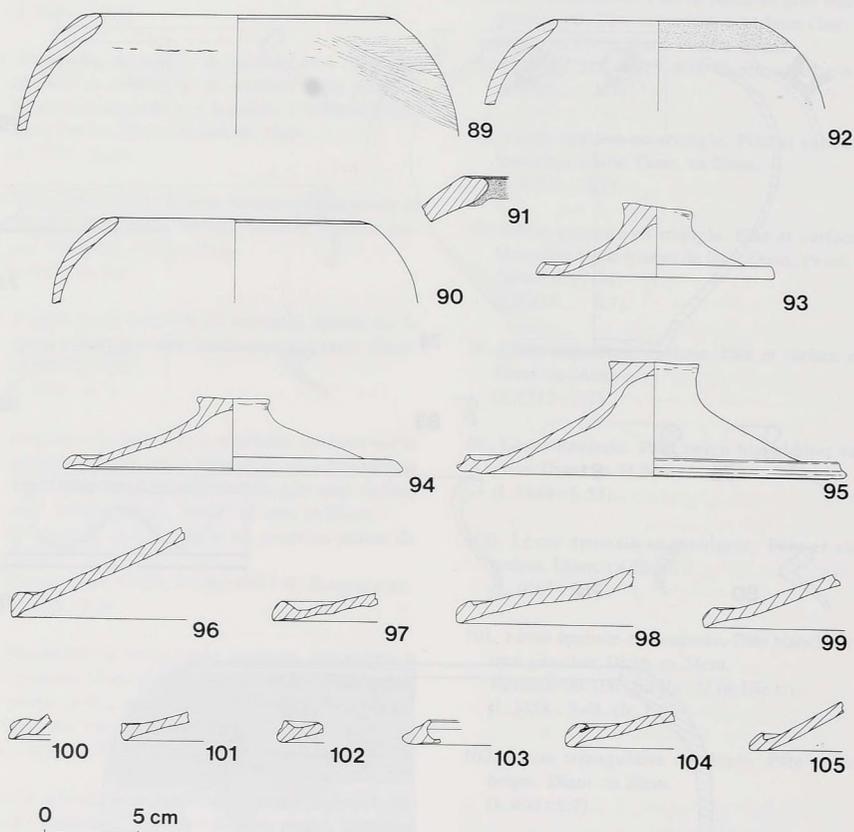


Fig. 81 : Vaisselle commune : vases ovoïdes (89 à 92), couvercles (93 à 105); fragments de figurine en terre blanche (106), lampe à huile en céramique engobée (107) (1/3, sauf n°106 et 107 = 2/3).

relief qui pourraient appartenir au bas d'un corps revêtu d'une robe longue (comme pour les déesses-mères) (ht. cons. 5cm).  
(L.930 : S.7).

Pour les *terracotta* représentant des déesses-mères, voir en dernier lieu G. SCHAUERTE, *Terrakotten mütterlicher Gottheiten, Formen und Werkstätten rheinischer und gallischer Tonstatuetten der römischen Kaiserzeit*, (= Beihefte der Bonner Jahrbücher, bd 45), Cologne-Bonn, 1985.

Voir également pour les Pays-Bas l'étude de Georgette M.E.C. VAN BOEKEL, *Roman Terracotta Figurines and Masks from the Netherlands dans Berichten van de Rijksdienst voor het Oudheidkundig Bodemonderzoek*, 33, 1983, pp. 197-359 et 36, 1986, pp. 25-404.

## 8) Lampe (fig. 81)

107. Petite lampe à huile fragmentaire en terre cuite blanche, revêtu d'un engobe noir. Pièce moulée de type "Firmalamp". Bec à canal ininterrompu. Un cordon en relief entoure les 2 orifices (mèche et remplissage) et se prolonge en V de part et d'autre du trou de remplissage pour enserrer deux boutons circulaires en relief. Départ d'anse conservé, le fond est orné de moulures concentriques en relief (au moins deux). L'intérieur est en partie engobé et porte les traces très nettes des empreintes digitales du potier.

Long. cons. 7,3cm; larg. max. 4,3cm.

La forme générale rapproche notre exemplaire du type VII de LOESCHCKE (en forme d'oeuf, mais sans canal et à épaule décorée), mais le canal l'apparente plutôt au type X ("Firmalamp").

S. LOESCHCKE, *Lampen aus Vindonissa. Ein Beitrag zur Geschichte von Vindonissa und des antiken Beleuchtungswesens*, Zürich, 1919, type X; H. MENZEL, *Antike Lampen im Römische-Germanischen Zentralmuseum zu Mainz*, Mayence, 1954, pp. 60-61, p. 64, n°384, fig. 52, 8 (type X : déb. IIe-déb. IIIe s.); L. LERAT, *Catalogue des collections archéologiques de Besançon. I. Les lampes antiques*, (Annales littéraires de l'Université de Besançon, I, 1), Besançon, 1954, pp. 25-26, n°154, pl. XIX, 5e série, B; H.B. WALTERS, *Catalogue of the Greek and Roman Lamps in the British Museum*, Londres, 1914, type 93; M. VEGAS, *Novaesium II. Die römischen Lampen von Neuss*, (Limesforschungen, 7), Berlin, 1966, pp. 122-123, n°278 et 282 (tombes du IIe s.); P. DE SCHAETZEN et M. VANDERHOEVEN, *De Romeinse lampen in Tongeren dans Het oude land van Loon*, XI, 1956, p.11, p.17, pl. 3, n°8 (déb. IIe - déb. IIIe s.); VAN DE WEERD, fig. 58, 7B-7C (IIe - IIIe s.); J. DENEAUVE, *Lampes de*

*Carthage*, Paris, 1969, type IX a (fin Ier - déb. IIe s).  
(L.1678 et L.1375 : S.7).

## IV. MATERIAUX DE CONSTRUCTION

(fig. 82)

Une étude détaillée a été consacrée dans le volume précédent des fouilles de la place Saint-Lambert (8), aux divers matériaux de construction découverts à l'emplacement du Vieux-Marché et dans le sondage 37. C'est dans cette zone, utilisée semble-t-il comme aire de rejet après l'abandon de la villa, qu'a été récolté l'échantillonnage le plus complet et le plus représentatif des pierres ornementales provenant de la décoration intérieure, ainsi que des éléments architectoniques mis en oeuvre lors des différentes phases d'édification des bâtiments (toiture, hypocauste...). Nous présentons ci-après quelques documents caractéristiques recueillis dans les autres secteurs de la villa, principalement les couches de remblais de la crypte occidentale, le sondage 7 dans la croisée du transept et le sondage 41 à la limite orientale de la place.

### 1) Eléments en pierre

Les divers types de roches définis dans le précédent volume furent également employés ici pour l'élaboration des "crustae" composant les "opus sectile" qui ornaient les sols et les parois de quelques-unes des pièces d'habitation de la villa. Il s'agit pour rappel du calcaire viséen (gris uni ou veiné de blanc) (type I), de la brèche calcaire d'origine belge (gris à veines blanches) (type III), du marbre blanc d'origine méditerranéenne (type VII), du grès gedinnien rouge bordeaux (type IX), du calcaire frasien (rouge veiné et tacheté de gris et de blanc) (type II), d'une roche serpentinisée cristalline, de couleur verte, venant peut-être des Alpes (type VI) et des porphyres étrangers rouge et vert, beaucoup plus rares (type V).

Du point de vue morphologique, nous avons retenu 6 catégories principales.

#### a) Baguettes (fig. 82A)

Ce sont des plaquettes rectangulaires découpées à la scie, sauf d'un côté et polies sur les 2 faces. La tranche, également polie, est arrondie : les traces de mortier rose, visibles sur certains fragments, montrent que seule cette moulure arrondie était apparente.

Aucun élément complet ne nous a été conservé : nous en ignorons donc la longueur (long. max. conservée 85mm) (9). L'épaisseur varie de 9mm à 19mm et la largeur de 10mm à 29mm.

Toutes les baguettes de ce type sont réalisées en marbre blanc "de Carrare" (type VII).

**b) Plates-bandes chanfreinées** (fig. 82B)

Il s'agit de moulures plates et unies, polies sur toutes les faces et de section trapézoïdale rectangle. Seule l'arête chanfreinée en biseau était visible ainsi qu'en témoignent les restes de mortier rose encore présents. Elles étaient sans doute utilisées pour raccorder deux plans verticaux (ou horizontaux) de niveau différent.

Les deux fragments présentés ici, sont larges de 26mm et épais de 14 et 16mm : ils sont découpés dans du marbre blanc "de Carrare" (type VII).

**c) Languettes** (fig. 82C)

Cette catégorie regroupe des fragments de moulures plates et unies, très étroites, de forme rectangulaire et de section légèrement trapézoïdale. Les quatre faces sont polies. De dimensions très variables (largeur : 8 à 23mm; épaisseur : 6 à 10mm), elles servaient probablement de bordures d'encadrement. Les éléments les plus minces sont en grès quartzite rouge, les autres en calcaire viséen. Le vieux marché en avait également livré en marbre blanc de "Carrare".

**d) Plaquettes** (fig. 82D)

Ce lot, quantitativement le plus important (nous n'en présentons que quelques exemplaires), est constitué de plaques, sans doute rectangulaires, d'assez grandes dimensions. Seule la face visible est soigneusement polie, l'autre face portant des traces de mortier rose. Quelquefois très épaisses, elles sont découpées principalement dans le calcaire viséen et la brèche calcaire à veines blanches (n°1 et 2). Quelques fragments, plus minces, sont en roche verte (n°3 et 4).

**e) "Crustae"** (fig. 82E)

Nous avons réservé ce terme spécifique à quelques éléments présentant des formes plus particulières, le triangle principalement. Les n°5 et 6 sont en brèche calcaire tachetée de blanc et de gris, épaisseur de 12mm. Le n°7 est en calcaire viséen gris foncé (épaisseur 11mm). Les arêtes et une face sont soigneusement polies, l'autre face étant entièrement striée. Le n°8 est en grès feldspathique brun clair (type IV).

Les n°9 et 10 sont des pavés en forme de triangle isocèle rectangle, taillés dans du marbre blanc "de Carrare". Epais de 35 mm et 14mm, ils sont soigneusement polis sur la face visible et les arêtes. L'un d'eux est encore englobé dans un mortier rose de chaux et de tuileau.

**f) Tesselles de mosaïque**

Quelques petits cubes en calcaire noir et blanc, d'environ 8 à 13mm de côté, ont été récoltés dans la couche 11 du sondage 41 (secteur H). Bien que cette couche corresponde à l'aménagement d'un mur post-romain (M200), il n'est pas impossible que ces cubes appartiennent plutôt au revêtement disparu d'une des pièces de la villa (10).

**2) Eléments en terre cuite** (fig. 82E)

Nous n'avons retenu ici que deux documents, portant une marque. Le premier est un fragment de grosse dalle en terre cuite, épaisse de 43mm et marquée d'un H, tracé au doigt vers le bord.

Le deuxième est un fragment de "tegula" à rebord, épaisse de 31mm, et marqué d'un S tracé au doigt.

**3) Élément à décor sculpté** (fig. 83)

Découverts hors-contexte lors des travaux de 1981, des fragments jointifs d'une plaque de marbre blanc (épaisse de 13,5mm), ornée de motifs végétaux sculptés en creux, sont sans doute à mettre en rapport avec la décoration d'une des pièces de la villa gallo-romaine.

Le matériau utilisé est le marbre blanc de type VII, qui a servi à confectionner la plupart des baguettes et plates-bandes chanfreinées, découvertes en assez grand nombre sur toute l'étendue des fouilles. Un autre fragment, orné d'une imbrication d'écaillés, fut découvert sur le Vieux Marché.

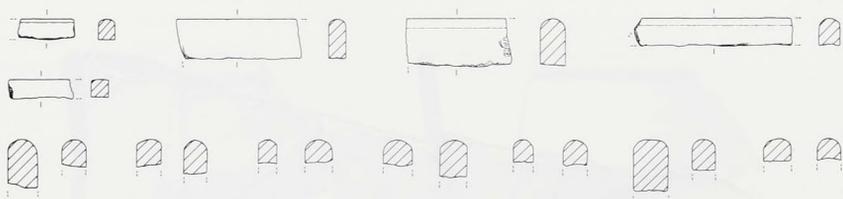
Ces éléments peuvent être mis en comparaison avec des lambris et des placages mis au jour dans les thermes impériaux de Trèves (D. KRENCKER, *Über römische Marmorwandverkleidungen aus Trier* dans D. KRENCKER, E. KRÜGER, H. LEHMANN et H. WACHTLER, *Die Trierer Kaiserthermen I*, Augsburg, 1929, pp. 306-319, (Trierer Grabungen und Forschungen, I, 1) ou à la villa romaine d'Echternach (J. METZLER, J. ZIMMER et L. BAKKER, *Ausgrabungen in Echternach*, Luxembourg, 1981, pp. 126-131, fig. 99-100).

**V. DECOUVERTES ANCIENNES**

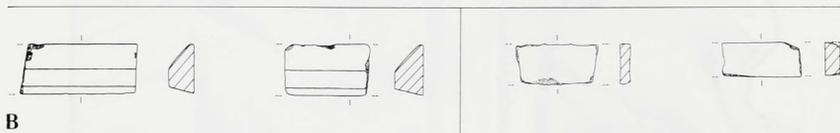
Les fouilles entreprises en 1907 à l'emplacement de l'ancienne cathédrale Saint-Lambert livrèrent un abondant matériel archéologique, dont une part importante peut être rapportée à l'occupation d'un vaste établissement d'époque romaine établi en ces lieux.

Depuis leur découverte et leur dépôt dans les collections des Musées d'Archéologie et des Arts décoratifs de la Ville de Liège, ces documents n'ont fait l'objet que de quelques inventaires sommaires (11).

Amenés à étudier en détail le matériel récolté lors des recherches menées de 1977 à 1983 par l'Université de Liège, nous avons jugé intéressant de confronter notre documentation à celle de 1907, de façon à la compléter et à la corriger éventuellement (12).



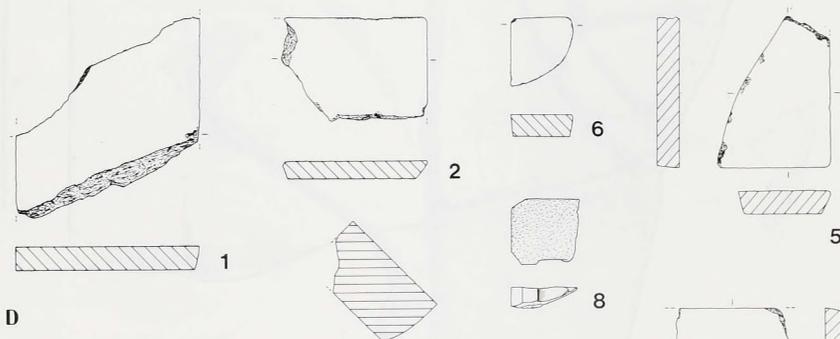
A



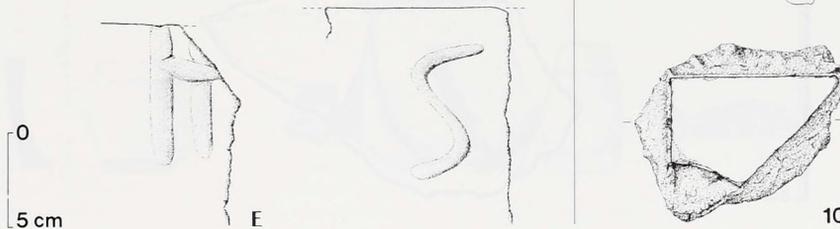
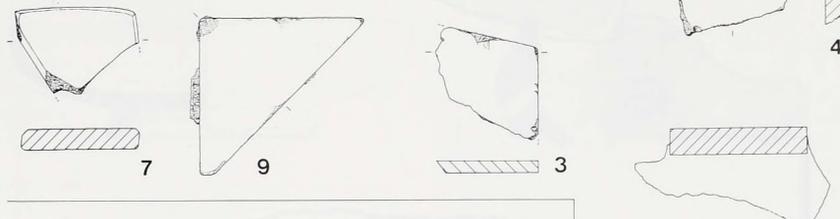
B



C



D

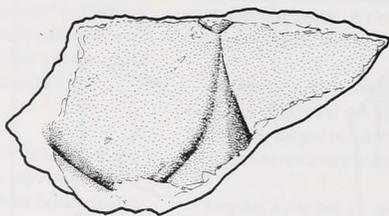
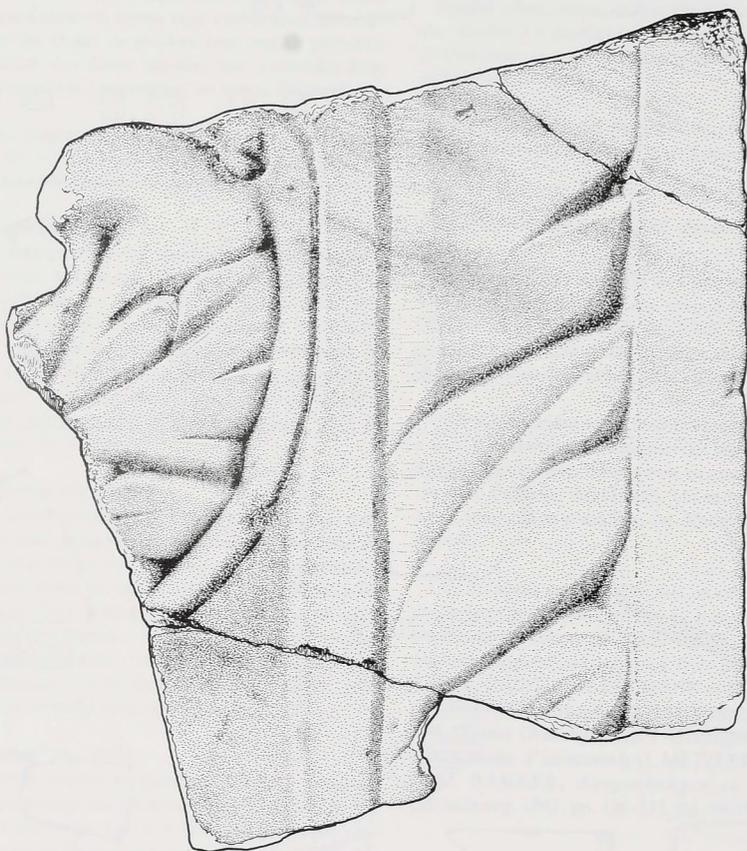


5 cm

E

10

Fig. 82 : Matériaux de construction : en pierre (A-D), en terre cuite (E) (1/3).



Allys Schambers 90

Fig. 83 :Plaque de marbre à décor sculpté.

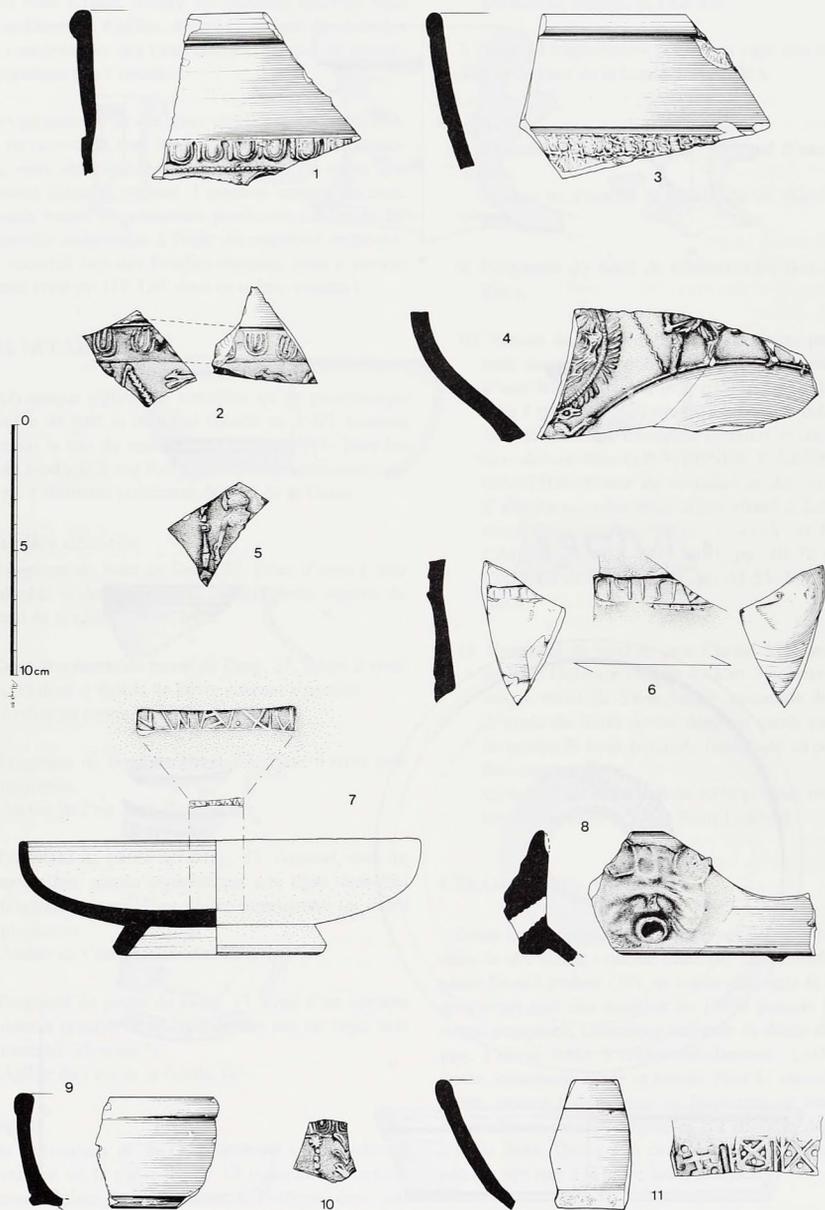


Fig. 84: Découvertes anciennes: terre sigillée.

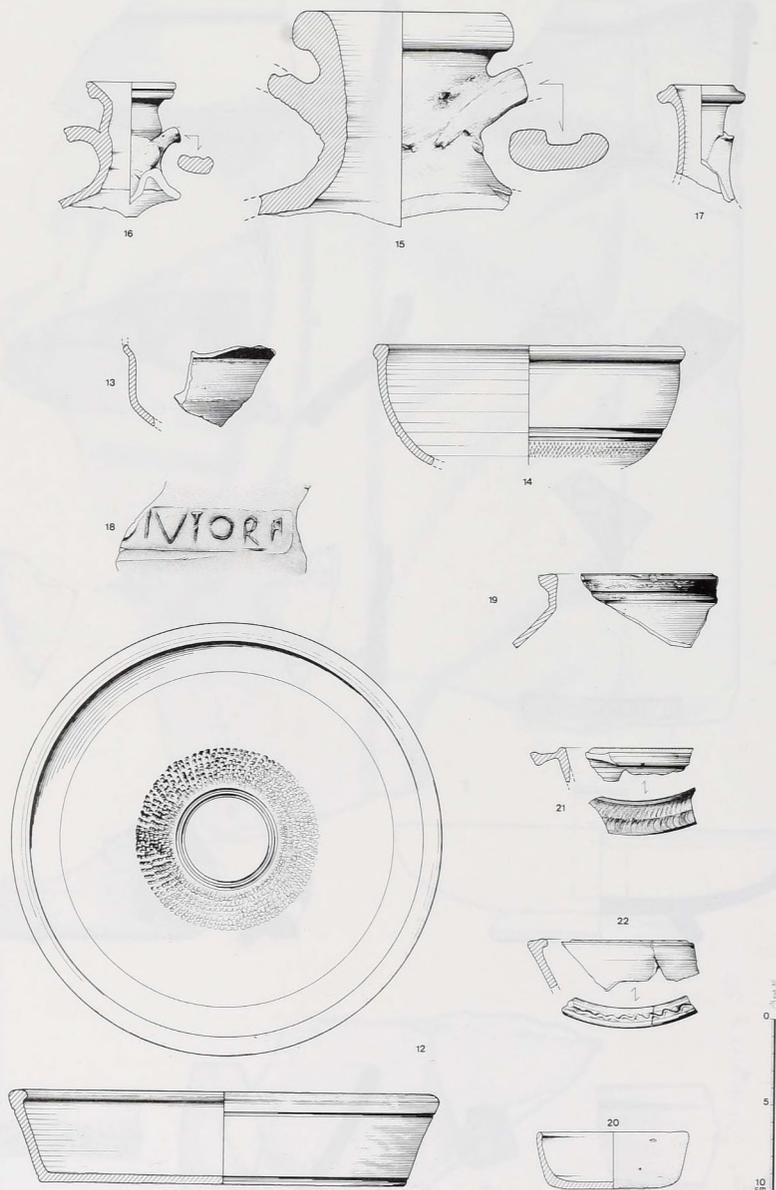


Fig. 85: Découvertes anciennes: céramique.

La courte notice qui suit ne constitue en aucune manière une étude exhaustive de ce matériel ancien; celle-ci reste à faire, malgré les quelques réserves liées aux conditions de fouilles, d'enregistrement des données et de conservation des trouvailles (13), qui en restreignent quelque peu l'intérêt.

Nous présentons ici quelques objets retenus arbitrairement en raison de leur intérêt chronologique, typologique, voire artistique. Malgré la sévérité du choix que nous nous sommes imposé, l'examen attentif de cette imposante masse documentaire permet de confirmer les conclusions auxquelles l'étude du matériel archéologique recueilli lors des fouilles récentes nous a permis d'aboutir (voir pp.119-120 dans ce même volume).

#### TERRE SIGILLÉE (fig. 84)

La céramique sigillée ne constitue qu'un pourcentage très faible de tout le matériel récolté en 1907, comme c'est aussi le cas du matériel de 1977 à 1983. Tous les lieux de production ont fourni des exemplaires, avec une majorité d'éléments provenant de l'est de la Gaule.

##### A) Sigillée décorée

1. Fragment de bord de Drag. 37. Frise d'oves à orle double et dard à gauche; cordon perlé. Atelier du sud de la Gaule, 2e m. Ier s.
2. Deux fragments de panse de Drag. 37. Frises d'oves sans dard et motifs de lièvre courant à gauche. Atelier du centre de la Gaule, IIe s.
3. Fragment de bord de Drag. 37. Frise d'oves mal imprimée. Atelier de l'est de la Gaule, IIe s.
4. Fragment de panse de Drag. 37. Animal sous un médaillon, scènes séparées par une ligne dentelée. Gladiateur armé d'un glaive combattant un autre gladiateur. Atelier de l'est de la Gaule, IIe s.
5. Fragment de panse de Drag. 37. orné d'un homme debout appuyé de la main droite sur un objet non identifié (Hercule ?). Atelier de l'est de la Gaule, IIe s.

##### B) Sigles

Dans l'inventaire de R. De Maeyer, il est erronément fait mention de la présence de 19 marques de potiers découvertes place Saint-Lambert. J. Philippe, dans son inventaire de 1956, signale deux fragments portant les sigles SILL et OSBMANVS sur Drag. 31. Nous pensons que le premier est une mauvaise lecture de Festus (N°6); quant au Drag. 31 portant la marque d'Osmanvs, nous n'avons pu le retrouver.

6. Fragment de Drag. 18/31 (?) portant le sigle FIISTV. Potier Festus de Lezoux, Trajan-Antonin. OSWALD. *stamps*, p. 122, (ii).

7. Drag. 32 fragmentaire portant un sigle non identifié. Atelier de l'est de la Gaule, milieu IIe s.

##### C) Divers

8. Fragment de bord de Drag. 45, orné d'une tête de lion. Atelier de l'est de la Gaule, 2e m. IIe s - le m. IIIe s.
9. Fragment de bord de Chenet 324. Bas-empire, IVe s.
10. Tesson de panse en céramique noire, provenant sans doute d'un gobelet moulé d'Argonne, orné d'une frise d'oves à orle triple, coeur simple et dard à gauche. Petite rosette à 8 pétales, bifols. Voir F. LEUXE, *Etude du mobilier et du gobelet noir décoré* dans G.P. WERNER, F. LEUXE et A. GAUTIER, *Etude du mobilier et des ossements d'une fosse romaine à dépôt rituel à Liberchies dans Doc. et Rapp. Soc. r. Arch. et Paléon. Charleroi*, LVIII, 1979-1981, pp. 49-72 (55-64). CHENET et GAUDRON, pp. 43-55. Fin IIe - déb. IIIe s.
11. Fragment de bord de jatte Chenet 321, orné d'une molette Hübener groupe 4, dont 3 casiers conservés: 1. croix de Saint-André cantonnée de points; 2. croix de Saint-André dans un carré, cantonnée de points; 3. croix potencée cantonnée de points. Bas-empire, IVe s. Ce tesson fut découvert en 1976 lors des travaux de terrassement de la place Saint-Lambert.

#### CÉRAMIQUE (fig. 85 et 86)

Outre la terre sigillée, tous les types de poteries décrits dans le deuxième volume consacré aux fouilles de la place Saint-Lambert (14), se retrouvent dans le matériel découvert lors des fouilles de 1907: poterie à enduit rouge pompéien, céramique engobée (à décor de barbotine, à décor sablé, à enduit métallescent...), céramique dorée, céramique lissée et fumée. Pour la vaisselle commune, notons l'abondance de fragments de mortiers et de cruches et cruches-amphores et l'absence, déjà signalée, de dolia. Quant à la céramique belge (terra nigra), elle est très rare à la place Saint-Lambert.

12. Assiette en céramique dorée. Lèvre en boudin, soulignée d'une rainure à l'extérieur. Pâte orange, très dure; surface couverte d'une pellicule dorée. Hauteur 5,4m; diamètre ext. ouv. 25,2cm.

13. Fragment de panse de vase caréné en céramique dorée. Pâte orange, très dure, surface couverte d'une pellicule dorée. peut-être comme STUART 303 (2e m. Ier - déb. IIe s.).
14. Fragment de vase à panse hémisphérique, imitée de la forme Drag. 37- Gose 14. Pâte blanche, très dure, à dégraissant très fin; surface lissée, noire, ornée d'un décor guilloché à la roulette. Diam. ext. ouv. 18,6cm.  
D'après GOSE, 3e t. IIe - le m. IIIe s.
15. Goulot d'amphore à lèvre en gros boudin. Deux anses bilobées. Diam. ext. ouv. 13,2cm. Pâte brun orangé; surface brun clair. *Arentsburg*, fig. 97, 359 (fin IIe s.).
16. Goulot de cruche-amphore à deux anses trilobées. Lèvre marquée d'une rainure à l'extérieur. Pâte blanche; surface lissée, blanche. Diam. ext. ouv. 5,4cm.  
STUART 130, pl. 10, 163-164 (m. Ier - IIe s.); *Arentsburg*, fig. 90, 51 (Trajan-Hadrien); *Hees*, pl. 4, 24 (3 anses) (IIe - déb. IIIe s.); GOSE 408 (m. IIe s.).
17. Goulot de cruche à 1 anse. Petite lèvre déversée. Pâte ocre rosé; surface brun clair, revêtue partiellement d'un engobe brun mat. Diam. ext. ouv. 6,5cm. GOSE 378 (3e t. IIe s.); *Hees*, pl. 4, 5b et *Arentsburg*, fig 89, 10 (IIe s.).
18. Fragment de bord de mortier portant une estampille incomplète IVTORF dans un cartouche rectangulaire. Un atelier au nom du potier Adivtor a été reconnu à Amay. Il peut se situer chronologiquement dans le courant de la 2e moitié du Ier s. ou au début du IIe s.  
Voir dans ce volume, p.99, N°16.
19. Fragment de bord de pot à miel, lèvre anguleuse. Pâte rouge à coeur noir; surface extérieure revêtue d'un engobe blanc mat. Diam. ext. ouv. 11,6cm. *Hees*, pl. 5,28; STUART 146.
20. Petite coupelle en terre cuite blanche très dure. Diam. 9cm; ht. 3,3cm.
21. Fragment de bord de plat à lèvre repliée horizontalement vers l'extérieur. Lèvre ornée d'un guilloché. Pâte blanchâtre; surface bleu noir, lissée. Diam. ext. ouv. 20cm. Imitation de terra nigra. *Arentsburg*, fig. 92. 155; *Liberchies I*, fig 48, 2.
22. Fragment de bord de plat à lèvre repliée horizontalement vers l'intérieur. Paroi rectiligne. Lèvre ornée d'une ligne ondulée. Pâte blanche à dégraissant de sable; surface noire. Diam. ext. ouv. 18,8cm. Imitation de terra nigra. *Arentsburg*, fig. 92, 152 (déb. IIe s.).
23. Fragment de bord de vase caréné à lèvre déversée et pendante. Epaupe marquée d'une rainure. Pâte blanche; surface gris clair. Diam. int. ouv. 16,5cm. Se rapproche de *Arentsburg*, fig. 92, 141 (2e m. IIe s.).
24. Fragment de bord de plat ou de bol à lèvre épaissie en bourrelet vers l'extérieur. Pâte ocre; surface noire lissée. Diam. int. ouv. 17cm. OTTE, 1984, fig 107B, 2 à 8 (2e m. IIe - le m. IIIe s.); TUFFREAU-LIBRE, 1980, fig 9, 6.
25. Fragment de bord de vase à paroi droite. Pâte blanchâtre à coeur rosé; surface blanc-gris, lissée. Diam. ext. ouv. 15cm.
26. Fragment de bord de jatte à paroi oblique "en forme de cloche". Imitation d'une forme belge, connue à *Hees*, pl. 6, 11, (Claude-Néron); cf aussi GOSE 300-302 (imitation de terre sigillée).
27. Petit couvercle entier à lèvre repliée. Le bouton est garni d'un nodule de fer. Pâte blanchâtre, surface grise. Diam. 12,6cm; haut. 3,1cm. Cette pièce est signalée dans l'article de Paul Lohest consacré aux fouilles de 1907.

#### PETIT MOBILIER (fig. 87)

La plupart des documents présentés ci-dessous ont été signalés dans les inventaires sommaires cités en note 1, mais sans faire l'objet d'une illustration et d'une description précise. De la liste établie par J. Philippe en 1956, la fibule émaillée à châton et charnière n'a pu être retrouvée dans les collections du musée Curtius.

Le moyen bronze d'Hadrien (daté de 117 à 138 PCN) confirme les données chronologiques fournies par les analyses numismatiques publiées dans le volume 2 des fouilles de la place Saint-Lambert (pp. 138-139) et dans ce volume-ci (p. 85). Ce petit mobilier consiste essentiellement en objets d'os et d'ivoire (une douzaine d'épingles, de poinçons et 1 passe-lanière), de bronze (dont 2 fibules fragmentaires à ressort, 1 fragment de passoire, 2 spatules à onguent ou cure-oreilles, 1 "ligula" découverte en février 1908 "près de la mosaïque") et en fragments de verre (dont 1 fragment de cylindre torsadé ISINGS 79, utilisé pour les cosmétiques). Mentionnons également ce fragment de bague en bronze, dont le châton portait une intaille aujourd'hui disparue, mais dont une empreinte en cire (illisible) existe au Musée.

#### MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION (fig. 88)

Le "rapport des fouilles" de 1907 mentionne à plu-



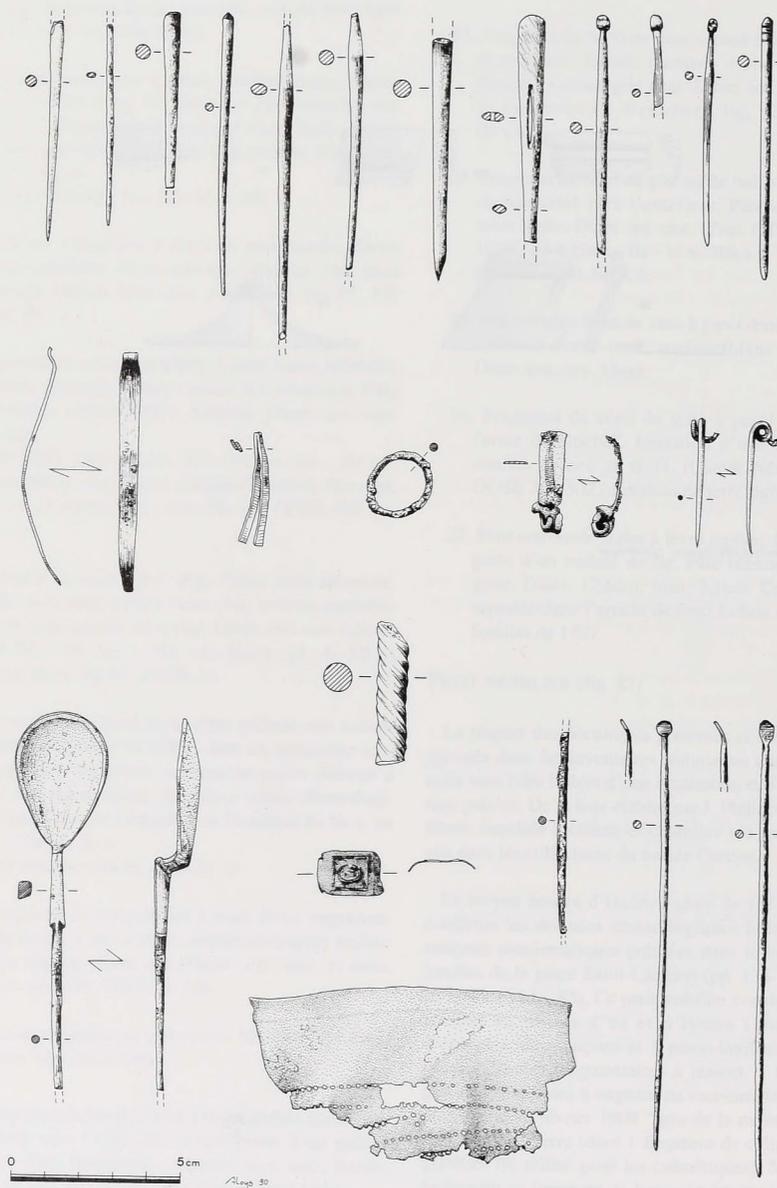


Fig. 87: Découvertes anciennes: petit mobilier en os, bronze et verre.

seurs reprises la présence comme revêtement de murs et de sols de plaques de marbres divers dont de nombreux éléments furent déposés dans les collections du musée Curtius. Ces fragments s'apparentent, tant au point de vue de la forme que de la matière, avec les types définis par J.M. Degbomont dans le volume 2 consacré aux fouilles de la place Saint-Lambert. Aussi, nous nous contenterons de présenter ici quelques objets de forme plus particulière. C'est notamment le cas de ces trapèzes de marbre blanc, dont la courbure d'un des côtés correspond exactement à celle de fragments de dalles en calcaire noir.

Des parties de mosaïque sont également conservées dans les réserves du musée : un fragment consiste en tesselles de pierre blanche et noire enchassées dans du mortier blanc et rose auquel adhère aussi une petite plaque de marbre blanc. Un autre fragment conserve l'empreinte en creux d'une autre plaquette. En l'absence de tout contexte précis, il n'est pas assuré qu'il s'agisse bien d'éléments de mosaïques romaines (15).

## VI. SYNTHÈSE

Situé aux portes de la Hesbaye dans la *civitas* des *Tungri*, l'établissement de la place Saint-Lambert à Liège semble avoir connu le même type de relations commerciales que celles entretenues par les populations agricoles de cette région, notamment avec les centres rhénans dont l'influence commerciale et culturelle apparaît comme essentielle. Ce phénomène, mis en lumière par M. Amand (16) et beaucoup d'autres à sa suite, s'observe principalement à travers l'examen de la céramique qui nous fournit le plus d'informations utilisables. La détermination des centres de fabrication ayant approvisionné la villa de la place Saint-Lambert, permet d'éclairer la nature et l'importance de ces courants commerciaux.

Il est désormais "classique" de distinguer les productions importées, des productions régionales et locales.

L'évolution de l'importation lointaine de terre sigillée est comparable à celle observée dans d'autres sites de la région. Les produits du sud et du centre de la Gaule, plus anciens, sont trois fois moins nombreux que ceux des officines de l'est qui fournissent 60% du matériel découvert (17). Ces proportions s'accordent parfaitement avec le développement chronologique de la villa dont la période d'occupation maximale se situe à la fin du IIe et au début du IIIe siècle.

S'il est impossible d'affirmer que la terre sigillée a pénétré chez nous via Cologne, il est par contre assuré que dès le début du IIe siècle, les officines rhénanes fournissent directement une grande part de la vaisselle fine.

Après la révolte des Bataves (69-70), on constate en effet une ruine rapide de l'industrie de la céramique "belge" (presque totalement absente à la place Saint-Lambert) au profit de la céramique "vernissée". Fabriquée dans les ateliers de Cologne et de Trèves et dans d'autres centres de la Germanie inférieure (tel Heerlen), cette dernière consiste surtout en vaisselle "à boire" : gobelets tronconiques à panse sablée ou non, gobelets globulaires à décor guilloché, gobelets à haut col, gobelets à couverture métallescente (dont ceux à devise semblent une spécialité de Trèves), gobelets à décor de chasse barbotiné, gobelets à décor d'écaillés. Les assiettes en terre blanche et à engobe brun rougeâtre, et peut-être aussi les lampes et les figurines en terre à pipe, sont également des importations rhénanes.

La céramique engobée de la place Saint-Lambert présente un répertoire de formes assez proche de celui présent au site de Niederbieber dont l'occupation est circonscrite entre 190 et 260 environ.

D'autres types de vaisselle fine paraissent plutôt être des productions régionales. C'est le cas de la céramique dorée (ou "bronzée") au mica, diffusée dans tout le nord de la Gaule durant le Ier et le IIe siècle (surtout de l'époque flavienne au début du IIIe s.). Les différences de formes observées selon les régions s'expliquent sans doute par l'existence de plusieurs ateliers locaux, notamment en Belgique. L'abondance de cette céramique sur le vicus de Braives et à la nécropole de Blicquy prône incontestablement en faveur d'une fabrication dans ou à proximité immédiate de ces sites (18).

Quant aux assiettes à enduit rouge pompéien, toutes du type V défini à Blicquy (19), leur caractérisation morphologique et technique (pâte beige à noyau gris) semble indiquer qu'elles sont originaires d'officines de Belgique occidentale. Ces dernières, non localisées, concurrencèrent les ateliers rhénans à partir de l'époque flavienne et fabriquèrent cette céramique jusqu'au milieu du IIIe siècle.

Autre production régionale, la céramique lissée à pâte gris clair et à parois noires ou grises, semble dérivée de la technique belge de la terra nigra, dont elle se différencie cependant par le répertoire formel. C'est le cas des assiettes à lèvres en gros bourrelet, présentes dans le nord de la France, à la villa de Bois-Brûlé (20), mais aussi en Belgique à Evelette (21), à Biesme (22) et même à Maastricht (23). Quant aux bols carénés à lèvres déversées, ils présentent le même décor de bandes lustrées parallèles caractérisant la poterie dite "d'Arras" ou "grise sableuse", fabriquée du Ier au IIIe s. (24) et dont des prototypes plus anciens proviennent des fours de Howardries (25).

La place Saint-Lambert a également livré plusieurs exemplaires d'assiettes et de gobelets réalisés dans une

pâte claire, rosée à beige-rosé et aux parois soigneusement lissées de teinte brunâtre ou grisâtre. Très fréquent en Hesbaye, comme à Braives et dans le Condroz (26), ainsi que dans tout le pays mosan, ce type de poterie, apparenté à celle de Tongres (27), a notamment été fabriqué dans les fours de Tirlemont (28). Cette production régionale typique est habituellement datée de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. et première moitié du III<sup>e</sup> siècle.

Comme à l'habitude, la vaisselle "commune" représente la part la plus importante du matériel récolté. Elle est aussi malheureusement la moins bien connue, même si les études qui lui sont consacrées se multiplient (29) et il reste malaisé de déterminer précisément les lieux d'origine de la plupart des récipients retrouvés. Si les complexes industriels de Rhénanie et de l'Eifel continuèrent à exporter leurs produits chez nous comme les céramiques à décor peint "flammé" ou "marbré", certaines marmites (à lèvres cordiforme, peut-être quelques cruches en terre blanche...), il est très vraisemblable que la majorité du matériel provient des nombreux fours présents dans nos anciennes cités et à proximité des *vici* (30). Ceux qui furent fouillés dans nos régions, sur le plateau condruzien (à Vervoz), dans la vallée de la Meuse (à Amay et à Huy) ou en Hesbaye (à Braives, Tongres, Momalle, Tirlemont), ont livré un riche répertoire de formes proches des exemplaires mis au jour place Saint-Lambert.

C'est ainsi que de nombreuses comparaisons sont possibles avec les productions des fours de Vervoz, et plus spécialement celles du four 3 (daté du dernier quart du II<sup>e</sup> siècle) : cruches, pots à miel, assiettes et plats, marmites, gobelets, dolia (31).

Des fours installés en Belgique sortirent également bon nombre de mortiers ou tèles. A Amay, les potiers ADIVTOR et SVERNVVS travaillèrent durant le troisième quart du I<sup>er</sup> siècle (32), tandis qu'à Pont-sur-Sambre, près de Bavai, c'est VARIATUS qui possédait un important atelier dont les produits furent exportés dans toute la Belgique (33).

Des fours de Tirlemont proviennent peut-être les gobelets tonnelets à lèvres épaissies, dénommés "gobelets de Tongres" en raison de leur fréquence dans les tombes de cette ville (34). Cette forme semble inconnue de la céramique rhénane.

Le reste du répertoire - notamment la gamme des marmites, mais aussi les assiettes, les écuelles ou les couvercles - fut également fabriqué dans les petites entreprises régionales.

Celles-ci, bien mieux connues pour le I<sup>er</sup> siècle, continuèrent néanmoins à prospérer aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles et à concurrencer les officines rhénanes.

Il faut cependant opérer une distinction entre les fours isolés des villa ou des *vici*, destinés à répondre aux besoins locaux et les vastes complexes artisanaux alimentant de plus larges régions grâce à un réseau commercial bien défini. La transformation d'un type de production artisanal à un autre plus industriel est surtout un fait du II<sup>e</sup> siècle au cours duquel la céramique commune connaît son apogée. Les nombreuses publications dont fait l'objet le Nord de la France depuis quelques années permettent de mieux apprécier ce phénomène. On remarque ainsi que la céramique ordinaire a tendance à se regrouper en zones géographiques assez étendues, où elle est diffusée à partir de quelques grandes officines imposant leur répertoire. De façon sporadique des exemplaires sont exportés plus loin, au même titre que la sigillée ou la vaisselle fine (35).

Il est probable qu'une situation analogue a dû exister dans nos provinces.

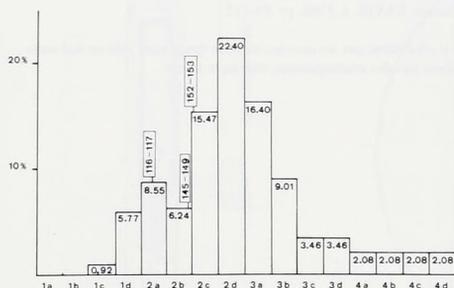
Nous présentons ci-après un histogramme de répartition du matériel archéologique par tranches chronologiques de quarts de siècles. Il convient d'insister sur le caractère aléatoire du processus d'élaboration de ce tableau, qu'il faut donc considérer à titre purement indicatif. Les pourcentages proposés doivent être pris davantage comme ordre de grandeur que comme valeur absolue. Tout le matériel n'a pas été pris en compte; seuls ont été retenus les objets, suffisamment bien datés selon les références typologiques courantes (GOSE, *Tongeren, Arentsburg, Hees...*) (maximum un demi-siècle de fourchette).

Les documents du bas empire ont été placés globalement au IV<sup>e</sup> siècle sans précision supplémentaire, ce qui ne prouve pas une occupation continue durant toute cette période. De même la présence de matériel du 3<sup>e</sup> quart du I<sup>er</sup> s. n'est pas la preuve d'occupation de cette époque.

La méthode de comptage, basée sur le nombre minimum d'exemplaires (d'après les tessons de bords et les tessons plus significatifs) ne privilégie pas les objets dont la date est mieux cernée. Sur l'histogramme, nous avons simplement fait apparaître les monnaies découvertes dans le secteur.

Compte tenu de ces différentes remarques, ce tableau nous montre que le site semble avoir connu une occupation continue depuis la fin du I<sup>er</sup> s. jusqu'à la moitié du III<sup>e</sup> s. Des pics apparaissent au début du II<sup>e</sup> siècle, puis surtout à la fin de ce siècle et au début du suivant, période pour laquelle le site a nettement livré le plus de matériel.

Une réoccupation, timide semble-t-il, durant le IV<sup>e</sup> siècle, est clairement attestée, sans qu'il soit possible d'en évaluer l'importance et la forme (36).



Histogramme de répartition du matériel archéologique par tranches chronologiques (quart de siècle) (les dates fournies par les monnaies sont encadrées).

Notes

- (1) Les monnaies romaines découvertes sur le site de la place Saint-Lambert ont été identifiées le 9-6-1986 par Madame Jacqueline LALLEMAND, chef de travaux au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Royale. Nous l'en remercions très vivement.
- (2) voir D. MARCOLUNGO, *Le verre à verre*, dans OTTE, 1988, p. 181 et fig. 119B.
- (3) D. MARCOLUNGO, *La céramique gallo-romaine* dans OTTE, 1988, p.142.
- (4) Technique décrite dans P. FOLTZINGER, *Die römische Keramik aus dem Militärbereich von Novaesium*, (Limesforschungen, XI), Berlin, 1972, p. 239.
- (5) Voir à ce sujet M. BÖS, *Aufschriften auf rheinischen Trinkgefäßen der Römerzeit* dans *Kölnner Jahrbuch für Vor- und Frühgeschichte*, 3, 1958, pp. 20-25.
- (6) Le site d'Arras, daté des années 320 à 340, a livré un nombre assez important d'assiettes à enduit rouge pompéien. Cfr M. TUFFREAU-LIBRE, *La céramique gallo-romaine* dans J. HURTRELLE et A. JACQUES, *Arras : fouilles de sauvetage avant la construction de l'Hôtel du département*, dans *Bull. Com. Dép. d'Hist. et d'Arch. du Pas-de-Calais*, XI, 3, 1983, pp. 276-287.
- (7) Au sujet des graffiti sur amphores, voir J.H. VAN DER WERFF, *Secundaire merken op Romeinse amforen* dans *Westerheem*, 37, 4, 1988, pp. 222-223.
- (8) J.M. DEGBOMONT, dans OTTE 1988, pp. 181-196.
- (9) Un élément, long de 34cm, provenant des fouilles de 1907, est conservé au Musée Curtius (fig. 88).
- (10) L'utilisation de cubes de calcaire blanc et noir pour la réalisation de mosaïque à décor géométrique est notamment attestée à Haccourt : G. DE BOE, *Haccourt I. Vestiges d'habitat pré-romain et premières*

*périodes de la villa romaine*, (Arch. Belg., 168), Bruxelles, 1974, fig. 8 et ID, Haccourt II, *Le corps de logis de la grande villa*, (Arch. Belg., 174), Bruxelles, 1975, fig. 7.

11) P. LOHEST, 1909, pp. 411-428 (sit 425-428); R. DE MAEYER, *De Overblijfselen der Romeinse Villa's in België. De archeologische inventaris I*, Anvers, 1940, pp. 148-152; J. PHILIPPE, *Les fouilles archéologiques de la place Saint-Lambert à Liège (Préhistoire, époque romaine, moyen âge, temps modernes)*, Liège, 1956 (Inventaire des collections des Musées Curtius et d'Assembourg, II), pp. 17-23.

12) Il nous est agréable d'exprimer nos vifs remerciements à Mme Marie-Claire GUEURY, conservateur-adjoint aux Musées d'Archéologie et des Arts décoratifs, pour toutes les facilités qu'elle nous a accordées et pour l'amabilité avec laquelle elle nous a toujours reçu.

13) Voir à ce sujet PHILIPPE, *op. cit.*, p. 8 et 21.

14) D. MARCOLUNGO, *La céramique gallo-romaine* dans OTTE, 1988, pp. 141-165.

15) Ces fragments de mosaïque sont répertoriés dans H. STERN, *Recueil général des mosaïques de la Gaule. 1. Province de Belgique. 2. Partie Est*, Paris, 1960, pp. 81-82 (Xe suppl. à Gallia).

16) M. AMAND, *Contribution à l'étude du commerce en Hesbaye au IIe siècle* dans *Kölnner Jahrbuch*, 2, 1956, pp. 47-53.

17) Voir tableau 2, p. 90

18) Voir M. GUSTIN, *La céramique dorée* dans *Braives III*, pp. 72-86; DE LAET, 1966; TUFFREAU-LIBRE, 1978. En dernier lieu, J. WILLEMS, *Introduction à l'étude de la céramique dorée dans la Civitas Tungrorum* dans *Vie Archéologique*, 29, 1988, pp. 68-79.

19) DE LAET et THOEN, 1969.

20) HEMMER, 1975, p. 46.

21) J. WILLEMS, *Notes au sujet de la villa belgo-romaine d'Evelette* dans *BCAHC*, VI, 1966, pp. 18-19.

22) *Biesme*, p. 112, assiette de type II.

23) T. PANHUYSEN, *Maastricht staat op zijn verleden*, Maastricht, 1984, p. 47.

24) JELSKI, 1970, p. 140; JELSKI, 1977; TUFFREAU-LIBRE, 1976.

25) M. AMAND, *L'industrie de la céramique dans le site du Bois de Flines à Howardries*, (Arch. Belg., 127), Bruxelles, 1971, pp. 38-40, type n°6.

26) DOCQUIER et WILLEMS, 1968, pp. 33-45.

27) *Tongeren*, p.49, n°88 à 90.

28) *Tienen*, pp. 31-43.

29) Voir à ce propos la bibliographie citée par M. AMAND et F. LEUXE, dans leur "Contribution à l'étude de la céramique provinciale d'époque romaine en Wallonie" dans *Vie Archéologique* 15, 1984, pp. 14-15 et notes 13 et 15. On peut également citer D. BAYARD, *La commercialisation de la céramique commune à Amiens du milieu du IIe à la fin du IIIe siècle après J.-C.* dans *Cahiers arch. de Picardie*, 7, 1980, pp. 147-209.

30) H. THOEN, *Artisanat et industrie* dans *Les dossiers de l'archéologie*, 21, 1977, pp. 46-55.

31) J. WILLEMS, J. DOCQUIER et E. LAUWERIJS, *Les potiers*

gallo-belges de Vervoz (Clavier, Liège) dans *BCAHC*, VI, 1966, pp. 47-112 et *BCAHC*, IX, 1969, pp. 5-21. Voir également J. WILLEMS, *L'artisanat de la poterie en pays mosan aux époques romaine et médiévale* dans *BCAHC*, XII, 1972, pp. 7-28 et 47-68.

32) Amay, pp. 5-36; J. DOCQUIER, *Potiers fabricants de mortaria d'époque gallo-romaine. Essai de datation. 1ère partie* dans *BCAHC*, XIX, 1985-1986, pp. 135-166.

33) R. DELMAIRE, *Les mortiers de Pont-sur-Sambre et l'atelier de Brariatus. Contribution à l'étude de la céramique bavaisienne dans Septentrion*, II, 1972, pp. 46-54.

34) *Tongeren*, pp. 53-54.

35) M. TUFFREAU-LIBRE, *Les faciès régionaux de la céramique gallo-romaine du Nord de la France et du Bassin parisien*, dans *Helinium*, XXVIII, 1, 1988, pp. 81-112.

36) Il est évident que les couches de cette époque ont subi un fort remaniement lors des aménagements ultérieurs du site.

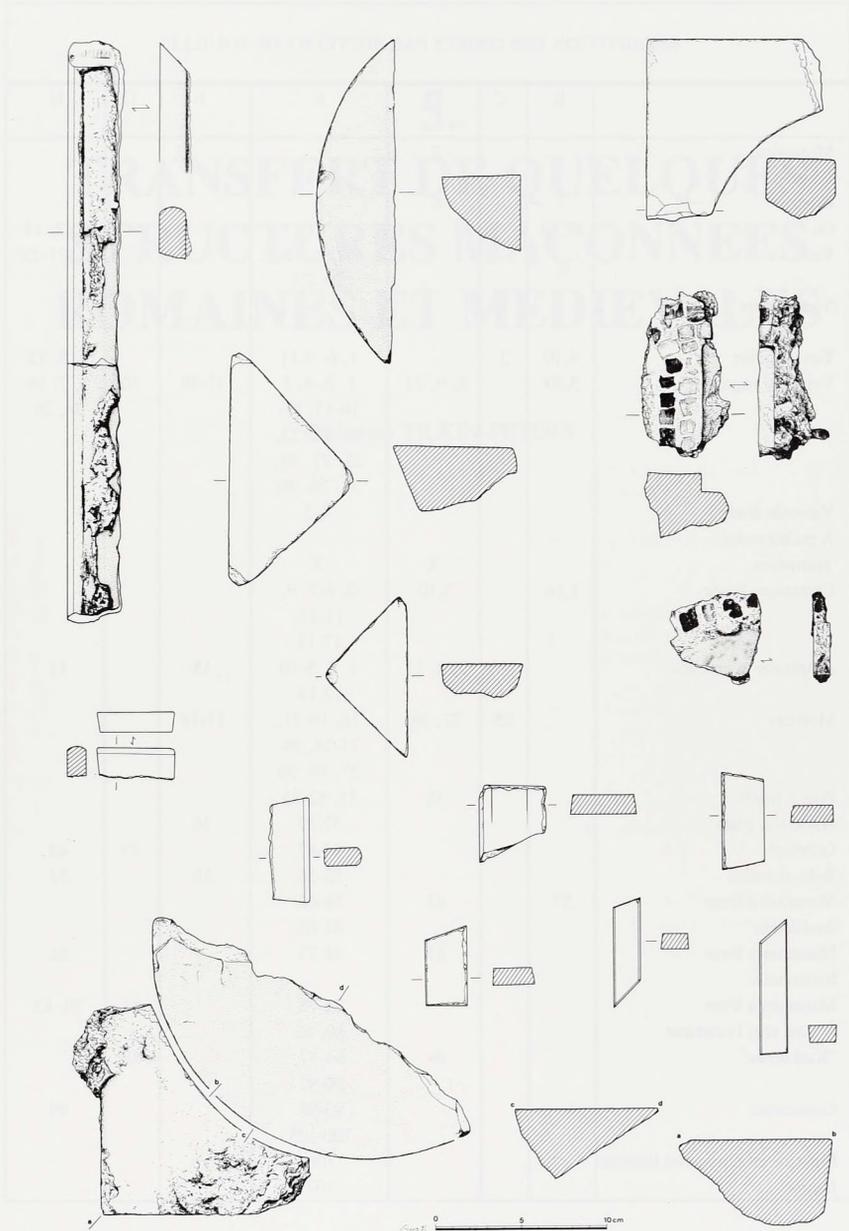


Fig. 88: Découvertes anciennes: matériaux de construction.

REPARTITION DES OBJETS PAR SECTEURS DE FOUILLE							
	B	C	D	E	F	G	H
Monnaies			2	1			
Fibules				4-5			
Bronze	7		6	8			
Os	11,13			10			9, 12, 14
Verre				15, 16, 18- 20, 23			17, 21-22
Verre à vitre				X			
Terre sigillée	4,10	3		1, 6- 9,11			2, 5, 12
Vaisselle engobée	3,39		8, 9, 21	1, 2, 4, 5 10-15, 17- 20, 22, 23, 25- 27, 29, 31- 36, 40	37-38	30	6, 7, 16 24, 28
Vaisselle dorée				1-3			
A enduit rouge pompéien			X	X			
Céramique lissée	1,16		3,10	2, 4-7, 9, 11-15, 17-19			
Amphores et cruches			2, 4, 13	1, 3, 5-10 12,14	15		11
Mortiers		25	22, 28	16, 19-21, 23-24, 26- 27, 29, 30	17-18		
Pots à miels			32	31, 33-35			
Assiettes, plats				37-43	36		
Gobelets				44-47		49	48
Bols, écuelles				52-56	50		51
Marmites à lèvres cordiforme	57		63	58-62 64-65			
Marmites à lèvres horizontale			67	68-73			66
Marmites à lèvres repliée vers l'extérieur				74-78 80, 83		81	79, 82
"Kurkumen"			89	84-87, 90-92		88	
Couvercles				93-98 100-105			99
Figurine en terre cuite blanche				106			
Lampe				107			

---

Transfert de quelques structures  
maçonnées romaines  
et médiévales

# 5.

## TRANSFERT DE QUELQUES STRUCTURES MAÇONNEES ROMAINES ET MEDIEVALES

Catherine TILKIN-PETERS

### 1. INTRODUCTION

Le transfert de structures maçonnées romaines et médiévales est un sujet d'actualité. Les techniques de construction de ces structures sont souvent oubliées et les matériaux utilisés sont de plus en plus rares. Il est donc important de les préserver et de les transmettre à la postérité.

Cette étude se propose d'analyser les techniques de construction de quelques structures maçonnées romaines et médiévales. Elle se divise en deux parties : la première est consacrée aux structures romaines et la seconde aux structures médiévales.

Le transfert de structures maçonnées romaines et médiévales est un sujet d'actualité. Les techniques de construction de ces structures sont souvent oubliées et les matériaux utilisés sont de plus en plus rares. Il est donc important de les préserver et de les transmettre à la postérité.

### 2. LES STRUCTURES MAÇONNEES ROMAINES

Les structures maçonnées romaines sont caractérisées par leur solidité et leur durabilité. Elles sont construites en utilisant des matériaux locaux et des techniques de construction simples. Les structures les plus connues sont les aqueducs, les ponts et les temples.

# Transfert de quelques structures maçonnées romaines et médiévales

Catherine TILKIN-PETERS

Depuis 1978, l'idée est admise au sein des Ministères concernés et par la Ville de Liège, qu'il est nécessaire de conserver au moins en partie les vestiges architecturaux dégagés au centre de la place Saint-Lambert par le Service d'Archéologie de l'Université sous l'impulsion dynamique du professeur Hélène Danthine.

A cette époque, la Commission des Fouilles Archéologiques de la place Saint-Lambert instituée par le Ministre responsable de la Culture française, M. Jean-Maurice Dehousse, et dont le professeur Jacques Stiennon assure la présidence, a entre autres objectifs d'envisager la protection d'une partie des vestiges et de les sauvegarder d'une destruction totale, résultat irréversible de la construction d'une gare d'autobus et d'un parking souterrains occupant toute l'aire de la place et de ses abords (1).

Les travaux d'aménagement étant déjà bien avancés, il est hors de question alors d'envisager la possibilité d'une modification de plans qui permettrait la sauvegarde "in situ" de l'ensemble des structures mises au jour, solution répondant tout à fait aux aspirations des archéologues, de la Commission royale des Monuments et des Sites et à la notion de protection du patrimoine culturel admise à l'échelle mondiale, mieux comprise et appliquée dans d'autres pays (Hollande, Allemagne, France ou Pologne). L'argument majeur est bien sûr le coût de toute entorse faite à une planification établie depuis plusieurs années déjà (et qui sera néanmoins totalement bouleversée par la suite pour d'autres raisons).

## L'EXPERTISE

En mars 1980, le docteur Andrzej Tomaszewski, alors professeur à l'Université technique de Varsovie (2), vient à Liège à la demande du professeur J. Stiennon, afin de réaliser une expertise concernant la conservation et la présentation des vestiges de la villa et de la cathédrale médiévale.

Cette expertise repose non seulement sur un examen et une analyse des vestiges "in situ", une documentation graphique réalisée par l'équipe de fouille, les résultats d'analyses pétrographiques et d'analyses technologiques

d'échantillons de pierres et de mortiers, mais aussi sur l'examen du projet de parking souterrain et de gare d'autobus, alors souterraine, en voie de construction, et sur consultations avec divers spécialistes belges et polonais.

Le rapport d'expertise, terminé en août 1980, détermine cinq possibilités théoriques de solution que nous pouvons résumer comme suit:

1. abandon de la construction de la gare et du parking pour conserver les vestiges;
2. modification du projet de façon à pouvoir présenter les vestiges "in situ";
3. construction de la gare selon le projet alors en vigueur et destruction des vestiges, après prélèvement d'un maximum de renseignements et de matériaux;
4. construction de la gare et du parking et transfert des vestiges à un autre endroit en vue d'une présentation muséologique;
5. construction de la gare et du parking, soulèvement des vestiges et leur présentation dans un pavillon spécial sur la place.

L'auteur de l'expertise juge chacune de ces solutions réalisable sur le plan technique mais estime qu'elles présentent une valeur différente selon le point de vue envisagé: difficulté de réalisation technique et différence de coût, utilité sociale et conformité aux principes mondiaux de la préservation des biens culturels. Le rapport du professeur Tomaszewski reprend ensuite l'analyse de chacune des solutions de façon à permettre le choix de la solution optimale. En voici un résumé.

### 1. Abandon de la construction de la gare

Vu les travaux déjà réalisés (à l'ouest de la place et devant le palais provincial), cette solution entraînerait de graves pertes financières (3). Mauvaise au point de vue utilitaire et économique, elle serait idéale au point de vue culturel. Les vestiges pourraient alors soit être réenseve-

lis pour les chercheurs futurs, après prélèvement d'un maximum de renseignements, soit exposés dans un musée aménagé sous la place (comme l'étaient déjà les vestiges de l'hypocauste depuis leur dégagement en 1907). Ici, l'expert fait la comparaison avec le Römisch-Germanischesmuseum à Cologne. On peut également tracer sur la surface de la place les plans de la construction romaine et de celles du moyen âge.

## 2. Modification du projet de la gare

Si on ne gardait que les parkings en souterrain en les plaçant en partie dans l'espace prévu pour la gare, une solution aurait pu envisager la construction d'un soutènement spécial permettant de garder les vestiges "in situ" et de les inclure dans un musée comme précédemment. Cette modification n'aurait entraîné aucune perte financière mais un nouveau projet de gare d'autobus aurait dû être conçu, cette fois en plein air. Cette solution serait optimale au point de vue de la protection des biens culturels.

## 3. Construction de la gare, destruction des vestiges

Cette solution, la meilleure sur le plan de l'utilité publique, causerait une perte culturelle et historique irréversible, détruisant totalement les informations que nous aurions pu laisser aux générations futures qui disposeront de meilleurs moyens que les nôtres pour étudier la séquence chronologique exceptionnelle contenue dans le sous-sol de la place. Elle ne serait en aucun cas conforme aux principes de la protection du patrimoine culturel.

## 4. Construction de la gare, transfert des vestiges

Dans ce cas précis, les pierres étant souvent petites, irrégulières et le mortier abondant, il n'est pas question de démonter les structures pierre par pierre, en les numérotant, et de les remonter de la même façon à un autre endroit avec du nouveau mortier, car elles perdraient toute authenticité, tout intérêt pour les futurs chercheurs comme pour les visiteurs. L'acte de construction, réalisé il y a plusieurs siècles donne leur valeur historique à ces murs, elle serait alors totalement détruite.

La meilleure solution serait de découper les fondations en segments et de les assembler à un autre endroit dans le même ordre. Ces segments découpés à l'aide d'une

scie spéciale pourraient avoir 3 à 5m de long et seraient supportés par des plates-formes en béton armé ou en acier correspondant à la longueur du segment et à l'épaisseur de la fondation, et transportés par des grues sur de nouvelles assises soigneusement préparées. Dans ce cas, on peut transporter tous les vestiges mis au jour ou sélectionner les plus importants.

Les problèmes techniques sont importants mais solubles; sur le plan économique, l'enlèvement des vestiges occasionnera des frais supplémentaires non négligeables; sur le plan culturel, c'est la sauvegarde des vestiges les plus précieux mais la destruction de leur contexte, car la relation avec la séquence naturelle des sols est totalement effacée.

## 5. Construction de la gare, soulèvement des vestiges au niveau de la place

Ceci reprend la solution précédente mais en remplaçant les vestiges au même endroit à un niveau supérieur, au-dessus du niveau du sol de la place. Cela implique la construction à cet endroit d'un nouveau bâtiment qui risque de changer le caractère de la place et de voiler en partie le Palais des Princes-Evêques. L'idéal serait de surélever légèrement les vestiges de manière à créer un bâtiment peu élevé et d'abaisser le plafond de la gare souterraine. La place serait entièrement piétonne sur la surface occupée par la cathédrale et la villa dont les plans seraient représentés au sol par des jeux de couleurs ou de murets.

Techniquement, et sans entrer dans le détail, cela peut se concevoir par la découpe du chœur et du transept de l'église et des murs romains inscrits dans ces parties de la cathédrale, en quatre morceaux qui seraient placés sur des plates-formes afin d'être surélevés au niveau de la place. Ceci entre dans le cadre des possibilités techniques actuelles de l'industrie du bâtiment. Le coût de cette solution ne serait vraisemblablement pas très différent de celui de la solution 4. L'utilité sociale est maximale et la valeur culturelle apparaîtra dans la réalisation d'une exposition archéologique à l'endroit où furent découverts les vestiges. Cette réalisation pourrait avoir une portée mondiale et constituerait un exemple de sauvetage de vestiges du passé en plein centre urbain.

Après l'énumération de ces différentes réflexions, l'auteur de l'expertise conseille aux personnes qui doivent prendre une décision, de choisir soit la solution 2, idéale (modification du projet de gare et conservation des vestiges "in situ"), soit la solution 5 meilleure parmi les autres solutions possibles (exposition des vestiges élevés au niveau de la place).

## LA DÉCISION

Au mois de décembre 1980, suite à cette expertise très lucide et détaillée, une réunion a lieu afin d'établir un programme de "sauvetage" des vestiges et de déterminer les moyens techniques et financiers qui seront utilisés (4). Il est alors décidé de "sauver" 30% du périmètre prospecté par les archéologues, c'est-à-dire cinq éléments (fig. 89):

1. L'hypocauste découvert en 1907.
2. La chambre de chauffe avec *praefurnium*.
3. La crypte romane.
4. Une berme de terre avec succession représentative de toutes les époques d'occupation.
5. La baignoire romaine et certains éléments de la première église.

Pour des raisons budgétaires, ce nombre est encore réduit et les éléments 4 et 5 sont éliminés tandis que l'élément 3 est réduit à un parement d'angle de la crypte. En compensation, on ajoute un élément 6 qui demande moins de moyens techniques pour être enlevé (mur d'angle de la villa avec enduit relativement bien conservé).

On propose tout d'abord de les transporter en un lieu d'attente puis de les reposer à peu près à leur emplacement initial dans le contexte de la gare souterraine. On pense ensuite surélever les plus importants et les soutenir sur place pendant la durée des travaux de la gare. Enfin, la solution définitivement arrêtée est de découper les éléments à conserver en morceaux qui, préalablement soutenus et consolidés puis soigneusement emballés seront transportés par camion dans un entrepôt de la Ville où ils seront mis à l'abri des intempéries et du vandalisme. Un cahier spécial des charges est rédigé par le Service de la Voirie, présenté par Mr. G. Goldine, alors échevin des travaux et approuvé par le Conseil communal le 21 septembre 1981.

Pour réaliser ce projet, on fait appel à une série d'entreprises qui, formant une association momentanée réalisent les travaux sous la direction du Service de la Voirie de la Ville de Liège (5) et avec la collaboration du Centre de Recherches Archéologiques de l'Université.

Après les derniers relevés, les observations ultimes, le chantier de fouilles est abandonné aux bulldozers qui doivent ménager à travers les vestiges sacrifiés, des rampes d'accès aux éléments à enlever (fig. 90).

## LES PRÉPARATIFS

Les travaux ont lieu de janvier à mai 1982. Le C.R.A. intervient une dernière fois afin de traiter les parties les plus délicates: les éléments mobiles et les enduits de l'hypocauste, le *praefurnium* de la chambre de chauffe.

### 1. L'hypocauste

- L'emplacement des piliers d'hypocauste est relevé avec précision, les pilettes sont numérotées et emballées soigneusement (fig. 91,92).

- Après un nettoyage minutieux, rendu difficile par l'humidité du local souterrain, les enduits recouvrant les murs et le béton de sol sont imprégnés à la seringue (fig. 93) et au pinceau (fig. 94) d'une résine synthétique diluée, produit spécialement conçu pour empêcher l'effritement des matières anciennes fragiles. Ils sont ensuite séchés aux rayons infra-rouges. Certains bords d'enduits qui n'adhèrent plus parfaitement au mur sont consolidés au plâtre (fig. 95) et le tout est maintenu avec un panneau de bois revêtu d'une mousse collée et fixé au mur par de longues tiges boulonnées (fig. 96).

### 2. Le *praefurnium*

La sole du *praefurnium*, constituée de rangées de briques placées sur chant dans l'argile, rendue fragile par les multiples cuissons, est imprégnée de résine synthétique diluée, séchée, recouverte d'un film plastique (fig. 97), maintenue par un coffrage en bois et calée avec du mousse (fig. 98). Dans ce caisson est coulé du plâtre armé de fils métalliques (fig. 99).

La crypte pré-notgérienne ne subit aucune préparation spéciale.

## L'EXÉCUTION

Le cas de l'hypocauste, conservé en place en sous-sol, est particulier car l'accès aux murs n'est pas direct. Il faut préalablement construire un faux-plafond en bois afin de protéger les vestiges et ensuite découper et enlever délicatement la dalle de couverture de la cave.

Les travaux se poursuivent par le dégagement des éléments à enlever, donc par la destruction partielle de ce qui les entoure afin d'y permettre l'accès et de dégager l'assise de terre nécessaire à leur soutien. La destruction des maçonneries alentour ne doit pas ébranler celle des éléments à conserver, il faut donc employer des méthodes moins rapides mais plus douces (marteau-compresseur).

Le poids des éléments ne pouvant être trop important, ils sont découpés de façon à ce que celui-ci, évalué, ne dépasse pas 25,5 tonnes. L'élément 6 (fig. 89) est laissé entier, l'élément 3 est scindé en 2 parties, l'élément 2 en 3 parties et l'élément 1 en 7 parties.

Deux méthodes de découpage sont utilisées:

- soit le démontage d'une portion de parement pierre par pierre (fig. 100), dans le cas du mur de la crypte pré-notgérienne, dont seul un parement d'angle fut conservé, l'autre face des murs étant délicatement détruite (fig. 103), et des deux murs de l'élément formant un U.

- soit par sciage (fig. 101-102) avec une scie à ruban de grandes dimensions dont la lame atteint 5 m de long, dans le cas du *praefurnium* et des parties les plus fragiles de l'hypocauste (murs entourant le sol bétonné). Le trait de scie n'a pas plus de 5 mm de large.

Il faut alors réaliser une assise artificielle à chaque élément afin de pouvoir le soulever. Des galeries horizontales sont creusées dans l'argile sous la maçonnerie et des poutrelles d'acier de dimensions variables suivant l'épaisseur et le poids de l'élément y sont encastrées afin de constituer un plancher continu (fig. 104).

Les parties les plus fragiles des maçonneries sont ensuite consolidées à l'aide de planches puis des points de traction sont choisis sur les poutrelles afin d'y fixer les câbles et, au moyen d'une grue, de soulever l'élément sans le déséquilibrer, ce qui causerait des ruptures dans la maçonnerie. Opération très délicate (fig. 105).

L'élément est déposé et son enveloppe protectrice réalisée: armature de bois (fig. 106) sur laquelle sont fixés des panneaux étanches. La caisse ainsi formée est bourrée de sciure de bois pour amortir les chocs et vibrations subis lors du transport.

Celui-ci se fait par convoi exceptionnel (fig. 107) et les éléments sont entreposés: rue Vivegnis, dans la cour de l'ancien charbonnage de Bonne-Espérance où un hangar est construit afin de les abriter en attendant leur réinsertion dans un nouveau contexte.

## CONCLUSION

Après ce résumé technique des travaux réalisés et alors que les éléments prélevés ne sont pas encore réintégrés dans leur nouvel espace d'exposition, nous pouvons nous poser cette question: n'a-t-on pas détruit l'authenticité de ces vestiges en les extrayant du sol où ils avaient leur fonction originelle, ont-ils encore la même valeur

archéologique?

Certes, au point de vue scientifique, les arracher à leur contexte en les mutilant, car il s'agit bien ici d'une mutilation, la plus grande partie des éléments dégagés par la fouille étant vouée à disparaître, équivaut à les détruire totalement et enlève toute valeur, toute authenticité aux murs conservés.

Cependant, si on les considère sur le plan éducatif, symbolique ou même sentimental, ils sont réinvestis d'une valeur nouvelle qui leur confère une importance culturelle quasi-équivalente.

La solution 4 proposée par Mr. A. Tomaszewski fut donc adoptée. Vu l'évolution des événements, l'abandon du projet de gare souterraine, la destruction de nombreuses structures déjà construites en élévation et en sous-oeuvre, vu le coût de ces travaux inutiles, il est certain que la réalisation des solutions 1 et 2, permettant de garder la totalité des vestiges en place aurait été possible dès le départ. Mais laissons là les faits du passé, les regrets (ou les remords) et ne les gardons en mémoire que pour en tirer leçon lors de la réalisation des projets futurs, projets qui, nous n'en doutons pas, concilieront de la meilleure manière possible les nécessités impératives d'une amélioration du système urbain et la sauvegarde et la mise en valeur d'un patrimoine ancien sans lequel une ville n'aurait plus de chaleur.

## ANNEXE

### Analyse des mortiers

La plupart des échantillons analysés provenaient de murs médiévaux. Pour la villa gallo-romaine, 4 échantillons ont été prélevés dans les murs 85, 84 et 42 et dans la sole du foyer du *praefurnium* (fig. 66,3). "L'analyse a confirmé l'homogénéité des murs dont on a prélevé les échantillons. Se distinguant des autres, l'un d'entre eux provient probablement du pavement dont le matériau se différencie du mortier utilisé dans les murs." (6)

#### M85

*Couleur* : blanc-crème.

*Structure* : poreuse avec des pores ovales.

*Caractéristique du liant* : liant de chaux ayant une structure grumelleuse.

*Caractéristique du filler* : filler sous forme de sable à grains moyens et de gravier de 5 à 10 mm de diamètre.

*Résistance* : assez forte.

*Caractéristiques chimiques* : très faible teneur en sulfates. Fait virer le tournesol à un degré minimal.

#### M84

*Couleur* : blanc-crème.

*Structure* : poreuse avec des pores ovales.

*Caractéristique du liant* : liant de chaux ayant une structure grumeleuse.

*Caractéristique du filler* : filler sous forme de sable à grains moyens et de gravier de 5 à 10 mm de diamètre.

*Résistance* : assez forte.

*Caractéristiques chimiques* : faible teneur en sulfates, fait virer le tournesol à un degré minimal.

M42

*Couleur* : crème-jaunâtre.

*Structure* : poreuse.

*Caractéristique du liant* : liant de chaux à structure pétilieuse et texture compacte, non homogène; contient des grumeaux de chaux pure.

*Caractéristiques du filler* : sable à grains moyens et menu gravier en quantité assez grande.

*Résistance* : d'une force moyenne.

*Caractéristiques chimiques* : ne contient pas de sulfates, fait virer très faiblement le tournesol.

Sole du *prae-furnium*

*Couleur* : rose.

*Structure* : poreuse avec des pores irréguliers apparaissant entre les grains du filler.

*Caractéristiques du liant* : liant de chaux à structure pétilieuse et d'une texture compacte.

*Caractéristiques du filler* : filler à gros grains contenant du gravier et de la brique concassée.

*Résistance* : forte.

*Caractéristique chimique* : contient une quantité minimale de sulfates, fait virer très faiblement le tournesol.

L'intensité de la coloration bleue du papier de tournesol témoigne du degré de carbonatation du mortier. L'absence de coloration montre que le mortier est complètement carbonaté.

### Examen macrographique (X15) et analyse chimique (7)

Mortiers "belgo-romains"

Les mortiers 16 (M85), 17 (M84), et 22 (M42) sont identiques dans les limites technologiques, aussi bien du point de vue de leur aspect que de leur solution et du filler insoluble (sable pur, foncé, multicolore, ayant une granulation variée et une teneur assez grande en pierres).

Par contre, le mortier n°25 (sole du *prae-furnium*) n'est pas typique : il a une couleur rose avec du filler, composé exclusivement de miettes rouges et de poussière céramique.

Les résultats de notation:

n° de l'échantillon	% insoluble	% Ca CO <sub>3</sub>	% soluble
16 (M85)	48,5	45,1	6,4
	52,0	42,3	5,7
17 (M 84)	45,8	48,9	5,3
	55,0	41,0	9,0
22 (M 42)	46,8	45,8	7,4
	49,2	43,8	7,0
25 (sole du <i>prae-furnium</i> )	40,1	41,6	18,4
	48,1	38,1	13,8

#### Notes

1) Les différentes instances concernées étaient représentées à cette commission : Ministère de la Culture française, Ministère des Travaux Publics, Ministère des Communications, Ville de Liège, Université de Liège, Institut archéologique liégeois, Service national des fouilles et Société des transports intercommunaux de la région liégeoise (S.T.I.L.).

2) Aujourd'hui directeur de l'ICCROM à Rome.

3) M. Tomaszewski ne pouvait savoir que les plans allaient être largement modifiés par la suite ce qui entraîna une destruction des nouvelles installations non encore utilisées.

4) Cette réunion rassemblait des représentants du Ministère de la Région Wallonne, du Ministère des Communications (Office de

Promotion des Transports Urbains), de l'Echevinat des Travaux Publics, des Musées et de l'Aménagement du Territoire, du Service Communal de la Voirie, du Service Spécial d'Etudes de la STIL, de l'Université de Liège et de la Commission des fouilles archéologiques de la place Saint-Lambert.

5) Mr. Warnotte, ingénieur en chef, directeur du Service de la Voirie, maître d'oeuvre des travaux publiés par la suite une plaquette relatant l'évolution des travaux, intitulée *Récupération des vestiges archéologiques de la place Saint-Lambert à Liège*.

(6) Extrait du rapport envoyé par A. TOMASZEWSKI en 1980.

(7) Extrait du rapport du professeur Hanna JEDRZEJEWSKA de l'Institut de technologie et d'organisation de la Production en bâtiment de l'Université technique de Varsovie.

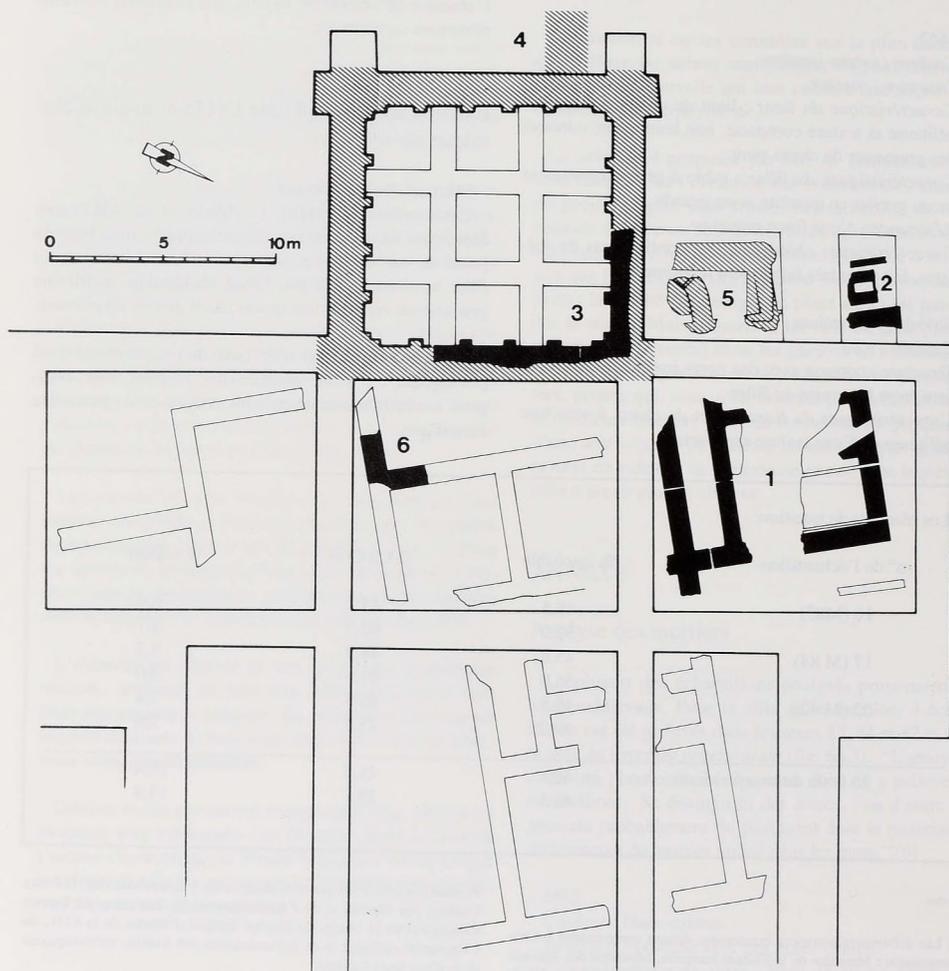


Fig. 89. Situation des vestiges avant transfert. Seuls les éléments 1, 2, 3, 6 ont réellement été enlevés.



Fig. 90. Préparation des rampes d'accès aux vestiges.



Fig. 91. Numérotation des pilettes de l'hypocauste.

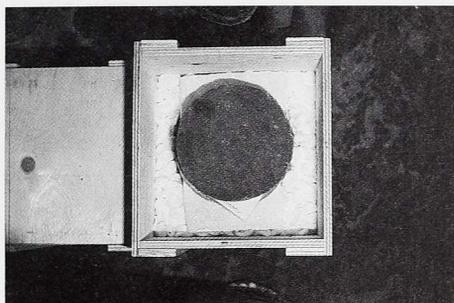


Fig. 92. Emballage des pilettes de l'hypocauste.



Fig. 93. Imprégnation des enduits fissurés à la seringue.

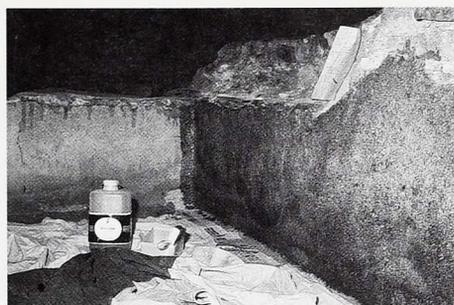


Fig. 94. Imprégnation des surfaces d'enduits au pinceau.

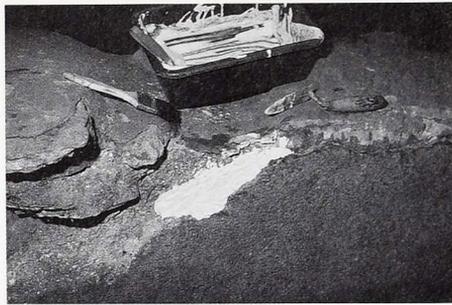


Fig. 95. Consolidation des enduits au plâtre.

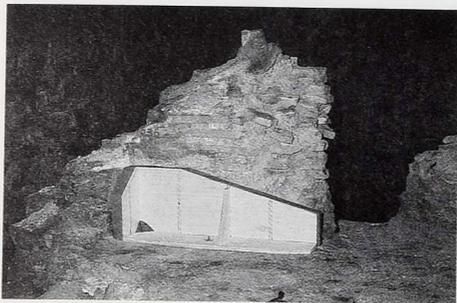


Fig. 96. Fixation de mousse et de panneaux de bois protecteurs.

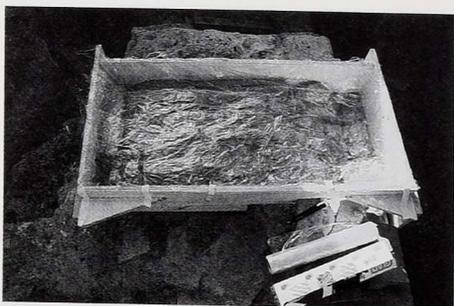


Fig. 97. Protection des briques du praefurnium par un film plastique.



Fig. 98. Fabrication d'un coffrage de maintien.

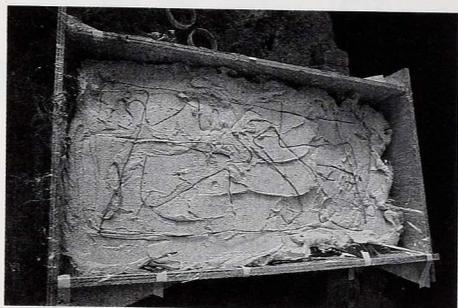


Fig. 99. Remplissage du coffre de plâtre armé.

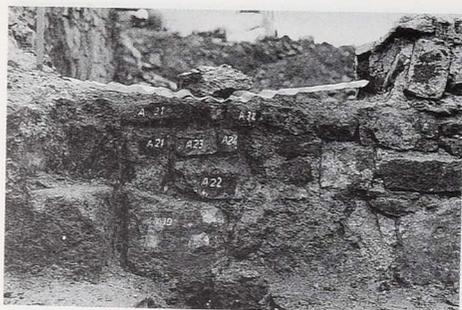


Fig. 100. Numérotation du parement de la crypte avant démontage.



Fig. 101. Sciage d'un mur romain.

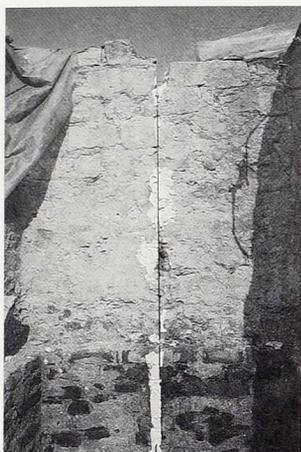


Fig. 102. Mur après le passage de la scie.



Fig. 103. Dégagement du parement de la crypte.

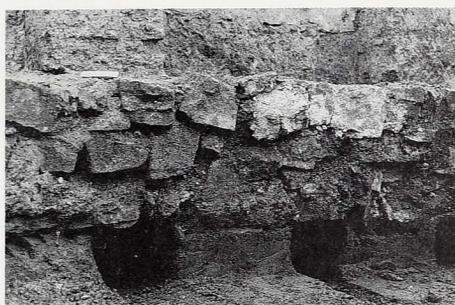


Fig. 104. Préparation au soulèvement de l'élément.

Fig. 105.  
Soulèvement  
d'un élément.



Fig. 106. Consolidation avant l'emballage.

Fig. 107. Transport  
par convoi  
exceptionnel.



---

# L'installation gallo-romaine et son environnement

## 6.

# CONCLUSION

Jean-Marie DEGBOMONT

Il n'est pas évident que l'on ait pu tirer de la lecture de ce livre un enseignement utile. Les auteurs ont écrit pour un public de spécialistes, et il est difficile de leur reprocher de ne pas avoir écrit pour un public plus large. Cependant, il est certain que ce livre est une contribution importante à la connaissance de l'histoire de la Gaule romaine. Les auteurs ont écrit pour un public de spécialistes, et il est difficile de leur reprocher de ne pas avoir écrit pour un public plus large. Cependant, il est certain que ce livre est une contribution importante à la connaissance de l'histoire de la Gaule romaine.

Les auteurs ont écrit pour un public de spécialistes, et il est difficile de leur reprocher de ne pas avoir écrit pour un public plus large. Cependant, il est certain que ce livre est une contribution importante à la connaissance de l'histoire de la Gaule romaine.

Les auteurs ont écrit pour un public de spécialistes, et il est difficile de leur reprocher de ne pas avoir écrit pour un public plus large. Cependant, il est certain que ce livre est une contribution importante à la connaissance de l'histoire de la Gaule romaine.

Il n'est pas évident que l'on ait pu tirer de la lecture de ce livre un enseignement utile. Les auteurs ont écrit pour un public de spécialistes, et il est difficile de leur reprocher de ne pas avoir écrit pour un public plus large. Cependant, il est certain que ce livre est une contribution importante à la connaissance de l'histoire de la Gaule romaine.

# L'installation gallo-romaine et son environnement

Jean-Marie DEGBOMONT

Il nous est apparu très vite qu'il était bien difficile, au terme de cette étude, d'apporter une synthèse sinon complète, du moins cohérente à propos de l'établissement romain de la place Saint-Lambert, car les questions auxquelles nous n'avons pu apporter de réponses sont bien plus nombreuses que les modestes apports de notre travail à une meilleure connaissance du site. Les raisons de ces difficultés sont connues : l'occupation presque ininterrompue de la place depuis le mésolithique jusqu'à nos jours et qui nous a laissé un sous-sol extrêmement perturbé par les constructions et reconstructions successives, a entraîné une fragmentation des vestiges qui, dans le cas de l'établissement romain, a rendu son étude délicate. Les fouilles de 1907, époque des balbutiements de l'archéologie scientifique, ont été menées avec un grand sérieux et rendons hommage à Paul Lohest qui nous a laissé un rapport de fouille clair mais combien incomplet. Il est d'autre part, regrettable que ses carnets de notes personnelles aient été perdus. Nous serons donc obligés, dans ces circonstances, d'émettre plus d'hypothèses que de certitudes.

La première question que nous nous posons concerne le choix du site. Nous n'avons bien sûr qu'une vue fragmentaire de l'environnement naturel de la cuvette ligéoise à l'époque romaine.

Le site de Liège se trouve en aval du confluent de l'Ourthe et de la Vesdre avec le fleuve. Cette situation, ainsi que le débit irrégulier des rivières pendant les crues a créé, à l'emplacement de la ville actuelle un réseau deltaïque enserrant des îles alluvionnaires nombreuses : "Îles et bassins d'eau devaient se modifier sans cesse, en même temps que s'accroissait l'épaisseur des alluvions. Bref, à l'origine, le fond alluvial du sillon mosan était une plaine assez répulsive et peu attractive pour l'homme, sauf sur les cônes de déjection" (1). Et c'est précisément sur l'un de ces cônes de déjection, celui de la Légia qui coule d'ouest en est, sur une pente assez forte et qui isole la butte du Publémont du plateau hesbignon, avant de rejoindre le fleuve à angle droit en amont du pont des Arches, que se situe l'occupation la plus intense du site depuis les temps mésolithiques jusqu'au Moyen-âge. Et c'est plus précisément sur la partie ouest de ce cône de déjection (entre le boulevard de la Sauvenière et la place du Marché) que se situent les vestiges romains. L'étude palynologique qui ne porte que

sur des prélèvements du premier évidement (2), donc au centre de l'occupation, confirme ce qui vient d'être dit ci-dessus avec cette précision supplémentaire que le site a vu de profondes modifications liées aux activités humaines qui ont entraîné une dégradation de l'environnement. Le site offre d'autres avantages, outre celui d'être à l'abri des grandes crues du fleuve. Il est protégé à l'ouest par le promontoire assez exceptionnel de la butte de Cointe et est exposé au sud-est. Toutes ces conditions devaient créer, si l'on ne tient pas compte des inconvénients dus à l'environnement marécageux, un microclimat relativement favorable à l'établissement humain. Mais cela n'élude pas une question fondamentale : pourquoi avoir construit cet établissement au bord du fleuve ? (3) Et s'il s'agit d'une *villa agraria*, pourquoi si éloignée des terres cultivables ? Car si cette résidence était relativement protégée, l'environnement immédiat ne semblait guère propice à la culture à grande échelle qui devait normalement accompagner un établissement de cette importance. Seules les terres de la vallée de la Légia et celles du plateau hesbignon tout proche auraient pu convenir à une exploitation agricole. Cela n'exclut pas que certaines parcelles réduites aient pu être exploitées dans les environs immédiats du cône de déjection ou sur celui-ci, mais cela semble peu probable d'après les analyses palynologiques de l'époque romaine. Notons cependant que déjà à l'époque omalienne on relève la présence de fougères de type *dryopteris* qui "par leur importance refléteraient éventuellement une ambiance fraîche liée probablement aux sols alluvionnaires à capacité de rétention d'eau élevée" (4), et que les arbres y étaient peu nombreux avec une prédominance de noisetiers. A notre connaissance, il n'existe qu'un seul autre exemple connu de construction rurale de cette importance sise sur les bords immédiats du fleuve. C'est celui du Pré Wigy à Herstal (fig. 108,12). Cet établissement qui fut contemporain de celui de la place Saint-Lambert, se trouvait à  $\pm 200$  m d'un ancien lit de Meuse. Mais s'agit-il bien, comme le dit P. Van Ossel, d'une villa ? "La présence d'une cave, de restes de fondations localisées sur une vaste superficie au nord-est de celle-ci, la découverte d'enduits peints, de plaques de marbre et d'éléments d'hypocauste, laissent en tout cas supposer un bâtiment assez important pourvu du confort romain, matérialisé par un chauffage et une décoration soignée" (5). Mais la comparaison avec la place Saint-Lambert s'arrête là en ce qui concerne le lieu

d'implantation, car si l'établissement de la place Saint-Lambert est en quelque sorte coincé entre les nombreux bras du fleuve et la colline de Pierreuse, celui du Pré Wigy se situe à un endroit où le fleuve coulait en un seul lit et donc moins sujet aux caprices des crues. De plus cet endroit était peut-être plus favorable à la culture car situé au centre d'une vaste prairie alluviale peut-être moins humide. Un autre établissement proche, celui de Haccourt par exemple, qui fut également contemporain de notre villa, est construit non loin du fleuve, certes, mais à quelque hauteur et directement en bordure du plateau d'où il pouvait contrôler une vaste étendue de terres exploitables. L'établissement romain de Jupille (fig. 108, 14), sur l'autre versant, et dont les substructions mal connues révèlent cependant une occupation importante, est lui aussi construit sur les pentes de la vallée (6). Cette question que nous nous posons en amène tout naturellement une autre: cette construction ne pourrait-elle faire partie d'un vicus ? (7) Plusieurs éléments nous poussent dans l'état actuel de la recherche, à rejeter cette idée. Tout d'abord, il n'a été mis au jour ni dans les environs immédiats, ni ailleurs sur le site de Liège-ville, d'autres structures dont l'origine romaine soit indiscutable bien que l'on ait trouvé à divers endroits de la ville des témoins flagrants d'une présence romaine (8) (fig. 108). Ensuite, la comparaison de cette construction importante, riche, à celles que l'on retrouve habituellement dans les vici, où les bâtiments sont peu importants et relativement modestes, renforce notre conviction. Le site lui-même, en bordure de fleuve, pourrait se prêter comme à Amay à l'établissement d'un vicus, qui est souvent, et entre autres, lieu de passage à gué d'une voie antique sur un cours d'eau. A Amay, où la seule villa attestée se trouve sur une terrasse fluviale, sous la collégiale (9), le vicus s'est développé aux alentours du passage à gué (ou sur pont ?) de la grande voie romaine Tongres-Arlon-Metz. A Liège, malheureusement, aucune voie de cette importance n'est signalée (10) si ce n'est une allusion à un éventuel pont romain qui serait l'ancêtre du pont des Arches et près duquel on a retrouvé un buste de Mercure en bronze (11). Tout cela n'exclut pas bien sûr l'existence de diverticules reliant les différents établissements entre eux. A Herstal, des établissements romains ont été reconnus sur les basses terrasses de la Meuse dont les terres devaient être plus facilement exploitables (12). Et la très antique rue Féronstrée pourrait avoir fait partie d'un diverticule reliant les établissements romains de la rive gauche. Avec Jean LOICQ, nous croyons que si le site de Liège a vu l'établissement d'un vicus, c'est à Jupille qu'il faudrait plutôt le chercher, puisqu'on y a trouvé entre autres, deux nécropoles dont une était déjà en usage à l'époque flavienne (13). Un autre argument en faveur de Jupille est la traversée de la Meuse, à cet endroit, d'une chaussée romaine, qui, sortant de Tongres par le sud se dirigeait vers le fleuve en passant par Wihogne, Paifve, Liers et Vottem et gagnait la haute Ardenne pour rejoindre probablement la grande voie Reims-Cologne (14). Malheureusement,

nous n'avons actuellement aucune preuve formelle de l'existence d'un vicus à Jupille. Pour en terminer avec cette problématique, nous estimons donc peu probable l'existence d'un vicus sur le site de Liège-ville en avançant un dernier argument de simple bon sens: il aurait été fastidieux, voire dangereux d'établir un passage sur la Meuse à cet endroit, étant donné l'environnement naturel défavorable. Qu'il suffise d'imaginer les difficultés, voire les dangers, du passage d'un charroi sur les nombreuses îles et bras de Meuse à caractère marécageux qui formaient le site primitif.

Et pourtant le site de la place Saint-Lambert fut occupé d'une manière quasiment ininterrompue depuis le néolithique jusqu'à la conquête romaine (15). Cette dernière est attestée d'une manière modeste, certes, mais certaine à partir du I<sup>er</sup> siècle. Nous n'avons pu trouver de trace d'occupation avant le troisième quart du premier siècle. Le II<sup>e</sup> et la première moitié du III<sup>e</sup> siècle, périodes d'occupation intense du site, voient la construction et probablement la destruction de la grande villa, due probablement aux invasions de la deuxième moitié du III<sup>e</sup> siècle. L'établissement de la place Saint-Lambert n'a pu échapper au destin commun de la plupart des habitats ruraux de nos régions. Cette césure dans la chronologie n'a pas, malheureusement, pu être constatée dans la stratigraphie complètement perturbée par les remaniements successifs et intenses du terrain. Seule l'étude de la céramique nous a donné ce terminus post quem. Certains remaniements "hâtifs et grossiers" et la présence de céramique (2 %) nous font pencher en faveur d'une réoccupation ténue pendant tout le IV<sup>e</sup> siècle. Mais là encore la stratigraphie n'a donné aucun résultat parce que les vestiges mobiliers étaient mélangés aux couches du haut moyen âge (16). Beaucoup de questions restent sans réponses et nous espérons que dans le cadre du réaménagement de la place Saint-Lambert, les nouvelles fouilles qui vont être entreprises incessamment, pourront nous apporter quelques précisions supplémentaires sur l'architecture, l'étendue, l'environnement et surtout la signification de cet établissement. Nous voyons que dans son passé comme dans son histoire récente, la place Saint-Lambert a posé beaucoup de problèmes. Mais peut-être le lecteur agacé se consolera-t-il en constatant que même les archéologues n'ont pas été épargnés.

## NOTES

1) Omer TULIPPE, *Cours de géographie humaine. Monographies synthétiques*, t. IV, Liège, 1951, p. 58. Nous remercions M. André OZER qui nous a fourni cette documentation.

2) J. HEIM, *Recherches palynologiques dans la partie occidentale de la Place Saint-Lambert à Liège*, dans, OTTE, 1988, p. 241.

3) "... il est intéressant de remarquer que le noyau primitif de Liège se trouve précisément à l'endroit le plus resserré de la vallée, entre une côte abrupte de rochers, nommée Pierreuse parce que, plus tard, on y a

ouvert des carrières, et le cours de la Meuse. Et jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, nous voyons la ville se développer dans cet étroit espace, qui, en large comme en long, ne dépasse pas cinq cents mètres". (Eugène POLAIN, *La formation territoriale de la cité de Liège*, dans, *Fédération archéologique et historique de Belgique*, XXIX<sup>e</sup> session, Congrès de Liège 1932, Lille, 1932, p. 6).

4) Jean HEIM, *L'environnement paléobotanique des fosses omaliennes de la place St-Lambert à Liège, par l'étude palynologique*, dans OTTE, 1984, p. 230.

5) J-P. LENSEN et P. VAN OSSEL, *Le Pré Wigy à Herstal*, (ERAUL 20), Liège, 1984, pp. 53-54.

6) A. M. DEFIZE-LEJEUNE, *Répertoires archéologiques*, V, Bruxelles, 1964, pp. 47-49.

7) Eugène POLAIN, *Les fouilles de la place St Lambert*, dans, *C.A.P.L.*, 2e an., n°11, nov. 1907, p. 99.

8) Sept petits bronzes de Postumus dans les fondations d'une maison en construction rue Curtius (*C.A.P.L.*, n°6, 1911, pp. 2 et 5); à propos du pont des Arches, voir aussi F. HENAU, *Note sur le pont des Arches à Liège*, *BIAL*, III, 1857, p. 352; Camille VAN DESSEL, *Topographie des voies romaines de la Belgique*, Bruxelles, 1877, p. 132; trois petits bronzes, rue Volière (M. DE PUYDT, *BIAL*, XXXIX, 1909, p. VIII, IX, XXI); tegulae dans le haut de la rue St-Gilles (*BIAL*, XXXV, 1905, p. XV, 359); céramiques dans le quartier de l'Île (DU VIVIER DE STREEL, *BIAL*, III, 1857, p. 193); petit buste en bronze près du pont des Arches (J. BRASSINE, *op. cit.*); à Bressoux, lors de la construction de la centrale électrique: céramiques romaines de la fin du II<sup>e</sup> s. et III<sup>e</sup> s., tegulae (J. BREUER, *CAPL*, 15, 1924, pp. 47-48). D'autre part, la carte donne un aperçu des trouvailles gallo-romaines dans la région liégeoise: à Ans, "poteries" gallo-romaines (A. d'OTREPPE DE BOUVETTE, *Essais des tablettes liégeoises*, 110e livraison, 1871, p. 24); à Angleur, refuge antique du Bas-Empire (?) (H. NELISSEN, *Un refuge antique à Angleur. L'éperon barré du Bois de l'Ermitage*, *BSAB*, LXIV, 1853, pp. 79-85), 22 pièces en bronze provenant d'un Mithraeum (A. DE CEULENEER, *Découvertes archéologiques à Angleur, L'Athèneum belge*, n°5, 1882, pp. 53-54); à Grivegnée, monnaies romaines (A.M. DEFIZE-LEJEUNE, *Répertoires archéologiques*, V, Bruxelles, 1964, p.37); à Herstal, nombreuses trou-

vaillies, constructions, tumulus, matériel archéologique abondant (A.M. DEFIZE-LEJEUNE, *op. cit.*, p. 39-40); à Hollogne-aux-Pierres, sépulture du II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. (A.M. DEFIZE-LEJEUNE, *op. cit.*, p. 42); à Jupille, importante occupation gallo-romaine et vestiges de toutes natures (A.M. DEFIZE-LEJEUNE, *op. cit.*, pp. 47, 48, 49); Les Bruyères, matériaux de constructions gallo-romaines (L. RENARD, *BIAL*, XXXV, 1905, p. 358).

9) J. WILLEMS, M. DANDOY, E. THIRION, *La villa gallo-romaine de la collégiale d'Amay*, dans, *Bulletin du cercle archéologique Hesbaya-Condroz*, t. IX, 1969, pp. 41-57.

10) J. MERTENS, *Les routes romaines de la Belgique*, dans, *Archaeologia Belgica*, 33, Bruxelles, 1957.

11) J. BRASSINE, *Trouvailles de l'âge du bronze dans la province de Liège*, *C.A.P.L.*, 42-44, 1951-53, p. 57, 62. De nombreux témoignages du culte de Mercure (dieux des voyages et du commerce) ont été retrouvés le long des axes routiers antiques (G. FAIDER-FEYTMANS, *Les bronzes romains de Belgique*, ...)

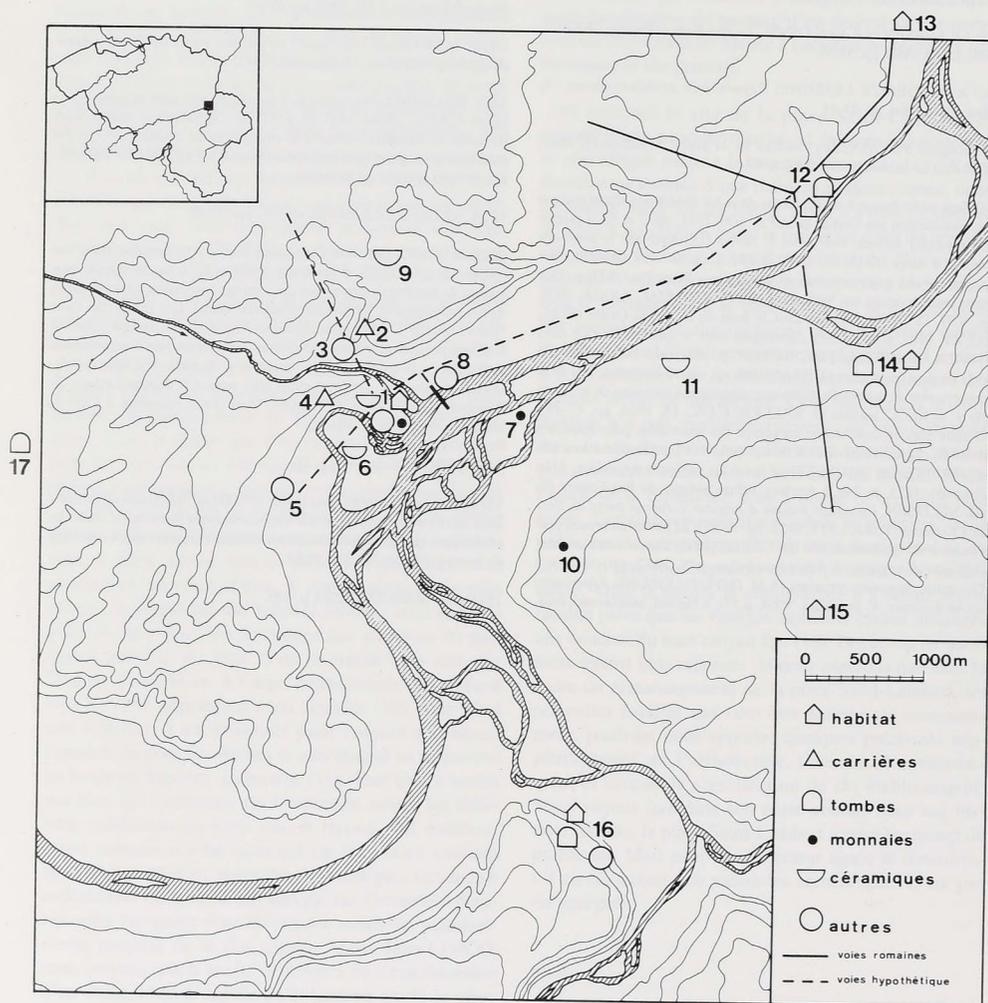
12) A. M. DEFIZE-LEJEUNE, *op. cit.*, pp. 39-40.

13) Jean LOICQ, *La civitas Tungrorum sous la paix romaine*, dans, *Les cahiers de Cléo*, 82/83, été/automne, 1985, p.52. L'auteur signale également de nombreux toponymes qui, comme Sauvenière (Sabulonaria), Avroy (Arboretum), Publémont (Publicus Mons), Les Tawes (lat. tofus "pierre tendre"), pourraient continuer une tradition antique, mais il n'en est pas qui ne puisse s'expliquer aussi bien dans l'organisation médiévale: "...Peut-être même le domaine de la place St-Lambert était-il relié à Tongres par le chemin qui, sous les dénominations de Pierreuse, Vieille Voie de Tongres, Verte-Voie, rencontre à Liers la chaussée Brunehaut, ..." (p.54).

14) J. MERTENS, *loc. cit.*, p. 21.

15) Documents paléolithiques (entre 100.000 et 50.000 ans avant notre ère); traces de mésolithique (6e millénaire avant notre ère). Traces de néolithique ancien (danubien), de néolithique moyen et récent, de l'âge du bronze et du fer (OTTE, 1988).

16) Daniel MARCOLUNGO, p. 120.





- Altbachtal* = E. GOSE, *Der gallo-römische Tempelbezirk im Altbachtal zu Trier*, 2 t., (Trierer Grabungen und Forschungen, VIII), Mayence, 1972.
- Amay* = M. AMAND, J. WILLEMS et J. DOCQUIER, *Une officine de potiers belgo-romains à Amay (Liège)*, dans *BIAL*, LXXV, 1962, pp. 5-36.
- Arch. et Pédag.* = *Archéologie et Pédagogie. Fouilles et études du lycée de Bavay*.
- Arentsburg* = J.-H. HOLWERDA, *Arentsburg, een Romeinsch militair vlooistation bij Voorburg*, Leyde, 1923.
- BCAHC* = *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz*.
- BIAL* = *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*.
- Biesme* = R. BRULET, *La nécropole gallo-romaine de Biesme* dans *Ann. Soc. Arch. Namur*, LV, 1969, pp. 47-119.
- BMC* = H. MATTINGLY et R.A.G. CARSON, *Coins of the Roman Empire in the British Museum*, 6 vol., Londres, 1932-1962.
- BODSON* = B. BODSON, *Le matériel en bronze, os et verre du vicus de Clavier-Vervoz (1965-1970)* dans *BCAHC*, XVIII, 1983-1984, pp. 17-86.
- Braives I* = R. BRULET et alii, *Braives gallo-romain, I. La zone centrale*, (Publ. d'Hist. de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, XXVI), Louvain-la-Neuve, 1981.
- Braives II* = R. BRULET et alii, *Braives gallo-romain, II. Le quartier des potiers*, (Publ. d'Hist. de l'Art et d'Arch. de l'Univ. cath. de Louvain, XXXVII), Louvain-la-Neuve, 1983.
- Braives III* = R. BRULET et alii, *Braives gallo-romain III. La zone périphérique occidentale*, (Publ. d'Hist. de l'Art et d'Arch. de l'Université Catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve), XLVI), Louvain-la-Neuve, 1985.
- Camulodunum* = C.F.C. HAWKES et M.R. HULL, *Camulodunum. First Report on the Excavations at Colchester, 1930-1939*, (Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, XIV), Oxford, 1947.
- C.A.P.L.* = *Chronique archéologique du Pays de Liège*.
- CHENET* = G. CHENET, *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV<sup>e</sup> siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, (Fouilles et Documents d'Archéologie antique en France, I), Macon, 1941.
- Colchester* = M.R. HULL, *Roman Colchester*, (Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, XX), Oxford, 1958.
- CURLE* = J. CURLE, *A Roman Frontier Post and its People. The Fort of Newstead in the Parish of Melrose*, Glasgow, 1911.
- DE LAET*, 1966 = S.J. DE LAET, *Etudes sur la céramique de la nécropole gallo-romaine de Blicquy (Hainaut). II. La poterie dite "savonneuse"* dans *Helinium*, VI, 1966, pp. 3-25.
- DE LAET* et *THOEN*, 1969 = S.J. DE LAET et H. THOEN, *Etudes sur la céramique de la nécropole gallo-romaine de Blicquy (Hainaut). IV. La céramique "à enduit rouge -pompéien"* dans *Helinium*, IX, 1969, pp. 28-38.
- DOCQUIER* et *WILLEMS*, 1968 = J. DOCQUIER et J. WILLEMS, *Notes au sujet d'un type de poterie gallo-belge* dans *BCAHC*, VIII, 1968, pp. 33-45.
- Drag.* = H. DRAGENDORFF, *Terra Sigillata* dans *Bonner Jahrbücher*, XCVI, 1895, pp. 18-155 et XCVII, 1896, pp. 54-163.
- GOSE* = E. GOSE, *Gefäßstypen der römischen Keramik im Rheinland*, (Bonner Jahrbücher, Beiheft I), Kevelaer, 1950.
- Hees* = H. BRUNSTING, *Het grafveld onder Hees bij Nijmegen. Een bijdrage tot de kennis van Ulpia Noviomagus*, Amsterdam, 1937.

- HEMMER, 1975 = Ph. HEMMER, *La céramique commune de la villa gallo-romaine du Bois-Brûlé (59. Maubeuge). Essai de classification dans Septentrion*, 5, 1975, pp. 45-60.
- HOLWERDA = J.M. HOLWERDA, *De Belgische Waar in Nijmegen. Beschrijving van de Verzameling van het Museum G.M.Kam te Nijmegen*, La Haye, 1941.
- HÜBENER = W. HÜBENER, *Eine Studie zur spätromischen Rädchensigillata (Argonnensigillata) dans Bonner Jahrbücher*, 168, 1968, pp. 241-298.
- ISINGS = C. ISINGS, *Roman Glass from Dated Finds*, (Archeologica Trajectina, II), Groningue-Djakarta, 1957.
- JELSKI, 1970 = G. JELSKI, *La limite Sud-Est de Nemetacum (Arras). Découvertes anciennes et fouilles de la clinique "Bon Secours" (1968-1970) dans Septentrion*, 1, 1970, pp. 135-146.
- JELSKI, 1977 = G. JELSKI, *Evolution de la marmite à col tronconique orné de bandes lustrées d'époque romaine d'après les découvertes de la région d'Arras dans Septentrion* 7, 1977, pp. 39-50.
- LOHEST = P. LOHEST, *Fouilles de la place Saint-Lambert à Liège en 1907*, dans *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, XXIe congrès (Liège, 1909), t II, Liège, 1909, p. 411-428.
- Monceau-sur-sambre = R. BRULET, *La nécropole gallo-romaine du Gué d'Hameau à Monceau-sur-Sambre dans Documents et Rapports de la Société royale d'Archéologie et de Paléontologie de Charleroi*, LV, 1970-71, pp. 25-85.
- Moselle et Sarre = *La civilisation romaine de la Moselle à la Sarre. Vestiges romains en Lorraine, au Luxembourg, dans la région de Trèves et en Sarre*, (cat. d'expos. à Paris, Musée du Luxembourg, 6-31 octobre 1983), Mayence, 1983.
- Niederbieber = F.OELMANN, *Die Keramik des Kastells Niederbieber*, (Materialien zur römisch-germanischen Keramik, I), Francfort S.M., 1914.
- OSWALD et PRYCE = F. OSWALD et T.D. PRYCE, *An Introduction to the Study of Terra Sigillata from a chronological Standpoint*, Londres, 1920.
- OTTE, 1984 = M. OTTE (ss la dir. de), *Les fouilles de la place Saint-Lambert à Liège, 1*, ERAUL 18, Liège, 1984.
- OTTE, 1988 = M. OTTE (ss la dir. de), *Les fouilles de la place Saint-Lambert à Liège, 2, Le vieux marché*, ERAUL 23, Liège, 1988.
- PROST = D. PROST, *Le mobilier en os gallo-romain d'Escolives-Sainte-Camille (Yonne) dans RAECE*, XXXIV, 1983, pp. 263-299.
- RIC = H. MATTINGLY et alii, *The Roman Imperial Coinage*, Londres, 1923-1966.
- Rosmeer = G. DE BOE et L. VAN IMPE, *Nederzetting uit de IJzertijd en Romeinse villa te Rosmeer*, (Arch. Belg., 216), Bruxelles, 1979.
- RUPRECHTSBERGER = E.M. RUPRECHTSBERGER, *Die römischen Bein- und Bronzenadeln aus den Museen Enns und Linz*, 2 vol., (Linzer Archäologische Forschungen, Bd. 8 et 9), Linz, 1978-1979.
- Saint-Mard = J.MERTENS et A. CAHEN-DELHAYE, *Saint-Mard. Fouilles dans le vicus romain de Vertunum (1961-1969)*, dans *Le Pays Gaumais*, 31, 1970, pp. 23-196 (= *Archaeologia Belgica*, n°119, Bruxelles, 1970).
- STUART = P. STUART, *Gewoon aardewerk uit de Romeinse legerplaats en de bijbehorende grafvelden te Nijmegen*, (Beschrijving van de verzamelingen in het Rijksmuseum G.M. Kam te Nijmegen, VI), s.l., 1977 (réédition).
- TERRISSE = J.R. TERRISSE, *Les sigles de Bayav sur Mortaria, Amphores, Dolia et Tegulae*, dans *Ogam*, XII, 1960, pp. 158-164.
- Thuin = G. FAIDER-FEYTMANS, *La nécropole gallo-romaine de Thuin*, (Fouilles du Musée de Mariemont, Belgique, II), s.l., 1965.
- Tienen = *Vicus Tienen. Eerste resultaten van een systematisch onderzoek naar een romeins verleden*, catalog. d'expos., 1983.
- Tongeren = W. VANVINCKENROYE, *Gallo-romeins aardewerk van Tongeren*, (Publikaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum te Tongeren, 7), Tongres, 1967.
- TUFFREAU-LIBRE, 1976 = M. TUFFREAU-LIBRE, *Etude d'un type de céramique gallo-romaine : le bol caréné dans le nord de la France (Nord et Picardie) dans Cahiers archéologiques de Picardie*, 3, 1976, pp.139-152.
- TUFFREAU-LIBRE, 1978 = M. TUFFREAU-LIBRE, *La céramique gallo-romaine dorée au mica dans le Nord de la France (Nord et Picardie)*, dans *Helinium*, XVIII, 1978, pp. 105-125.

- TUFFREAU-LIBRE, 1980 = M. TUFFREAU-LIBRE, *La céramique commune gallo-romaine dans le Nord de la France (Nord, Pas-de-Calais)*, Lille, 1980.
- VAN BUCHEM = H.J.H. VAN BUCHEM, *De fibulae van Nijmegen.I. Inleiding en Kataloog*, Nimègue, 1941.
- VAN DE WEERD = H. VAN DE WEERD, *Inleiding tot de gallo-romeinse archeologie der Nederlanden*, Anvers, 1944.
- VANVINCKENROYE, 1984 = W. VANVINCKENROYE, *De Romeinse zuidwest-begraafplaats van Tongeren (opgravingen 1972-1981)*, (Publikaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum te Tongeren, 29), Tongres, 1984.
- Vervoz = J. WILLEMS, J. DOCQUIER et E. LAUWERIJS, *Les potiers gallo-belges de Vervoz (Clavier, Liège)* dans *BCAHC*, VI, 1966, pp. 47-112.
- Waasmunster-Pontrave = H. THOEN, *De Gallo-Romeinse nederzetting van Waasmunster-Pontrave*, (C.N.R.A.B., rép. arch., série B, III), Bruxelles, 1967.
- WALKE = N. WALKE, *Das römische Donaukastell Straubing-Serviodurum*, (Limesforschungen, III), Berlin, 1965.

TABLE DES MATIERES

1. PREFACE: M. OTTE.....	1
2. COMPTES RENDUS DE FOUILLES .....	3
1. Secteur B           C. TILKIN - PETERS - J.-M. DEGBOMONT .....	5
2. Secteur C           D. MARCOLUNGO .....	23
3. Secteur D           D. MARCOLUNGO .....	25
4. Secteur E           C. TILKIN - PETERS.....	27
5. Secteur F           D. MARCOLUNGO .....	41
6. Secteur G           D. MARCOLUNGO .....	49
7. Secteur H           D. MARCOLUNGO .....	63
3. SYNTHÈSE.....	69
1. Niveaux d'installation et sols   C. TILKIN - PETERS.....	71
2. Elévation           C. TILKIN - PETERS.....	73
3. Bains               J.-M. DEGBOMONT.....	74
4. Conclusion         J.-M. DEGBOMONT.....	77
4. ETUDE DU MATERIEL MOBILIER:   D. MARCOLUNGO.....	83
I. Monnaies.....	85
II. Petit mobilier .....	85
III. Céramique .....	89
IV. Matériaux de construction.....	109
V. Découvertes anciennes .....	110
VI. Synthèse .....	119
5. TRANSFERT DE QUELQUES STRUCTURES MAÇONNEES ROMAINES ET MEDIEVALES:   C. TILKIN - PETERS.....	125
6. CONCLUSION:   J.-M. DEGBOMONT	
L'installation gallo-romaine et son environnement.....	137
7. BIBLIOGRAPHIE ET ABREVIATIONS.....	143

## ERAUL

### LISTE DES PUBLICATIONS PARUES

- N°1 M. DEWEZ, Mésolithique ou Epipaléolithique?, 1973, 12 p. (\*B: 50 FB - E: 100 FB).
- N°2 M. OTTE, Les pointes à retouches plates du paléolithique supérieur initial en Belgique, 1974, 24 p., 12 pl. (\*B: 100 FB - E: 150 FB).
- N°3 A. GOB, Analyse morphologique de l'outillage en silex du gisement inférieur de la Roche-aux-Faucons (Plainevaux), 1976, 42 p., 13 pl. (\*B: 200 FB - E: 250 FB).
- N°4 M. ULRIX-CLOSSET (édit.), Les industries en quartzites du bassin de la Moselle, 1976, 21 p., 10 pl. (\*B: 100 FB - E: 150 FB).
- N°5 A. GOB et L. PIRNAY, Utilisation des galets et plaquettes dans le Mésolithique du Bassin de l'Ourthe, 1980, 17 p., 13 pl. (\*B: 100 FB - E: 150 FB).
- N°6 C. DEDAIVE, Céramique omalienne des collections d'Archéologie préhistorique de l'Université de Liège, 1978, 19 p., 11 pl. (\*B: 100 FB - E: 150 FB).
- N°7 P. HOFFSUMMER, Découverte archéologique en Féronstrée, Liège, 1981, 5 p., 4 pl. (\*B: 50 FB - E: 100 FB).
- N°8 M. OTTE, M. CALLUT et L. ENGEN, Rapport préliminaire sur les fouilles au château de Saive (campagne 1976), 1978, 15 p., 7 pl. (\*B: 100 FB - E: 150 FB).
- N°9 R. ROUSSELLE, La conservation du bois gorgé d'eau. Problèmes et traitements, 1980, 35 p. (\*B: 200 FB - E: 250 FB).
- N°10 M. OTTE, J-M DEGBOMONT, P. HOFFSUMMER, J. de CONINCK et A. GAUTIER, Sondages à Marche-les-Dames, Grotte de la "Princesse", 1981, 49 p., 11 pl. (\*B: 200 FB - E: 250 FB).
- N°11 M. ULRIX-CLOSSET, M. OTTE et A. GOB, Paléolithique et Mésolithique au Kemmelberg (Flandre occidentale), 1981, 22 p., 14 pl. (\*B: 200 FB - E: 250 FB).
- N°12 P. HOFFSUMMER, Etude archéologique et historique du château de Franchimont à Theux, 1982, 106 p., 62 fig., 2 dépliants. (B: 400 FB - E: 500 FB).
- N°13 M. OTTE (édit.), Actes des réunions de la Xe Commission "aurignacien et gravettien" U.I.S.P.P., (1976-1981), 1982, vol. 1, 321 p. (B: 430 FB - E: 600 FB), vol. 2, 378 p. (B: 430FB - E: 600FB, épuisé) et vol. 3: 83 p. (B: 230 FB - E: 300 FB).
- N°15 M. OTTE (édit.), Rapport préliminaire sur les fouilles effectuées sur la Grand-Place à Sclayn en 1982, 1983, 54 p., 21 pl., (B: 280 FB - E: 350 FB).
- N°16 A. HAUZEUR, La Préhistoire dans le Bassin de la Berwine, 1983, 43 p., 23 pl., 1 tabl. (B: 230 FB - E: 300 FB).

- N°17 J.-M. DEGBOMONT, Le chauffage par hypocauste dans l'habitat privé. De la place Saint-Lambert à Liège à l'Aula Palatina de Trèves, Liège, 1984, 240 p., 330 fig., 4 hors-texte (B: 850 FB - E: 950 FB). Réédition.
- N°18 M. OTTE (dir.), Les fouilles de la place Saint-Lambert, I, 1984, 323 p., 186 fig., 10 hors-texte (B: 950 FB - E: 1.150 FB).
- N°19 L. MOLITOR, Le groupe de Blicquy, 1984, 60 p., 13 pl. (\*B: 230 FB - E: 300 FB).
- N° 20 P. VAN OSSEL et J.-P. LENSEN, Le Pré Wigy à Herstal - Recherches sur l'occupation humaine d'un site mosan, Liège, 1984 (B: 330 FB - E: 400 FB).
- N°21 D. CAHEN, J.-P. CASPAR, M. OTTE, Industries lithiques danubiennes de Belgique, Liège, 1986, 89 p. 14 tabl., 38 fig. (B: 350 FB - E: 450 FB).
- N°22 M. OTTE et J. WILLEMS (édit.), La civilisation mérovingienne dans le bassin mosan, Liège, 1986, 300 p., fig. et pl. (B: 850 FB - E: 950 FB).
- N°23 M. OTTE (dir.), Les fouilles de la Place Saint Lambert à Liège, II, Le Vieux Marché. Liège, 1988, 254 p., 150 fig. (B: 850 FB - E: 950 FB).
- N°24 M. OTTE et J. KOZLOWSKI,(édit.), Le Paléolithique supérieur européen. Bilan quinquennal, U.I.S.P.P., Commission VIII, Liège, 1987 (B: 700 FB - E: 800 FB).
- N°25 M. OTTE, De la Loire à l'Oder, actes du colloque "Les civilisations du paléolithique final en Europe du nord-ouest", 1985, 2 vols. (B: 3.000 FB - E: 3.200 FB).
- N°26 Fr. VERHAEGHE et M. OTTE, L'archéologie des Temps Modernes, actes du colloque, Liège, 1985 (B: 950 FB - E: 1.050 FB).
- N°28 M. OTTE et H.P. SCHWARCZ - L'homme de Néandertal, Centenaire de la découverte de l'Homme de Spy, Actes du Colloque international, 1986, vol. 1, LA CHRONOLOGIE (B: 900 FB - E: 950 FB).
- N°29 M. OTTE et H. LAVILLE - L'Homme de Néandertal, 1988 vol. 2, L'ENVIRONNEMENT, 220 p., 45 ill. (B: 1.100 FB - E: 1.150 FB).
- N°30 M. OTTE et TRINKAUS E. - L'Homme de Néandertal, vol. 3, L'ANATOMIE, Liège, 1988, 140 p., 25 ill. (B: 900 FB - E: 950 FB).
- N°31 M. OTTE, L. BINFORD et J.-Ph. RIGAUD - L'Homme de Néandertal, 1988 vol. 4, LA TECHNIQUE, 140 p., 105 ill. (B: 1050 FB - E: 1100 FB).
- N°32 M. OTTE et BAR-YOSEF O. - L'Homme de Néandertal, 1988 vol. 5, LA PENSEE, 120 p., 40 ill. (B: 900 FB - E: 950 FB).
- N°33 M. OTTE, M. PATOU et L.G. FREEMAN - L'Homme de Néandertal, 1989 vol. 6, LA SUBSISTANCE, 140 p., 50 ill. (B: 950 FB - E: 1.000 FB).
- N°34 M. OTTE et B. VANDERMEERSCH - L'Homme de Néandertal, 1989 vol. 7, L'EXTINCTION, 160 p., 40 ill. (B: 1.000 FB - E: 1.050 FB).
- N°35 M. OTTE et J. KOZLOWSKI - L'Homme de Néandertal, 1988 vol. 8, LA MUTATION, 190 p., 125 ill. (B: 1.150 FB - E: 1.200 FB).

N°36 M. ULRIX-CLOSSET et M. OTTE (édit.), "La civilisation de Hallstatt", Actes du colloque international 22-24 novembre 1987 (B: 1.100 FB - E: 1.200 FB).

N°38 J.-Ph. RIGAUD, "Le Magdalénien en Europe" - La structuration du magdalénien, Actes du Colloque de Mayence 1987, (B: 1.850 FB - E: 1.950 FB).

\* Les livres sont épuisés mais peuvent être photocopiés selon votre demande.

#### EN COURS

N°14 M. LEJEUNE - L'utilisation des accidents naturels dans l'art pariétal paléolithique.

N°27 M. OTTE "Le contexte", Les sciences naturelles à la grotte de Sclayn, vol. 1.

N°37 J.-M. LEOTARD, Le Paléolithique final des grottes de Presles.

#### SOUS PRESSE

N°39 D. CAHEN et M. OTTE (édit.) - "Rubané et Cardial", Néolithique ancien en Europe moyenne, Actes du Colloque International, 11-12-13 décembre, Liège, 1988.

N° 40 A. MONTET-WHITE - Grubgraben, site gravettien d'Autriche.

N° 41 N. ROLAND - La variabilité du paléolithique moyen occidental, nouvelles perspectives.

N° 42 J. KOZLOWSKI - Colloque de Cracovie sur pointes foliacées.

N° 43 A. MONTET-WHITE - Rhin Danube du Paléolithique.

N° 44 M. OTTE (dir.), La villa romaine de Liège - PSL. III

N° 45 J. KOZLOWSKI - Atlas Néolithique, vol. 1, Europe orientale.

N° 46 J. GUILAINE - Atlas Néolithique, vol. 2, Europe occidentale.

N° 47 M. OTTE - Atlas Néolithique, vol. 3, Europe centrale.

N° 48 J. KOZLOWSKI, M. OTTE et J. GUILAINE - Atlas Néolithique, vol. 4, Synthèse

N° 49 J. CLOTTES - The limitation of archaeological knowledge.

HORS-SERIE

- HS n°1 - H. DANTHINE, La cathédrale Saint-Lambert à Liège, les fouilles récentes, 1980, 4 p., 3 pl. (B: 80 FB - E: 100 FB).
- HS n°2 - H. DANTHINE et M. OTTE, Rapport préliminaire sur les fouilles de l'Université, place Saint-Lambert à Liège, 1982, 12 p., 7 fig. (B: 80 FB - E: 100 FB).
- HS n°3 - M. OTTE et J.-M. DEGBOMONT, Les fouilles de la place Saint Lambert à Liège, 1983, 41 p., 28 pl. (B: 130 FB - E: 150 FB).
- HS n°4: M. OTTE (dir.) Les fouilles de la place Saint-Lambert à Liège, 1983, 44 p., 30 fig. (B: 280 FB - E: 300 FB).
- HS n°5: La Carrière Archéologique en Belgique, Liège 1987, 111 p. (B: 250 FB - E: 350 FB).

Imprimerie DEROUAUX ORDINA Editions SPRL

10 place Saint Jacques

4000 LIEGE

Fig. 66

Plan général de la villa. La numérotation des pièces est reprise dans la *Synthèse* (p.70). Les \* désignent les faces enduites des murs.

- Trame rose : dépôt de matériaux de construction romains directement sur l'argile, sans sol construit.
- Trame verte : empièchement romain posé sur l'argile et servant probablement de base à un sol bétonné.
- Trame jaune : dépôt artificiel de lèss au-dessus duquel le sol a disparu, pas d'occupation à la base du lèss.
- Trame bleue : sol bétonné conservé au-dessus du dépôt artificiel de lèss, pas d'occupation à la base du lèss.
- Trame rouge : première occupation fugace avec empièchement sous le dépôt artificiel de lèss.

- Coupe schématique à travers la villa.

1. Sol bétonné romain.
2. Empièchement préparatoire au sol bétonné.
3. Dépôt artificiel de lèss pur.
4. Argile en place.



1  
2

- 1
- 2
- 3
- 4

3m  
4m  
5m  
6m  
7m



Poignée de bronze provenant du Vieux-Marché